

5623n

**NOUVEAUX PRINCIPES**  
**D'ÉCONOMIE POLITIQUE,**  
 OU  
**DE LA RICHESSE**

**DANS SES RAPPORTS AVEC LA POPULATION;**

PAR

**J.-C.-L. SIMONDE DE SISMONDI,**

Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des arts de Genève, des Académies italiennes des Georgofili, de Cagliari, de Pistoia, etc.

*Seconde Edition.*

TOME SECOND.



PARIS.

DELAUNAY, LIBRAIRE

DE SON ALTESSE ROYALE MADAME DUCHESSÉ D'ORLÉANS,  
 PALAIS ROYAL.

1827.

32880  
 2/3/54.

# NOUVEAUX PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

---

---

## LIVRE CINQUIÈME.

DU NUMÉRAIRE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Le numéraire, signe, gage et mesure des valeurs.

LES richesses circulent sans cesse des producteurs aux consommateurs, par l'entremise du numéraire. Tous les échanges s'accomplissent sous cette forme, soit lorsque les moyens de produire les richesses sont transmis d'un propriétaire à un autre; soit lorsque la terre ou le capital mobilier changent de maîtres; soit lorsque le travail est vendu; soit lorsque l'objet lui-même, qui doit être consommé, parvient à celui qui doit en faire usage. Le numéraire facilite tous les échanges; il intervient entre les

différens contractans comme une chose que tous désirent, et au moyen de laquelle chacun trouvera celle dont il a immédiatement besoin, comme une chose encore qui est soumise à un calcul invariable, et au moyen de laquelle on peut apprécier toutes les autres valeurs, dont celle-là seule est l'échelle.

Le numéraire fait plusieurs offices à la fois : il est le signe de toutes les autres valeurs ; il en est le gage, il en est encore la mesure. Comme signe, le numéraire représente toute autre espèce de richesses ; et, en le transmettant de main en main, on transmet un droit à toutes les autres valeurs. Ce n'est pas du numéraire lui-même que le journalier a besoin, mais de la nourriture, du vêtement, du logement, dont il est le signe. Ce n'est pas contre du numéraire que le chef d'ateliers veut échanger ses produits, mais contre des matières premières pour recommencer à travailler, et contre des objets de consommation pour jouir. Ce n'est pas le numéraire que le capitaliste prête aux marchands, mais bien tout ce que le marchand achètera aussitôt après avec ce numéraire ; car, aussi long-temps que le marchand garderait celui-ci, il n'en tirerait aucun profit ; et ce n'est que du moment que le numéraire est hors de ses mains, ou que le signe a été échangé contre la réalité, que son capital fructifie. Par un abus du lan-

gage, qui a causé beaucoup de confusion et beaucoup d'erreurs, les mots d'argent et de capital sont devenus presque synonymes. L'argent représente en effet tous les autres capitaux; mais il n'est celui de personne : il est toujours stérile par sa nature, et la richesse ne commence à s'accroître qu'au moment où l'on se défait de lui.

Le numéraire n'est pas seulement le signe de toutes les richesses, il en est encore le gage; non-seulement il les représente, mais il les vaut. Il a été produit comme elles par un travail qu'il compense en entier : il a coûté en labeurs et en avances de tous genres, pour le tirer de la mine, une valeur égale à celle pour laquelle il passe dans le monde. Il fournit au commerce une commodité dispendieuse, puisque, acheté comme toutes les autres, il est la seule richesse qui ne s'accroisse point par la circulation, et ne se dissipe point par la jouissance. Il ressort toujours sans altération des mains de celui qui l'emploie utilement, et de celui qui le prodigue à ses plaisirs. Mais ce haut prix auquel la société l'achète, qui paraît d'abord un inconvénient, est justement ce qui lui donne le mérite d'être, pour ses détenteurs, un gage impérissable. Comme ce n'est pas une convention arbitraire qui a créé sa valeur; une convention ne peut pas non plus la lui ôter. Il peut être plus ou moins recherché, selon qu'il se

trouve sur le marché en plus ou moins grande abondance ; mais son prix ne s'écartera jamais beaucoup de celui qu'il faudrait pour en tirer de la mine une quantité semblable.

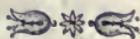
Le numéraire est enfin une mesure commune des valeurs : avant son invention , il devait être fort difficile de comparer la valeur d'un sac de blé à celle d'une aune de draps. Le vêtement n'était guère moins nécessaire que l'aliment ; mais les procédés par lesquels l'homme se procurait l'un et l'autre , semblaient à peine susceptibles de comparaison : le numéraire a fourni une unité commune et invariable , à laquelle on a pu tout rapporter.

On a vu , dans quelques circonstances , ces trois propriétés, qui constituent le numéraire, exister séparément dans le commerce de tel ou tel peuple. Les billets de banque et les lettres de change ne sont que les signes des valeurs sans en être les gages : la confusion de ces rapports a engagé plus d'un gouvernement à convertir les premiers en papier-monnaie ; la différence réelle qui existe entre eux a presque toujours entraîné la ruine des pays qui ont confondu le signe avec le gage des échanges.

D'autre part, la poudre d'or, employée comme moyen général d'échanges dans le commerce de Guinée, peut être considérée comme représentant le gage des valeurs sans en être le si-

gne : elle n'a point d'unité numérique; elle ne représente point à l'esprit d'une manière précise chaque chose à part, ou la valeur de toutes les choses; elle est seulement toujours également recherchée par tous, et elle offre ainsi à tous un moyen d'échange assuré.

Ce défaut d'unité dans la poudre d'or a engagé les Mandingues, peuples d'Afrique, qui en font usage au lieu de numéraire, à se créer une mesure des valeurs, toute autre que cette marchandise universelle : c'est une quantité abstraite qu'ils nomment *macute*, qui ne se rapporte à rien en particulier, qui n'existe nulle part corporellement, qui n'est point, comme nos monnaies de compte, la somme de plusieurs monnaies réelles; mais qui n'est conçue dans l'esprit que comme terme idéal de comparaison. Tel bœuf vaut dix macutes, tel esclave en vaut quinze, tel collier de verre en vaut deux; ces objets s'échangent immédiatement les uns contre les autres; et les macutes, qui ne peuvent être donnés ni reçus, ne servent que pour compter la valeur de ce qu'on donne ou qu'on reçoit réellement. Ils sont la mesure, quoiqu'ils ne soient ni le signe ni le gage des valeurs.





## CHAPITRE II.

De la proportion qui s'établit entre la richesse et le numéraire.

NOUS avons vu la formation de la richesse par le travail et l'économie; nous avons vu sa destination constante aux jouissances de l'homme; nous avons suivi tour à tour celle qui naît de la terre par l'agriculture et celle qui naît de l'industrie par le commerce; nous avons montré comment elle se distribue entre les citoyens, et comment elle accomplit son rôle par une consommation bientôt suivie d'une reproduction. Mais toutes ces choses que le travail produit, que la jouissance consomme, nous les avons vues passer de main en main par des échanges; et le numéraire a été presque toujours l'intermédiaire et la commune mesure de ces échanges. Aucune propriété ne passe du vendeur à l'acheteur sans qu'une somme d'écus estimée égale ne passe en même temps de l'acheteur au vendeur. Les mêmes écus, il est vrai, ne demeurent point au vendeur comme la chose demeure à l'acheteur: le vendeur devient acheteur à son tour; ses écus passent à d'autres, qui les transmettent à d'autres encore. Il n'y a point d'empêchement

à ce que les mêmes écus accomplissent cent ou deux cents payemens divers dans l'année. Toujours néanmoins le mouvement des choses vendues indique un mouvement égal, mais dirigé en sens contraire du numéraire qui les paye.

Quelques écrivains d'économie politique, frappés de cette première égalité, se sont figurés que la valeur du numéraire en circulation devait être égale à la valeur des choses vendues, oubliant qu'un écu change dix et vingt fois de maître pour une fois que la marchandise est vendue. Cette supposition ne mérite pas un moment d'examen : c'est comme si, remarquant que les marchandises sont transportées par ballots d'un magasin à un autre, et que chaque portefaix ne peut porter qu'un ballot à la fois, on supposait que, pour le service du commerce, il dût y avoir autant de porte-faix que de ballots. La comparaison est plus juste qu'il ne semble d'abord : chaque ballot est transporté d'un magasin dans un autre par l'entremise des écus pour lesquels il se vend, tout aussi-bien que du portefaix qui le charge sur ses épaules ; mais les mêmes écus, tout comme le même portefaix, répéteront, jour après jour, le même service pour de nouveaux ballots. Cependant il faut bien qu'il existe une certaine proportion entre le nombre ou plutôt le mouvement des ballots, et celui des portefaix



qui les transportent, ou celui des écus qui les payent. C'est d'après les convenances des acheteurs et des vendeurs que les marchands multiplient ou ralentissent ces échanges de ballots, et nullement d'après les moyens de transport. On ne donnera pas plus d'activité aux achats et aux ventes en multipliant les écus, qui sont un de ces moyens, qu'en multipliant les portefaix qui sont l'autre.

Des richesses égales n'emploient point pour leur distribution une masse égale de numéraire ; car la fréquence des échanges tient beaucoup plus à la nature des richesses qu'à leur valeur : aussi l'abondance du numéraire dans un pays n'indique-t-elle point, par une conséquence nécessaire, la richesse de ce même pays. Sa rareté n'est point une indication certaine de pauvreté ; mais la proportion de numéraire que chaque nature de richesse met en mouvement, mérite quelques observations.

La richesse territoriale est celle de toutes qui demande le moins de numéraire pour accomplir sa circulation. En effet, une grande partie du revenu qu'elle produit est consommée par ceux même qui l'ont produit, sans avoir été l'objet d'aucun échange. Le paysan propriétaire, qui se nourrit de son blé et de la chair de ses troupeaux, qui boit son vin, qui se revêt des tissus que sa femme a filés de ses pro-

pres chanvres, de ses propres laines, qui ne paye point de loyer pour sa chaumière, ne voit presque jamais un écu, que lorsqu'il en a besoin pour payer ses contributions : tandis que l'ouvrier des villes, dans une condition infiniment plus étroite, avec plus de besoins, moins de jouissances, et la pauvreté qui le menace sans cesse, ne se procure jamais ni la nourriture, ni le vêtement, ni le logement, que l'argent à la main. Sa chétive subsistance met en mouvement une somme de numéraire dix ou vingt fois plus considérable que celle du paysan.

La moitié peut-être des denrées passe de la terre au consommateur, sans avoir occasionné le déplacement d'un seul écu ; l'autre moitié est rarement achetée pour être revendue : un seul échange la fait ordinairement parvenir du cultivateur lui-même au consommateur. Il n'y en a jamais qu'une petite partie qui, accumulée comme objet de commerce, et passant par plusieurs mains, exige aussi à plusieurs reprises le ministère de l'argent.

Mais le revenu qui naît de la terre n'est encore qu'une petite partie de la richesse territoriale ; la propriété elle même du sol, avec toutes ses améliorations, constitue vraiment la fortune publique. Or, cette propriété n'exige, pour sa très-lente circulation, qu'une somme

infiniment petite de numéraire. Une affection héréditaire, que le préjugé fortifie presque toujours, fait qu'un fonds de terre reste le plus souvent, pendant plusieurs générations, dans la même famille. Tandis que la valeur des fonds de terre de France s'élève à plusieurs dizaines de milliards, il faudrait à peine quelques millions, peut-être quelques centaines de mille écus, pour accomplir tous les payemens auxquels la vente et l'achat de ces domaines donne lieu chaque semaine.

Indépendamment de la récolte annuelle et des fonds de terre, on peut encore considérer, dans la richesse territoriale, le capital circulant destiné à mettre la terre en valeur, et qui consiste en bétail, en instrumens d'agriculture et en semences; mais ce capital même du fermier ne circule point avec rapidité, et ne requiert point le service d'un numéraire considérable: il se consomme et se reproduit sur la ferme avec peu d'échanges, et c'est tout au plus s'il cause en quatre années un déplacement d'écus égal à son entière valeur.

D'après cette revue de toutes les parties de la richesse territoriale, on voit que les pays purement agricoles ne doivent conserver qu'une quantité fort peu considérable de numéraire: ils n'en ont nullement besoin; et quand, au lieu d'écus, on leur donnerait un papier-mon-

naie ou des billets de banque, ils en seraient plus embarrassés encore. Cependant, avec ce numéraire si restreint, ils peuvent être fort riches, maintenir tous leurs habitans dans une grande aisance, faire des économies annuelles, travailler avec magnificence pour la postérité, payer au fisc d'abondantes contributions, et le numéraire ne leur manquera point pour les solder; dès l'instant qu'ils ont un surplus dont ils peuvent se priver pour le donner au fisc, ils peuvent aussi l'exporter pour s'en procurer le signe. S'ils ont peu de numéraire, c'est que, d'après la nature de leurs richesses, il ne leur convient pas d'en avoir davantage. Ils auraient, dans cette condition, des mines d'or et d'argent, qu'ils en exporteraient tout le produit.

Il est à remarquer que, dans une société toute agricole, ce n'est pas de numéraire seulement dont on n'a que faire, mais aussi de capitaux circulans. C'est par des capitaux fixes qu'on met la terre en valeur : on les attache bien à la propriété, mais on ne les en retire pas. Quant aux capitaux circulans, à ceux qui achètent et remplacent la récolte annuelle, le pays en est bientôt saturé : tous les progrès de la richesse amèneront bien des progrès de culture, mais non pas des progrès proportionnés dans le commerce des grains ou des bestiaux. Aussi le paysan cultivateur, qui a épargné un petit capital, le met

en réserve le plus souvent sous forme de numéraire ; et en même temps que la circulation s'accomplit avec beaucoup moins d'écus, elle est d'autre part beaucoup moins rapide.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend que, dans un pays purement agricole, malgré sa richesse, il est fort difficile de lever tout à coup une contribution extraordinaire, fort difficile de remplir un emprunt considérable, fort difficile de vendre tout à la fois une grande étendue de domaines : ce n'est ni la richesse ni la confiance qui manquent, mais bien le numéraire et le capital circulant en même temps, parce que ce pays n'a besoin ni de l'un ni de l'autre pour le développement de son industrie. Lui donner de force un numéraire ou réel ou de convention, ce n'est rien faire pour sa prospérité, pas plus que si on lui donnait des portefaix pour transporter les marchandises qu'il n'a pas. *Mobiliser ses terres pour les mettre en valeur*, comme on le dit souvent sans se comprendre soi-même, c'est proposer d'échanger des champs contre des champs ; ce qui laissera à la nation précisément la même proportion et de terres et de capital circulant qu'auparavant. Le capital circulant n'est pas une *terre mobilisée*, mais une richesse consommable, et on n'en profite, comme on n'en jouit, qu'en la consommant.

La petite proportion de capital circulant, et par conséquent de numéraire dont la richesse territoriale a besoin, explique aussi la difficulté qu'on trouve toujours à vendre des terres, non-seulement dans les pays purement agricoles, mais dans ceux même qui réunissent les deux industries. On ne vend une terre que contre du capital circulant; et, si ce capital est proportionnellement très-rare dans les pays purement agricoles, il est aussi très-difficile dans les pays qui réunissent les deux industries, de lui faire changer de destination, et de le faire passer du commerce à la terre. En général, on ne tient point assez de compte du pouvoir des habitudes; celles des hommes enchainent leurs capitaux, et il faut qu'un avantage soit bien signalé et bien long-temps offert, pour détourner même une petite partie de ces capitaux de leur ornière accoutumée.

La richesse commerciale cause une circulation et de numéraire et de capital tout autrement rapide. La partie de son produit annuel qui est consommée par ses propres producteurs est si infiniment petite, qu'à peine peut-on en tenir compte; tout le reste se distribue par des échanges, et ces échanges exigent du numéraire. Le garçon chapelier fait à peine dans l'année un chapeau pour lui-même, tandis que sa subsistance de chaque jour demande la vente de son

travail, l'achat de son pain, et l'emploi de l'argent pour l'un et pour l'autre.

Ce n'est pas tout, les échanges agricoles n'ont pour objet qu'une partie du revenu agricole; les échanges commerciaux ont pour objet la totalité du capital commercial, et ils se renouvellent sans cesse. Dans la fabrique de draps, le marchand de laine doit avoir un capital circulant égal à celui que valent les toisons du berger qu'il remplace, et l'échange qui porte sur sa totalité se fait à l'aide du numéraire; le fabricant doit avoir un autre capital circulant supérieur au premier, pour remplacer celui du marchand de laines; le marchand en gros doit en avoir un troisième, le marchand en détail un quatrième: sans compter tous les capitaux auxiliaires du cardeur, du tondeur, du teinturier, du voiturier, du commissionnaire, qui accomplissent la préparation du drap et sa transmission au consommateur. Chacun de ces capitaux consiste en marchandises consommables, qui ne sont pour la plupart point encore terminées, mais qui passent toujours des mains d'un metteur en œuvre à l'autre par le moyen du numéraire. Sans doute il s'en faut de beaucoup que la valeur de ce numéraire soit égale à la valeur du capital qu'il fait circuler, mais enfin il doit exister une certaine proportion entre la valeur de l'un et celle de l'autre; et de même que

le commerce éprouverait de la gêne, si un numéraire proportionné à ce mouvement lui manquait, il ne saurait tirer aucun parti d'un numéraire qui lui serait supérieur. Ce qu'il lui faut, c'est que le transport de la marchandise du producteur jusqu'au consommateur s'accomplisse sans gêne et sans retard. Si les moyens de transport lui manquent pour cela, il en appellera du dehors; s'ils surabondent, il les renverra, car il ne saurait les employer, et ce ne sont pas les moyens de transport qui déterminent le mouvement.







## CHAPITRE III.

Différences essentielles entre le numéraire et le capital.

LE rôle si important que joue le numéraire dans l'économie politique, et les propriétés diverses par lesquelles il anime les échanges, les garantit, et leur sert de mesure, expliquent l'illusion qui a trompé non-seulement le vulgaire, mais la plupart des hommes d'État, et qui l'a présenté à eux comme la cause efficiente du travail, et le créateur de toute richesse. Il est cependant essentiel de nous arrêter ici, pour bien signaler ces erreurs, et pour mettre en évidence les principes suivans. Aucun travail, à l'époque de civilisation où nous sommes arrivés, ne peut plus être accompli, sans un capital qui le mette en mouvement; mais ce capital, presque toujours représenté par le numéraire, est cependant tout autre chose que lui. L'augmentation des capitaux nationaux est le plus puissant encouragement au travail; mais l'augmentation du numéraire n'a point essentiellement un tel effet. Les capitaux concourant puissamment à la reproduction annuelle de la richesse, donnent naissance à un revenu annuel; mais le numéraire demeure stérile et ne fait naître

aucun revenu. La concurrence entre les capitaux qui s'offrent pour accomplir le travail annuel de la nation, donne la base de l'intérêt de l'argent; mais l'abondance plus ou moins grande du numéraire n'a aucune influence sur la fixation de cet intérêt. Les capitaux accumulés peuvent enfin être empruntés par le gouvernement pour le service de la nation; mais le numéraire qui sert à les transmettre, n'est que l'instrument de ce contrat.

Une cruelle expérience a fait connaître à tous les habitans de l'Europe, ce qu'était une disette, ce qu'était une période de misère générale, chez un peuple civilisé. A ces époques douloureuses, il n'y a personne qui n'ait entendu répéter à plusieurs reprises, que ce n'était pas le blé, que ce n'était pas l'aliment qui manquait, mais l'argent. En effet, de vastes magasins de blé sont souvent restés remplis jusqu'à la prochaine récolte; les provisions réparties proportionnellement entre tous les individus, auraient presque toujours suffi pour leur nourriture; mais les pauvres, n'ayant point d'argent à donner contre, n'étaient pas en état de les acheter. Ils ne pouvaient point, en échange de leur travail, obtenir d'argent, ou ils ne pouvaient point en obtenir assez pour vivre. L'argent manquait, la richesse naturelle surabondait : quel phénomène pouvait sembler plus propre à confirmer le préjugé uni-

versel, qui cherche la richesse dans l'argent, non dans le capital consommable?

Mais l'argent qui manque dans un temps de disette, c'est le salaire offert à l'ouvrier pour le faire travailler, salaire moyennant lequel il aurait acheté sa subsistance. L'ouvrier ne travaille jamais qu'autant que quelqu'un de ceux qui ont accumulé des capitaux, c'est-à-dire, les fruits de travaux précédens, fait valoir ces capitaux, en fournissant d'une part la matière première, de l'autre la subsistance de l'ouvrier. Le travail ne peut point s'exercer de manière à produire quelque fruit matériel, et qui devienne partie de la richesse, sans matières premières sur lesquelles il porte. L'ouvrier ne peut point travailler sans alimens qui le soutiennent. Tout travail est donc impossible, sans un capital préexistant en objets de consommation, qui fournisse la matière et les gages de ce travail; et si l'ouvrier fait lui-même ces avances, c'est qu'il réunit pour ce petit objet la double capacité de capitaliste et de journalier.

Ce qui manquait dans la disette était donc un capital consommable, qui aurait été transmis par de l'argent; mais non cet argent lui-même. Celui-ci n'avait nullement diminué en Europe; il avait même augmenté en quantité dans plusieurs places qui éprouvaient des besoins pressans, mais il ne circulait plus si rapidement

comme capital; soit que ce capital eût réellement été détruit par des calamités diverses, par la guerre, par les mauvaises récoltes, soit qu'il ne fût pas encore dégagé de manière à faire ses fonctions. Car, après avoir alimenté le travail, le capital doit attendre le consommateur, et s'échanger avec lui contre le revenu de ce dernier, et il ne peut pas recommencer la première fonction qu'il n'ait accompli la seconde. Mais les calamités qui n'avaient pas frappé les capitaux, avaient atteint les revenus. Ceux-ci ne remplaçaient point, avec leur activité ordinaire, les capitaux circulans; la consommation languissait, le travail devait languir aussi; et l'argent n'arrivait point pour payer les salaires.

De même que l'ouvrier a besoin du capitaliste, le capitaliste a besoin de l'ouvrier; car son capital sera improductif s'il demeure oisif; et le revenu qu'il attend, et avec lequel il doit vivre, naît du travail qu'il fait faire. Lorsqu'il a cherché à se former un revenu par une entreprise productive, il emploie tout son capital à faire travailler, et il n'en laisse aucune portion dans l'oisiveté. S'il est fabricant de draps, et s'il a consacré cent mille livres à sa manufacture, il ne s'arrêtera point jusqu'à ce que ces cent mille livres soient en entier converties en marchandises, et qu'il n'ait plus de nouveaux écus à employer dans sa manufacture. Si on lui de-

mande alors pourquoi il s'arrête, il répondra comme l'ouvrier, que l'argent manque, que l'argent ne circule pas.

Ce n'est pas cependant non plus l'argent qui manque alors, mais la consommation ou le revenu du consommateur. En commençant sa fabrication, le chef d'atelier avait cru la proportionner aux besoins du marché, et il avait compté qu'aussitôt que ces draps seraient finis, ils seraient achetés par les consommateurs, en sorte que l'argent de ceux-ci qui n'est que le signe de leur revenu, remplacerait son capital, et deviendrait le signe de la subsistance de nouveaux ouvriers, auxquels il payerait leur salaire. Ce n'est pas l'argent qui a manqué au consommateur, mais les revenus : l'un a fait cette année de plus mauvaises récoltes, l'autre a retiré un moindre intérêt de ses capitaux, ou une moindre part dans la reproduction annuelle des fruits de l'industrie; un troisième, qui n'a pour revenu que son travail, n'a pas trouvé à le placer. Ou bien tous trois ne sont pas plus pauvres qu'ils n'étaient; mais le fabricant s'était figuré qu'ils étaient plus riches, et il avait proportionné sa production à un revenu qui n'existait pas.

Le revenu, dont nous avons vu toutes les diverses sources, est une chose matérielle et consommable; il naît du travail; il se destine à la jouissance; il est précisément de même nature

que les avances faites par le fabricant, en salaires et en matières premières; et ces avances, pour ceux qui les reçoivent, deviennent elles-mêmes un revenu. Le numéraire n'en est que le signe et la mesure. Le capital qu'il doit remplacer, est également composé d'objets matériels, destinés à la consommation, et qui se renouvellent sans cesse. Le numéraire ne sert qu'à le représenter, et il ne forme jamais que la moindre partie du fonds de chaque marchand. Nous avons supposé au fabricant de draps un fonds de 100,000 livres, mais nous pouvons fort bien comprendre comment ce fonds, se renouvelant par une vente continuelle, il n'aura jamais entre ses mains, en numéraire, que le produit d'une semaine, et comment ce produit pourra n'être que la centième partie de son capital. En effet, nous supposerons que 50,000 francs soient employés en bâtimens, usines et capitaux fixes, et que son profit total doive être de 10 pour 100, ou 10,000 francs de revenu; que, d'autre part, le produit du travail de la semaine passera aussitôt chez le marchand, qui le payera comptant. Il suffit pour cela que la cinquantième partie de son capital circulant, ou 1000 livres, soient employées par lui, chaque semaine, en salaires et avances; que la même somme, avec un bénéfice de 20 pour 100, lui soit remboursée chaque semaine par le marchand, à mesure qu'il lui livre

ses pièces de drap. Sur ces 1200 livres, il en gardera, chaque semaine, 200 pour lui, qui seront son revenu; il payera les 1000 autres, qui formeront le revenu de ceux qu'il emploie; et la circulation tout entière sera accomplie, sans qu'il voie jamais plus en écus les 100,000 livres qui forment sa fortune.

L'augmentation des capitaux nationaux est le plus puissant encouragement au travail; soit parce que cette augmentation suppose une augmentation de revenu et par conséquent de moyens de consommation, soit parce que ces capitaux n'étant profitables à leurs propriétaires qu'autant qu'ils sont employés, chaque capitaliste s'étudie sans cesse à créer pour eux une production nouvelle qui puisse avoir du débit. En les distribuant à ses ouvriers, il leur constitue un revenu qui les met en état d'acheter et de consommer la production de l'année précédente, et il voit renaître ses capitaux, augmentés du revenu qu'il doit attendre d'eux, dans la production de l'année suivante. Mais, quoiqu'il les distribue, et qu'il les recouvre ensuite au moyen du numéraire, qui fait tous les échanges, ce n'est point le numéraire qui est la chose essentielle dans son opération. Le même fabricant de draps que nous avons supposé travaillant chaque année sur une quantité égale, a envoyé dans l'année deux mille quatre cents aunes de drap au marchand qui les

achète à mesure de lui; elles ont été évaluées 60,000 livres, ou 25 livres l'aune. Il en échange quatre cents aunes contre tous les objets de consommation qui fournissent aux besoins, aux jouissances et au luxe de lui-même et de sa famille; il en échange deux mille aunes contre les matières premières et le travail qui doivent dans l'année reproduire une quantité égale; et en effet, l'année prochaine, et chacune des suivantes, il aura de même deux mille quatre cents aunes à échanger, aux mêmes conditions. Son capital, tout comme son revenu, sont réellement en drap, non en argent; et le résultat perpétuel de son commerce est d'échanger du drap fait contre du drap à faire.

Si la consommation de ses draps est augmentée, si en conséquence son commerce, au lieu de rouler sur deux mille quatre cents aunes annuellement, roule sur trois mille, sans doute plus de travail sera commandé par lui, et exécuté par ses ouvriers; si au contraire le numéraire seul augmente, et non la consommation ou le revenu qui la détermine, le travail et la production n'augmenteront pas.

Nous avons supposé que tous les huit jours il recevait du marchand pour lequel il travaillait, la valeur de l'ouvrage achevé, et qu'il lui suffisait par conséquent de toucher 1200 livres, et d'en employer 1000 dans son commerce. Si,



par un changement dans les habitudes du marchand, celui-ci ne lui prend sa marchandise que tous les quinze jours, il faudra, pour maintenir la fabrique au même degré d'activité, qu'il lui paye 2400 livres à la fois : si le fabricant n'a point un marchand qui, après lui avoir commandé d'avance son travail, le prenne régulièrement à mesure qu'il est achevé, et s'il est obligé d'attendre les acheteurs ; s'il vend sa fabrication, comme dans plusieurs manufactures, à la foire, qui revient tous les trois mois, il faut, pour qu'il conserve le même degré d'activité, que chaque foire lui rapporte 15,000 francs. Il y aura alors beaucoup plus de numéraire dans son commerce, sans qu'il y ait plus d'activité, et par conséquent il y aura moins de profits. Dans le premier cas, la circulation entière de sa fabrique pouvait matériellement être accomplie avec les mêmes 240 écus de 5 francs qui rentraient dans ses mains après en être sortis ; dans le second, il lui en fallait 480 ; et dans le troisième, il lui en fallait 3000, pour faire exactement le même ouvrage. L'intérêt des premiers était à peine aperçu dans le compte qu'il faisait de ses bénéfices ; l'intérêt des derniers est déjà une charge pesante. Il a toujours le même capital fixe, 50,000 francs ; il lui faut de même 50,000 francs, en draps commencés, en lainage et en provisions, à dépenser chaque semaine avec ses ou-

vriers ; les premiers sont toujours représentés par les mêmes bâtimens ; les seconds, par les mêmes deux mille aunes de drap ; mais il lui faut de plus 15,000 francs en écus, pour attendre en caisse, depuis le moment de la vente jusqu'à celui de la dépense ; et si son bénéfice est toujours de même de 10,000 fr. par année, il ne sera plus que de 8 et deux tiers, au lieu de 10 pour 100, dans la proportion de son capital.

Soit que nous considérons à son tour le marchand ou le consommateur, nous ne trouverons pas que l'emploi de plus de numéraire dans la même circulation, ajoute le moins du monde ou à la richesse du commerce, ou à l'activité de la production. Considérons l'un après l'autre chacun des acheteurs du marchand. Il n'y en a aucun qui ne perçoive une partie plus ou moins grande de son revenu, en nature ; mais tous peuvent s'arranger pour en recevoir la totalité en argent. L'un peut louer la ferme qu'il faisait valoir lui-même, l'autre placer à intérêt le capital qu'il tenait dans le commerce. Ils n'en seront pas plus riches, ils n'en feront pas plus de dépenses, ils ne lui achèteront pas plus de draps, et son commerce n'en éprouvera aucune sorte d'augmentation.

Ce qui arrive aux particuliers peut arriver de même aux nations. Le revenu de tel peuple ou l'ensemble des bénéfices de tous ses travaux

divers, était l'année passée comme cette année, de 50,000,000 de francs ; mais l'année passée il perçut tous ses revenus en denrées, en marchandises destinées à sa consommation. Cette année, d'après quelque circonstance mercantile, d'après quelque convenance des changes, il en a perçu le quart, le tiers, en argent importé par ses frontières. Il n'en est ni plus riche ni plus pauvre ; sa consommation n'en sera pas moins de 50,000,000 ; et quant au numéraire qu'il a importé, apparemment qu'il en avait besoin, à cause de quelque retard dans sa circulation ; autrement il le réexportera. Augmenter le numéraire d'un pays, sans augmenter son capital, sans augmenter son revenu, sans augmenter sa consommation, ce n'est rien faire pour sa prospérité, ce n'est point encourager le travail.

Nous avons vu que toutes les fois qu'il s'agit d'intérêt privé, dans presque toutes les circonstances où l'on exprime le besoin qu'on éprouve en disant que l'argent manque, c'est le capital qui manque et non pas l'argent. Ce qui est vrai des particuliers dans leur fortune privée, l'est également des gouvernemens dans l'administration de la fortune publique. L'argent n'est que le signe de leurs finances : par son moyen ils disposent, en temps ordinaire, d'une partie du revenu de tous, et dans les temps de crise,

lorsqu'il s'agit de défendre ou de sauver l'état, d'une partie du capital accumulé de tous. Or, ce revenu, ce capital sont des choses matérielles, consommables, propres à maintenir la vie, et à mettre en mouvement le travail. Ce qui importe à l'état, c'est que ses administrateurs, ses juges, ses soldats, ses matelots, ses armuriers, ses munitionnaires, tous ceux qui font pour lui un travail public, soient nourris, vêtus, logés selon leur rang, pendant la durée de ce travail; qu'on fournisse aux uns les matériaux avec lesquels ils feront des armes pour les autres, qu'on fournisse à tous les substances consommables qui doivent être en effet consommées pour le service du public.

Toutes ces choses existent entre les mains des particuliers, elles sont les produits de leurs travaux; il s'agit d'en faire passer la disposition au gouvernement, pour qu'il la fasse passer à son tour aux différens fonctionnaires qu'il soudoie. Cette transmission est plus facile au moyen du numéraire, elle pourrait cependant se faire, et elle se fait quelquefois immédiatement. Le plus ou moins de commodité du transfert n'en change pas la nature. C'est avec des choses consommables et avec du travail, non avec de l'argent que l'on gouverne et que l'on défend les hommes, tout comme c'est avec ces mêmes choses qu'on les fait vivre. Le gouvernement a besoin de pren-

dre ces choses dans un lieu, de les donner dans un autre. Il le fait d'ordinaire avec de l'argent ; mais si l'argent manquait il pourrait encore accomplir son œuvre ; si les choses manquaient, encore qu'il eût de l'argent, l'administration ou la défense de l'état seraient impossibles.

En temps ordinaire la dépense du gouvernement ne doit être qu'une partie de la dépense nationale : elle doit donc être prise sur le revenu ; mais en temps de crise, comme l'existence est plus précieuse encore que la richesse, il faut bien prendre cette dépense sur le capital ou sur la richesse qui s'est accumulée pendant plusieurs générations. Cette dissipation du capital s'opère par des emprunts qui semblent n'être demandés qu'à ceux qui ont du numéraire. Cependant ce n'est point ceux qui ont du numéraire qui prêtent un capital, ce n'est point à eux qu'on le rendra.

L'état emprunte du cuir pour faire des souliers, du drap pour faire des habits, de la poudre et du plomb pour faire des cartouches, du fer pour faire des fusils, des vivres pour nourrir les ouvriers et les soldats. Il emprunte et dissipe toutes ces provisions accumulées, ordinairement sans reproduction, ou tout au moins sans reproduction vendable. Il ne s'engage point à les rendre tout à la fois, mais seulement à rendre annuellement une partie du produit annuel des

mêmes choses, ou d'autres qui les valent, dans la proportion de l'intérêt au capital qu'il a reçu. L'argent, dans cet emprunt et dans sa restitution, n'est qu'un moyen de faciliter les transactions et de régler les comptes. Il ne fait que passer rapidement, entre les mains du prêteur d'abord, du gouvernement ensuite, et de ses agens, puis de ceux qui lui vendent les choses ou le travail qu'il emploie; et de nouveau il passe, pour la restitution, des contribuables au gouvernement, puis au prêteur. Il n'en faut pas nécessairement davantage pour de gros emprunts que pour de petits, il suffit qu'il aille plus vite.

On peut appliquer à cette circulation, tout ce que nous avons dit au commencement de ce chapitre de celle d'une manufacture. Si l'état emprunte 400,000,000 de francs, mais avec une circulation si régulière et si prompte, que dans la semaine même où il reçoit l'argent il l'emploie, assuré que la semaine suivante il en recevra tout autant, et pourra l'employer de même : les mêmes écus faisant constamment la navette, tout l'emprunt s'effectuera, et se dépensera avec 8,000,000 en numéraire, ou 1,600,000 écus de cinq francs. Si la lenteur des payemens, des approvisionnemens, des remboursemens empêche que le même écu fasse plus de quatre circulations dans l'année, ou s'il s'écoule trois mois du moment où il entre dans la caisse du prêteur,

jusqu'à celui où il sort de la caisse du gouvernement, il faudra 100,000,000 en numéraire, ou 20,000,000 d'écus de cinq francs, pour remplir l'emprunt de 400,000,000 et le dépenser. Si enfin cet emprunt s'effectue tout à la fois, si on réunit les 400,000,000 avant de les dépenser, si on les paye aux étrangers de manière qu'il faille beaucoup plus de temps aux écus pour accomplir leur circulation et rentrer dans le pays, il faudra en effet 400,000,000 en numéraire pour remplir un emprunt de 400,000,000.

Nous avons vu, à l'occasion de la baisse des effets publics, des calculs tout-à-fait bizarres sur le rapport supposé entre la masse des rentes dues par l'état et le numéraire en circulation, comme si chaque écu dû par le trésor public devait avoir quelque part son représentant en numéraire, et comme s'il y avait une proportion quelconque résultant de la nature des choses entre les écus qui ont été employés une seule fois à faire un seul paiement, et qui peuvent depuis avoir été exportés, fondus ou remplacés par d'autres, et les écus qui sont nécessaires à tous les marchés de tous les jours, entre tous les acheteurs et les vendeurs de toute chose au monde. Il est impossible de combattre cette théorie incompréhensible, jusqu'à ce qu'elle ait été fondée sur quelque raisonnement plus spécieux.

L'erreur de ceux qui considèrent les prêteurs

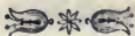
comme les vrais propriétaires de la grande masse du numéraire, est plus commune, et à quelque chose de plus séduisant ; elle n'est pas mieux fondée en réalité.

Des fortunes colossales se sont formées de nos jours en Europe, et se sont emparées du commerce auquel les emprunts donnent lieu. Ces banquiers, dont le crédit est devenu une puissance nouvelle, se font les entremetteurs entre les gouvernemens et les capitalistes. Ils achètent l'emprunt pour le revendre avant de l'avoir payé, et ils se chargent de trouver les prêteurs ; ceux-ci ont des provisions de marchandises accumulées, et ils sont disposés à les laisser consommer au gouvernement, moyennant un intérêt annuel, plutôt que de les faire consommer à des ouvriers productifs qui leur rendraient l'année prochaine, une quantité de marchandises plus grande encore.

L'instrument de tous les contrats est toujours le numéraire ; mais les banquiers eux-mêmes, qui semblent n'être autre chose que des marchands de numéraire, n'en possèdent guère plus proportionnellement que les autres citoyens. Supposons qu'il soit vrai que la fortune du plus riche d'entre eux s'élève à 50,000,000 ; si nous étions admis à voir son bilan, nous trouverions peut-être que cette somme se compose de 10,000,000 dans les fonds d'Angleterre, d'autant dans ceux de



Hollande, d'autant dans ceux de France, d'autant dans ceux de Vienne, de 8 à 9,000,000 de lettres de change sur toutes les places de l'Europe, et tout au plus à grand'peine d'un million de numéraire. Une semblable fortune est faite pour commander un immense crédit; elle est très-facile à réaliser; mais enfin elle ne consiste pas en argent; et, au moment où le banquier se charge d'un emprunt nouveau, il doit acheter les écus qu'il n'a pas, en vendant les valeurs que renferme son portefeuille. Il compte, pour le faire, sur les écus que chaque citoyen a dans sa poche; ce ne sont point ceux-là qui seront difficiles à trouver: mais il compte, pour se faire rembourser ensuite, sur ces marchandises accumulées, sur ces capitaux matériels qu'on aime mieux placer à intérêt que de continuer à les faire travailler dans les professions industrieuses; et si ces capitaux n'existent pas dans le pays, ou s'ils n'y existent pas en quantité égale à celle que demande l'emprunt, à moins de paralyser tout-à-fait l'industrie, les fonds publics baisseront, et l'emprunt ne se remplira pas, quelques sûretés qui soient offertes.



## CHAPITRE IV.

L'intérêt est le fruit du capital, et non celui de l'argent.

PUISQUE aucun travail ne peut être accompli sans un capital qui le mette en mouvement ; puisque aucune reproduction de richesses ne peut avoir lieu sans matières premières pour l'ouvrage, et sans alimens pour l'ouvrier, celui qui fournit ces matières premières et ces alimens a pris part, de la manière la plus immédiate, à la reproduction : il est cause, en grande partie, de ce qu'elle a de profitable, et il a le droit le plus évident de participer à son bénéfice. Or, celui qui prête un capital fournit justement ces matières premières et ces alimens représentés par le numéraire. Il prête une chose éminemment productive, ou plutôt la seule qui soit productive ; car, puisque toute richesse vient du travail, et que tout travail n'est mis en mouvement que par le salaire qui procure des alimens, en prêtant le capital, il prête le travail lui-même, ou la cause première de la reproduction de toute richesse.

Lors donc que les casuistes ont attaché un sens odieux au mot *usure*, et qu'ils ont en même temps compris sous ce nom tout intérêt

perçu pour l'usage d'une somme d'argent, sous prétexte que l'argent ne portait aucun fruit, et qu'il ne pouvait y avoir de partage légitime des bénéfices lorsqu'il n'y avait point de bénéfices, ils ont allégué un motif absurde. Il y aurait tout autant de raison pour prohiber le loyer de la terre ou le salaire du travail; car, sans un capital pour faire valoir la terre et le travail, l'un et l'autre demeureraient infructueux.

Les casuistes avaient cependant raison de dire que l'or et l'argent sont stériles de leur nature : ils le sont tant qu'on les garde pour eux-mêmes; ils cessent de l'être dès l'instant qu'ils deviennent le signe d'une autre richesse, et de la richesse qui par excellence est productive. Les casuistes, s'ils voulaient être conséquens au seul principe sûr lequel leur prohibition soit fondée, devaient se contenter de déclarer l'usure criminelle, toutes les fois que le prêteur obligerait l'emprunteur à garder en nature le dépôt dans son coffre-fort; depuis le moment de l'emprunt jusqu'à celui de la restitution; car il est certain que, tant qu'on garde l'argent, il ne rapporte aucun fruit, et que l'emprunteur comme le prêteur ne peuvent le faire valoir qu'en s'en défaisant.

Il ne faut point croire, au reste, d'après la tolérance actuelle des casuistes, que l'église ne

se soit point prononcée de la manière la plus précise et la plus absolue contre toute espèce d'intérêt exigé pour le prêt de l'argent : elle n'échappe aujourd'hui aux décisions qu'elle a fulminées dans les siècles d'ignorance que par des subtilités qu'on a peine à suivre ; et l'interdiction de tout intérêt, prise à la lettre par les personnes dévotés, a eu une influence très-marquée sur le progrès des richesses dans les pays catholiques : il en est résulté dans le peuple une beaucoup plus grande habitude de dissipation, parce que l'économie ne conduisait point à l'aisance ; et qu'un capital amassé n'était qu'une occasion de plus de pécher lorsqu'on voulait le faire valoir.

Si l'argent est par lui-même stérile, s'il ne fructifie qu'autant qu'il est le signe des autres valeurs, il est évident qu'on ne produit aucun bien en multipliant le signe sans multiplier la chose. Il est vrai que, si dans un seul pays vous augmentez la masse du numéraire, vous donnez à ce pays le moyen de commander les biens que ce numéraire représente, et qui se trouvent dans les autres pays. Mais, quand vous multipliez le numéraire dans tous les pays à la fois, vous ne faites rien pour aucun. Il existe aujourd'hui une telle proportion entre le signe et la chose, qu'une pièce de vingt francs vaut à peu près un sac de blé ; mais si, par un coup

de baguette magique, vous doublez à l'instant le numéraire de l'univers, comme tout ce qu'on obtient en échange serait demeuré le même, il faudrait deux pièces de vingt francs au lieu d'une pour représenter le même sac de blé. La quantité de blé que consomme un ouvrier pour sa nourriture ne serait point changée; il faudrait donc aussi doubler son salaire. Avec beaucoup plus d'écus on ferait précisément le même ouvrage, et rien ne serait altéré dans la circulation, que le poids ou le nombre des espèces.

Les capitalistes ont besoin que leurs capitaux soient employés pour en tirer un revenu; ils les offrent donc à un certain prix à ceux qui veulent faire travailler : les ouvriers et ceux qui emploient des ouvriers ont besoin de capitaux pour leur travail; et, après avoir fait le compte des profits qu'ils en attendent, ils offrent de leur côté un certain partage dans leurs bénéfices. Les forces des bailleurs et celles des demandeurs se mettent en équilibre, comme dans tous les marchés, et ils tombent d'accord sur une moyenne proportionnelle. La base de ce marché est toujours la quantité de travail demandée pour la consommation, comparée avec la quantité de capital représentant les matières premières et les salaires dont on peut disposer pour exécuter ce travail. Si le besoin

est grand, et les moyens de travail petits, l'intérêt sera considérable : si, au contraire, il y a beaucoup de capital en circulation, et peu d'emploi pour lui, l'intérêt sera fort bas; il se réglera toujours sur ce qu'on nommera la quantité d'argent offerte sur le marché, parce que l'argent sera le signe du capital, encore qu'il ne soit point le capital lui-même.

Si l'argent était multiplié par un coup de baguette, et sans qu'il en coûtât rien à la nation, ou si l'on découvrait tout à coup des mines où l'or et l'argent massifs ne coûtassent que la peine de les prendre, et qui doublassent de même la quantité d'argent en circulation, le taux de l'intérêt n'en serait nullement altéré. Il faudrait, il est vrai, deux fois plus d'écus; il faudrait un poids double de métal pour faire le même ouvrage et représenter la même valeur; mais ce poids double ne ferait aller ni plus vite ni plus lentement la manufacture de draps que nous avons précédemment prise pour exemple : il n'en faudrait pas moins la valeur de deux milles aunes de drap pour payer les ouvriers qui en feraient deux mille quatre cents dans l'année : peu importerait que l'aune se vendît 25 ou 50 francs, que la banque du fabricant avec ses ouvriers se fit chaque semaine avec 240 écus de 5 francs ou avec 480; le bénéfice serait toujours à raison

de 10 pour 100 du capital employé; le partage entre le capitaliste et le fabricant serait toujours également fondé sur la comparaison entre le travail que l'un peut commander et le travail dont l'autre peut trouver un débit avantageux; et si, avant la multiplication subite du numéraire, ce partage était fixé à 4 pour 100 pour le capitaliste, il demeurerait au même taux après cette multiplication.

Mais nous avons supposé une accession gratuite au numéraire national, qui diminuerait sa valeur justement autant qu'elle augmenterait sa quantité. Le taux de l'intérêt ne serait pas plus changé, si le numéraire acheté à sa juste valeur, ou par le commerce avec les étrangers, ou par le travail des mines, arrivait sur telle ou telle place en beaucoup plus grande abondance, et sans avoir rien perdu de sa valeur proportionnelle : car alors même le capital ne serait point augmenté en quantité, il aurait seulement changé de forme.

Presque tout le capital circulant de chaque fabricant et de chaque négociant se présente successivement à lui sous la forme de numéraire, dans son retour de l'acheteur au vendeur. Mais cette partie de ses fonds, que le marchand se trouve avoir en numéraire, ne fait ordinairement qu'une très-faible aliquote du capital employé dans son commerce. Une partie infi-

niment plus considérable de ce même capital est en nature dans ses magasins, ou dans les magasins de ses débiteurs. D'autre part, il dépend presque toujours de chaque marchand d'augmenter momentanément la quantité de numéraire dont il dispose, en vendant sa marchandise avec moins de bénéfice, ou en escomptant ses créances sur ses débiteurs. De cette manière il a de l'argent quand il veut, sans en être plus riche; cet argent, loin d'ajouter à ses capitaux, est acheté avec ses capitaux. Si ces opérations sont faites en même temps par plusieurs marchands dans une ville, cette ville achète de l'argent de ses voisines; si elles sont faites par un grand nombre de marchands ou français, ou anglais, ou allemands, on dira que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, achètent de l'argent. Il s'en trouvera, en effet, beaucoup plus sur les marchés pour faire les payemens; les écus seront fort abondans, mais il n'y aura ni plus ni moins de dépôts offerts à prêter, et le taux de l'intérêt n'en sera nullement affecté. Ceux qui connaissent les mouvemens des places de commerce savent fort bien que les écus peuvent y être abondans et les capitaux rares, tout comme les écus rares et les capitaux abondans.

C'est donc tomber dans une erreur grossière que de croire qu'en toute circonstance une



importation considérable de numéraire ferait baisser le taux de l'intérêt, ou que son exportation le ferait hausser. Le numéraire est une richesse tout comme les autres valeurs acquises par le travail, et il forme tout comme elles une partie du capital circulant. Si le numéraire importé est un don ou un tribut, s'il ne coûte rien à la nation, et s'il ne perd rien de sa valeur, il augmente certainement son capital circulant, et il doit contribuer à faire baisser l'intérêt sur la place, tout comme il contribue à le faire hausser s'il est payé comme tribut, ou dépensé sans retour; mais la même somme payée à la nation en marchandises contribuerait également à faire baisser l'intérêt; elle le ferait de même hausser, si c'est la nation qui livre gratuitement ses marchandises. Si au contraire le numéraire a été acheté avec toute autre partie du capital, la somme totale de celui-ci reste la même, et le taux de l'intérêt ne doit point en être affecté.

D'après ces principes, on comprend que les mines d'or ou d'argent n'enrichissent pas plus une nation que toute autre industrie. Les métaux précieux que l'on tire de la mine sont une marchandise achetée aussi-bien que toute autre au prix d'un travail et d'un capital. L'ouverture de la mine, la construction de ses galeries, l'établissement de ses fourneaux d'affinage,

demandent des avances très-considérables, indépendamment du travail même par lequel le minerai est extrait des entrailles de la terre. Ce travail et les fruits de ce travail peuvent être exactement payés par le métal produit, et la nation y gagne comme à toute autre manufacture. Ce travail peut encore donner un produit fort supérieur aux avances de l'entrepreneur; et à ce qu'il coûte réellement; mais en même temps le produit est alors fort supérieur à la demande du marché, et l'entrepreneur de la mine se trouve dans le cas de celui d'une manufacture qui, par la découverte d'un procédé économique, fait une quantité d'ouvrage tellement supérieure à la consommation de ses voisins, qu'il est obligé d'en baisser le prix; pour pouvoir vendre aussi à des consommateurs plus éloignés. En effet, l'acheteur des métaux précieux, c'est la société tout entière. Elle a besoin qu'on lui en fournisse chaque année une quantité équivalente à ce que les arts en emploient dans l'orfèvrerie et la bijouterie, et à ce que l'usage de la monnaie en détruit par le frottement. Si on lui en donne davantage, la quantité totale baisse de prix, comme celle de toute autre marchandise dont la production surpasse la consommation. Enfin, la mine peut rendre aux entrepreneurs moins qu'ils n'ont déboursé, et l'argent qu'ils pro-

duisent peut leur revenir trop cher. On remarque même que c'est assez généralement leur sort. Les profits des mines sont irréguliers, et ils séduisent les joueurs, comme les gros lots dans les loteries. Un bénéfice inattendu encourage les mineurs à continuer leurs efforts, encore que les retours ordinaires soient inférieurs à ceux qu'ils auraient obtenus par toute autre industrie; et ils se ruinent presque tous précisément comme les joueurs, pour avoir obtenu un premier succès. Alors le capital fixe employé à l'ouverture de la mine, baisse de prix, les travaux faits par le premier entrepreneur se vendent aux rabais, et un nouveau mineur peut encore faire sa fortune, non pas que la mine devienne plus abondante; mais seulement parce qu'il ne rembourse pas toutes les avances qu'elle a coûté.

Il faut encore conclure de ces principes que l'accusation si souvent répétée contre Frédéric II, et contre le canton de Berne, pour avoir soustrait le numéraire aux besoins de la nation, n'était pas fondée. On prétendait qu'en thésaurisant, ces deux gouvernemens avaient porté un coup funeste à l'industrie nationale, parce qu'ils avaient diminué le capital qui devait l'entretenir. Un gouvernement économe diminue en effet la consommation qu'il aurait faite au nom de la nation, et par conséquent la repro-

duction qui l'aurait suivie : ce n'est pas une raison de blâmer les gouvernemens pour leur économie. Comme ils n'ont point de revenus en propre, mais qu'ils participent seulement aux revenus des citoyens, moins ils dissipent ceux-ci, et plus ils laissent à chaque citoyen moyen de dépenser. Lorsqu'ils économisent sur les revenus d'une année pour faire face aux dépenses de l'année suivante, ils laissent encore à chacun, dans cette année suivante, une plus libre disposition de son revenu, et leur économie profitable à chacun l'est aussi à tous. Ce n'est donc point comme diminuant la consommation nationale que les gouvernemens économes peuvent être blâmés.

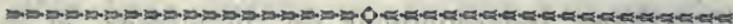
C'est encore moins comme diminuant le capital circulant. Le numéraire, comme nous l'avons vu, ne constitue point ce capital national; il n'en est tout au plus qu'une faible partie, et il n'est pas plus difficile à remplacer sous cette forme-là, que sous aucune autre. Lorsque Frédéric retirait des écus de la circulation, comme le besoin qu'on en ressentait dans le pays, n'était pas diminué, ils étaient aussitôt remplacés par d'autres. Une partie, il est vrai, du capital national demeurait oisive pour être consacrée à la prochaine guerre; mais cette partie avait été retranchée sur les revenus, sans faire de vide nulle part; elle avait de plus

été accumulée dans un temps de prospérité, tandis que, puisque les nations font aujourd'hui toujours la guerre avec leurs capitaux et non avec leurs revenus, Frédéric aurait dû, sans cette économie, enlever dans un moment de besoin et de détresse, la même somme de capitaux à l'industrie de ses états, par des emprunts, et payer en sus le prix élevé auquel un tel service est toujours vendu par les prêteurs. L'économie du souverain avait formé un capital nouveau, avec lequel il subvenait sans perte à des dépenses qui ne devaient point porter de fruits. S'il avait attendu la ressource des emprunts pour subvenir aux mêmes dépenses, il aurait détourné pour cet usage les capitaux du commerce.

On a pu blâmer cependant les républiques suisses qui recouraient aux mêmes expédiens; mais c'était d'après des principes de sûreté ou de liberté, non d'après ceux de l'économie politique. Leur trésor, qu'elles n'étaient point assez fortes pour défendre, était un objet d'envie pour leurs voisins, il a probablement excité l'attaque dont elles furent victimes, et il est en effet tombé aux mains de leur ennemi. Ce trésor de plus, en dispensant les gouvernemens de rien demander à leurs peuples comme impôt, et de leur rendre compte de leurs finances, affermissait l'usurpation de l'aristocratie. Les ci-

toyens des cantons suisses feront bien d'empêcher leurs gouvernemens de thésauriser, et ils n'auront probablement pas de peine à y réussir; mais il ne faut pas qu'ils invoquent pour cela les principes de l'économie politique.





## CHAPITRE V.

## Du monnayage.

LES métaux précieux sont l'étalon commun, qui sert à mesurer toutes les valeurs du monde commerçant; mais chaque gouvernement les rend particulièrement propres à cette fonction par l'opération du monnayage. Par elle, le poids et le titre des métaux précieux sont réglés d'une manière parfaitement uniforme, et sous une garantie publique; de sorte qu'à la simple inspection de l'empreinte, chacun peut connaître la quantité de grains de métaux précieux, et le degré de finesse, ou d'alliage, qui, sous un dénominateur commun, lui sont offerts en échange de la chose quelconque qu'il veut vendre.

Le travail d'affiner les métaux précieux à un degré uniforme, de les réduire en pièces de monnaie parfaitement égales en poids, de les revêtir d'une empreinte nationale qui les garantit, et donne la certitude qu'aucune parcelle n'en a été détachée, ce travail est une manufacture, dont chaque gouvernement s'est réservé le monopole. Ce travail est bien employé pour l'avantage social, et les métaux précieux monnayés valent réellement plus qu'un

même poids d'or ou d'argent en lingots. Ils valent pour le producteur tout ce qu'a coûté le lingot, plus le travail de le réduire en monnaie ; ils valent pour l'acheteur toute la commodité qu'il trouverait dans le lingot, plus la commodité de trouver ce lingot tout pesé et tout essayé avec la régularité la plus scrupuleuse.

Mais la manufacture de la monnaie est toujours un monopole garanti au gouvernement ; aussi s'est-il trouvé dans la nécessité de fixer lui-même la rémunération de ce travail utile , au lieu de la laisser établir par la concurrence ; et, comme il arrive toujours dans tout ce qui est arbitraire, il est tombé tour à tour dans les deux excès opposés.

Quelquefois le gouvernement s'est attribué sur le monnayage un profit absolument disproportionné à ses avances ; il a altéré ou le poids ou le titre des monnaies : pour chaque marc d'argent, il n'a rendu que sept onces en écus, et il a déclaré que ces sept onces étaient pleinement égales en valeur aux huit qu'il avait reçues. Si les métaux précieux ne devaient circuler que dans l'enceinte de pays dans laquelle le gouvernement exerce son monopole, cette fixation arbitraire du profit du monnayage aurait pu être respectée ; mais le numéraire doit solder les marchés qui se font entre les peuples étrangers, comme entre les concitoyens ; la garantie



légale donnée par le gouvernement à la monnaie, n'est prise par les étrangers que pour ce qu'elle vaut; la perte que font les nationaux lorsqu'ils envoient aux étrangers leurs écus, leur apprend bientôt quelle en est la valeur réelle, et chaque marchandise qu'on achète avec ces écus monte bientôt de prix, proportionnellement au décri qu'a excité le gouvernement par la recherche d'un trop grand bénéfice.

D'autres fois le gouvernement a fait présent au public de tous les frais de monnayage, et il a rendu contre les lingots qu'on a portés à sa monnaie, une quantité de numéraire égale en poids et en titre. C'est tomber dans l'autre extrême. La monnaie réunit les deux qualités qui doivent rendre son prix supérieur au lingot, un plus grand travail pour la produire, et une plus grande commodité, ou une plus grande jouissance pour celui qui en fait usage. Lorsque le gouvernement ne se fait point rembourser des frais légitimes, il en résulte deux inconvéniens assez sensibles, l'un que la moindre différence de changes suffit pour déterminer à exporter le numéraire, et à le vendre aux étrangers au prix des lingots; l'autre, que tout orfèvre qui a besoin de métaux précieux, est toujours tenté de le fondre. Dans l'un et l'autre cas, la façon est perdue si le monnayage est gratuit. La fusion et l'exportation des espèces

sont prohibées ; mais pourquoi donner la tentation de faire une chose qu'on doit défendre ? et pourquoi publier une défense qu'on n'a aucun moyen de faire observer ?

L'expérience prouve que l'étranger ne se refuse point à tenir compte de la valeur réelle de l'affinage et du monnayage. Les ducats de Hollande, les sequins de Venise et de Florence ; sont payés quelque chose de plus que leur valeur réelle, comme lingots, à cause de la garantie d'un or sans aucun alliage. Les piastres d'Espagne, les écus de France, circulent dans une moitié de l'Europe, malgré le droit de seigneurage auquel ils sont soumis, parce que c'est une monnaie commode, bien frappée, et qui inspire de la confiance. Toutes les fois que l'étranger consent à payer la *façon* de la monnaie, le citoyen n'a aucune raison de s'y refuser ; et, lorsque le droit est modéré et ne surpasse guère les frais du monnayage, c'est une contribution parfaitement juste et facilement payée.

L'on a attaché à cette question beaucoup plus d'importance qu'elle n'en mérite réellement, surtout dans le temps où l'on se figurait que le grand objet de l'économie politique devait être de retenir les métaux précieux dans l'enceinte de l'état. On disait fort bien que si le droit de seigneurage donnait à quinze onces d'écus la même valeur qu'à seize onces de lingots, il resterait

dans la circulation, pour la même valeur, un seizième de moins pesant d'argent. Il n'est pas facile de comprendre ce qu'on y aurait perdu, mais il est plus difficile encore de concevoir comment les mêmes gens qui redoutaient cette perte ont pu applaudir en même temps au système des billets de banque, dont le but avoué est de suffire à la circulation avec la moindre quantité possible de métaux précieux.

Le monnayage donne naissance à une autre question plus difficile à résoudre, et qui étonne un moment l'esprit. Il s'agit de la proportion des deux métaux précieux, et des motifs qui peuvent décider à choisir l'un ou l'autre, ou tous deux à la fois, pour unité monétaire.

L'or et l'argent sont tous deux divisibles à l'infini, et susceptibles de se réunir de nouveau, sans perte ; incorruptibles pendant quelque temps qu'on les conserve, et susceptibles d'être ramenés à un degré de finesse qui les rend parfaitement égaux à eux-mêmes, parfaitement semblables dans des quantités égales. Ce sont ces qualités qui les rendent éminemment propres à devenir la mesure commune, ou l'étalon de toutes les autres valeurs. Il faut en ajouter encore une sans laquelle toutes les autres seraient insuffisantes, leur rareté, ou la difficulté de leur extraction de la mine, et les frais qu'elle occasionne. Le troisième métal précieux, le platine,

présente les mêmes avantages; et, si l'on arrivait à s'en servir aussi pour numéraire, l'ordre monétaire de l'univers n'en serait point troublé.

Si le marché de l'univers demandait des quantités précisément égales d'or, d'argent et de platine, ou si seulement sa demande était indépendante de la production, la valeur de chacun de ces métaux se proportionnerait exactement à sa rareté, et aux travaux qui seraient nécessaires pour l'extraire de la mine. Si donc l'argent était douze, quatorze, ou seize fois plus abondant que l'or; douze, quatorze, ou seize fois plus facile à extraire de la mine, son prix procéderait uniquement de cette circonstance, et une once d'or vaudrait douze, quatorze, ou seize onces d'argent. Mais la difficulté de la production, ou la rareté des matières premières, constituent seulement l'un des deux éléments du prix de chaque chose; l'autre élément, ou la demande, n'en dépend absolument point, et, dans le cas particulier des métaux précieux, la demande elle-même est une quantité tellement compliquée, qu'on a de la peine à l'apprécier.

L'on reconnaît plus clairement l'influence de la demande dans la fixation du prix de l'un des trois métaux précieux : du platine. Les mines de ce métal sont probablement plus rares et

moins productives que celles d'or ; s'il fallait en extraire de grandes quantités , on ne pourrait probablement les obtenir qu'à un prix supérieur encore à celui de l'or. Mais le platine n'a point d'éclat, et il est à peine recherché comme ornement ; il n'a été introduit dans le système monétaire d'aucun peuple , et par conséquent sa consommation a été extrêmement restreinte : les parties les moins profondes ou les moins coûteuses des mines ont été seules travaillées, et le platine est , comparativement, le moins coûteux des métaux précieux.

L'or et l'argent sont au contraire l'objet d'une double demande et d'une double consommation , qui toutes deux sont et deviennent peut-être chaque jour plus considérables. Comme ornement, et même comme ustensiles , l'or et l'argent sont utiles à l'homme , et la demande qui se renouvelle sans cesse , ou qui peut-être s'accroît , sert de mesure à la production , et engage à consacrer un travail plus ou moins considérable, à fouiller plus ou moins avant dans les entrailles de la terre , et à ne suspendre de telles exploitations que lorsque les frais qu'elles entraînent surpassent la valeur des produits. Il en est des mines de métaux précieux à l'égard des orfèvres , précisément comme de toute autre mine à l'égard de ceux qui en emploient les produits, ou même comme de toute manufac-

ture. La consommation, en dernière analyse, règle la production ; et la proportion entre l'or et l'argent, en faisant abstraction de la monnaie, dépendra, d'une part, de l'usage plus ou moins grand que les orfèvres feront de l'un ou de l'autre, et, d'autre part, des frais plus ou moins grands que nécessitent la profondeur ou la rareté de l'une ou de l'autre espèces de mines.

Cependant une quantité plus grande encore de métaux précieux est appliquée à un autre usage, celui d'en faire de la monnaie ; et la demande de métaux pour la monnaie est beaucoup plus compliquée, et fixe d'une manière beaucoup moins précise les élémens de leur prix.

La société humaine, considérée abstraitement dans le marché de l'univers, est la demanderesse des métaux précieux dont on doit faire de la monnaie ; cependant la société est indifférente à la quantité qui en est produite, comme à la proportion entre les deux métaux qui entrent dans la circulation. La société n'estime les métaux comme numéraire qu'en raison de leur rareté absolue. Un million de livres d'or lui suffirait tout aussi bien pour la circulation de l'univers, qu'un million de quintaux. Chaque livre d'or achèterait, dans le premier cas, exactement cent fois plus de marchandises que dans le second, et tout en irait tout aussi bien. De

nouveau, si l'or, au lieu d'être environ quinze fois plus rare que l'argent, était trente fois ou soixante fois plus rare, la proportion entre ces deux métaux serait la seule qui fût changée, et tout en irait encore tout aussi bien. Ainsi la société, quoiqu'elle soit le consommateur unique des métaux sous forme de numéraire, ne fait cependant aucune demande à leur égard; elle demeure à peu près indifférente à leur production.

Mais les propriétaires et les entrepreneurs des mines ne partagent point cette indifférence. Si leur travail tend à faire baisser le prix de leur production, d'autre part ils sont toujours sûrs de l'écoulement de cette production. L'or qu'ils retirent de la mine décrie la valeur totale du numéraire en circulation, mais il leur donne avec certitude la disposition d'une aliquote de ce numéraire. Celui qui découvrirait une mine de zinc très-abondante, courrait risque d'en produire plus que n'en demande la consommation, et que par conséquent son zinc demeurât invendu. Mais celui qui découvre une mine d'or, achète avec cet or une marchandise quelconque, et par conséquent le fait entrer dans la circulation avant que la société ait pu former aucune demande, ou sans qu'elle puisse repousser ce dont elle n'a que faire.

Supposons que le marché de l'univers con-

tienne seulement cinq millions de livres d'or, et soixante-quinze millions de livres d'argent, employées comme numéraire, et supposons ces deux quantités égales en valeur, comme elles le seraient aujourd'hui; que le travail des mineurs apporte sur le marché une quantité additionnelle ou d'un million de livres d'or, ou de quinze millions de livres d'argent, ou de telle proportion entre l'un et l'autre qui équivale à quinze millions de livres d'argent, sans qu'il y ait pour ce produit nouveau aucun nouvel écoulement. Quoique la masse du numéraire soit augmentée d'un dixième, sa valeur totale n'en sera point changée; chaque livre d'or, chaque livre d'argent précédemment dans la circulation, ne vaudra plus que les neuf dixièmes de ce qu'elle valait, et le million de livres d'or qu'auront produit les mineurs ne sera acheté de leurs mains qu'au prix auquel, avant leur travail, on aurait acheté neuf cent mille livres du même métal. N'importe; si ce qu'ils ont dépensé pour leur ouvrage n'équivaut pas à neuf cent mille livres, ils seront encouragés à continuer; et, quoique la société ne demande point l'accroissement de ces métaux précieux, l'empressement avec lequel elle les admet toujours dans la circulation équivaut pleinement à une demande.

Le produit annuel que nous avons supposé avoir augmenté d'un dixième la masse totale



du numéraire, peut être tout en or ; il peut être tout en argent ; il peut être mi-parti d'or et d'argent, et il n'en résultera point nécessairement que le rapport entre les valeurs de l'un et de l'autre métal soit changé. Ces métaux sont employés subsidiairement l'un à l'autre pour la circulation, et les hôtels des monnaies ne suivent point une règle précise pour leur fabrication annuelle, de manière à ne pas frapper plus tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Dans le cas que nous avons supposé, il faut que le métal précieux ne coûte pas à produire plus des neuf dixièmes de ce qu'il valait auparavant dans la circulation. Le travail des mines d'or, ou celui des mines d'argent, sera d'autant plus ou d'autant moins actif, que les frais de leur exploitation demeureront plus ou moins au-dessous de cette proportion, et la quantité d'or ou d'argent qui arrivera sur le marché se réglera sur ces frais d'exploitation. Quelle qu'elle soit, elle sera monnayée et entrera dans la circulation. Dans de certaines années, le gouvernement fera battre plus de pièces d'or ; dans d'autres, plus de pièces d'argent ; et le commerce les recevra indifféremment. L'argent est plus commode pour toutes les petites transactions, l'or pour tous les transports de grosses sommes ; mais, dans la plupart des payemens, il est indifférent d'employer l'un ou l'autre métal. Se-

lon que le produit annuel des mines sera plus ou moins grand, l'un ou l'autre acquerra successivement la supériorité dans les marchés, sans qu'il en résulte de variation à l'égard de l'étalon général des mesures.

Ce sont ces variations qui sont fâcheuses, ce sont elles qui donnent de l'instabilité au commerce, et qui changent les transactions mercantiles en transactions aléatoires. Le travail irrégulier des mines causerait des variations de cette nature s'il envoyait sur le marché des quantités de métaux tantôt fort supérieures, tantôt fort inférieures au besoin. Si l'argent valait tantôt dix pour cent de plus, tantôt dix pour cent de moins, tous les calculs du commerce, fondés sur sa fixité, seraient bouleversés. Les hommes, en employant une mesure commune, sont obligés de faire abstraction de toutes les variations qu'elle éprouve. Ils laissent de côté les fluctuations du prix de l'or et de l'argent, pour ne s'occuper que de celles du prix des marchandises, comme, en aulant leur drap, les marchands font abstraction du prolongement accidentel de l'aune, causé par la chaleur ou l'humidité, pour ne voir que celui de l'étoffe. Mais, pour pouvoir sans danger faire abstraction de cette quantité, il faut qu'elle soit minime.

En effet, elle est toujours infiniment moins

considérable que nous ne l'avons supposé pour nous faire comprendre. Non-seulement les mines sont fort loin de produire en une année le dixième des métaux précieux qui sont actuellement en circulation, elles ont de plus à remplacer une consommation considérable, tandis que nous l'avons supposée nulle. Cette consommation est le résultat du frottement et de la perte des monnaies, et, à ce que l'on croit, de la manie de les enfouir, commune dans tous les pays despotiques de l'Orient, où l'on en envoie des sommes énormes qui n'en ressortent jamais; elle est aussi la conséquence de l'emploi des métaux précieux pour les nombreux usages de la vie, et elle est telle, qu'il est fort difficile de décider aujourd'hui si le travail des mines la contrebalance, s'il demeure au-dessous, ou s'il augmente la masse des métaux précieux en circulation.

Cependant c'est servir utilement la société que de travailler à diminuer encore les chances de cette fluctuation; et l'un des moyens d'y parvenir, c'est d'employer l'or et l'argent indifféremment pour commune mesure, et de fixer la proportion légale entre eux. C'est ainsi, à peu près, que, pour avoir un pendule d'une longueur invariable, on en combine la tige, de verges de différens métaux, pour que la dilatation de l'un, par la chaleur, corrige celle de l'autre.

Si le gouvernement fait choix d'un seul métal pour étalon, et s'il déclare que l'autre est marchandise, comme on l'a fait ou proposé à plusieurs reprises, cet étalon se trouvera affecté par toutes les variations annuelles du produit des mines. Si, au contraire, il adopte et légalise la proportion qui lui paraîtra dominante dans le commerce du monde, par exemple, aujourd'hui celle de quinze pour un; s'il déclare que toute dette d'une once d'or pourra être légitimement payée avec quinze onces d'argent, et réciproquement, ainsi que cela se pratique en France, la mesure commune du commerce ne s'établira pas sur la quantité annuelle produite par les mines d'or ou par celles d'argent, mais sur une moyenne proportionnelle entre les variations que subiront ces deux quantités, et l'étalon désiré en acquerra plus de fixité.

En effet, il paraît que la circulation s'accomplit également sans inconvénient, soit qu'un quart, un huitième, peut-être, du numéraire soit en or, et tout le reste en argent, soit, au contraire, qu'un quart ou un huitième soit en argent, et tout le reste en or. Tant que la proportion entre ces deux métaux ne dépassera pas ces limites si éloignées, la Monnaie frappera indifféremment ou de l'or ou de l'argent, selon que le prix des lingots de l'un ou de l'autre lui offrira plus de profit, et qu'elle

pourra comparativement les acheter à meilleur marché ; mais , si la disproportion devenait telle qu'on ne trouvât ou plus d'argent pour les appoints , ou plus d'or pour les voyageurs , le commerce offrirait un agio pour l'une ou pour l'autre espèce de numéraire , comme il en offre un assez généralement pour l'or en Italie ; et par sa persistance à offrir cet agio , il avertirait le gouvernement qu'il est temps de changer la proportion légale , et de se conformer à celle qu'établirait le profit comparé des mines.

Reprenons notre première supposition d'une circulation totale de cinq millions de livres d'or , et de soixante-quinze millions de livres d'argent. Que , dans un espace donné de temps , un million de livres d'or soit consommé , et quinze millions de livres d'argent soient produits par les mines. Si les deux métaux ont également un cours légal , avec une proportion établie également par la loi , la valeur totale de la circulation ne sera point changée , et la proportion entre les deux métaux ne le sera point non plus , parce que dans ces limites le public étant indifférent sur l'emploi de l'un ou de l'autre , la consommation de l'argent augmentera en raison directe de sa production. La circulation se fera désormais avec 90 millions de livres d'argent et quatre millions de livres d'or , ce qui convient tout autant au commerce que la pro-

portion précédente. Mais, si l'un des deux métaux est déclaré monnaie et l'autre marchandise, la consommation de l'un ou de l'autre ne se réglera point sur leur production ; l'or haussera de prix, comparé à l'argent ; parce que les gouvernemens obligés de maintenir au complet leur numéraire d'or, offriront un prix supérieur aux mineurs, pour qu'ils continuent à en extraire des mines : et si l'or est l'étalon commun, toutes les marchandises paraîtront être meilleur marché ; si c'est l'argent, toutes les marchandises paraîtront plus chères.

L'avantage d'admettre les deux métaux concurremment pour étalon, consiste donc à permettre aux Hôtels des Monnaies de proportionner la consommation à la production, de l'un ou de l'autre métal, selon que l'un ou l'autre devient plus abondant ; de sorte que, malgré la différence survenue dans le prix de production, la proportion entre leur prix vénal reste réellement toujours la même. L'inconvénient, au contraire, attaché à la mesure proposée par beaucoup d'économistes, de déclarer l'un des deux métaux marchandise, c'est que les Monnaies frapperont chaque année des quantités invariables d'espèces d'or et d'argent, sans se soucier de la variation dans la production des mines, et qu'en conséquence tantôt l'un, tantôt l'autre des métaux étant beaucoup plus offert, la fluc-

tuation dans leur prix comparés l'un à l'autre, sera beaucoup plus considérable.

Indépendamment des métaux précieux, tous les peuples ont employé aussi le cuivre comme monnaie subsidiaire, pour le paiement des petites sommes. Mais le cuivre ne réunit aucun des avantages qui rendent les métaux précieux propres à en faire une monnaie. Comme les mines de cuivre sont beaucoup plus abondantes, et comme leur exploitation est beaucoup moins coûteuse, le prix du cuivre s'est trouvé tellement inférieur à celui de l'argent, qu'il est devenu fort difficile et fort dispendieux de le transporter d'un pays à l'autre. Cependant ces transports sont absolument nécessaires au numéraire pour que la quantité demeure proportionnée aux besoins de la circulation. Le cuivre monnayé ne se nivelle donc point sur le marché du monde commerçant; et, lorsqu'on en a trop dans un lieu, on n'a aucune chance pour qu'il s'écoule de lui-même. Le cuivre n'a point non plus l'avantage d'être susceptible d'un affinage régulier et facile qui le rende toujours égal à lui-même. Il peut être de plus ou moins belle qualité, ce qu'on ne saurait dire de l'or ou de l'argent. Ces deux motifs ôtent toute fixité à sa valeur. Aussi ne peut-il jamais être considéré par lui-même comme une mesure commune, mais seulement comme une représenta-

tion conventionnelle des fractions d'une monnaie réelle.

Le billon n'est donc proprement qu'un billet de banque un peu plus coûteux, mais aussi un peu plus solide, et un peu moins facile à contrefaire que ceux qui sont faits de papier. Pour qu'on puisse toujours à volonté convertir le billon en écus, il est nécessaire que le gouvernement n'en émette que la quantité requise pour les plus petites transactions, et qu'il déclare que le cuivre n'est jamais un paiement légal pour une somme supérieure à la plus basse monnaie d'argent en cours. Avec ces précautions, il n'a que les avantages et les inconvénients d'un bon billet de banque. Si, au contraire, un débiteur peut s'acquitter en cuivre pour de grosses sommes dues en argent, si le gouvernement, pour faire plus de profit sur le monnayage, en a multiplié les émissions, le cuivre ou le billon ne doivent plus être considérés que comme un papier-monnaie d'une nature tout à la fois dispendieuse et incommode.

On a discuté s'il convenait à une nation que sa petite monnaie fût composée de cuivre pur, ou de cuivre tenant argent. C'est à peine une question d'économie politique; elle doit se décider d'après la commodité ou la convenance. La monnaie de cuivre tenant argent peut être beaucoup plus exactement proportionnée à sa



valeur, sans charger la bourse et sans être assez menue pour qu'on risque de la perdre : elle est par conséquent plus commode. D'autre part elle présente ou plus de profit au faux-monnayeur, ou du moins plus de facilité pour cacher la fraude. En général, la pureté des métaux se reconnaît à la seule inspection, tandis que, lorsqu'ils sont alliés, l'œil le plus exercé juge difficilement leurs proportions. Le motif moral de ne point offrir de séduction au crime doit avoir une grande force ; mais, lorsqu'un pays se permet les billets de banque, qui donnent lieu à une tentation beaucoup plus forte, on comprend difficilement pourquoi il se refuse à avoir des pièces commodes d'un sou ou de deux sous.

Les gouvernemens eux-mêmes ont souvent, il est vrai, inspiré une défiance fondée, et c'est peut-être pour se mettre à l'abri des abus de l'autorité qu'on a exclu du commerce une monnaie dont il est si facile d'altérer le titre. On a vu des espèces argentées à un degré de fin inconnu ; se multiplier en Piémont, dans les états autrichiens d'Italie, dans ceux du pape, et dans bien d'autres encore. L'autorité, qui faisait sur leur fabrication un bénéfice de soixante et soixante-dix pour cent, déclarait égales aux anciennes ces monnaies toujours plus altérées. Alors les anciennes étaient fondues ou exportées ; l'or et l'argent disparaissaient, et la circulation ne se

composait plus que d'un billon d'une valeur fictive. Cette monnaie reposait moins encore sur la confiance que sur la tromperie; car le public n'avait point été averti de la soustraction qu'on avait faite de plusieurs deniers de fin dans les monnaies qui portaient toujours la même empreinte, et qui, dans leur nouveauté, avaient aussi le même éclat. Il n'est pas étrange que le peuple se soit plaint que l'autorité commettait alors elle-même le crime qu'elle punissait dans les faux-monnayeurs. Si l'on ne peut empêcher le renouvellement d'un abus si scandaleux qu'en excluant du commerce toute monnaie d'un titre inférieur, sans doute il ne faut pas hésiter. Mais il semble que nous devrions être arrivés au temps où l'on pourrait diriger les gouvernemens par la raison et la justice, au lieu de les traiter comme des enfans auxquels on interdit les jeux les plus innocens dès qu'ils peuvent servir à en cacher de plus dangereux.



## CHAPITRE VI.

## Des lettres de change.

L'EXPORTATION du numéraire d'un pays à un autre a été presque toujours prohibée par des gouvernemens soupçonneux, qui, voyant dans l'or et l'argent toute la richesse de l'état, croyaient qu'on les ruinait, quand on emportait les écus hors des frontières. Cependant le marchand qui achète, ou qui change ses espèces contre des marchandises, sait en général ce qu'il fait, et l'on ne doit pas croire qu'il ne fasse en achetant que de mauvais marchés : on ne se ruine pas davantage quand on paye ses dettes; et les écus ne sont guère exportés que pour acheter ou pour payer.

Cette prohibition, presque universelle en Europe au moyen âge, hâta l'invention des lettres de change, qui sont devenues en quelque sorte le numéraire du grand marché de l'univers, et dont l'usage n'aurait été guère moins profitable quand le transport des espèces n'aurait pas été prohibé. Ce transport aurait toujours été une manière coûteuse de s'acquitter; elle aurait été exposée à mille dangers; tandis que les lettres de change donnèrent un moyen

facile et sûr de compenser des créances, non-seulement entre deux pays, mais entre plusieurs, et elles firent l'office du numéraire, mieux que le numéraire même n'aurait pu le faire.

Un marchand de Bordeaux avait vendu des vins à Paris, et il y avait acheté des galons; il donna au vendeur de galons une assignation sur l'acheteur des vins, et paya ainsi sa dette avec sa créance. Ceci n'est point encore proprement une lettre de change, mais le simple transfert d'un crédit. Ce fut une invention heureuse que de rendre ce transfert transférable de nouveau par la volonté et la signature seule du porteur. On attribue cette invention soit aux Juifs persécutés en France au douzième siècle, soit aux gibelins persécutés en Toscane au treizième; les uns et les autres voulaient dérober leur propriété aux recherches du fisc, et ils y réussirent en faisant circuler leurs créances dans la moitié de l'Europe. Le marchand de Bordeaux que nous avons supposé avoir vendu ses vins à Paris, n'ayant point de paiement à y faire, vendit à quelqu'un de ses confrères sa créance sur Paris, représentée par une lettre de change, payable à une époque déterminée, ou bien il s'en servit à payer lui-même d'autres dettes. Sa créance sur Paris était de 1,200 francs; il l'abandonna pour payer pareille somme, qu'il

devait à un marchand de Londres; celui-ci à son tour remit la même lettre de change, munie de sa signature ou *endossée*, à un marchand d'Amsterdam, dont il était débiteur, le Hollandais à un Allemand, l'Allemand à un Italien, et la lettre de change fit peut-être le tour de l'Europe, acquittant autant de dettes successives de 1,200 francs, avant d'être renvoyée à Paris, par celui qui y avait lui-même un paiement à faire, et qui chargeait son créancier d'en recevoir le montant des mains du débiteur primitif.

Dans cette suite d'opérations la lettre de change représente toujours l'argent qui est dû au premier tireur : et peu importe que cet argent soit la valeur de marchandises originairement envoyées, ou d'une créance antérieurement formée, peut-être par une autre lettre de change, ou d'écus déposés en espèces. Ce qui donne la valeur à la lettre de change est uniquement la persuasion de celui qui la reçoit, que celui sur qui elle est tirée aura la volonté et la faculté de la payer, et que, s'il ne l'a pas, le tireur la remboursera. Cette persuasion, qu'on a nommée *crédit*, est fortifiée par chaque endosseur, qui prend envers son cessionnaire l'engagement de rembourser l'entière valeur de la lettre de change avec les frais, si elle n'est pas payée à son échéance.

La plus grande partie des transactions monétaires de l'Europe est faite aujourd'hui par des lettres de change ; plus de payemens sont probablement accomplis sous cette forme que sous celle de numéraire, du moins toutes les fois qu'il s'agit de sommes un peu considérables. Comme les lettres de change sont payables à terme, en les transmettant avant leur échéance, on déduit en général de leur valeur l'intérêt du temps qu'elles ont encore à courir : c'est ce qu'on appelle l'escompte. Celui à qui l'on a remis une lettre de change de 1,200 francs à trois mois, ne l'a reçue que pour 1,185 francs, en déduisant 15 francs, pour l'intérêt à cinq pour cent, pendant ces trois mois. Il n'a donc aucune raison de se presser de s'en défaire, comme si c'était de l'argent ; car, pendant qu'il la garde en portefeuille, elle lui rapporte son intérêt aussi régulièrement que s'il avait prêté la même somme pour la faire valoir. Aussi, la plupart des capitalistes, au lieu de prêter à des banquiers ou à des marchands, escomptent-ils des lettres de change ; tandis que tirer une lettre de change est devenu pour les marchands une manière commode d'emprunter. A.... tire sur B...., son correspondant, une lettre de change à trois mois, que celui-ci accepte, et que le capitaliste C.... escompte, et garde en portefeuille. B...., à son tour, tire sur A.... une lettre de change d'égalé

valeur, au même terme, que le même capitaliste, ou un autre escompte de la même manière, et garde aussi en portefeuille. Cette opération revient précisément au même, que si A.... et B...., se rendant solidaires l'un pour l'autre, avaient emprunté de C.... la valeur de leurs deux billets à trois mois. C'est ainsi que les banquiers lèvent, comme ils l'expriment, de l'argent par circulation, et que leur crédit se transforme pour eux en un capital.

Les lettres de change s'achetant, et s'acquittant en argent, faisant le service de l'argent, et paraissant n'avoir d'autre existence que par l'argent qui les acquittera, ont souvent été considérées comme égales en quantité à l'argent qu'elles remplacent. On estime la fortune du capitaliste en argent ou en bons billets, comme étant une seule et même chose; et, quand on a voulu évaluer le numéraire d'une nation, on a presque toujours cherché des données dans la quantité de billets que les capitalistes avaient en portefeuille. Aucune notion n'est plus fautive cependant; on ne peut établir aucune sorte de proportion, aucune sorte de rapport entre le numéraire circulant dans un pays, et les lettres de change qui, dans ce même pays, font un office assez analogue; l'abondance des unes ne préjuge nullement l'abondance ou la rareté de l'autre. Les lettres de change ne sont qu'un droit

sur la propriété d'autrui. Ce droit peut avoir pour garantie toute autre espèce de propriété, des marchandises, d'autres créances, même des immeubles, aussi-bien que du numéraire; et, quoique à l'échéance la lettre de change soit acquittée avec de l'argent, peut-être que cet argent n'était pas entre les mains du payeur, la veille même du paiement; pendant les trois mois que la lettre a couru, l'argent qui finit par l'acquitter a peut-être acquitté trente lettres semblables. En général les lettres de change ne sont que des créances plus faciles à transférer que toutes les autres; mais comme toute créance suppose une dette, comme toute créance n'est qu'un droit en participation à une propriété matérielle; toutes les créances et toutes les dettes seraient abolies, que le capital réel, que la richesse du genre humain demeureraient précisément les mêmes.

Sans faire partie de la richesse du genre humain, les lettres de change font une partie très-importante de la richesse de telle ou telle nation. Le capitaliste génevois, sans sortir de son petit territoire de deux lieues de diamètre, se trouve avoir un droit de propriété ou de participation à la propriété sur les épiceries déposées dans les magasins d'Amsterdam, les toileries de la compagnie des Indes de Londres, les vins de Bordeaux, les soies de Lyon; et tout cela est ren-



fermé dans son portefeuille sous la forme d'autant de lettres de change sur ces différentes places. Y a-t-il à Genève un numéraire correspondant pour représenter toutes ces valeurs ? Rien moins que cela. Ces valeurs ont-elles été transmises par du numéraire envoyé de Genève ? Pas davantage. Le Génevois est copropriétaire à Amsterdam , à Londres , à Lyon , à Bordeaux , d'un capital matériel , mobilier , mercantile ; et nous nous sommes efforcés , dans les chapitres précédens , de faire comprendre que ce capital n'est point du numéraire. Il l'a transmis d'une place dans une autre par des lettres de change ; il l'y possède encore par des lettres de change ; et , aussitôt qu'il réalisera celles-ci , il se hâtera de les échanger contre de nouvelles lettres de change.

Les lettres de change se trouvent faire , dans le commerce , deux circulations en sens contraire ; elles sont vendues dans la même ville , comme des marchandises , contre de l'argent ; elles sont cédées de ville en ville , et quelquefois dans la même ville , en payement de marchandises , comme de l'argent. Dans le premier cas , elles rendent nécessaire une plus grande quantité de numéraire , pour accomplir les échanges dont elles sont l'objet ; dans le second , elles rendent superflue une partie du numéraire qu'elles remplacent , pour les échanges qu'elles soldent. Ce second effet paraît devoir s'étendre plus loin que

le premier ; et il est probable que , sans l'invention des lettres de change , il aurait fallu , pour la circulation du commerce , une somme de numéraire fort supérieure à celle qu'il faut aujourd'hui.

Quoique les lettres de change remplacent le numéraire , et qu'elles soient même en quelque sorte le numéraire universel du monde commerçant , elles en diffèrent essentiellement par leur paiement à échéance fixe , qui les rend susceptibles d'escompte , et qui , par conséquent , assure un intérêt à leur détenteur. Le numéraire effectif , le billet de banque et le papier-monnaie dont nous parlerons bientôt , ont une circulation accélérée , parce que leur détenteur perd la valeur de leur intérêt aussi long-temps qu'il les garde en caisse ; tandis que la lettre de change s'arrête habituellement entre les mains de quelque capitaliste , qui trouve aussi avantageux de la garder jusqu'à son échéance que de la faire courir.





## CHAPITRE VII.

## Des banques.

C'EST pour avoir confondu le numéraire avec le capital, qu'on s'est figuré si souvent qu'on pouvait augmenter le capital national par un numéraire fictif; tandis que celui-ci, n'ayant point été créé par un travail dispendieux, n'est point, comme l'or ou l'argent, un gage des valeurs qu'il représente; aussi, après avoir donné aux nations les illusions de la richesse, il les a souvent ruinées.

Les banques ont les premières donné l'idée du papier-monnaie, et l'invention elle-même des banques a été le fruit de combinaisons et d'observations successives. On saisira mieux peut-être et les raisonnemens et les illusions qui ont amené tant de peuples de nos jours à remplacer leur numéraire par du papier, si l'on commence par fixer son attention sur la manière dont une des plus anciennes villes de commerce de France faisait, avec un petit nombre d'écus, l'office d'un numéraire considérable.

A Lyon, il était convenu dans le commerce, que tous les payemens se feraient seulement à quatre époques fixes, qui, de trois mois en

trois mois, suivaient des foires anciennement célèbres. Dans les trois jours que durait le paiement, toutes les affaires de la ville se soldaient ensemble. Chacun, à la même époque, avait beaucoup à recevoir et beaucoup à payer. Mais, dans les jours qui précédaient immédiatement le paiement, tous les marchands se rassemblaient à la Bourse pour faire ce qu'ils nommaient des *viremens*; c'est-à-dire, pour assigner réciproquement les uns sur les autres les sommes par lesquelles ils pouvaient solder leurs comptes. A devait à B, celui-ci à C, ce troisième à D, ce quatrième à E, et ce cinquième à A : par des *viremens*, tous ces comptes se trouvaient soldés sans aucun paiement. Si cependant E ne devait rien à A, on chargeait A, par une suite de *viremens* de parties, de payer E; et ce seul paiement acquittait les quatre comptes. Tous les marchands, n'achetant que pour revendre, ne reçoivent aussi que pour payer; et, si l'on voulait pousser jusqu'au bout les *viremens* qui peuvent se faire, on serait étonné de voir combien peu d'argent suffirait pour acquitter des affaires immenses<sup>1</sup>.

Mais toutes les dettes mutuelles ne sont point égales, et les appoints occasionent des diffi-

<sup>1</sup> Il paraît, d'après Thornton, chap. III, qu'une opération assez semblable se fait chaque jour entre les banquiers à Londres.

cultés et quelquefois des erreurs dans les virements. L'invention des banques de compte y a suppléé. On en a vu quelques-unes se former d'une manière complètement indépendante pour le service des marchands qui voulaient se confier à elles. Le banquier n'était autre chose que le caissier des marchands ; il recevait et payait pour eux ; et, lorsqu'il faisait cet office pour un grand nombre de marchands à la fois, il arrivait le plus souvent qu'il se payait à lui-même. Il n'avait point alors besoin de tenir morts dans sa caisse tous les fonds qu'elle était supposée contenir. Si, pour chaque centaine de 1,000 francs d'affaires qu'il faisait, il y en avait régulièrement 50,000 qu'il faisait avec lui-même, et dont le paiement s'effectuait en passant au crédit de B la somme qui était auparavant au crédit de A, il pouvait employer plus utilement ces 50,000 francs qui lui étaient inutiles pour ses payemens : il faisait ainsi, avec la moitié moins de numéraire, la circulation des marchands ses compatriotes, et il plaçait à intérêt l'autre moitié. En s'arrangeant pour avoir des rentrées promptes et faciles, à des échéances rapprochées, il était assuré de ne point faire attendre les demandeurs, lors même que, par extraordinaire, tous ses payemens, pendant un certain temps, auraient dû se faire à d'autres qu'à ses abonnés. Thornton

nous apprend que le nombre des banquiers à Londres s'élève à soixante et dix, qu'ils y effectuent par jour des payemens pour 4 ou 5 millions sterling; ce qui suppose au moins 1,500 millions par année, et que cependant cette prodigieuse circulation s'opère avec 12 ou 13 millions sterling de monnaie ou de papier de banque <sup>1</sup>.

On ne laissa point cette industrie aux seuls banquiers; dans la plupart des pays commerçans, des établissemens publics, fondés sous la protection du gouvernement, s'en emparèrent. Plus un banquier étendait ses opérations, et plus il devait diminuer ses payemens. Tous ceux que se font encore les soixante et dix banquiers de Londres, réciproquement, seraient supprimés si toutes leurs affaires se faisaient par une seule banque; on jugea donc qu'il y aurait une grande épargne de numéraire et un grand bénéfice, à substituer une seule banque nationale de compte, aux divers banquiers. Ce fut comme un bureau ouvert pour faire constamment des viremens. Chaque négociant paya ou reçut, par une ligne qu'il fit écrire dans les livres de la banque, au débit ou au crédit de son compte, sans qu'il y eût aucun argent déboursé : entre négocians qui ont tous un

<sup>1</sup> Henry Thornton, *Inquiry into the nature and effect of Crédit*, chap. iv, page 154.

crédit ouvert à la banque, l'opération du teneur de livres remplaça le plus facilement du monde celle du caissier, et aucune différence, ou d'appoint ou d'échéance, n'empêcha qu'on ne se transmitt réciproquement des parties.

Il faut pourtant remarquer que, si nous avons exposé comme des opérations préliminaires la pratique des viremens, puis celle des banquiers, qui n'étaient que caissiers, c'était plus pour faciliter l'intelligence de ce commerce, que pour rapporter les faits dans l'ordre où ils se sont réellement passés: Les plus anciennes banques de l'Europe, à Gènes, à Venise, à Amsterdam; à Hambourg, ont été établies, non avec l'intention d'y faire des viremens, mais seulement d'y contenir des dépôts, de les garder mieux et plus sûrement, en nature, que chaque négociant ne pourrait le faire chez soi, et d'éviter le mélange d'espèces étrangères ou usées, qui, surtout dans les petits états, altèrent toujours la monnaie courante.

Le banquier public avait pris de la manière la plus solennelle, un engagement précis de conserver en nature dans ses caisses la totalité de l'argent ou des lingots que chaque négociant y avait déposés, pour acquérir un crédit à la banque, et de les rendre, dès la première sommation, à celui à qui le crédit avait été transféré. La banque s'interdisait le béné-

fice naturel attaché à ce commerce; et elle pourvoyait aux frais de l'établissement par un droit que payaient les prêteurs. Mais il paraît que c'était exiger trop de bonne foi d'un corps placé sous la dépendance absolue du gouvernement, que de compter qu'il abandonnerait un bénéfice si considérable, qui paraissait n'être prélevé aux dépens de personne. La banque d'Amsterdam, fondée en 1609, continua au moins jusqu'en 1672 à exécuter religieusement ses engagements, et à conserver intact, dans ses coffres, le dépôt immense qui lui avait été confié; alors on la vit payer sans difficulté tous les dépôts que l'approche rapide de Louis XIV faisait réclamer par tous les prêteurs à la fois. Cet événement même affermit son crédit, et l'engagea à en abuser vers le milieu du siècle suivant. A dater de cette époque, elle commença à prêter le capital qui était mort dans ses coffres, à la compagnie des Indes, aux provinces de Hollande et de West-Frise, et à la ville d'Amsterdam. Au moment de l'invasion des Français, en 1794, lorsqu'il fallut révéler le secret long-temps caché, la banque se trouva avoir prêté à ces quatre corps la somme de 10,624,793 florins. Ces corps étaient insolvables, et la banque fut entraînée dans leur banqueroute.

La banque de Hambourg, fondée en 1619,



est demeurée plus fidèle à son institution; le dépôt qui représente l'argent de banque y a été conservé intact jusqu'à la nuit du 4 novembre 1813, où il fut saisi par ordre du maréchal Davoust, pour subvenir aux frais du siège. Il montait alors à la somme de 7,489,343 marcs de banque.

La ruine des deux banques de dépôt les plus célèbres de l'Europe, montre à quel prix on a acheté, dans les temps modernes, cette puissance du crédit dont nous sommes peut-être trop fiers, et combien de dangers sont attachés même à son usage le plus modéré. Une invention qui suivit de près celle des banques de dépôt et des banques de compte, étendit bientôt outre mesure et l'usage de ce crédit, et ses dangers.

Une banque de la nature de celle d'Amsterdam, ne sert qu'à ceux qui y ont un crédit ouvert. Beaucoup de négocians peuvent n'y pas avoir de compte, et tous ceux qui ne sont pas négocians, n'en ont presque jamais un, encore qu'ils soient appelés aussi à payer et à recevoir. Pour étendre jusqu'à eux l'économie des viremens, l'on inventa les banques à billets, ou de circulation, devenues ensuite si communes dans toute l'Europe. Leurs billets sont des assignations sur la banque, payables au porteur, à bureau ouvert. Chacun, en combinant plusieurs

billets, peut faire ses appoints lui-même ; il est tout au plus appelé à les solder avec quelque monnaie. Le plus souvent il lui est plus commode de transmettre ses billets à d'autres, tels qu'il les a reçus, sans avoir touché de numéraire ; et, quoique chacun puisse se faire payer à volonté, personne ne songe à l'exiger ; justement parce que, pouvant le faire à toute heure, chacun sent toujours qu'il sera assez à temps plus tard.

Jusqu'ici les banques n'avaient fait que simplifier les payemens, épargner des transports inutiles de numéraire, et rendre la circulation facile avec une somme moindre qu'il n'aurait fallu sans elles. Mais quelqu'un devait profiter de ce qu'une moindre quantité de numéraire stérile était employée pour le commerce. Une partie d'un capital, qui auparavant ne portait point d'intérêt, pouvait être convertie en un capital fructifère, et quelqu'un devait en percevoir les fruits. Dans l'arrangement des viremens de Lyon, chacun en profitait pour sa part au commerce ; chacun n'avait besoin d'avoir du numéraire en caisse, que quatre fois par année, pendant trois jours ; il gagnait donc l'intérêt du reste de l'année ; et les viremens simplifiant toutes ses opérations, une moindre somme faisait pour lui l'office d'une beaucoup plus grande. A Londres, et partout où des banquiers se sont établis pour

être simplement les caissiers des commerçans, ces banquiers profitent de l'économie du numéraire qui en résulte, et c'est là le bénéfice de leur commerce. A Amsterdam, à Hambourg, à Rotterdam, à Nuremberg, où des banques de dépôt étaient établies, on avait solennellement renoncé à ce bénéfice, et le numéraire, encore qu'il ne circulât pas, n'en devait pas moins rester dans le pays, immobile, et sans porter d'intérêt; mais cette condition ne fut pas toujours religieusement exécutée. Lorsque les banques de circulation s'établirent, elles annoncèrent ouvertement qu'elles profiteraient de cet intérêt, et que c'était le bénéfice sur lequel elles comptaient.

Les banques émirent dans le commerce leurs billets, comme parfaitement égaux en valeur à l'argent comptant, puisque en effet ils pouvaient être convertis en argent comptant, à la volonté de chaque prêteur, et d'un moment à l'autre; en conséquence, elles exigèrent un intérêt égal à celui de l'argent comptant; et elles l'obtinrent sans peine. Leur manière habituelle de répandre leurs billets dans la circulation, fut par l'escompte des effets de commerce à long terme. Le négociant porteur d'une lettre de change à trois mois, en reçut la valeur en billets de banque, sous la déduction de l'intérêt de ces trois mois. Il échangeait ainsi du papier contre du papier; mais

celui qu'il recevait était payable à vue, encore que le plus souvent il ne fût pas payé sitôt que la lettre de change contre laquelle on l'avait échangé. L'argent qu'il représentait, appartenait dès lors réellement à celui qui avait cédé sa lettre de change; cependant le banquier, spéculant sur ce que cette propriété n'était pas immédiatement réclamée, la prêtait pendant ce temps à d'autres; et c'était en cela seulement que consistait son bénéfice, ou le service qu'il rendait à la société.

Les banques perçurent l'intérêt, non pas de l'argent qu'elles donnaient réellement, mais celui de l'argent que chaque porteur de billets se croyait maître de recevoir au moment même, et qui cependant n'existait point dans la caisse. Le talent du banquier consistait à apprécier avec justesse les besoins courans du marché, pour avoir toujours en caisse une somme égale à la demande journalière, et la prudence exigeait de lui, qu'à côté de cette somme, il eût encore une réserve suffisante pour toutes les demandes extraordinaires d'argent, et des rentrées régulières, promptes et sûres, pour un discrédit accidentel qui déterminerait la plupart des porteurs de billets à demander leur paiement.

On est toujours étonné que les volontés et les passions humaines puissent être soumises au calcul, et cependant, toutes les fois qu'il s'agit d'un

public un peu nombreux, on peut trouver avec certitude entre elles une moyenne proportionnelle. Rien ne semble plus arbitraire que la volonté qu'aura un inconnu, entre les mains duquel passera demain un billet de 1,000 francs, de le changer ou non en espèces. Cependant s'il s'agit de la volonté non pas d'un, mais de deux mille individus qui seront dans le même cas, cette volonté peut être prévue, et la quantité d'espèces nécessaires au service, peut être soumise à un calcul assez certain.

La masse du numéraire parcourt en même temps plusieurs canaux de circulation. Parmi ceux-ci, tous ne peuvent pas également être remplis par les billets de banque; ces derniers sont destinés uniquement à éviter la peine et les dangers de reconnaître et de transporter de grosses sommes; c'est le seul avantage qu'y trouve le commerçant qui s'en sert. Il fait ses payemens plus sûrement et mieux avec des billets de 500 et de 1,000 francs; il les transporte à moins de frais, et les a plus tôt reconnus; mais dès qu'il est obligé de reconnaître ses payemens en billets plus petits, la perte de temps devient à peu près égale à celle qu'entraînerait la reconnaissance des espèces; le danger de la falsification s'augmente avec celui de la multiplication des timbres; le danger de déchirer ou de perdre les billets est plus grand; une certaine inquiétude sur

la valeur d'un signe qui n'est point un gage, pèse toujours sur eux; il n'y a personne qui ne préfère des pièces de 20 francs à des billets de 20 francs; il y a peu de gens qui ne préfèrent cinq pièces de 20 francs à un billet de 100 fr. Tant que la banque payera à bureau ouvert, bien peu de petits billets demeureront dans la circulation pour quelque somme qu'elle cherche à les émettre <sup>1</sup>.

Or, dans la marche générale des échanges, nous avons vu qu'une opération lucrative commence par l'entrepreneur des travaux tant industriels que rustiques, qui paye le salaire à ses ouvriers. Cet entrepreneur, soit fermier, soit fabricant, peut bien avoir touché son capital en billets de banque; mais il ne peut pas l'employer en cette forme à payer ses ouvriers. Il le portera aussitôt à la banque pour le changer en numéraire. Il ne faut donc point chercher à faire entrer le billet

<sup>1</sup> Il faut en convenir, on voit le contraire arriver en Angleterre, et plus encore en Écosse; l'habitude a triomphé de la répugnance que devraient inspirer ces sales et dangereux chiffons comparés aux pièces d'or. La grande circulation des banques provinciales se fait en billets d'une livre sterling (*one pound notes*), encore que les pauvres soient bien plus exposés à les perdre, ou à être trompés par de faux billets, que s'ils exigeaient d'être payés en monnaie d'or. Les intéressés dans les banques ont réussi à donner à leurs compatriotes cette habitude qui a causé récemment des pertes immenses.

de banque dans cette partie de la circulation. Son prompt retour causerait une perte et non un bénéfice.

L'ouvrier échange, par mailles et deniers, l'argent de son salaire contre sa subsistance; aucun billet de banque ne peut entrer dans cette partie de la circulation.

Le salaire est le revenu de l'ouvrier; mais l'ouvrier n'est pas le seul dont le revenu se dépense par petites parcelles. Le plus riche comme le plus pauvre pourvoit à sa subsistance par une suite de petits achats qui doivent se faire en numéraire. Si quelque grand propriétaire reçoit en billets de banque le revenu de ses fermes ou de ses capitaux, si même il paye quelquefois les comptes de ses fournisseurs en billets de banque, la circulation du billet ne va pas plus loin; ou le propriétaire ou son fournisseur se hâtent de le porter à la banque pour le faire échanger. Il ne faut donc point que les billets de banque entrent dans la circulation des revenus.

Mais la marchandise produite ne passe point immédiatement entre les mains du consommateur : elle est l'objet de deux, de trois échanges entre des marchands de divers pays. Ces échanges se font à terme, et la combinaison de leurs payemens donne lieu à un commerce nouveau, celui des marchands de lettres de change, qu'on nomme aussi banquiers. Tous les échanges entre

ces commerçans, se font par grosses sommes; chacun d'eux reçoit, pour payer à peu près dans la même valeur; chacun d'eux a dans sa caisse, une réserve ou une valeur à peu près égale en billets et en espèces pour faire les appoints; et si aucun d'eux ne concevait d'inquiétude sur la banque, il est probable qu'aucun d'eux ne songerait à échanger ses billets contre de l'argent. C'est là le canal de circulation qui peut être rempli de billets de banque sans inconvénient et sans inquiétude. Il en refluera quelques-uns vers les échanges qui se font entre les capitalistes et les banquiers, pour les placemens de capitaux par les premiers, pour les payemens d'intérêts par les seconds. Dans tout le reste des relations commerciales, les billets de banque ne pourront rester dans la circulation; et ceux qui tomberont accidentellement entre les mains d'autres personnes, reviendront aussitôt à la banque pour être payés.

Il y a encore, il est vrai, hors du commerce, une circulation qui absorbe une certaine quantité de billets de banque, c'est celle du revenu du gouvernement. Il est commode pour celui-ci, que tous les versemens des revenus de province au trésor public, se fassent en billets de banque, que tous les payemens du trésor public à ses fournisseurs et aux entrepreneurs de ses travaux se fassent dans la même forme. Le gouvernement a besoin pour son service de plus de trans-



ports de numéraire que tout le commerce à la fois; il fait naître une branche nouvelle du commerce de banque, et il peut employer pour elle les billets de banque avec autant d'avantage que les banquiers. Mais, après cette circulation par grandes masses, le revenu du gouvernement parvient aussi au consommateur; et pour payer la solde des troupes ou la table des préfets, il faut que le billet de banque se change en numéraire; car alors il est employé comme revenu, par tous ceux qui reçoivent un traitement.

Toutes les fois que les banques sont sages et réservées, la manière dont elles mettent en circulation leurs billets, les fait entrer naturellement dans les deux seuls canaux auxquels elles conviennent. Elles escomptent des lettres de change; mais celles-ci sont justement le résultat du grand échange que le commerce occasionne entre les marchands et les banquiers; et excepté dans le cas où les lettres de change sont fictives, où elles ne sont qu'une spéculation de gens gênés dans leurs affaires, ou entreprenans au delà de leurs forces, qui, selon l'expression reçue, lèvent de l'argent par circulation; la masse des lettres de change représente assez exactement la masse de numéraire qui doit circuler par grosses sommes, uniquement entre les mains des commerçans, et qui peut être remplacée par des billets de banque.

De nouveau les banques escomptent les effets du gouvernement, les obligations des receveurs de province; et elles font en général l'avance des emprunts avant qu'ils soient perçus. Si cette avance ne se fait que pour un terme court, de trois mois, par exemple, elle peut correspondre au temps pendant lequel les billets demeureront dans la circulation des gros agens du trésor, et n'auront aucun besoin d'être échangés; mais il n'y a presque jamais de banque qui ne se trouve plus ou moins dans la dépendance du gouvernement qui la protège, et qui ne lui escompte ses effets pour un terme beaucoup plus long que la durée de la circulation par grosses sommes du revenu public. Il en résulte qu'une partie des billets émis de cette manière revient rapidement à la banque pour être convertie en numéraire, aussitôt qu'ils sont parvenus aux mains de ceux qui doivent les détailler. La banque d'Angleterre, qui escompte les impôts au gouvernement, était obligée, lorsqu'elle faisait ses payemens en argent, à garder en réserve dans ses caisses, du tiers à la moitié de la valeur de ses billets. La banque de France, quoique beaucoup plus mesurée, n'escomptant que des valeurs à trois signatures, et dont l'échéance n'est pas éloignée de plus de trois mois, est obligée toutefois de garder une réserve tout aussi considérable, probablement à cause des révolu-

tions subites que peut causer dans le marché de l'argent, un grand agiotage sur les effets publics. Si la banque était sûre de n'escompter jamais que les effets du grand commerce, il est très-probable qu'une réserve en numéraire du dixième de sa circulation, suffirait à sa solidité.



## CHAPITRE VIII.

Le crédit ne crée point les richesses dont il dispose.

LES banquiers, en vertu de leur seul crédit, semblaient avoir des capitaux presque inépuisables à mettre au service des négocians. Ce crédit parut dès lors avoir un pouvoir créateur, et les spéculateurs, persuadés qu'en émettant un billet de banque, ils ajoutaient autant à la richesse publique qu'en important une somme d'argent, se livrèrent à des rêveries également dangereuses pour eux-mêmes et pour les États qui leur prêtèrent trop de foi. Ils proposèrent l'établissement de banques pour multiplier les fonds du commerce, pour fournir aux entreprises de l'agriculture, pour mettre partout le travail en mouvement, pour augmenter enfin le capital national, et redoubler l'activité de l'industrie.

La théorie des banques a été parfaitement approfondie dès le temps d'Adam Smith, et l'on ne peut pas dire que cette branche de la science ait fait, depuis ce philosophe, aucune espèce de progrès, ou peut-être qu'elle en ait aucun à faire. Cependant les entreprises inconsidérées sur le crédit, se sont succédées, depuis la publi-

cation de ses écrits, avec plus de rapidité encore qu'auparavant; elles ont entraîné successivement presque toutes les nations dans un abîme effrayant de calamités et de ruine; et, malgré cette funeste expérience, il n'y a pas d'années qu'on ne voie naître quelque projet également menaçant pour la fortune publique. Essayons, puisque nous ne pouvons rien ajouter à l'analyse qu'a faite Adam Smith des opérations des banques et du crédit, d'exposer du moins ses principes avec plus de clarté.

Avant tout, il est essentiel de bien poser en fait, que le crédit ne crée jamais aucune richesse nouvelle; qu'il n'ajoute rien au capital de la société, et que tout ce qu'il peut faire, c'est de rendre fructifère une partie de ce capital, qui ne l'était pas. En général, le crédit déplace seulement la richesse; il donne à l'un la disposition de ce qui est à l'autre, mais il laisse chacun aussi riche ou aussi pauvre qu'auparavant. Le crédit est la faculté d'emprunter. Mais l'on n'emprunte point sans trouver un prêteur; on n'emprunte point ce qui n'existe pas. Une loi qui proclamerait l'abolition des dettes, bouleverserait la société, mais ne la ruinerait pas. Il en résulterait une volerie universelle; tous les créanciers seraient spoliés de leur propriété par tous les débiteurs; mais l'avoir de la nation serait précisément le même qu'auparavant. La propriété de

toutes les choses corporelles est aujourd'hui partagée entre deux ou plusieurs personnes ; l'une possède la chose, et l'autre, le droit sur elle ; mais la chose reste valoir d'autant moins que le droit vaut plus ; en abolissant le droit, la chose regagne tout ce que ce droit lui faisait perdre. L'abolition des dettes, il est vrai, en ébranlant la confiance dans la propriété, détruirait tout esprit d'ordre et d'économie, comme le ferait un brigandage universel, dans un pays où le gouvernement ne donnerait aucune garantie contre la violence. La nation se ruinerait par le mauvais usage que les voleurs feraient de leur richesse, et non parce que la propriété aurait passé, dans un cas, des volés aux voleurs, dans l'autre, des créanciers aux débiteurs.

On est assez disposé à comprendre que lorsqu'un homme a un champ qui vaut 20,000 francs, et qu'il doit dessus 10,000 à un autre homme, la propriété du créancier, jointe à celle du débiteur, ne fait encore que 20,000 francs ; mais on ne veut point raisonner de même lorsqu'il s'agit de banque et de crédit public : l'analogie est cependant parfaite.

Une banque, au moyen de son papier de circulation, se trouve en effet avoir un capital nouveau dont elle peut disposer ; mais ce capital n'est pas à elle, il est à ceux qui ont droit de retirer les écus de ses coffres, et qui les y laiss-

sent de confiance. En général, pour mériter et obtenir cette confiance, elle a offert un gage aux prêteurs. Celle d'Angleterre a donné pour gage la valeur primitive de ses actions, déposée en numéraire. Lorsque la banque fut fondée en 1694, cette valeur montait à 1,200,000 livres sterling; mais ses opérations étaient de nature à faire entrer de l'argent dans ses coffres, et non à le faire sortir, aussi ce fonds de garantie fut-il prêté au gouvernement; et ce furent seulement ses intérêts qui durent garantir aux preneurs de billets les pertes que la banque pourrait faire. Elle avait, à ce prix, obtenu un privilège exclusif, pour un certain nombre d'années : à chaque renouvellement de son privilège, elle augmenta ce dépôt primitif, et il montait, en 1797, à 11,686,800 livres sterling.

Ce capital de la banque, qui sert de base à son crédit, en est la cause et non l'effet; il se compose d'une partie de la fortune des actionnaires, et il ne doit point être confondu avec l'argent qui demeure déposé à la banque, jusqu'à ce que les porteurs de billets le redemandent, et dont, au moyen de son crédit, elle tire parti auparavant.

Ce dernier est la seule partie du capital qu'elle ajoute réellement à la circulation : c'est l'argent qui resterait mort dans les caisses des gros marchands, et qu'elle en fait sortir, en le rempla-

çant par ses billets, pour le prêter à son tour. Elle emprunte d'une main pour prêter de l'autre; elle emprunte sans intérêt pour prêter à intérêt. La spéculation équivaldrait pourtant à la création de richesses nouvelles, si elle était illimitée; mais elle est au contraire restreinte uniquement à ces sommes mortes dans les caisses, ou circulant toujours en bloc, qui sont nécessaires au commerce, et qui cependant sont une perte pour lui. Il y a quelques villes où l'on était dans l'usage de donner et de recevoir toujours les sacs de 1,200 francs au poids, sans les compter. Ces sacs, tous égaux, passaient de marchands en marchands, sans être jamais déliés. Or, une banque ne peut faire passer dans ses coffres, par le crédit, et prêter ensuite, que l'argent contenu dans ces sacs qu'on ne déliait jamais <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les rapports des comités nommés par les deux chambres des parlemens, sur les banques d'Écosse et d'Irlande, nous donnent, à la date du 1<sup>er</sup>. juin 1826, des faits précis sur la circulation des billets dans ces deux royaumes.

Mais les comités semblent croire que le crédit des banques d'Écosse crée des capitaux qui favorisent l'industrie, aussi accordent-ils de grands éloges à ce système *admirablement calculé*, disent-ils, *pour économiser le capital, exciter l'esprit d'entreprise, et entretenir dans la nation des habitudes de moralité*. Cependant ces rapports mêmes nous montrent les banques d'Écosse empruntant d'une main pour prêter de l'autre, sans rien ajouter au capital du pays.

Les banques d'Écosse sont au nombre de trente-deux,



En effet, les comptes publiés par la banque de Londres, à l'occasion de la suspension de ses payemens, le 26 février 1797, frappent d'étonnement, en faisant voir combien est peu importante pour le commerce, cette ressource toujours annoncée d'une manière si fastueuse. La banque de la plus grande et de la plus riche ville de

parmi lesquelles trois sont de celles que les lois françaises nomment des sociétés anonymes. Toutes les plus riches ont établi des comptoirs subordonnés ou des *branches*, dans les villes inférieures. On compte cent trente-trois de ces branches. En tout cent soixante-cinq banques émettant des billets en Écosse. Leur circulation totale, à l'époque du rapport, montait à l. 3,309,000 sterling, dont 2,079,000 en billets inférieurs à 5 l. ou 125 francs. Pour mettre en circulation cette somme considérable, qui a fait disparaître d'Écosse tout autre numéraire, à la réserve d'un petit nombre de shellings en argent, les banquiers d'Écosse font trois opérations. Celle d'escompter les lettres de change avec leurs billets, comme nous l'avons expliqué plus haut; celle de recevoir de petits dépôts de tous les ouvriers et les pauvres qui font quelques économies, précisément sur le pied des caisses d'épargne, et celle d'ouvrir des comptes de caisse, pour une somme limitée, à tout homme industriel, qui, même sans aucune propriété, donne en échange son billet garanti par deux bonnes signatures. Le montant total des dépôts faits aux banques est estimé de 20 à 21 millions sterling. Elles en payent 4 p. 100 d'intérêt. Cette même somme est avancée en comptes de caisse avec un intérêt de 5 p. 100.

On voit que dans cette double opération les banques

l'univers, la banque qui appartenait à toute l'Angleterre, et non à Londres, n'escomptait alors que pour 3,000,000 sterling de billets de commerce par année. La banque était bien plus occupée à servir le gouvernement que le public; cependant sa circulation totale, dans les cinq dernières années qui ont précédé la suspension

d'Écosse ne sont autre chose qu'une agence de prêts et d'emprunts, qui est sans doute fort utile au pays, et tout autant en procurant au petit capitaliste un emploi de son argent, qu'en faisant trouver à l'emprunteur industriel les sommes dont il a besoin; mais ce commerce pourrait se continuer sans billets de banques, la différence entre l'intérêt reçu et l'intérêt payé suffirait pour lui assurer un bénéfice. Toutefois c'est surtout à l'aide de cette agence de prêts que les banques d'Écosse ont réussi à chasser entièrement le numéraire de leur pays, et à rendre en même temps leur cause nationale. Toute la classe des prêteurs, grands et petits, et toute la classe des emprunteurs, sont intéressées à soutenir leur crédit; tant les uns que les autres s'obstinent à préférer les billets d'une livre à la pièce d'or nommée *sovereign*, et lorsque le parlement alarmé des secousses violentes qui ont ébranlé non-seulement le crédit des banques, mais celui de tout le commerce en Angleterre, a voulu rappeler l'or dans la circulation, en interdisant l'émission de billets de banques inférieurs à 5 liv. sterling, l'Écosse tout entière s'est indignée, comme si on lui faisait une grande injustice, et les comités des deux chambres ont conclu à laisser les banques d'Écosse *in statu quo*, et à limiter la réforme aux banques d'Angleterre.

de ses payemens, ne s'est point élevée au-dessus de 11,497,095 livres sterling, et à la même époque, elle avait dans ses coffres, en espèces ou en lingots, 6,272,000 livres. En sorte que tout le capital que, par son crédit, elle a réussi à ajouter à la circulation du pays, n'a jamais monté qu'à 5,225,095. Encore ses avances au gouvernement étaient-elles fort supérieures à ce que la circulation du revenu public pouvait employer de billets; en sorte que les billets qu'elle émettait lui revenaient sans cesse pour être échangés; et, lorsqu'elle diminua son fonds de caisse, elle se vit bientôt forcée de suspendre ses payemens.

Les calculs relatifs à la banque de France donnent un résultat qui ne s'éloigne pas fort de celui-là : elle a rarement à la fois pour une valeur de plus de 100,000,000 de francs de ses billets en circulation; et elle emploie un fonds d'environ 45,000,000 en numéraire, pour y faire face. Tout le capital qu'elle emprunte au commerce, pour le lui reprêter, s'élève donc, tout au plus, de 50 à 60,000,000. C'est probablement le terme le plus haut des services qu'elle peut rendre au public <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le commerce de Paris n'est point égal à celui de Londres, et la somme des escomptes de la banque de France est cependant supérieure à celle que la banque de Londres fait au commerce. Cette différence tient pro-

Une expérience aussi décisive, dans les deux empires les plus puissans et les plus commerçans du monde, aurait dû éclairer les spéculateurs, et les bien convaincre qu'une banque n'est point dispensatrice de richesses nouvelles, inépuisables, qu'elle puisse verser à son gré pour l'encouragement de l'industrie; que le capital qu'il lui est possible de mettre en circulation, ce capital qu'elle sort des sacs que l'on ne compte jamais, est infiniment borné, et que tout effort qu'elle ferait pour attirer à elle aucune autre partie du numéraire, serait ruineux pour elle aussi long-temps qu'elle payerait à bureau ouvert, serait ruineux pour le pays dès que la loi obligerait à recevoir ses billets.

Cependant la manie des banques prêteuses, des banques territoriales, des banques dont on prétend faire une ressource pour fournir à l'industrie le capital qui doit l'animer, n'est point passée. Chaque jour quelque nouveau spéculateur se présente avec un projet gigantesque; il se ruina avec ceux qui se confieront à lui, c'est déjà un grand mal; mais, s'il réussit à entraîner dans son entreprise les plus riches capitalistes de la nation, il parviendra peut-être à faire de sa spé-

nablement aux soixante-dix banquiers qui remplacent la banque anglaise dans une partie de ses opérations à Londres, et aux banquiers plus nombreux encore qui font des opérations analogues dans les provinces.

culatlon une affaire nationale; alors, au moment où son papier en circulation reviendra de toutes parts sur lui pour se changer en espèces, le pouvoir législatif s'interposera pour le sauver de la banqueroute; peut-être, comme tous ceux qui l'ont précédé, adoptera-t-il le dangereux expédient de donner un cours forcé à ses billets, et l'on tombera dans l'abîme du papier-monnaie.

Que les entrepreneurs d'une banque destinée à soutenir les manufactures réfléchissent bien, que lorsqu'ils prêteront 10,000 francs à un fabricant, celui-ci ne les dépensera point en un ou en dix payemens de mille francs; mais que, dès le lendemain, il aura besoin de changer ses billets pour payer les maçons qui élèveront sa fabrique, ou les ouvriers qu'il y fera travailler; que les 10,000 francs doivent tout entiers être employés, non pas en pièces d'or, mais en petite monnaie, et que, la banque eût-elle mis dans la circulation même des billets de cent francs, encore serait-il nécessaire de les changer, avant que le fabricant eût converti son capital en marchandises. Or, il n'y a aucun avantage à garder en papier des billets dont on ne fera soi-même usage qu'après les avoir convertis en numéraire. Ils seront tous reportés à la banque pour être convertis en numéraire avant d'être entrés dans une circulation manufacturière, à moins que les

billets ne fussent pour de si petites sommes, qu'ils remplaçassent les espèces dans toutes les transactions domestiques, ce qu'il faut espérer que le gouvernement ne permettra jamais.

Que les entrepreneurs d'une banque territoriale réfléchissent bien que les grands propriétaires de terre, auxquels ils comptent prêter, empruntent ou pour défricher, ou pour bâtir, ou pour payer d'autres dettes. Ils demandent toujours un capital circulant pour le convertir en capital fixe. Ils se trouvent donc dans une situation plus désavantageuse encore à la banque que le fabricant. L'argent ne circule pas pour eux, il passe une seule fois par leurs mains pour n'y plus revenir. Le fabricant qui a touché cette année cent mille francs en numéraire, touchera encore l'année prochaine cent mille francs en numéraire, et chacune des suivantes aussi. Mais le propriétaire le plus rangé, le plus économe, qui a employé cette année cent mille francs en travaux agricoles, aura fait une fort bonne affaire s'il a placé cet argent au dix pour cent, s'il a augmenté par-là de dix mille francs le revenu qu'il touche chaque année en numéraire. Si donc la banque a donné cent mille francs au propriétaire en billets de mille francs, dès le premier jour, celui-ci aura converti ou fait convertir ses billets en espèces pour payer ses ouvriers; et, dût-il demeurer ensuite pendant

un siècle débiteur de la banque, jamais un billet de banque ne rentrera dans la circulation entre lui, ses paysans, et le marché où il vend ses denrées.

Que le gouvernement se rappelle enfin que c'est son devoir étroit, comme gardien de la fortune publique, d'empêcher que le numéraire, qui est une propriété nationale, ne soit emprunté par des débiteurs insolvables. L'opération d'une banque consiste toujours à emprunter le numéraire circulant dans l'état, à mettre en place des billets qui ne sont que des promesses de le rendre, et à le prêter à son tour à des étrangers pour en percevoir l'intérêt. Chaque billet de banque admis dans la circulation envoie des écus pour une valeur correspondante au delà des frontières. Les banquiers qui ont emprunté des écus pour les reprêter ainsi, peuvent être ce qu'on appelle communément très-solvables, c'est-à-dire, qu'ils peuvent hypothéquer une grande fortune immobilière à l'accomplissement de leurs engagements, sans qu'il convienne à une nation de leur confier son existence; car le moment peut venir, où, même avec les plus grands sacrifices, ils ne pourraient point faire rentrer le numéraire qu'ils ont exporté.

Si une société d'actionnaires toute pareille à celle des banques venait représenter au gouvernement, après la récolte, qu'il y a dans les gre-

niers une provision de blé qui ne se consommera successivement que dans six, huit, dix et douze mois, qu'elle reste pendant ce temps dormante, et sans porter de fruits, à peu près comme l'argent dans le sac des banquiers; que si l'on veut la lui prêter pendant cet intervalle, elle laissera dans chaque grenier, autant de bons billets hypothéqués sur de bonnes terres, et qu'elle s'engage cependant à faire revenir, chaque samedi, assez de blé pour nourrir le peuple pendant la semaine suivante : certainement le gouvernement serait bien fou s'il croyait avoir jamais assez de sûretés pour lui accorder une telle confiance; il ne le serait guère moins, si, se confiant aux hypothèques que lui présente une banque territoriale, il lui permettait de porter tout le numéraire aux étrangers, avec promesse de le réimporter dès qu'on en sentirait le besoin.

Le numéraire, dans les temps tranquilles et ordinaires, peut être représenté par un signe; mais il est essentiel à la sûreté de la société, qu'au besoin il puisse reparaître en nature, soit pour être employé pour la défense nationale, lorsqu'au moment du danger, tout billet de confiance devient inutile, soit pour servir seulement d'étalon de toutes les valeurs, dans les transactions du commerce intérieur. La suppression du gage, pour ne laisser que le signe dans le commerce, expose tous les contractans



aux plus dangereuses erreurs, et change toutes les transmissions de propriété en marchés aléatoires. Une nation qui n'a plus de numéraire, ne sait plus elle-même ce qu'elle possède; en temps de guerre, elle est exposée à voir tout ce qu'elle considérait comme ses richesses se convertir tout à coup en inutiles chiffons; en temps de paix, elle risque de fonder tout son commerce avec l'étranger sur des calculs illusoires, et de vendre à perte lorsqu'elle croit gagner. Aujourd'hui même, la Russie, l'Autriche, le Danemarck, peuvent nous enseigner ce que devient un commerce dont la mesure commune est un papier sans cesse variable.

Ce n'est point par des prohibitions de sortie qu'on retient dans un pays le numéraire captif; il reste quand on ne le chasse pas, il revient quand on l'exporte sans le remplacer; mais, dès qu'on l'a rendu inutile, il devient impossible de le retenir. Des divers canaux que remplit sa circulation, on peut combler tantôt l'un, tantôt l'autre, et aussitôt le surplus s'échappe au dehors : on peut au contraire en ouvrir de nouveaux; il suffit alors de les laisser vides, et aussitôt le numéraire accourt du dehors pour les remplir.

C'est combler un de ces canaux, avons-nous dit, que de mettre des billets de banque à la place des sacs qui restent toujours pleins. Le

gouvernement donne son assentiment à cette opération, lorsqu'il permet l'émission de billets de 1,000 et de 500 livres. Mais il l'arrête là, et, en prohibant de faire aucun billet plus petit, il empêche qu'on touche au numéraire qui, pour circuler, se divise en plus petites sommes. Le jour où il permet ensuite une émission de billets de 100 francs, il autorise, et il oblige l'exportation de tout le numéraire qui circulait sans se diviser en sommes moindres de 100 francs. Le jour enfin où il permet l'émission de billets de 5 francs, il autorise, et il oblige l'exportation de tout le numéraire d'argent, et il ne laisse plus que la monnaie de billon pour faire les appoints du papier. Aussi longtemps, il est vrai, que la circulation de ces petits billets sera volontaire, il peut arriver que personne n'en veuille, et qu'elle reste sans effet; cependant le gouvernement ne doit pas même permettre l'expérience; si elle manque, elle ruinera les entrepreneurs; si elle réussit, elle ruinera la nation; et, si son succès est douteux, si le zèle des intéressés, qui veulent emprunter de la banque, soutient une demi-circulation; après avoir fait perdre les uns et les autres, elle engagera enfin le gouvernement à intervenir, pour protéger le crédit, d'une manière qui n'a jamais manqué d'être fatale.

M. Ricardo a dit des banques <sup>1</sup> : « La mon-  
 » naie est dans l'état le plus parfait, quand  
 » elle se compose uniquement de papier, mais  
 » d'un papier dont la valeur est égale à la som-  
 » me d'or qu'il représente. L'usage du papier en  
 » place de l'or remplace un agent très-dis-  
 » pendieux, au moyen d'un autre qui l'est fort  
 » peu ; ce qui met le pays, sans qu'il en résulte  
 » aucune perte pour les particuliers, en état  
 » d'échanger tout l'or qu'il employait aupara-  
 » vant pour la circulation, contre des matières  
 » premières, des ustensiles, et des subsistances,  
 » dont l'usage augmente à la fois la richesse et  
 » les jouissances de la nation. »

L'amiral Anson, dans son voyage à la Chine ;  
 s'aperçut que les fortifications placées le long  
 de la rivière de Canton, et destinées à lui in-  
 spirer du respect pour la puissance chinoise,  
 quoiqu'elles présentassent très-bonne apparence  
 de loin, n'étaient faites que de papier mâché ;  
 et n'étaient garnies que de canons de carton.  
 Les Chinois avaient raisonné à peu près comme  
 M. Ricardo. *L'usage du papier en place du  
 cuivre, pour l'artillerie, remplace un agent  
 très-dispendieux, au moyen d'un autre qui  
 l'est fort peu ; ce qui met le pays, sans  
 qu'il en résulte aucune perte pour les parti-*

<sup>1</sup> Chapitre xxvii, page 242, traduction ; chapitre xxv  
 de l'original.

culiers , en état d'échanger tout le cuivre qu'il employait auparavant pour ses canons , contre des matières premières , des ustensiles et des subsistances , dont l'usage augmente à la fois la richesse et les jouissances de la nation. Cela va fort bien aussi long-temps que la paix dure ; mais , à la première guerre et au premier danger , on s'aperçoit que les écus de papier et les canons de carton ne valent pas ceux d'argent , de cuivre et de bronze , et qu'on a sacrifié la sûreté publique à une mesquine économie.

Les États-Unis d'Amérique ont passé à leur tour par cette dangereuse épreuve ; pendant la guerre de l'indépendance , leur papier-monnaie tomba rapidement , et ils ne s'en débarrassèrent que par une banqueroute complète ; tandis qu'ils acquitèrent ponctuellement des bons donnés en paiement de fournitures , et qui ne perdaient guère moins. La confiance dans leur gouvernement est aujourd'hui entière , et leur prospérité est si rapide , que les papiers de banque qui ont remplacé les anciens billets doivent s'en ressentir ; cependant de graves inconvéniens sont attachés pour eux à l'usage immodéré qu'ils en ont fait. *La banque des États-Unis* continue à payer ses billets à présentation , en sorte qu'on ne peut point les regarder comme un papier-monnaie. Mais , outre que cette ban-

que a des comptoirs dans presque toutes les villes, tandis que probablement elle n'acquitte ses billets que dans les capitales, les Américains ont regardé comme une partie de leur liberté le droit qu'à chaque citoyen de fonder une banque et d'émettre des billets sur son crédit. Dans la ville toute nouvelle de *Cincinnati*, dans l'état d'Ohio, ville qui compte à peine dix mille habitans, l'on trouve déjà deux banques garanties par une charte, une troisième sans charte <sup>1</sup>, et un comptoir de la banque des États-Unis. Ces quatre établissemens émettent des billets à l'envi l'un de l'autre, et cela par coupons de si peu de valeur, que les billets équivalant à 7 sous de France, 13 sous, 26 sous, et 52 sous, sont d'un usage universel; ils ont fait absolument disparaître tout numéraire, à la réserve de quelques piastres d'Espagne, non point entières, mais que chacun coupe à son gré par moitié, par quart, par huitième. Il est très-fréquent aussi de couper en deux un billet de banque avec des ciseaux, quand la moitié du billet suffit à effectuer un paiement <sup>2</sup>.

Lorsqu'on est arrivé à réduire les billets de

<sup>1</sup> Dans les banques à charte, les banquiers ne s'engagent que pour leur mise de fonds, comme dans une commandite; dans les banques sans charte, ils obligent leur personne et toute leur propriété:

<sup>2</sup> Fearon, V<sup>th</sup>. Report, p. 253.

banque à d'aussi petits coupons, surtout dans un pays où le salaire d'un ouvrier ordinaire passe cinq francs par jour, on doit avoir fait entrer le papier dans les derniers canaux de la circulation. L'Amérique en éprouverait de cruels inconvéniens à la première alarme, et elle les a éprouvés en effet en 1812; mais même en pleine paix et au sein de la prospérité, elle s'est privée ainsi de la plus précieuse des garanties dans ses relations commerciales. Les banqueroutes des banquiers sont fréquentes; et, dans l'immense variété des billets qui ont cours, on est sans cesse exposé à recevoir des coupons sans valeur, ou à se trouver ruiné par une faillite inattendue. Bien plus, comme chaque billet ne peut se réaliser que dans le lieu où il a été émis, on perd sur ces billets à proportion de la distance où l'on se trouve de la banque originale, et cette perte s'élève de 10 jusqu'à 40 pour 100. Ainsi, en ayant ôté toute précision, toute fixité à l'étalon destiné à mesurer toutes les autres valeurs, on a exposé le commerce de tout genre, et toute espèce de propriété à un agiotage continuel. Ce jeu journalier et universel sur les valeurs est peut-être une des grandes causes du défaut que tous les voyageurs s'accordent à reprocher aux Américains, de cette avidité mercantile qui n'estime toute chose qu'en raison du profit qu'on y peut

faire. Sans doute les billets de banque sont un moyen plus économique que le numéraire de pourvoir à la circulation; mais c'est un moyen tellement inférieur, comme sûreté, comme régularité, et comme moralité, qu'une nation est bien imprudente quand elle compromet tout ce qui lui importe le plus, par une semblable économie.

Au reste, le principe, que la loi ne doit point régler les banques privées, est complètement faux. Ces banques empruntent le numéraire national, propriété publique, qui est et qui doit toujours être sous la surveillance de l'autorité souveraine. La terre, dans une grande ville, a un prix considérable; celle qu'occupent les rues et les places publiques a une grande valeur, qu'on peut tout aussi-bien regarder comme perdue que celle du numéraire public; ni l'un ni l'autre ne donnent aucun revenu. Serait-il loisible cependant à chacun de creuser sous la rue ou sous la place, pour s'y construire des magasins? et le magistrat, gardien de la sûreté et de la propriété publique, ne doit-il pas empêcher toute excavation semblable, qu'il n'aurait pas expressément autorisée? Ne doit-il pas, avant de l'autoriser, s'assurer qu'il n'en puisse jamais résulter aucun danger, aucun éboulement qui compromette la voie publique? Le numéraire est le grand chemin du commerce; cha-

que banque privée, qui remplace le numéraire par du papier, creuse une mine sous ce grand chemin. Il y a économie de place, mais diminution de sûreté; et le gouvernement ne doit jamais permettre cette usurpation de la propriété, sans s'être assuré que la voie publique est à l'abri de tout danger d'éboulement.

Les banques d'Amérique auraient fort peu d'affaires, si elles se bornaient à escompter des lettres de change; on comprend que celles-ci ne peuvent pas être très-abondantes à l'extrémité des nouvelles colonies occidentales; mais elles prêtent sous diverses formes le capital qu'elles acquièrent par la confiance publique; elles intéressent ainsi leurs débiteurs à contribuer à soutenir leur crédit; à leur tour elles les excitent par des capitaux si facilement obtenus à des entreprises hasardeuses pour lesquelles ils auraient hésité, s'ils avaient dû exposer leurs propres fonds. Cet esprit imprudent d'entreprise, cette surabondance de toute espèce de commerce, qui multiplie si fort les faillites dans les États-Unis, est due sans aucun doute à la multiplication des banques, et à la facilité avec laquelle un crédit trompeur est mis à la place d'une fortune réelle.

Non-seulement en Amérique, mais en Angleterre et sur notre continent, une expérience



universelle a démontré que ces banques, qui se figurent être des maisons de prêt, marchent constamment à leur ruine toutes les fois qu'elles veulent mettre leur crédit à la place d'un capital réel; car il ne faut point les confondre avec celles qui, comme les lombards et les monts-de-piété, en Italie, empruntent du numéraire avec intérêt pour le reprêter sous forme de numéraire avec intérêt. Si, faisant passer les capitaux d'une province riche à une province pauvre, elles gagnent une différence sur le taux de l'intérêt, l'entreprise peut être lucrative; elle n'est que charitable, si elle a pour seule destination de retirer les pauvres des mains des usuriers. Quelques banques à billets, celles d'Écosse, par exemple, ont pu être avantageuses sous ce point de vue, encore qu'elles fussent vicieuses comme banques de circulation : elles ne gagnaient presque rien, elles perdaient peut-être sur leurs billets; mais elles gagnaient en mettant au service des pauvres écossais, à 6 pour 100, des capitaux qui ne leur coûtaient à Londres que 4; et en même temps elles faisaient gagner l'entrepreneur écossais qui n'aurait pas trouvé de prêteurs, et le capitaliste de Londres qui n'aurait pas trouvé d'emprunteurs; la circulation de leurs billets ne faisait que déguiser le but réel de leur commerce, et peut-être faire illusion à tous les

intéressés. On en peut dire autant de quelques banques établies dans diverses provinces du Nord.

Mais chacun sait quelles calamités le système de Law a attirées sur la France en 1716. Law avait commencé par une banque de circulation dont les billets étaient payés à vue, et il annonçait alors qu'il doublerait par ses billets le capital de la France, pour encourager le commerce, les manufactures et l'agriculture. Les premiers assignats, créés en 1789, portaient aussi qu'ils étaient payables à vue à la caisse de l'extraordinaire; il est vrai qu'on ne fit jamais de fonds pour les payer. La banque de Vienne, fondée par Marie-Thérèse pendant la guerre de sept ans, payait alors ses billets à vue, et l'on croyait avoir augmenté par elle de douze millions de florins le capital en circulation; elle fut obligée, en 1797, de solliciter un ordre pour suspendre ses payemens en espèces. La banque de Stockholm, fondée en 1657, tant qu'elle se contenta d'emprunter à quatre pour cent pour reprêter à six, fit de fort bonnes affaires. Mais lorsqu'une fois on réunit, après la mort de Charles XII, une seconde banque à la première, et lorsqu'elle eut commencé à émettre des billets, et à faire des prêts au gouvernement et à la noblesse, elle fut bientôt obligée de recourir à la législature pour obtenir des dispenses de payer. En effet, elle

s'était seulement obligée à acquitter ses billets en espèces de cuivre, qui sont la monnaie courante du royaume ; mais, en 1762, par des réductions successives de cette monnaie même, elle n'était plus obligée à acquitter que la quatre-vingt-seizième partie de ses engagements primitifs. L'ancienne banque de Copenhague, fondée en 1736, et qui suspendit ses payemens en 1745 ; la nouvelle, fondée en 1791, qui suspendit aussi ses payemens peu d'années après, avaient toutes deux pris l'engagement de payer leurs billets à vue ; toutes deux se crurent assez riches pour prêter leurs fonds imaginaires au gouvernement et aux particuliers : toutes deux se sont ruinées et ont ruiné le pays ; et au mois d'octobre 1813, on offrait dix-huit cents écus en papier danois pour un écu en espèces. La banque fondée en Russie en 1768, par Catherine II, et qui émit alors quarante millions de roubles en assignats payables à vue en monnaie de cuivre, s'est maintenue dix-huit ans avec assez de sagesse, sans faire de nouvelles émissions. Mais, en 1786, l'impératrice créa la *banque d'emprunt* destinée à prêter des assignats sur hypothèque aux propriétaires de terres et de maisons dans les villes ; elle porta à cent millions de roubles la totalité des assignats en circulation ; elle en accorda trente-trois millions à la banque d'emprunt. Celle-ci en a prêté vingt-deux

à de grands seigneurs, dont elle a seulement augmenté le luxe, et onze à des entrepreneurs de bâtimens dans les deux capitales. L'industrie ou la richesse de l'État n'ont été nullement augmentées par ces prêts faits hors de saison. Mais la banque n'a cessé dès lors de faire de nouvelles émissions. Elle est arrivée, en 1810, à avoir en circulation pour une somme de cinq cent soixante-dix-sept millions de roubles; et, quoiqu'elle soit supposée les payer toujours à bureau ouvert en monnaie de cuivre, comme l'exportation et la fonte de cette monnaie sont prohibées, comme elle a de plus subi des réductions considérables, le rouble de Russie, en monnaie de banque ne vaut plus que le quart du rouble en argent<sup>1</sup>.

Tant d'exemples effrayans sur le sort des banques, lors même qu'elles sont fondées sur un contrat entièrement volontaire, pourraient décider à les proscrire entièrement. Cependant, lorsqu'elles se limitent au seul service auquel elles soient propres, à l'escompte des billets de commerce à court terme, elles présentent un bénéfice très-légitime aux entrepreneurs, et passablement utile au commerce; elles dimi-

<sup>1</sup> On peut voir, sur l'histoire des banques, et surtout sur celle de Russie, une excellente dissertation de M. H. Storch, *Cours d'Économie politique*, tome vi, pag. 119-252.

nent de quelque chose le taux de l'intérêt et surtout elles contribuent à le régler et à lui donner de l'uniformité. Tous les billets qu'escompte la banque, si elle n'existait pas, seraient probablement escomptés par diverses maisons de commerce; mais les emprunteurs ne seraient pas si sûrs de trouver des prêteurs au moment du besoin, et surtout ils seraient beaucoup plus à leur merci pour les conditions.

Cependant la banque est bien plus une grande machine à l'usage du gouvernement qu'un appui du commerce : elle est seule en état de faire les grandes avances dont l'administration a souvent besoin, d'escompter les obligations des receveurs de provinces, de faciliter les traités pour l'emprunt, de mettre enfin un intermédiaire entre l'État et ses créanciers. Sous les rapports publics, une banque est d'une très-haute importance; un ministre des finances pourrait difficilement se passer de son assistance; mais c'est justement parce qu'elle est une puissance dans l'État, qu'elle peut devenir dangereuse. C'est parce qu'elle rend au gouvernement d'immenses services, que le gouvernement peut aussi vouloir la favoriser. Il n'y a aucun pays où la théorie de l'économie politique en général, celle du numéraire en particulier, soit plus universellement entendue qu'en Angleterre, et cependant M. Pitt a demandé, en 1797, la suspension du payement

des billets de la banque ; un parlement anglais y a consenti, un parlement anglais a déclaré que le billet de banque n'avait rien perdu de son ancienne valeur, au moment même où il perdoit 25 pour cent contre l'or ; et, dès cette époque, pendant vingt-quatre ans, l'Angleterre elle-même s'est trouvée avoir, au lieu de billets de confiance, un papier-monnaie.



## CHAPITRE IX.

Des crises qui changent le papier des banques en papier-monnaie.

LA sûreté de toute espèce de propriété, dans un pays où il existe une banque nationale de circulation, exige qu'on soumette à un examen sévère ce passage si glissant qui conduit du papier de banque au papier-monnaie, et les sophismes qu'on emploie pour justifier ce changement. Les gouvernemens avaient cru trouver dans les banques une mine ouverte, où ils puisaient sans discrétion; dans chaque besoin nouveau de l'État, ils faisaient fabriquer de nouveaux billets. Bientôt, étonnés de ce qu'on ne les recevait plus avec la même confiance, et de ce qu'on les reportait aussitôt à la banque pour en exiger le paiement, ils substituèrent, comme ils sont toujours empressés à le faire, leur autorité à celle de la nature des choses. Ils refusèrent le paiement à bureau ouvert, mais ils ordonnèrent à tout citoyen de recevoir, comme argent comptant, ces billets, devenus *papier-monnaie*, et ils autorisèrent tout débiteur à solder ses créanciers avec cette monnaie.

Le numéraire d'un pays est dans un rapport

déterminé avec la richesse de ce même pays, et avec l'activité de la circulation de cette richesse. Les mêmes écus servent, dans le cours de l'année, à un grand nombre de marchés divers; néanmoins il y a une équation nécessaire entre la masse des valeurs qui seront vendues contre argent, et la somme des écus qui serviront à les payer, multipliée par la rapidité de leur circulation. S'il s'est fait dans l'année des marchés divers pour une somme de 500 millions de francs, cette somme en numéraire aura passé des acheteurs aux vendeurs, tandis qu'une valeur égale en marchandise ou en travail aura passé des vendeurs aux acheteurs. Mais, dans la première somme, les mêmes écus qui avaient servi pour un marché, servent encore pour un second, puis pour un troisième. Comme personne ne les consomme, chacun les rend après les avoir reçus; il n'en est pas de même des marchandises. Si chaque écu a servi à dix marchés dans l'année, les 500 millions de marchandises vendues auront pu être achetés avec 50 millions en écus. Si chaque écu sert à cinquante marchés, la même somme aura été payée avec dix millions en écus <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> J'ai cru devoir simplifier l'expression de cette équation pour la faire mieux comprendre. Dans la vérité, les marchandises sont aussi achetées pour être revendues; mais une pièce de drap ne passe guère dans l'année entre



On ne sait jamais avec précision, d'aucun pays, ni la somme des marchés qui s'y concluent dans l'année, ni la quantité de numéraire avec laquelle ils s'accomplissent, ni la rapidité de la circulation du dernier : on est même étonné de voir à quel point les conjectures sur ces divers objets sont divergentes, et c'est un des nombreux exemples qui doivent nous tenir en garde contre les conclusions que l'on tire de ce qu'on a nommé l'arithmétique politique. Mais, quelles que soient ces sommes, il est certain qu'elles ne dépendent nullement de la quantité de numéraire existante dans le pays. Il n'y aura ni plus ni moins d'ouvrage terminé, ni plus ni

les mains de plus de quatre personnes, tandis qu'un écu passe quelquefois entre les mains de plus de cent. La valeur de toutes les choses vendues, divisée par le nombre de marchés dont elles ont été l'objet depuis le producteur jusqu'au consommateur, est égale à la valeur des écus employés pour les acheter, divisée par le nombre de fois que ces écus ont été transmis dans le même espace de temps.

Les lettres de change apportent aussi une certaine modification à cette équation. Tout ce qui est acheté et payé en lettres de change ne doit point entrer dans ce compte général du mouvement du numéraire; c'est un échange immédiat à peu près comme si l'on changeait du drap contre du blé; mais, lorsque les lettres de change sont achetées et revendues en argent, ce qui est l'objet du commerce des banquiers, elles font alors l'office des marchandises, et doivent être comptées comme telles. Nous

moins d'ouvrage demandé , parce que le numéraire , ou ce qui le représente , seront abondans. Ceux qui possèdent celui-ci , ne seront , à cause de cette même abondance , ni plus ni moins empressés de s'en défaire , pour empêcher qu'un capital mort ne séjourne sans intérêt dans leurs caisses.

Cette proportion , quelle qu'elle soit , s'établit donc avec certitude , sans que le gouvernement s'en mêle et sans qu'il la connaisse. S'il y a trop d'écus dans le pays pour l'office de la circulation , ce n'est point une raison pour que celui qui en tient en caisse consente à les y garder plus long-temps qu'il n'avait occasion de le faire. Toute stagnation inutile serait autant

avons dit ailleurs que la circulation des lettres de change , lorsqu'elles font l'office du numéraire , n'est point accélérée comme celle du numéraire , à cause de l'intérêt qu'elles portent.

Il n'est point rare d'entendre raisonner , sur l'économie politique , des gens assez ignorans pour n'avoir pas remarqué cette différence dans la rapidité de la circulation du numéraire et de la marchandise qu'il paye ; de les voir même écrire sur ces matières , et fonder sur cette erreur des projets de banque qui doivent enrichir l'univers. A les entendre , le numéraire qui circule dans le commerce est ou doit être égal à la valeur de tout ce qu'il achète. Le passage d'un écu par dix mains , tandis que la marchandise ne passe que par une , est cependant un fait si évident , qu'il suffit de l'énoncer pour l'avoir démontré.

d'intérêt de perdu pour lui ; il continue donc de leur donner cours , et il se présente toujours quelqu'un qui , ne trouvant pas à en faire dans le pays un usage profitable , les exporte. Si l'exportation est défendue , une plus grande masse d'écus oisifs sera retenue dans le pays , jusqu'à ce que la perte de ceux qui ne pourront les employer soit assez grande , ou que la baisse de leur valeur soit assez considérable pour payer la contrebande. Si les précautions sont si bien prises que l'exportation soit absolument impossible , la totalité du numéraire en circulation dans le pays baissera de prix , jusqu'à ce qu'elle soit réduite à l'équation qu'elle ne peut passer ; c'est-à-dire , jusqu'à la valeur numérique de toutes les ventes et payemens faits dans l'année , divisée par la rapidité de la circulation.

Une émission de papier-monnaie n'ajoute pas un achat ou une vente à celles qui se faisaient auparavant dans le pays. Cependant si la vitesse de la circulation du numéraire est seulement décuple de celle de la marchandise , il faudrait que pour chaque billet de 1000 francs-émis , il se fit pour 10,000 fr. d'affaires de plus. Comme cela n'arrive point , chaque billet de 1000 francs rend inutiles 200 écus de 5 francs. Cette inutilité fait qu'on les offre à bon marché , et ce bon marché se connaît à la baisse du change. Quand la livre sterling n'est cotée que 24 ou que 23 fr.

à Paris, c'est que les guinées anglaises, rendues superflues par les billets de banque, sont à bon marché à Londres, et s'y vendent moins qu'elles ne se vendraient à Paris. Il se trouve toujours quelqu'un qui calcule la différence entre le prix du change anglais et le prix de l'or à Paris; et si cette différence suffit pour payer la contrebande et laisser un bénéfice, la contrebande ne manquera pas de se faire, jusqu'à ce que la dernière guinée surnuméraire ait été exportée.

Cette théorie de l'équation du numéraire avec la marchandise avait déjà été exposée par Adam Smith, avec un degré de clarté qui paraissait ne plus laisser de doutes; elle a été cependant attaquée, à la fin du siècle passé, par un écrivain ministériel, M. Henri Thornton, membre du parlement. Celui-ci entreprenant de prouver que la banque avait agi prudemment en avançant des capitaux énormes au gouvernement, que le parlement avait agi sagement en autorisant la banque à ne plus payer en espèces, et que tous ceux qui avaient bien fait leurs affaires propres, avaient montré en cela un grand patriotisme, a cru réfuter victorieusement Adam Smith, qu'il accuse de plusieurs erreurs.

M. Thornton se fonde sur un fait vrai, c'est que la circulation du numéraire n'est point toujours également rapide. Quand la confiance est

entière, chacun n'en garde que le moins possible pour ne pas perdre l'intérêt d'un capital mort; dès que la confiance diminue, l'argent se resserre, comme on dit; chacun aime mieux perdre l'intérêt d'une certaine somme, et la garder en caisse, que de s'exposer à être pris au dépourvu, si les débiteurs sur lesquels il compte ne payaient pas à l'échéance. Thornton conclut avec raison que, le mouvement des marchandises restant le même, il faudra, pour que le numéraire fasse un mouvement correspondant, une beaucoup plus grande masse d'espèces s'il y a défiance dans le commerce que s'il y a confiance. L'équation que nous avons déjà donnée s'accorde parfaitement avec cette supposition.

Mais, ajoute Thornton, il convient donc, dans une période de discrédit, d'émettre de nouveaux billets de banque, ou, comme on le fit en 1793, des billets de l'échiquier (effets du gouvernement, à peu près de la nature des reconnaissances de liquidation), pour tenir lieu, dans la circulation, de ceux que chaque particulier resserre. Je ne nie pas que cet expédient ne puisse réussir dans une crise; il n'en est pas pour cela moins dangereux.

Le discrédit peut avoir plusieurs causes, il doit aussi avoir des effets très-variés. S'il tient uniquement à des embarras commerciaux; si un grand nombre de faillites, survenues coup sur

coup, a répandu la terreur, et fait croire que les maisons qui tiennent encore, sont prêtes à crouler à leur tour, l'argent se resserrera, chacun augmentera sa réserve pour les cas imprévus; mais, comme il n'y aura pas plus de raison qu'auparavant de douter de la solidité du gouvernement ou de la banque, chacun amassera indifféremment dans cette réserve des billets de la banque, des billets de l'échiquier ou des écus. L'émission nouvelle que le gouvernement aura faite pour aider le commerce, si elle ne fait que remplacer tout juste les billets et les espèces retirés de la circulation, ne contribuera point à décréditer le papier, et pourra sauver les commerçans d'une crise fâcheuse.

Mais si la défiance est excitée contre la banque ou contre le gouvernement; si une rébellion, une invasion font craindre une banqueroute publique; si des entreprises imprudentes ou des lois injustes font craindre qu'on cesse de garantir tous les droits, de tenir la main à l'accomplissement de tous les engagements, à celui entre autres qu'ont pris les banquiers, chacun voudra former, pour le cas qu'il redoute, une réserve, et il voudra la former en espèces, non en billets; chacun en aura le droit, puisque les espèces qu'il laissait dans les réserves de la banque étaient déjà bien à lui. Dans une telle circonstance, la banque doit cesser complètement

d'user d'un crédit qu'on ne lui accorde pas; elle doit, à mesure qu'on le lui demande, rembourser tous ses billets, jusqu'au dernier, avec de l'argent, et ne pas en avancer un seul en escompte. Il y aura sans doute alors quelque souffrance parmi les porteurs de lettres de change; c'est un malheur, mais il est inévitable; il ne vient point du fait de la banque, qui ne peut prêter que ce qu'on lui prête, mais du fait des capitalistes, qui n'ont point une somme suffisante pour les besoins du moment, ou qui ne trouvent point que les sûretés qu'on leur offre pour cette somme les garantissent assez. La banque n'agit que comme intermédiaire entre les emprunteurs et les prêteurs; la forcer à mettre son crédit au service du commerce quand ce crédit diminue, c'est comme forcer un agent de change à trouver de l'argent contre du papier, quand personne n'offre de l'argent.

La banque avait substitué ses billets à la réserve que chaque négociant avait auparavant en caisse pour les cas imprévus; dès l'instant que chaque négociant veut former de nouveau cette réserve, le service de la banque cesse, et ses billets doivent être retirés. Elle faisait valoir des écus qu'on lui laissait jusqu'à ce que ses créanciers vinssent les redemander. Dès qu'ils les redemandent, son engagement est précis, elle doit les rendre, sans calculer s'ils pourraient

ou non être utiles à ceux à qui elle les aurait prêtés.

Il ne faut point croire cependant que la diminution ou la cessation des escomptes à la banque fasse un mal proportionné aux plaintes qu'on entendra former. Le nombre des négocians, porteurs de lettres de change qu'ils avaient dessein d'escompter, n'est jamais assez grand pour que leur souffrance, lorsque la banque diminue ses escomptes, puisse être considérée comme une calamité publique; ils s'arrangent alors comme on fait dans beaucoup de places de commerce où il n'y a point de banque; et, si le papier qu'ils offraient à escompter est bon, ils trouvent toujours moyen de passer les deux ou trois mois pendant lesquels il faut l'attendre; aussi ce ne sont pas eux qui jettent les hauts cris, mais ceux qui avaient compté lever de l'argent par circulation pour quelque spéculation nouvelle, et à qui le moyen de se servir des capitaux des autres est tout à coup refusé. Qu'un nouvel emprunt soit ouvert, ou dans le pays même, ou dans un pays étranger; qu'un débouché nouveau soit offert au commerce, et qu'il présente les chances d'un très-grand bénéfice, il y aura sur la place une grande demande de capitaux. Les pauvres, aussi-bien que les riches, voudront profiter d'une spéculation qui paraît lucrative, ils emprunteront directement s'ils le peuvent; s'ils ont



du crédit, ils trouveront plus commode encore de tirer sur leurs correspondans, et d'accepter d'eux en retour des lettres de change sur eux-mêmes : nous avons expliqué ce procédé dans un précédent chapitre, et nous avons montré que, lorsqu'un capitaliste escompte de pareilles traites, il place ainsi en général, commodément et sûrement, son argent. Il n'en est pas de même d'une banque. Un capitaliste place une somme à lui, qu'il veut prêter, et qu'il a intention d'employer successivement à escompter d'autres lettres de change à perpétuité. Une banque ne prête que ce qui n'est pas à elle, que ce qu'on peut lui redemander d'un moment à l'autre, et que ce qui doit former la réserve, ou la circulation par grosses sommes des marchands avec qui elle traite. Il est indifférent au capitaliste que les 10,000 fr. qu'il avance sur une lettre de change soient consacrés à faire dix ou dix mille payemens ; on changerait en gros sous tous les écus qu'il a livrés, que sa spéculation n'en serait pas plus mauvaise : mais il importe à la banque que celui qui emprunte d'elle n'emprunte pas pour changer ses billets en écus ; il lui importe de borner ses escomptes au seul canal de circulation pour lequel ses billets sont faits ; et si la lettre de change qu'on lui présente n'est pas née du commerce ; si c'est un expédient pour emprunter dans un moment où tout le monde emprunte et

où personne ne prête, il importé à la banque de la refuser.

Ce refus, il est vrai, contribuera à rendre difficile le placement de l'emprunt, et à faire baisser les effets publics; pour mieux dire, il les maintiendra à leur prix réel, celui qui résulte de leur proportion avec les capitaux offerts. Il ne convient point de vendre les fonds à ceux qui ne peuvent pas les payer, mais à ceux qui veulent fonder ainsi une créance perpétuelle. Si la banque, au moment où une masse énorme d'emprunts a été mise en vente, n'avait pas diminué ses escomptes, non-seulement tous ses billets lui auraient été reportés au bout de peu de jours pour les échanger en écus, mais tous ceux qui auraient emprunté d'elle, se trouvant au bout de trois mois hors d'état de la payer, auraient revendu à perte les effets publics dont ils se seraient chargés, et auraient causé ainsi une nouvelle secousse à la bourse.

Quoique la suspension des payemens de la banque d'Angleterre ne soit pour nous qu'une affaire étrangère, il est fort important d'examiner et d'apprécier les sophismes dont on fit usage avec succès pour l'obtenir dans un pays où l'on entend si bien les finances. Des cas semblables se présenteront dans tout pays où une banque existe, et dans tout pays les porteurs de lettres de change à escompter, et les banquiers qui ne

veulent pas perdre, raisonneront comme ils ont fait en Angleterre. Des cas analogues se sont aussi présentés en France; et la banque y a pris, en dépit des clameurs du commerce, le seul parti sage et de bonne foi; elle a immédiatement réduit ses escomptes. Sa règle est de ne prendre pas de papier plus long que trois mois; dans un moment de gêne, elle s'est réduite à quarante-cinq jours; elle se réduirait à trente, à quinze, à ne plus escompter du tout, si la défiance continuait; les porteurs de lettres de change pourraient être embarrassés: c'est l'effet du discrédit, et non pas de la suspension de la banque; mais celle-ci, qui ne peut pas faire qu'on ait confiance en elle quand on n'en a point, remplirait du moins honorablement tous ses engagements, et, au retour du calme et de l'abondance, elle serait richement récompensée d'avoir fait honneur à ses billets jusqu'au dernier, et d'avoir montré que, dans la plus violente crise, ils étaient toujours égaux à l'argent dont ils portaient la promesse. Si, au contraire, l'on fléchit de cette route; si jamais on oblige la banque à continuer l'escompte quand son crédit diminue, et que sa réserve baisse, ou qu'on lui accorde un terme, une évasion quelconque pour se dispenser de payer des billets qui sont payables à vue, le papier-monnaie est inévitable.

Mais enfin il ne suffit pas que l'engagement

d'une banque de payer tous ses billets à présentation soit exprès; que ce soit en garantie de cet engagement que les actionnaires ont donné une hypothèque sur tous leurs biens, ou qu'ils ont déposé un capital considérable entre les mains du gouvernement; que les profits qu'ils ont faits pendant toute la durée de leur privilège ne soient légitimés que par les chances de perte qu'un événement semblable peut réaliser pour eux; que l'acte de suspension qu'ils sollicitent équivaille pleinement à une banqueroute; il faut encore, pour les forcer à remplir leurs engagements, examiner s'ils sont exécutoires. Cela est vrai; et c'est une grande raison pour faire intervenir l'autorité de la législature dans la création de toute banque de circulation; c'est une grande raison pour ne point permettre aux banquiers de faire disparaître le numéraire qui appartient au public, s'ils ne donnent pas la certitude qu'ils le ramèneront au moment du besoin; c'est une grande raison pour ne point permettre la mise en circulation de ces billets pour de petites sommes, qui chassent du pays jusqu'à la dernière pièce d'or, et bientôt jusqu'à la dernière pièce d'argent; pour interdire enfin ces banques provinciales qu'on a si fort multipliées en Angleterre.

Néanmoins il s'en faut de beaucoup que la difficulté de faire revenir de l'argent pour acquit-

ter les billets d'une banque, au moment où tout le monde veut les convertir en numéraire, soit aussi grande qu'on la fait. Nous avons vu que la somme dont les billets en circulation de la banque de France passaient sa réserve, n'excédait jamais 50 à 60,000,000 de francs; qu'en Angleterre elle n'excédait pas 5 à 6,000,000 sterling. Ces sommes sont considérables, sans doute; mais, quand on les compare, soit au produit annuel en métaux précieux des mines d'Amérique, qui s'élève de 9 à 10,000,000 sterling, soit au revenu annuel de l'une et l'autre nation, soit au produit annuel de leurs impositions, soit aux dépenses que la moindre guerre leur fait faire en pays étranger, on voit qu'il n'est pas difficile de retirer tous les billets d'une banque, pourvu qu'on n'ait pas l'imprudencé d'en avancer de nouveaux aussi long-temps que le même discrédit dure.

Si la banque d'Angleterre avait procédé de bonne foi à cette opération en 1797, elle aurait consacré à ces achats, non pas ses billets, ce qui n'était rien faire, mais une partie des fonds publics dont elle dispose; les acheteurs de ces fonds, pour la payer en or, auraient demandé des lingots sur le continent, et ces lingots leur auraient été expédiés immédiatement sur leur crédit, avant qu'ils songeassent seulement à offrir quelque chose en échange : qui doute que les

marchands de Londres ne puissent disposer par leur seul crédit, dans les diverses places de commerce de l'Europe, d'une somme qui passe 10 et 15,000,000 sterling; que cette somme même ne leur soit habituellement due par ces diverses places?

Il serait alors arrivé le contraire précisément de ce qui arrivait : l'or aurait valu deux ou trois pour cent, cinq pour cent, peut-être, de plus à Londres qu'à Hambourg, à Amsterdam et à Lisbonne, tandis qu'il y valait quatre ou cinq pour cent de moins. Au moment même où la banque suspendit ses payemens, une contrebande très-active transportait, en dépit de la guerre, les guinées de Londres à Paris. Si la banque avait de bonne foi racheté de l'or et de l'argent pour acquitter ses billets, les louis, les napoléons, les piastres d'Espagne et les écus de cinq francs auraient suivi la marche contraire, et passé de France en Angleterre. Il n'aurait pas fallu plus de temps ou de peine pour l'une des opérations que pour l'autre, et la banque aurait en fort peu de temps liquidé ses affaires. Les marchands anglais n'auraient pas eu plus de peine à s'acquitter envers les marchands continentaux qui leur auraient fourni du numéraire sur leur crédit. Les traites de ces marchands, en payement de leurs avances, auraient baissé sur les places étrangères de cinq pour cent; ce qui

équivalait précisément à une prime de cinq pour cent sur l'exportation de quelque marchandise anglaise que ce soit. Plus de marchandises auraient été vendues en conséquence ; la banque, comme juste, aurait remboursé aux marchands cette différence de cinq pour cent. C'aurait été le montant total de sa perte, ou le prix auquel elle aurait racheté tout son numéraire. A supposer qu'elle eût dix millions sterling à acquitter en sus de sa réserve, il ne s'agissait pour elle que d'une perte de 500,000 livres sterling, vraiment minime à côté de son fonds capital, ou du bénéfice de 3,800,000 livres sterling qu'elle venait de réaliser.

Il est vrai que ce qui complique cette opération, et ce qui sans doute déterminâ la banque à manquer à ses engagements, c'est la nécessité absolue de restreindre d'abord, de suspendre ensuite absolument ses escomptes aussi longtemps que la crise dure. Tant que les billets ne restent pas dans la circulation, il vaudrait mieux encore pour elle escompter en écus ou en guinées qu'en billets. Elle ne gagnerait rien sur un escompte semblable ; elle perdrait avec certitude sur un escompte en billets. Il est probable que la banque d'Angleterre, avant de se déterminer à suspendre ses payemens, perdit long-temps sur l'or qu'elle rachetait à raison de quatre livres et de quatre livres deux shellings l'once, tandis

qu'elle le rendait dans le commerce , sous forme de guinées , à raison de trois livres dix-sept sous dix deniers et demi sterling ; et peut-être sa perte passa-t-elle de beaucoup ce qu'il lui aurait fallu sacrifier pour retirer tous ses billets de la circulation.

L'art des directeurs d'une banque consiste essentiellement à savoir juger de telles crises commerciales. Lorsqu'elles tiennent à de nombreuses faillites dans le commerce, elles s'arrêtent bientôt d'elles-mêmes ; lorsqu'elles sont l'effet d'une demande subite de nouveaux capitaux, le banquier doit s'étudier à ne fournir jamais ces nouveaux capitaux, à ne rien prêter à ceux qui lèvent de l'argent par circulation, et à restreindre ses opérations à ceux qui font escompter des lettres de change réelles et non fictives ; lorsqu'enfin elles résultent d'une défiance sur la situation politique du pays, le banquier doit se refuser à toute émission jusqu'à ce que cette défiance soit calmée, et lui-même il contribuera plus qu'un autre à la calmer par sa promptitude à satisfaire à tous ses engagements.

Depuis la première publication de cet ouvrage, une nouvelle crise, plus violente encore qu'aucune des précédentes, a ébranlé le commerce de banque en Angleterre, a précipité la faillite de plus de la moitié des banquiers de province, a causé



des pertes immenses à tous les autres, et a enfin décidé le gouvernement à rappeler le numéraire et à interdire la circulation des plus petits billets. Mais, dans cette marche prudente, il a à combattre une foule d'intérêts privés, des préjugés et des habitudes plus puissantes encore que les intérêts.

Les banques provinciales s'étaient infiniment multipliées en Angleterre pendant la suspension des payemens de la banque d'Angleterre. Comme on ne voyait partout que du papier, dans chaque comté on était disposé à préférer celui des banquiers qu'on connaissait à celui même de la banque. Ils avaient, par des escomptes, par des comptes de caisse, intéressé tous les petits marchands à recevoir leur papier; et, quand la banque a repris ses payemens, ils ont continué leur commerce avec avantage. Leurs billets de banque, dont la plupart sont d'une livre sterling, forment presque seuls la circulation du consommateur, du boutiquier, de l'artisan; car, quoiqu'une livre sterling vaille environ vingt-cinq francs, tout est si cher en Angleterre, qu'un consommateur anglais n'estime guère plus un *pound note*, un billet d'une livre, qu'un Français ne faisait autrefois un assignat de cinq francs. Il en est résulté que la masse des billets émis par les banques privées s'est élevée jusqu'à la somme de huit millions, tandis que la

banque d'Angleterre avait en circulation vingt millions sterling.

Cette circulation toute en papier n'a excité aucune plainte tant qu'a duré le calme. Les banques tenant le compte de tous les petits marchands, de tous les particuliers aisés, d'un grand nombre de fermiers, et leur avançant du papier toutes les fois qu'ils avaient besoin d'argent, paraissaient à tous une invention extrêmement commode. Ce n'est pas qu'elles n'accordassent beaucoup trop légèrement du crédit, qu'elles ne favorisassent ainsi l'esprit d'entreprise jusqu'à un point souvent hasardeux, et qu'en donnant à tous le sentiment d'une grande surabondance de capitaux, elles ne poussassent le commerce à ces spéculations imprudentes, à ce jeu sur tous les fonds publics, qui a eu enfin de si tristes résultats. Mais ceux dont les banquiers servaient les passions, applaudissaient, encore que ces passions les menassent à leur perte; souvent les banquiers faisaient faillite, par suite de leurs imprudentes confiances, mais d'autres prenaient aussitôt leur place.

Cependant le jeu des fonds publics qui avait été poussé avec une sorte de folie, et celui des actions dans les mines d'Amérique, ont tout à coup ruiné les joueurs, quand le moment est venu de revendre ce qu'ils avaient acheté trop cher. Les joueurs n'ont succombé qu'après avoir

épuisé leur crédit chez les banquiers ; chaque faillite de l'agiotage a par conséquent fait brèche à quelque banque : chaque faillite augmentait aussi le besoin d'argent sur la place , et les demandes faites aux banquiers ; quelques - uns d'entre eux ont été culbutés. Alors la terreur a été générale , chacun a voulu changer ses billets contre de l'or , chacun a redemandé son or , et c'était bien le sien en effet , car , comme nous l'avons vu , il appartient au porteur du billet de banque , et ce n'est que comme un dépôt qu'il demeure chez le banquier.

Cependant tout l'or qui était redemandé avait été envoyé hors du royaume : le faire revenir à l'instant était alors impossible. Les banquiers , par les plus grands sacrifices , s'efforçaient de faire face aux demandes du public : ils vendaient tout ce qu'ils possédaient dans les fonds publics anglais ou étrangers , toutes les actions de ces compagnies si follement multipliées , et ils précipitaient ainsi la chute de ces effets que l'agiotage avait porté si haut , et qui sont tombés aujourd'hui au-dessous de ce qu'ils valent. Des sommes immenses ont été perdues à cette occasion par les maisons de banque de la capitale et des provinces ; c'était par une perte de vingt et de vingt-cinq pour cent sur leur capital , que les chefs de ces maisons , que souvent même leurs amis , s'efforçaient de pourvoir au moment présent , de

rassembler assez de numéraire pour payer à bureau ouvert. Il ne faut pas juger du désastre seulement par le nombre des faillites ; ceux qui ont résisté ont pour la plupart autant perdu que ceux qui ont succombé ; les uns seulement sont arrivés jusqu'à leur dernier sou , les autres avaient encore quelque chose.

Cependant tous les rangs de la société étaient frappés à la fois ; la gêne, la perte, l'effroi égalaient ce qu'on aurait éprouvé dans les plus grandes convulsions politiques ; environ sept cents familles entre les plus opulentes de la nation se trouvaient précipitées dans la misère , toutes les épargnes du pauvre , qu'il avait réalisées en billets des banques provinciales , étaient anéanties ; tout le fonds de réserve du riche , qu'il gardait dans son bureau pour les dépenses courantes , lui échappait à la fois ; et la plupart des manufacturiers suspendaient leur travail , parce qu'ils n'avaient plus de numéraire pour payer les salaires. Auprès de cette détresse , la perte de huit ou dix millions sterling du capital national , qui se trouvait anéanti tout à la fois , n'était qu'un mal secondaire.

Sans doute l'invention des banques a permis de faire une grande économie , et d'ajouter au capital productif d'une nation toute la valeur de son numéraire. Mais quels sont donc les avantages de l'économie , de l'augmentation de la

production ? La richesse est-elle le but de la société, ou le moyen d'atteindre son but ? Et si elle n'est qu'un moyen, si elle doit tout entière être destinée à acheter du bonheur, quel emploi plus avantageux la société peut-elle en faire, que celui d'acheter la sécurité de tous, la stabilité de toutes les fortunes ? Le numéraire métallique d'une nation est, de toutes les dépenses publiques, la plus utile, de toutes ses magnificences la plus raisonnable. Il ne produit rien, dit-on ; mais n'est-ce donc rien que la stabilité et la sûreté ? Il ne produit rien, mais ces immenses parcs que les Anglais ont conservés dans l'enceinte de Londres, ne produisent rien non plus : ils occupent un terrain qui pourrait être rendu productif, et qui vaut peut-être autant que tout le numéraire circulant à Londres ; cependant les habitans ont senti que l'air pur, la promenade, la jouissance des yeux étaient aussi des produits, et que la richesse qui donne de la santé et du plaisir, n'est pas infructueuse.

Quand on prend l'accroissement de la richesse pour le but de la société, on arrive sans cesse à sacrifier la fin aux moyens. On obtient plus de production, mais on l'achète par plus de population et de misère ; on recueille plus de blé sur son champ, mais on perd les paysans qui y vivaient heureux et qui voulaient les défendre ; on produit de plus beaux tissus dans ses ateliers,

mais on habille d'étoffes plus grossières les ouvriers qui les confectionnent ; on emploie à animer l'industrie tout l'or et l'argent qu'on remplace par des billets de banque, mais chacun, en se couchant riche le soir, peut le lendemain s'éveiller ruiné sans qu'il y ait aucunement de sa faute. Quand on entend discuter ces économies nationales, on croirait que l'homme s'est réuni en société non pour assurer son bonheur, mais pour produire à meilleur marché les boutons de métal, ou les tissus de coton.





## CHAPITRE X.

## Du papier-monnaie.

CE qui distingue essentiellement le papier-monnaie du billet de banque , c'est que la circulation du premier est forcée , et celle du second volontaire. Beaucoup d'effets du gouvernement , payables au porteur , soit qu'ils portent ou non intérêt , comme les billets de l'échiquier en Angleterre , les reconnaissances de liquidation en France , ne sont point un papier-monnaie , encore qu'ils ne soient nulle part payables à bureau ouvert , parce que chacun ne les reçoit que volontairement , et pour le prix auquel il estime une telle créance ; aussi n'ont-ils point la circulation accélérée du numéraire , et ne lui font-ils point concurrence : on peut les échanger directement contre des meubles ou des immeubles , comme on pourrait échanger du blé contre du drap , ou une maison contre une rente ; mais ils ne font point partie de la grande équation que nous avons établie entre tout le numéraire divisé par la rapidité de sa circulation , et toutes les marchandises qu'il achète , divisées de même par leur propre circulation , équation qui donne la valeur du numéraire nécessaire à un pays.

D'autre part, tout papier dont le cours est forcé doit être considéré comme un papier-monnaie, encore qu'il soit acquitté à bureau ouvert; car ce paiement est sans doute illusoire dès l'instant qu'on s'est vu obligé de forcer l'acceptation du papier, et de le déclarer par la loi équivalent à l'argent. En effet, les banques de Russie et de Suède continuent à payer à bureau ouvert le papier-monnaie de ces deux États; mais elles le payent en monnaie de cuivre, qui n'est, après tout, qu'une autre espèce de monnaie de convention, dont la valeur, hors des frontières, n'est guère plus réelle que celle du papier. Il n'est pas même permis de fondre cette monnaie de cuivre ou de l'exporter, en sorte qu'elle ne donne aucune valeur réelle au papier contre lequel on l'échange.

On peut de même considérer comme des fractions du papier-monnaie le numéraire de cuivre ou de billon qui a été mis en circulation en Autriche et dans d'autres pays, à un cours fort supérieur à sa valeur intrinsèque. Une telle monnaie n'est qu'un signe qui reçoit toute sa valeur de la loi qui force de l'accepter. Tout ce que nous dirons du papier-monnaie lui est également applicable.

Chaque nouvelle émission de papier-monnaie rend surnuméraire une quantité égale d'espèces, jusqu'à ce que toutes les espèces aient été chassées du pays. Si le gouvernement s'arrêtait là,



la circulation du papier pourrait encore se maintenir. Il y aurait dans cette situation plus de péril que de souffrance, et c'est celle où s'est arrêtée vingt-quatre ans l'Angleterre. Elle s'est donné un papier-monnaie; et, quand on considère quel petit bénéfice est attaché à un si grand danger, on est étonné qu'elle ait fait cette faute; mais elle était trop bien avertie des dangers d'une circulation surabondante, pour multiplier ses billets au delà de ce que la circulation en pouvait absorber<sup>1</sup>.

Les autres gouvernemens ont été moins prudents, ou bien ils ont lutté avec des circonstances plus difficiles. Il n'y en a aucun qui n'ait sacrifié aux besoins du moment la sécurité de l'avenir et la justice qu'il devait à ses sujets; aucun qui n'ait multiplié son papier de manière à surpasser deux et trois fois, souvent dix et vingt fois, la valeur nominale de son numéraire. Outre les États dont nous avons parlé à l'occasion des banques, on voit encore du papier-monnaie en Espagne, sous le nom de *vales-reales*. En 1805, il y en avait dans la circulation pour 120,000,000 de piastres,

<sup>1</sup> Lorsque cet ouvrage parut, la banque était toujours dispensée de payer ses billets à présentation. L'acte du parlement, qui l'a appelée à reprendre ses payemens, était cependant en discussion dès le mois de février 1819, et devint exécutoire deux ans plus tard. Toutefois la circulation a continué jusqu'au moment présent à se faire presque uniquement en papier.

et ils perdaient 58 pour 100. Comme ils ont perdu en 1819, 88 pour 100, on doit supposer qu'il y en avait alors au moins 280,000,000 dans la circulation. Les États de Sardaigne, du pape et de Naples, avaient eu aussi leur papier-monnaie, dont la révolution les a débarrassés.

Quelque décrié que soit l'expédient du papier-monnaie, on n'est jamais sûr qu'un gouvernement résiste à la tentation de lever un impôt sur des gens qui ne s'aperçoivent point d'abord qu'ils le payent, et qui, en conséquence, ne font aucune résistance. Cet impôt, dès qu'il n'y a plus dans le pays de numéraire à exporter, est levé sur ceux qui ont en leur possession du papier-monnaie, au moment d'une émission nouvelle. Si la circulation d'un pays se fait avec 50,000,000 de francs, et que le gouvernement en émette 25 autres, les 75 ne valent exactement que ce que valaient les 50. Tous ceux qui avaient des billets en portefeuille perdent réellement le tiers de leur valeur, dont le gouvernement s'empare; mais, comme le prix du marché ne s'établit pas immédiatement, ces billets passent de mains en mains quelque temps encore, en se dégradant sans doute, mais sans être réduits à leur vraie valeur; en sorte qu'aucun de ceux qui perdent ne s'aperçoit immédiatement de tout ce qui lui est enlevé. L'illusion se soutient quelque temps; des esprits faux et

des écrivains stipendiés travaillent à la maintenir ; la perte est attribuée à l'agiotage, au défaut de confiance, tandis qu'au contraire une confiance aveugle reçoit constamment les billets pour plus qu'ils ne valent ; et une seconde, puis une troisième émissions viennent le plus souvent réduire encore leur valeur réelle, avant qu'ils aient atteint, dans leur dépréciation, le taux où aurait dû les porter la première.

Pendant la circulation du papier-monnaie a toujours équivalu à une banqueroute générale. On l'a vu partout baisser tous les jours davantage dans son rapport avec l'argent ou avec la marchandise ; ses porteurs, sentant qu'ils n'avaient point de gage des valeurs dont ils présentaient toujours le signe, craignaient que le papier ne subît entre leurs mains une nouvelle détérioration, et se hâtaient de s'en défaire. Chacun perdit et fit perdre ; chacun, n'ayant plus de commune mesure des valeurs, ne put plus distinguer, dans les marchés, le gain d'avec la perte, et vendant toujours avec avantage, il finit par se ruiner. Pendant ce temps l'argent monnayé disparaissait, les marchandises elles-mêmes étaient exportées hors du pays sans donner de retour, et l'expédient qui devait créer des richesses immenses ne produisait que ruine et que confusion.

Le capital circulant de la France a été détruit deux fois presque en entier par le papier-mon-

naie, la première par la banque de Law, la seconde par les assignats. Pendant la dépréciation du papier on ne vendait jamais, sans racheter plus cher ce qu'on avait vendu, on ne faisait donc jamais aucun échange sans perte; et tout le travail accumulé des âges précédens, étant soumis coup sur coup à un échange semblable, a fini par s'anéantir. Chacun dès lors s'est étudié à soustraire ce qui avait une valeur réelle à cette dépréciation constante. Nous avons vu, à la seconde époque, tout ce qui était susceptible de se vendre, quelque étranger qu'on l'eût jugé jusqu'alors au commerce, devenir un objet d'exportation. Tous les fonds de magasin des marchands de toute espèce, et des libraires même, ont été vidés; les vieux meubles ont été à leur tour expédiés à l'étranger. Le commerce avait acquis une trompeuse activité. La nation semblait vendre beaucoup, mais elle n'était payée de ses ventes qu'en papier de nulle valeur; elle se trouva enfin avoir échangé toutes ses richesses matérielles contre 45 milliards 579 millions de francs en assignats, qui, au moment de leur suppression, le 7 septembre 1796, ne se vendaient plus que 3 sous 6 deniers les 100 francs.

Une exportation de même nature a été la conséquence de la baisse du papier autrichien, et en même temps qu'elle a donné une fausse activité aux fabriques, elle a été l'obstacle prin-

cipal aux progrès d'un empire qui semble réunir tous les avantages économiques, et qui les perd tous par une mauvaise administration. L'erreur résultant du change pour les marchands russes, les a de même engagés à vendre à perte, et M. de Storch démontre, par une table très-curieuse des articles d'exportation à Pétersbourg, que, tandis que les prix nominaux en assignats semblaient avoir doublé de 1803 à 1811, les marchands vendaient réellement presque tous les articles à un tiers meilleur marché la seconde année, ce qui suppose qu'ils les vendaient à perte.

Il est bien vraisemblable que le gouvernement britannique, lorsqu'il a maintenu la suspension du paiement des billets de banque, et qu'il a laissé ainsi le pays sous la dangereuse influence du papier-monnaie, a eu pour motif secret d'exciter ainsi une exportation considérable, mais achetée par un sacrifice national auquel il est probable que le parlement n'aurait pas consenti, si on le lui avait demandé ouvertement. Le cours forcé des billets de banque maintenait le change d'Angleterre toujours au-dessous du pair. C'était un rabais de deux à cinq pour cent, qui était offert à tous les acheteurs étrangers, sur toutes les marchandises qu'ils tiraient d'Angleterre. Ce rabais augmentait leur demande sans doute, mais il était exactement de la nature d'une prime :

c'était un sacrifice que faisait la nation pour que ses marchands pussent gagner, ou continuer leurs ventes <sup>1</sup>.

Lorsqu'une nation a le malheur d'être tombée dans le système du papier-monnaie, elle ne peut en sortir que par une violente secousse : tous les palliatifs ne font que prolonger le mal et le rendre plus ruineux. Le papier doit être démonétisé ; et il n'y a pas de doute que le numéraire n'accoure presque instantanément de toute part pour remplir le vide que le papier aura laissé dans la circulation. Le gouvernement doit en même temps réparer autant qu'il dépend de lui l'injustice qu'il a commise, et celles bien plus nombreuses encore qu'il a fait commettre. Le papier est devenu sa dette ; elle est sacrée comme toute autre propriété privée, dont il peut s'être emparé pour des besoins nationaux. Il est bien évident qu'il ne peut pas la rendre, excepté en Angleterre, où

<sup>1</sup> Un autre motif agissait sans doute avec plus de force encore sur les directeurs de la banque ; mais, comme il est tout personnel, il est peu probable que ce fût le secret du ministère. La banque, s'étant dispensée de garder une réserve dans ses caisses, avait augmenté ses profits, et avec eux son dividende, de tout l'intérêt de cette réserve. Nous avons vu que cette réserve était assez habituellement de 6,000,000 de livres ; ce sont donc 300,000 livres sterling que gagnaient annuellement les actionnaires à la suspension des payemens en espèces.

L'émission avait été contenue dans de justes bornes, et où un sacrifice peu considérable a suffi pour mettre la banque en état de reprendre ses payemens : mais il peut partout la fonder, et s'engager à en payer les intérêts. S'en dispenser est un vol qu'il fait à la confiance publique. Cependant quelque dommage qu'apporte à la société une semblable violation des engagemens et de l'honneur national, la continuation de la circulation d'un papier qui se décrie tous les jours davantage est un plus grand mal encore. La France se releva rapidement de la secousse qu'elle éprouva par la suppression des assignats, le 7 septembre 1796. Mais la durée de leur circulation avait porté la désolation dans toutes les familles, et la ruine dans toutes les propriétés.

Le second devoir du gouvernement est de régler, par une échelle de dépréciation, la valeur des engagemens qui avaient été pris dans cette monnaie trompeuse. La loi a presque toujours autorisé à acquitter en papier des dettes contractées en argent, et elle est ainsi devenue complice de toutes les banqueroutes privées, de tous les payemens de mauvaise foi qui sont la conséquence nécessaire de la substitution d'une valeur nominale à une valeur réelle dans la circulation. Mais il serait probablement au-dessus de son pouvoir de forcer à acquitter en valeur

réelle les obligations contractées en valeurs nominales. On peut contraindre le créancier à perdre, mais non le débiteur à payer ce qu'il n'a pas. Si on pouvait le faire, l'injustice serait égale à celle de la première opération, et le dommage social serait peut-être plus grand encore. L'Angleterre en a éprouvé les premières atteintes à la paix continentale de 1813. Elle n'était pas encore bien convaincue qu'elle eût un papier-monnaie; la vente et l'exportation de l'or étant interdites, la masse du peuple n'avait point calculé, et elle ne le fait nulle part, la baisse du papier. Le regardant toujours comme une valeur immuable, et ne donnant aucune attention à la baisse des changes étrangers, elle croyait seulement que tout était devenu plus cher. Tous les engagements à terme avaient été contractés d'après cette augmentation de prix des choses matérielles. Le fermier avait promis 125 livres sterling de fermage d'une terre qui n'en valait auparavant que 100, et il en était ainsi de tous les autres contractans. Les billets de la banque, n'ayant point été émis dans une quantité supérieure aux besoins de la circulation, remontèrent presque au pair, lorsque la paix ranima la confiance, et surtout fit cesser les énormes subsides que l'Angleterre payait au continent. Cette hausse, n'étant point la conséquence d'une suppression du papier,



ne fut point suivie d'une intervention de la législature, pour modifier des engagemens contractés dans une autre valeur; aucune échelle de dépréciation ne fut publiée. Celui qui avait promis de payer 125 liv. de papier, valant 100 liv. d'argent, fut tenu de payer 125 liv. de papier, valant 123 ou 124 liv. d'argent. Aucun recours légal ne pouvait être ouvert contre une aussi criante injustice, qui n'était pas même bien comprise par ceux qui en souffraient. Mais aussi aucune puissance n'aurait été capable de tirer de l'homme industriel un capital que le plus souvent il n'avait pas. Dans le cours de deux ou trois années, on vit presque tous les fermiers réduits à faire faillite, et presque tous les propriétaires obligés à baisser le fermage de leurs biens. L'agriculture éprouva à cette époque une secousse dont elle sera long-temps à se relever : tant un État compromet la fortune publique lorsqu'il rend variable l'étalon destiné à mesurer toutes les autres valeurs, et tant les fluctuations de valeur du numéraire, inévitables quand on substitue le papier à l'argent, sont fatales, et le sont également, soit que le cours du papier indique du profit ou de la perte.

## LIVRE SIXIÈME.

## DE L'IMPÔT.

## CHAPITRE PREMIER.

Qui doit payer l'impôt ?

**L**E but primitif de l'économie publique est le développement de la richesse nationale ; mais le but de tous les gouvernemens, dès qu'ils ont donné quelque attention à cette science, a été de participer à cette richesse, et d'acquérir la disposition d'une plus grande portion du revenu annuel de la nation. Les besoins toujours croissans des gouvernemens, et la dépense excessive des guerres, ont forcé les princes à imposer aux peuples le joug le plus pesant qu'ils pussent porter. L'impôt, qui par lui-même est toujours pour les sujets un objet de répugnance, est devenu un fardeau presque intolérable. Il ne peut plus être question de faire en sorte qu'il ne soit pas onéreux ; ce n'est pas à faire bien, mais à faire le moins mal possible, que se réduit à son égard toute la tâche du gouvernement.

Les économistes de la secte du docteur Quesnay, qui avaient vu dans le revenu net de la terre la source unique de la richesse, avaient pu croire aussi à l'avantage d'un impôt unique. Ils observaient avec raison que le gouvernement doit s'adresser en droiture à celui qui payera l'impôt en dernier résultat; car, si cet impôt est payé par un citoyen qui est remboursé par un second, lequel est remboursé par un troisième, non-seulement il y aura trois personnes au lieu d'une, incommodées par ce paiement, mais la troisième le sera d'autant plus grièvement, qu'elle devra dédommager les deux précédentes de l'intérêt de leurs avances d'argent. Par la même raison, les économistes appelèrent *impôt direct*, celui qui pèse sur le revenu des terres; ils donnèrent à tous les autres le nom d'*impôt indirect*, parce qu'il n'arrivait qu'indirectement à celui qui devait le payer en dernière analyse. Leur système est tombé; leurs définitions ne sont plus admises; cependant leurs dénominations sont restées dans l'usage général.

Nous avons bien reconnu une source unique de richesses, le travail, mais non pas une classe unique de citoyens, à laquelle les revenus produits par le travail appartenissent. Ils se distribuent entre toutes les classes de la nation, ils y revêtent toutes les formes; il est juste aussi que

l'impôt les y suive dans toutes leurs ramifications. L'impôt doit être considéré par les citoyens comme une compensation de la protection que le gouvernement accorde à leurs personnes et à leurs propriétés. Il est juste que tous le supportent, en proportion des avantages que la société leur garantit, et des dépenses que la société fait pour eux.

La plus grande partie des frais de l'établissement social est destinée à défendre le riche contre le pauvre; parce que, si on les laissait à leurs forces respectives, le premier ne tarderait pas à être dépouillé. Il est donc juste que le riche contribue, non-seulement en proportion de sa fortune, mais par delà même cette proportion, à soutenir un ordre qui lui est aussi avantageux; tout comme il est équitable de prendre plutôt sur son superflu que sur le nécessaire de l'autre. Néanmoins le pauvre à son tour trouve une protection dans l'ordre social: dès l'instant qu'il a une propriété, un revenu quelconque dans les fruits de son travail; il en jouit sous la garantie du gouvernement. L'impôt qu'il paie est pour lui un gage de liberté; il a un droit sur l'ordre politique qu'il contribue à maintenir, et la privation que sa contribution lui impose, est le juste prix de la jouissance qu'il doit trouver dans le règne des lois.

La plupart des travaux publics, la plupart des frais de défense, la plupart de ceux de justice, ont pour objet la propriété territoriale, plutôt que la mobilière; il est donc juste encore que le propriétaire de terre soit, dans la proportion, plus taxé que les autres. Cependant, si le pauvre lui-même participe aux bénéfices de l'ordre social, le riche capitaliste, le riche marchand, le riche fabricant y participent bien davantage. Ils sont, s'il est possible, plus exposés à l'envie du pauvre que les propriétaires fonciers, et un moment d'anarchie détruirait bien plus rapidement leur fortune. Pour faire valoir cette fortune, ils sont, par eux-mêmes, ou par leurs agens, ou leurs débiteurs, tous en lutte avec les pauvres qu'ils font travailler; ils leur imposent des conditions quelquefois sévères, quelquefois même déraisonnables. Ce n'est pas leur force qui suffit pour cela, c'est celle de la société qu'ils empruntent; l'industrie, dont ils tirent tous leurs revenus, directement ou indirectement, ne pourrait se maintenir, si le gouvernement, qui le plus souvent protège l'ordre établi, sans même examiner les droits des parties, ne donnait sans cesse un puissant appui à celui qui a contre celui qui n'a pas. Les propriétaires fonciers doivent contribuer, en sus de la proportion de leur revenu, pour acquitter des dépenses faites directement en leur faveur;

mais les capitalistes sont tenus à contribuer aussi au delà de cette proportion, pour un gouvernement auquel ils doivent leur existence même.

Avec ces légères modifications, on peut donc admettre la règle générale que chacun doit contribuer au maintien de la société en proportion de son revenu. Des différentes parties de la richesse le revenu seul doit être taxé; car le gouvernement emploiera le produit des taxes d'une manière non productive; il les dépensera, c'est-à-dire qu'il appauvrira d'autant la société, si tout ce qu'il dépense n'était pas pris sur ce fonds qui renaît de lui-même, et qui n'est destiné qu'à être dépensé. La partie de la richesse que le gouvernement prendra, aura été, sans doute, revenu pour l'un et capital pour l'autre, puisque nous avons vu que ces deux modifications de la richesse se remplacent sans cesse alternativement; mais il importe qu'il la prenne à celui qui la considère comme revenu, et non à celui qui la considère comme capital, afin que le premier, la tenant pour dépensée, économise d'autant sur le reste, et que personne n'entame le fonds destiné à la reproduction.

L'impôt pourvoit à la dépense annuelle de l'État; et, pour chaque contribuable, l'impôt est aussi une participation à une dépense faite en commun pour lui et pour ses co-associés.

Cette dépense n'est pas d'une nature fort différente des autres. Le but de la richesse est toujours la jouissance : si le capital de chacun est employé à faire naître de nouvelles richesses, son revenu est employé et doit l'être à user, à consommer, à lui procurer des jouissances. Or, ce sont aussi des jouissances que celles que chaque contribuable achète par l'impôt ; c'est une jouissance que l'ordre public, que la justice, que la garantie de sa personne et de sa propriété ; ce sont des jouissances que les travaux publics qui lui procurent des chemins commodes, des promenades spacieuses, des eaux salubres ; c'est une jouissance que l'instruction publique, tant celle qui, sous le nom d'éducation, s'adresse aux enfans, que celle qui, sous le nom de culte, est destinée aux hommes ; c'est une jouissance enfin, et c'est même le complément de toutes les autres, que la défense nationale qui conserve à chacun sa participation aux avantages que l'ordre social doit lui assurer.

L'impôt est donc un mal, seulement autant que c'est un mal d'acheter par un sacrifice la chose dont nous avons besoin ou envie ; mais aussi c'est un bien, si cette chose vaut mieux pour nous et nous procure plus de jouissances que le sacrifice par lequel nous l'avons obtenue, ne nous en ôte. Si la société était bien

organisée, cela devrait toujours être ainsi ; car il doit toujours y avoir économie à réunir pour un but commun les efforts de plusieurs, plutôt que de chercher à l'atteindre par une suite d'efforts individuels. Chaque contribuable doit, pour son argent, obtenir plus de jouissances par les chemins, les canaux, les fontaines publiques, par la protection de sa personne, par l'instruction qu'il reçoit, que s'il avait cherché à se procurer toutes ces choses à ses propres frais. L'argent que lui ôte l'impôt sera donc bien employé, si, d'une part, tout ce qui est pris au nom des jouissances sociales est réellement consacré aux jouissances sociales, et non à satisfaire ou à flatter les passions des gouvernans ; si, d'autre part, ceux à qui l'on veut assurer des jouissances sont en état de les acheter avec leurs revenus. Pour plus d'un citoyen, une voiture serait une très-grande jouissance ; il doit y renoncer cependant, parce que son revenu n'y suffirait pas, et que, s'il prend une fois sur son capital, il détruit la source de toutes ses jouissances à venir. De même, une belle salle de spectacle serait peut-être une grande jouissance pour tous les citoyens d'un État : ils doivent y renoncer aussi, si, pour acheter cette jouissance, ils doivent entamer leurs capitaux, et pour une jouissance présente renoncer à une subsistance future.



La mesure des jouissances de chacun doit toujours être le revenu de chacun ; de même la participation aux jouissances communes que l'impôt doit procurer à tous, doit toujours se proportionner au revenu de tous.



## CHAPITRE II.

Comment l'impôt doit atteindre le revenu.

ON ne conteste point que l'impôt doive être assis sur le seul revenu, et s'y proportionner; mais, après avoir admis ce principe, il est encore difficile d'établir ce que c'est proprement que le revenu imposable, et de quelle manière ce revenu peut être atteint dans une progression proportionnelle.

Nous avons vu, dans le second livre, que le revenu est un accroissement de richesses, produit de la terre et du travail de l'homme, qui peut se consommer sans reproduction, et sans que le fonds primitif de la richesse soit diminué; nous avons vu aussi que la consommation dépasserait le revenu, et entamerait le capital, si la terre se trouvait réduite à un état inférieur de culture, ou bien si les travaux accumulés n'étaient point remplacés, à mesure de leur consommation, par des travaux d'égale valeur, ou enfin si les hommes qui ont vécu en travaillant, ou leurs successeurs, n'étaient plus en état de recommencer et d'accomplir le même ouvrage.

Une partie du produit annuel doit donc être

employée à maintenir la terre dans le même état de valeur, une autre à remplacer le fonds accumulé du travail de l'homme, pour le maintenir dans la même proportion; une troisième à faire vivre toute la partie travaillante de la nation, pour lui conserver le même degré de forces: si l'on détourne quelque partie de cette appropriation nécessaire du produit annuel, la nation s'appauvrira rapidement, elle se ruinera, elle succombera.

Il est donc essentiel de ne point confondre avec le revenu, de ne point dilapider; de ne point imposer la partie du produit brut qui est consommée pour maintenir en même état les améliorations de la terre, ni celle qui remplace les capitaux fixes et circulans au moyen desquels tous les travaux sont accomplis, ni celle qui fait vivre tous les hommes par lesquels ces travaux s'accomplissent. Mais comment les distinguer?

Ne regardera-t-on comme revenus que la rente des terres, produit net de l'agriculture, et l'intérêt de l'argent, produit net des capitaux? Mais alors on réduira trop la matière imposable, et l'on exemptera du devoir de contribuer aux dépenses de l'État des classes nombreuses auxquelles l'État garantit des jouissances. Le fermier n'est pas moins que le propriétaire, le marchand pas moins que le capitaliste, l'objet de la

protection des lois et de l'action bienfaisante du gouvernement. Le journalier lui-même réclame une part dans toutes les institutions publiques; et c'est pour lui, comme pour tout autre citoyen, que la justice est maintenue, que l'honneur national est défendu, que les travaux publics assainissent le pays, et pourvoient au bien-être ou aux plaisirs de tous les habitans.

Le travail est la source de la richesse publique; du travail naît le revenu, et cet accroissement annuel ne se borne point à la partie qui passe aux propriétaires de terres ou de capitaux comme rente et comme intérêt. Les revenus du fermier, ou les profits qu'il obtient par son industrie, peuvent être tout aussi considérables que ceux du propriétaire dont il fait valoir les biens; les profits du marchand sont en général plus considérables que ceux du capitaliste dont il fait valoir les fonds; les salaires eux-mêmes de plusieurs ouvriers, surtout lorsqu'ils ont acquis une habileté distinguée, ou lorsqu'ils suivent les carrières les plus relevées, les beaux-arts, les professions savantes, suffisent pour les faire vivre dans l'opulence. Ces membres divers de la société ne se refusent point à des sacrifices pécuniaires pour se procurer des jouissances de luxe; pourquoi se refuseraient-ils à contribuer à la première des jouissances, celle de l'ordre, de la justice et de la sécurité?

Il est vrai que, dans plusieurs pays, la classe ouvrière a été réduite au salaire qui lui est strictement nécessaire pour vivre; on a estimé comme un bénéfice tout ce qu'on pouvait retrancher sur le paiement de sa main-d'œuvre; on a regardé le produit net en faveur des riches, comme le but unique de la société, tandis qu'aux yeux de tels publicistes, les ouvriers n'ont plus été qu'un moyen de produire la richesse, qu'on pouvait aussi-bien retrancher dès qu'il était inutile. Dans cette déplorable organisation sociale, tandis qu'on calcule la nourriture qui peut à moins de frais conserver la vie, et les bornes du travail qu'on peut exiger chaque jour sans que les forces physiques y succombent; il y aurait sans doute de la dérision de demander au pauvre ouvrier, qui ne connaît aucune jouissance, de payer pour la jouissance d'un ordre et d'une justice qui ne le protègent point; d'un honneur national auquel il reste indifférent. Mais alors ce n'est pas la participation du trésor au revenu du pauvre qui est vicieuse, c'est la dégradation du pauvre réduit à un état dans lequel son revenu n'excède pas son nécessaire.

D'ailleurs, ce n'est point d'après l'origine de leur revenu que les citoyens sont classés parmi les pauvres ou les riches. Si le salaire de plusieurs familles d'ouvriers leur suffit tout juste pour vivre, il existe aussi plusieurs familles de

pauvres propriétaires, de pauvres capitalistes, qui ne retirent pas plus de rente de leurs terres ou de leurs capitaux, que les ouvriers n'en retirent de leur travail. Si vous déchargez complètement les uns, vous serez forcé d'apesantir la main sur les autres; l'impôt peut tout aussi-bien retrancher sur le nécessaire, en atteignant le produit net, que le produit de l'industrie; et il est tout aussi injuste et tout aussi cruel de faire mourir de faim les propriétaires que les salariés.

Tout l'accroissement annuel de la richesse nationale, tout l'accroissement consommable sans reproduction doit donc être imposable; il peut être dépensé en entier, et toute dépense doit contribuer dans une certaine proportion à la garantie de toute jouissance. Le revenu national naît par l'action simultanée de quatre classes de personnes, les propriétaires, les capitalistes, tous ceux qui font valoir des capitaux par une industrie quelconque, et les journaliers; il se partage entre eux sous les noms divers de rente, intérêt, profit et salaire; partout il est également destiné à acheter des jouissances; partout il doit contribuer à la jouissance commune de l'ordre public; partout il doit être taxé d'une manière proportionnelle à ces autres jouissances qu'il peut procurer; partout il doit être ménagé, lorsque la taxe, atteignant le nécessaire, ne laisserait pas au contribuable de quoi vivre.

S'il est essentiel, d'après un principe d'humanité, de ne jamais pousser l'impôt sur le revenu de telle sorte, qu'il ôte au contribuable une partie de son nécessaire, car il serait absurde de parler à un homme des jouissances de l'ordre public, tandis que cet ordre public le condamnerait à mourir de faim; il n'est pas moins important de remarquer que, dans chaque espèce de revenu, il y a toujours une partie qui doit demeurer inviolable, et que le fisc ne peut atteindre sans compromettre la matière imposable elle-même, sans se priver de ses ressources pour l'avenir.

Cette partie nécessaire et inviolable du revenu, qui donne seule du prix à la propriété, et qui fait que son détenteur la conserve, la bonifie, et lui imprime le mouvement reproducteur, n'est point la même dans toute espèce de richesse; et les abus de pouvoir du fisc n'ont point pour toutes des effets également désastreux.

Le revenu net des terres est, de tous les revenus, celui qui a le moins besoin pour naître de l'action et de la volonté de son propriétaire, c'est aussi celui que les gouvernemens se sentent le moins obligés de traiter avec ménagemens. En effet, quelque foulés que soient les propriétaires, ils ne peuvent ni transporter leurs terres dans un autre pays, ni les détruire; et le seul résultat de leur oppression, c'est qu'ils cessent de bonifier leurs possessions. Aucune autre classe de ci-

toyens n'est si complètement à la merci du fisc. Aussi, les gouvernemens despotiques de l'Asie les ont-ils absolument dépouillés, en s'attribuant à eux-mêmes la propriété du sol. Et déjà, dans plusieurs parties de notre Europe, le poids des impôts est assez lourd, pour que les propriétaires ne soient proprement plus que les fermiers du fisc.

Le gouvernement le plus despotique ne saurait traiter de même le revenu net des capitalistes. Ceux-ci ont presque à toute heure la faculté de soustraire leur fortune à des impositions vexatoires, et, le fisc, eût-il pour connaître leurs revenus toutes les facilités qui lui manquent, devrait encore s'imposer la règle de ne s'en attribuer jamais une part assez forte pour pouvoir les déterminer à transporter ailleurs leurs richesses.

Les commerçans, les fabricans, les fermiers, tous ceux qui font valoir les capitaux sont un peu plus attachés à la terre que les capitalistes; les deux dernières classes, tout au moins, trouvent fort difficile de s'expatrier; mais en revanche leurs profits sont leur seul encouragement au travail, et si le fisc trouvait moyen de s'attribuer une part assez forte dans les profits du commerce, des manufactures et de l'agriculture, pour que le reste ne fît guère plus que compenser les risques de ces professions, l'industrie se ralentirait d'abord, et cesserait bientôt entière-



ment. On l'a vue, sous les ministres de Charles-Quint et de ses successeurs, disparaître des contrées qu'elle faisait autrefois fleurir, et la faire néantise redevenir en honneur. Quel est celui qui voudrait en effet travailler avec assiduité, quand son travail, au lieu d'augmenter son aisance, ne le conduirait qu'à hasarder le peu qu'il a ?

Mais s'il y a une partie du revenu national à laquelle le fisc ne doit toucher qu'avec précaution, de peur d'entamer celle qui est nécessaire à le faire renaître, c'est sans doute les salaires, ou le revenu de tous ceux qui vivent de leur travail. Ce revenu, les ouvriers doivent le consommer, mais seulement en se maintenant eux-mêmes, eux qui sont le capital vivant de la nation.

Il y a dans le salaire une partie nécessaire, qui doit conserver la vie, la force et la santé de ceux qui le perçoivent, afin que le travail se continue, afin que le salaire, qui pour eux est un revenu, mais qui est un capital pour ceux qui le payent, puisse rendre à ces derniers les fruits qu'ils en attendent, et continuer, d'année en année, à imprimer le mouvement à la machine sociale. Malheur au gouvernement qui touche à cette partie, il sacrifie tout ensemble, et des victimes humaines, et l'espérance de ses futures richesses.

Cette distinction nous ramène à sentir combien est fausse la politique des gouvernements

qui ont réduit les classes ouvrières au seul salaire nécessaire pour augmenter les revenus nets des fabricans, des commerçans et des propriétaires. Ce n'est point à entrer en partage des revenus nets de ces trois dernières classes, que le fisc borne ses prétentions; il demande à tout citoyen de sacrifier une partie *de ses jouissances*, proportionnellement à ses revenus, pour s'assurer la jouissance de l'ordre, de la justice, du maintien de l'honneur national; mais que demanderait-il à celui à qui il n'a laissé aucune jouissance? et lorsque tout l'ouvrage national sera fait par des machines, ou par des hommes réduits à l'état de machines, où retrouvera-t-il cette portion considérable qu'il prélevait autrefois sur le revenu d'une classe de la nation qu'il aura laissé détruire?

Ces distinctions ne nous ont point encore conduit à connaître d'une manière précise la matière imposable, et moins encore à trouver les moyens de l'atteindre. Cependant, de ce que nous venons de dire, nous pouvons déduire un petit nombre de règles, qui nous serviront à juger les diverses formes d'imposition.

1°. Tout impôt doit porter sur le revenu et non sur le capital. Dans le premier cas, l'État ne dépense que ce que les particuliers devaient dépenser; dans le second, il détruit ce qui devait faire vivre et les particuliers et l'État.

2°. Dans l'assiette de l'impôt, il ne faut point confondre le produit brut annuel avec le revenu; car le premier comprend, outre le second, tout le capital circulant; et une partie de ce produit doit demeurer pour maintenir ou renouveler tous les capitaux fixes, tous les travaux accumulés, et la vie de tous les ouvriers productifs.

3°. L'impôt étant le prix que le citoyen paye pour des jouissances, on ne saurait le demander à celui qui ne jouit de rien; il ne doit donc jamais atteindre la partie du revenu qui est nécessaire à la vie du contribuable.

4°. L'impôt ne doit jamais mettre en fuite la richesse qu'il frappe, il doit donc être d'autant plus modéré, que cette richesse est d'une nature plus fugitive. Il ne doit jamais atteindre la partie du revenu qui est nécessaire pour que ce revenu se conserve.



## CHAPITRE III.

D'un impôt unique proportionnel au revenu.

C'EST une habitude naturelle à l'esprit humain, que de chercher à réduire toutes ses opérations à la formule la plus simple; de généraliser toutes ses règles, et d'accomplir, par un procédé uniforme, tout ce qu'il peut soustraire à des procédés plus compliqués. Cette habitude, qui tend à tout simplifier, à tout classer, à tout généraliser, est sans doute la cause des progrès les plus essentiels de plusieurs sciences. Il ne faut pas cependant s'y abandonner d'une manière irréfléchie; elle résulte plutôt de notre faiblesse que de notre force, et les abstractions sont moins souvent dans la nature que dans les bornes de notre esprit.

C'est ainsi qu'on a presque toujours causé plus de souffrance que de soulagement à la société, par la recherche d'un impôt unique. Sans doute il est avantageux de simplifier les rapports du fisc avec les contribuables; sans doute il est désirable de mettre une règle invariable à la place de tout arbitraire, sans doute, tous les citoyens devant contribuer à la dépense nationale en proportion de leur revenu, un impôt unique, pro-

portionné à ce revenu, et égal pour tous, semblerait en même temps plus juste et plus simple que la variété de contributions que l'art de la finance a inventées. Cependant la plupart des règles que nous venons de poser sur les impôts seraient inapplicables à un impôt unique; la plupart des revenus que nous avons jugés dignes de ménagement ne sauraient être ménagés par lui. Plus la règle est inflexible, et plus il faut la tenir élevée, si l'on ne veut pas qu'elle froisse tous ceux qu'elle viendrait à toucher; et l'impôt unique, si même il était exécutable, rendrait beaucoup moins, et causerait beaucoup plus de souffrances que les impôts divers, qui se proportionnent aux diverses natures de richesses.

S'il était exécutable, avons-nous dit. En effet, le premier doute qui s'élève, c'est de savoir s'il est possible d'atteindre tous les revenus par une seule mesure législative, par une taxe proportionnelle. Il faudrait pour cela, ou prendre le revenu individuel à sa naissance, au moment où chaque citoyen le perçoit, ou bien le prendre à sa consommation en consommation, au moment où chaque individu le dépense. L'une de ces méthodes serait à peu près équivalente à l'autre, car la dépense est bien la mesure la plus précise du revenu; si quelques avares dépensent moins, si quelques prodigues dépensent plus qu'ils n'ont de rente, ces légères différences sont comme nulles pour

la société. Mais si, comme je le crois, ces deux méthodes sont également impraticables, il ne restait que celle qu'on a suivie, de proportionner les contributions à chaque nature de richesses, et de compenser, par leur variété, l'inégalité de chacune, considérée isolément.

La première tentative a dû être d'atteindre les revenus à leur naissance. C'est la seule à laquelle nous nous attacherons dans ce chapitre. Après avoir examiné, dans les deux suivans, les impôts sur quelques sources particulières de revenu, nous reviendrons, dans le sixième, à l'impôt général sur la dépense ou sur les consommations, et nous montrerons qu'en ne voulant admettre que lui, il est également ou injuste, ou impraticable.

Supposons que, dans la proportion des dépenses privées avec les dépenses publiques, nous allouions à chaque citoyen les neuf dixièmes de son revenu pour ses autres jouissances, et que nous lui imposions l'obligation de contribuer, avec le dixième restant, aux jouissances que lui procure l'ordre public; il faudra donc que tout revenu né dans la société de quelque manière que ce soit, paye au fisc un dixième. Comment s'y prendra-t-on pour l'atteindre, dans les diverses espèces de richesses?

Le premier revenu, avons-nous vu, est celui des propriétaires de terre. Ce n'est pas celui-ci

qui causera de la difficulté, du moins dans le système d'exploitation par bail à ferme : il se distingue assez clairement du capital, des avances annuelles, et de toute autre partie de la richesse ; le contrat qui lui donne naissance est souvent facile à connaître ; lors même qu'on le dissimule, la terre elle-même ne peut être soustraite à l'observation : et en effet les gouvernemens ont rarement épargné les propriétaires de terre ; presque tous sont entrés en partage de leur revenu dès son origine, presque tous ont passé la proportion du dixième, que nous supposions qu'ils devraient demander.

Le revenu qui naît des capitaux fixes, des machines et des usines de tous genres, se rapproche fort du précédent, et n'est guère plus difficile à taxer, quoique le remboursement du capital primitif qui se consomme se confonde ici avec le revenu. Les propriétaires de ce capital seront plus exposés aux abus d'autorité que les propriétaires fonciers ; en les accablant on fera plus de tort à la nation, parce qu'on mettra plus d'obstacle à la reproduction des richesses ; mais ils ne seront guère plus difficiles à atteindre.

La difficulté est prodigieusement augmentée dès qu'on arrive aux revenus qui naissent des capitaux circulans. Ceux-ci, comme nous l'avons vu, se divisent en deux parties : l'une, sous le nom d'intérêt, passe à celui qui a fait l'avance

du capital ; l'autre, sous le nom de profit, demeure à celui qui l'a mis en œuvre, qu'il soit entrepreneur de travaux, fermier, fabricant ou marchand. Pour entrer en partage de tels revenus, le fisc a besoin d'abord de les connaître, ensuite de pouvoir contraindre ceux qui les perçoivent à en céder une part proportionnelle.

L'intérêt est une quantité fixe, égale le plus souvent dans tous les marchés analogues, indépendante des événemens, et qui, d'après ses rapports avec la rente des terres, semblerait devoir être une bonne matière imposable. Mais la transmission des capitaux est une transaction secrète que l'autorité n'a presque aucun moyen de découvrir, qu'elle ne peut même rechercher sans des mesures vexatoires ; qu'elle ne peut taxer sans engager à multiplier les contrats simulés, les fraudes et les subterfuges de tout genre, par lesquels, pour éviter l'impôt, on compromettra la paix des familles et la sûreté de toute propriété ; qu'elle ne peut poursuivre sans chasser dans l'étranger une grande partie des capitaux.

Le profit des capitaux est une richesse plus fugitive encore. La même entreprise, le même commerce qui ont donné un profit l'année passée, peuvent donner une perte cette année. Cependant si le marchand considère comme revenu tout son profit, et s'il n'en ajoute aucune partie à son capital dans les bonnes années, tandis que



la perte devra être retranchée de ce capital dans les mauvaises, il sera bientôt ruiné. Son vrai revenu consiste donc dans une moyenne entre les bonnes et les mauvaises années; mais cette moyenne lui est inconnue à lui-même : combien plus est-il impossible que l'autorité qui essaie de le surveiller l'appécie ! D'ailleurs, si les autres contribuables n'ont intérêt à cacher leur revenu que pour échapper aux prétentions du fisc, les commerçans ont un motif particulier de dissimulation. Quelque bien établie que soit leur fortune, un crédit imaginaire leur est toujours nécessaire; leur ruine dépendrait toujours de la volonté de tous leurs rivaux, si ceux-ci, connaissant toute l'étendue de leurs ressources, et pouvant aisément connaître aussi la nature de leurs spéculations, étaient maîtres de choisir le moment le plus critique pour leur refuser des avances ou exiger d'eux des payemens. Le commerce est une profession jalouse, où la dépendance réciproque de chacun envers tous est si grande, qu'elle ne peut être corrigée que par le secret. Toute contribution, au contraire, est publique de sa nature; une contribution sur les revenus, sur les profits du commerce, donnerait au public la mesure des fortunes de tous les négocians, et c'est ce qu'ils redoutent le plus; en général ils n'hésiteraient pas à se soumettre aux taxes les plus arbitraires, plutôt que de s'exposer à une

enquête sur leur fortune, qui mettrait leur secret au grand jour.

Nous arrivons enfin à la dernière source de revenu, à celle qui se partage entre le plus grand nombre de citoyens, à celle qui, par conséquent, forme la plus grande masse dans le revenu national, quoique la quote part de chacun soit plus petite, à celle aussi qu'on ne peut négliger de taxer sans priver le fisc de sa plus importante ressource; c'est le salaire de toute espèce de travail. Une portion de salaire se mêle sans cesse, et de différentes manières, aux autres espèces de revenus. Le propriétaire cultivateur doit trouver sur sa terre, rente, profit et salaire en même temps; le fermier, profit et salaire; le journalier de terre, salaire seulement. Ainsi le salaire fait partie du revenu de quiconque fait naître les fruits de la terre, et cette classe forme seule en France les cinq sixièmes de la nation. La plupart des artisans des villes confondent dans leur revenu le profit d'un petit commerce avec leur propre salaire; le chef de manufacture, le marchand et tous leurs commis, tous leurs subalternes, vivent du salaire que méritent leur peine et leur intelligence, autant que de profit; l'ouvrier improductif, enfin, à quelque classe qu'il appartienne, et par quelque filière qu'il tire son propre revenu du revenu des autres, le trouve aussi dans le salaire.

Mais comment atteindrait-on d'une manière directe le salaire, comme source de revenus? A quelle époque le taxerait-on? A quelle vexation n'exposerait-on pas le pauvre journalier si on lui demandait chaque jour le dixième de sa journée? de quelle ruine certaine ne l'accablerait-on pas si, considérant comme un revenu annuel le gage qu'il n'est sûr d'obtenir que jour après jour, on l'obligeait à payer cinquante francs par an, parce qu'il gagne dix francs par semaine? Et, quand on augmenterait l'impôt avec l'activité, avec le talent, qui augmentent en effet les gages des ouvriers, quelle prime ne paraîtrait-on pas donner à la nonchalance et au vice, contre l'ordre et l'industrie!

Ainsi l'on ne peut taxer directement que le revenu qui naît des terres, des maisons, des usines, et des autres capitaux fixes; tout autre revenu échappe à sa naissance à l'inspection du gouvernement, et c'est dans une autre période de sa durée seulement que le fisc peut espérer d'entrer en partage d'un bien qu'il ne protège en effet qu'à condition d'en avoir sa part.

Il en est résulté que le gouvernement s'est vu forcé de multiplier les impôts, pour que chacun à part fût plus léger, et pour qu'au défaut de l'un, un autre atteignît les diverses classes de personnes. Il a frappé, d'une part, les recettes par des taxes directes; d'autre part, les dépenses

par des taxes de consommation : il a pris partout où il a trouvé quelque chose à prendre ; mais il lui est presque toujours impossible d'apprécier combien il demande à chaque classe , et par conséquent de maintenir l'égalité proportionnelle que la justice aurait exigée. Cependant les contribuables aiment mieux encore se soumettre à ce grave inconvénient qu'à l'obligation de rendre de leurs revenus un compte que souvent ils n'ont jamais établi pour eux-mêmes.

En frappant ainsi presque aveuglément sur la richesse où elle se trouve , il est encore quelques règles qu'Adam Smith a prescrites en matière d'impôt , et que tout gouvernement doit suivre s'il ne veut pas redoubler le mal déjà assez grave que cause l'impôt , et exciter un ressentiment tout-à-fait disproportionné avec le bénéfice qu'il en retire.

Tout impôt est d'autant plus mauvais , qu'il coûte plus au peuple par-delà le revenu qu'il rapporte au fisc ; d'autant meilleur que sa perception est plus économique. Il est d'autant plus mauvais , que l'époque de son paiement cause plus de gêne au contribuable ; d'autant meilleur , qu'on a mieux combiné , pour le faire payer , le moment où le contribuable aura la commodité de le faire.

Il est d'autant plus mauvais , que sa perception exige une inspection plus vexatoire , une

plus grande violation de la liberté du citoyen ; il est d'autant meilleur, qu'il laisse moins de tentation à la fraude, qu'il exige moins de surveillance, et que son acquittement paraît plus volontaire.

Ces règles doivent être combinées avec celles que nous avons données à la fin du dernier chapitre. En les observant, si l'on ne saurait faire que l'impôt soit un bien, on fera du moins qu'il soit un moindre mal.



## CHAPITRE IV.

## De l'impôt sur les terres.

LE revenu le plus facile à atteindre par les impôts, est celui qui provient de la terre, parce que cette espèce de richesses ne peut être dérobée aux yeux; que sans déclaration du propriétaire, on en peut connaître la valeur; et qu'en percevant les fruits, au moment où la nature les accorde, on est sûr de rencontrer juste la convention du propriétaire pour les payer. Mais les économistes se sont partagés sur les deux manières de lever cet impôt : l'une en nature, sur le produit brut; l'autre en argent, sur le revenu net du propriétaire. Ces deux méthodes ont été plus d'une fois pratiquées simultanément dans notre Europe, sous le nom de *dîme* et de *contribution foncière*; elles se retrouvent dans l'antiquité, et chez presque tous les peuples agricoles qui ont reconnu l'autorité d'un gouvernement.

La dîme est un impôt perçu au moment de l'abondance, avant que le producteur ait eu quelque sorte pris possession de sa propriété. La règle d'après laquelle la dîme est établie, quand elle ne s'étend qu'aux grandes récoltes, est si

simple et si universelle, qu'elle fait naître peu de discussions et de vexations, ce qui lui donne une grande apparence d'égalité. La perception en nature demande un plus grand nombre de commis et de magasins que celle en argent; cependant son extrême simplicité la rend peu dispendieuse; d'ailleurs il suffirait que le gouvernement ne fût pas trop pressé de jouir, pour trouver un bénéfice assuré dans la conservation de la denrée, jusqu'à l'époque favorable à la vente, ou pour en faire jouir ses fermiers; car la dîme est, par sa simplicité, l'impôt qu'on peut le plus aisément mettre à ferme. Le cultivateur, pressé par l'obligation de payer les impôts en argent, vend presque toujours sa récolte hors de saison. Le gouvernement, en accordant un terme aux fermiers de la dîme, couvrirait peut-être, par cette seule avance, tous les frais de perception.

La dîme, en raison de ces avantages, a séduit, comme imposition nationale, plusieurs spéculateurs politiques. D'ailleurs elle a été défendue avec obstination par le corps puissant auquel elle est en général abandonnée. Celui-ci, qui ressuscite à son gré, parmi les institutions judaïques, celles qu'il juge conformes à ses intérêts, tandis qu'il abandonne les autres à l'oubli, a réclamé souvent la dîme comme un droit inaliénable, fondé sur les lois de la Divinité, tandis qu'il n'a

jamais prétendu au renouvellement des ablutions, ou des holocaustes en se fondant sur l'autorité des mêmes livres. La dîme, d'autre part, a été attaquée avec d'autant plus d'amertume par les ennemis du clergé, et son rétablissement ou son abolition ont presque toujours été une affaire de parti.

Par un mélange de superstition judaïque et d'avidité, la dîme a été défigurée dans tous les pays où elle a été divisée en grande et petite. La dîme peut s'appliquer sans grande difficulté aux récoltes annuelles des champs, aux fenaisons, aux moissons, aux vendanges, parce que ces récoltes sont simultanées, et qu'elles se présentent tout entières aux yeux du décimateur : mais la dîme sur les récoltes successives, sur les produits du règne animal, la dîme des fruits, des jardins, du poulailier, de l'étable, de la laiterie, qui est perçue, en Angleterre, par un ordre d'ecclésiastiques qu'on y nomme vicaires, est une occasion inévitable de discussions, de vexations et d'aigreur ; elle a établi une guerre dans chaque village entre le vicaire et ses paroissiens, et elle est une cause principale du progrès des sectes ennemies de l'église dominante.

Les grandes dîmes, si elles étaient attribuées à l'État, seraient sans doute un impôt assez productif, qui se lèverait avec facilité, sans causer beaucoup de mécontentement, ni beaucoup de



frais. Mais ces avantages sont plus que compensés par l'inégalité réelle de cet impôt; et par les obstacles qu'il apporte à l'industrie.

Ce n'est point ainsi qu'en juge M. Ricardo; il regarde la dîme comme une taxe égale, payée en entier par le consommateur, et qui n'est point préjudiciable à l'industrie. Comme la réputation de M. Ricardo s'est infiniment accrue depuis la publication de la première édition de cet ouvrage; je crois nécessaire d'examiner avec plus de détail, et de réfuter ses raisonnemens.

Les principes d'après lesquels M. Ricardo prétend que *la dîme est payée tout entière par le consommateur*; et que, *se proportionnant même pour les plus mauvaises terres à la quantité du produit, la dîme est une taxe égale*, ne sont point exposés dans le chapitre consacré à cet impôt. (Angl., ch. ix, p. 225; trad., chap. xi, p. 290.) Ce chapitre me paraît par conséquent à peu près inintelligible. En l'expliquant d'après ceux qui précèdent, on voit que M. Ricardo n'a point cru que la dîme pût être payée par le propriétaire, parce qu'il regarde la rente comme représentant seulement la différence entre une meilleure et une plus mauvaise terre; différence que la dîme ne change pas. Ce raisonnement me paraît doublement faux, parce que la rente, comme nous l'avons dit ailleurs, représente autre chose que cette diffé-

rence, et parce que la dîme accroît très-notablement cette différence au désavantage des mauvaises terres.

M. Ricardo croit encore que la dîme ne saurait être payée par le fermier, parce que, « si » le prix du produit brut ne s'élevait pas assez » pour compenser au cultivateur l'avance de la » taxe, il quitterait un métier où ses profits » seraient réduits au-dessous de la moyenne » des profits. Cela occasionerait une diminution » de production, tandis que la demande continuerait la même; et les prix monteraient jusqu'à ce que l'agriculture fût aussi profitable que l'emploi du capital dans tout autre commerce. » Ch. VII, p. 195. Angl.

J'ai fait voir, au contraire, qu'il n'existe point de moyenne des profits, quoique chaque métier tende sans cesse à s'en rapprocher : cela vient de ce que les profits de chaque métier changent chaque année, tandis qu'il faut vingt ou trente ans pour abandonner un métier dans lequel on a engagé des capitaux fixes, et pour lequel maîtres et ouvriers ont fait un long apprentissage. J'ai fait voir qu'en particulier l'agriculture était une industrie qui ne pouvait se mettre en équilibre avec aucune autre, parce que tout le capital qui y était engagé, soit fixe, soit circulant, ne pouvait jamais être employé à aucune autre industrie; parce que les ouvriers de l'agriculture

ne pouvaient passer aux métiers des villes, parce que les fermiers eux-mêmes étaient incapables de suivre toute autre espèce de spéculation. Ils peuvent bien changer de pays, mais non de vocation : et comme le nombre des agriculteurs est plus grand que celui des hommes attachés à aucun autre métier, pris séparément, les profits du capital employé dans l'agriculture sont toujours inférieurs à celui du capital employé dans toute autre industrie où les chances seraient semblables.

M. Ricardo ne parle, dans tout son livre, que de la culture du blé, comme si c'était le seul produit de la terre, tandis qu'il ne s'agit jamais pour le laboureur de produire du blé ou de laisser la terre inculte, mais de choisir entre toutes les industries rurales, dont les unes demandent beaucoup plus d'avances que le blé, les autres beaucoup moins, et que la dîme traite cependant toutes également. Le prix même de la production du blé est une chose à peine appréciable par le cultivateur. Dans un cours de récoltes de quatre années, où il a produit successivement du blé, des raves, de l'avoine et du trèfle, les engrais et les labours ont produit en commun ces quatre récoltes, mais n'appartiennent pas proprement à l'une ou à l'autre.

Cependant le fermier auquel on demanderait cette année la dîme qu'il n'était point accou-

tumé à payer auparavant, fait son compte. Il ne peut pas espérer d'obtenir du propriétaire un rabais proportionné, ses baux sont à long terme, et il se passera plusieurs années avant qu'il ait de nouveau à traiter avec lui.

Il n'a pas de chances de se faire rembourser de la dîme par le consommateur jusqu'à ce que la récolte ait diminué, et comme il payera la dîme sur le foin qui demande moins d'avances que le blé, et sur les houblons qui en demandent davantage, ce n'est pas dans le but d'échapper à la dîme qu'il diminuera ses semailles; c'est dans le but seulement de ne pas soumettre à la dîme son capital aussi-bien que son revenu. La récolte annuelle doit en effet lui rembourser ses semences, ses engrais, les journées de travail qui ont fait naître la récolte, une compensation pour le détriment éprouvé par ses attelages et tout son train rural, le loyer de ses greniers et de ses granges, la ferme qu'il paye au propriétaire, et enfin son propre profit. De tout cela on lui prend le dixième. S'il n'avait que des prés on ne le taxerait point sur ses semailles, ses frais de labour, ses charrues, ses greniers et ses granges : mais il a déjà acquis ce train rural; s'il n'en faisait point usage, il perdrait plus que la dîme ne lui demande : il se contente donc de le laisser dégrader, et de ne pas le renouveler. La produc-

tion diminue, mais lentement; il a besoin de moins de journées d'ouvriers, et les salaires de l'agriculture diminuent, d'autre part le prix du blé augmente. Ainsi, la dîme avancée d'abord par le fermier, est tour à tour repoussée par lui sur le journalier, dont il diminue les salaires, sur le consommateur, dont il renchérit les vivres, sur le propriétaire enfin qui obtenait de sa terre un prix de monopole, et qui doit se contenter d'une moindre rente, en raison de ce que l'avantage de ce monopole diminue. La part que chacun en supporte est inégale, et peut à peine être prévue d'avance.

Cependant la dîme frappe l'agriculture d'une manière injuste autant qu'inégale. Un impôt ne doit être levé que sur le revenu, la dîme est levée sur le revenu joint au capital circulant de l'agriculture. Elle n'affecte pas seulement le profit du fermier et la rente du propriétaire, mais toutes les avances que le fermier a faites pour obtenir la récolte qui est dîmée.

Dans les bonnes années et dans les bons terrains, deux gerbes sur dix peuvent représenter toutes ces avances; dans les mauvaises années, ou les mauvais terrains, huit sur dix les couvrent à peine. Il n'est pas même très-rare que la totalité de la récolte soit insuffisante pour payer les frais. La dîme, dans tous les cas, ne s'en lève pas moins. Aux premiers, elle prend

la huitième partie du revenu des champs; aux seconds la moitié; aux troisièmes qui n'ont rien, elle prend sur le capital qui doit faire naître la récolte suivante; et son inégalité est d'autant plus cruelle, que c'est toujours le pauvre qu'elle accable, et qu'elle prend davantage là où il aurait fallu user de plus de ménagemens.

En outre, plus une culture est productive, plus elle demande d'avances faites à la terre. La dîme, qui pouvait n'être que la septième ou huitième partie du revenu d'un pré, devient la cinquième dans un champ de blé, le tiers dans une vigne, la moitié dans une houblonnière, une culture de chanvre, ou de tabac, la totalité dans un jardin. Ainsi, tandis que l'intérêt national est d'augmenter sans cesse le produit brut, en faisant à la terre de plus fortes avances, la dîme enseigne au cultivateur à diminuer sans cesse ses avances, et à choisir le genre de culture qui rend le moins à la nation, mais qui expose le moins celui qui l'entreprend à être puni pour son industrie.

Le laboureur soumis à la dîme, toutes les fois qu'il veut consacrer son champ à une culture plus productive, est obligé de s'entendre auparavant avec le décimateur, pour lui faire accepter une rente fixe au lieu du dixième de la récolte. Cette rente fixe est précisément la contribution foncière. Pour être égale à la dîme, elle doit

s'élever du cinquième au quart du revenu net ; car les reprises des agriculteurs, comme les appelaient les économistes, emportent au moins la moitié du produit brut.

La contribution foncière est destinée à faire participer le fisc au revenu du seul propriétaire, et elle n'affecte en général que lui seul. Établie sur une estimation générale des terres, et quelquefois sur un cadastre, elle oblige chaque fermier à faire l'avance au nom de son maître, d'une partie proportionnelle du revenu net, tel qu'il avait été calculé à la première estimation. Mais cette estimation étant invariable, plus le fermier paye de rente au fisc, moins il en paye au propriétaire. Cette fixité lui permet encore d'accroître ses exploitations, de bonifier la terre qu'il cultive, sans que le public lui demande de partager les revenus provenant d'avances que ce public n'a point faites. La même cause rend cet impôt peu dispendieux à percevoir. Chaque cultivateur sait au juste ce qu'il doit payer, et quand il doit le payer ; il n'a aucune espérance d'échapper au percepteur, et il n'a recours à aucun stratagème pour le faire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Ricardo, partant toujours des mêmes principes, prétend que la contribution foncière n'est payée par le revenu des propriétaires qu'autant qu'elle varie avec chaque variation du fermage : autrement elle sera remboursée par le consommateur. « Si le n°. 3, dit-il, est la dernière

D'autre part, l'imposition foncière oblige sou-

» terre cultivée (c'est-à-dire si une terre de troisième  
» qualité est mise en culture ; parce que les terres de  
» première et seconde qualités ne suffisent pas à nourrir  
» la nation), quoique cette terre ne paye point de rente,  
» elle ne pourra plus être cultivée après l'établissement  
» de la taxe, et donner au cultivateur le profit courant,  
» à moins que le prix du blé ne monte assez pour couvrir  
» la taxe. Le capital s'éloignera jusqu'alors de cette terre  
» pour chercher un emploi plus avantageux. La taxe ne  
» saurait tomber sur le propriétaire, car, dans la supposi-  
» tion, il ne perçoit point de rentes. » (Angl., ch. x, p. 232.)

Pour que ce raisonnement soit juste, il faut croire avec l'auteur que les prés ne payent point de fermage, que les plus mauvaises terres ensemencées n'en payent point non plus, que le propriétaire ne reçoit aucune compensation ni pour son droit de propriété, ni pour tous les capitaux qu'il a fixés sur la terre pour la mettre en valeur, que les terres sont mises en culture successivement dans l'ordre où elles sont le plus productives, que tous les profits des fermiers s'égalisent entre eux, et que ceux de l'agriculture se nivellent avec ceux de toute autre industrie, qu'enfin il est aussi facile à un fermier de devenir fabricant de soie, et d'employer ses bœufs, sa charrue et ses greniers à faire du velours ou du satin, qu'il est facile à un tailleur de faire des fracs quand les habits français passent de mode. Ce sont toujours les mêmes abstractions, dont on sent la futilité dès qu'on regarde le monde comme il va, non comme on l'a fait dans un livre.

Pour expliquer comment le capital du fermier lui servira à devenir fabricant, il ne suffit point de dire qu'il vendra ses bœufs, sa charrue et ses greniers, car pour qu'il les vende, il faut que quelqu'un les achète, et ce quelqu'un continuera à les employer à l'agriculture la personne aura changé, non la destination du capital.



vent le contribuable à payer de l'argent au moment où il n'en a pas. Dans ce cas, elle force le propriétaire ou le fermier à vendre ses denrées pour obtenir cet argent, peut-être dans la saison la plus défavorable, et elle contribue ainsi à causer l'engorgement des marchés immédiatement après la récolte, et la disette à la fin de l'année. A cet égard, la législation de Toscane est digne d'imitation. Au lieu d'exiger l'impôt foncier tout à la fois, ce qui forcerait l'agriculteur à vendre en même temps que tous ses confrères; ou mois par mois, ce qui l'oblige à trouver de l'argent, aussi-bien dans le temps des avances que dans celui des rentrées; elle le demande en trois payemens, qui suivent, à quelque distance, les trois principales récoltes du pays, celle de blé, de vin et d'huile; savoir : au mois d'août, au mois de novembre, et au mois de février. Celui qui paye la contribution de l'année dès le mois de mars, époque où elle est arrêtée, obtient un escompte de cinq pour cent. Celui, au contraire, qui ne paye point à l'échéance ne peut être poursuivi qu'après l'année révolue; mais, dès que le jour fatal de chaque terme, savoir, le dernier du mois, est passé pour lui, sa dette est augmentée de dix pour cent sur le terme qu'il a négligé de payer. Cette amende est un profit pour le percepteur, mais il est bien rare qu'un propriétaire s'y expose.

Plus l'imposition foncière est pesante, et plus

elle jette le désordre dans les marchés et dans toute l'économie rurale, en forçant le cultivateur ou le propriétaire à vendre à tout prix, pour trouver de l'argent. En même temps elle l'aliène en quelque sorte de sa propriété, et elle lui ôte l'envie aussi-bien que les moyens de faire ces avances durables qui augmentent, pour plusieurs générations, les produits du sol.

La première estimation sur laquelle est fondée l'imposition foncière, peut souvent être injuste ou inégale; et, quand elle ne le serait pas, il est difficile que, dans un laps de temps même peu considérable, une grande inégalité ne résulte pas des progrès faits par l'agriculture dans un district, de sa décadence dans un autre, de l'ouverture de nouveaux chemins, de nouveaux canaux, de nouveaux ports, ou d'un déplacement dans la population, qui donne accès à de nouveaux marchés. Un sentiment qui paraît d'abord fort équitable, fera demander alors un nouveau cadastre, et une répartition plus égale. Cependant la contribution foncière n'a point à ce genre d'égalité les mêmes titres que les autres.

Au moment où une contribution foncière est établie dans un pays qui n'y était point soumis auparavant, le mal qu'elle apporte à ceux qu'elle frappe est plus grave encore qu'ils ne le conçoivent eux-mêmes. Elle ne leur enlève pas

seulement leur revenu d'une année, elle leur enlève encore le capital que ce revenu représente. Quand la contribution est fixée au cinquième du revenu net, c'est à peu près comme si le cinquième des terres était confisqué au profit de l'État. Dès lors, chaque fermier a deux maîtres; celui qui en porte le nom, pour les quatre cinquièmes du revenu, et l'État pour l'autre cinquième. Si le propriétaire veut changer de fermier, s'il veut emprunter sur sa terre, s'il veut la vendre, s'il veut la partager entre ses enfans, la part du fisc est toujours également déduite, et il n'a plus à lui que les quatre cinquièmes restans.

Sans doute une telle spoliation de la propriété de chacun est rude à supporter; mais elle est déjà dans le temps passé: il y a peu de pays en Europe qui soient demeurés jusqu'à ce jour exempts de l'imposition foncière et de la dime en même temps; l'une et l'autre avaient le même effet, et la propriété du fisc sur le cinquième du revenu des terres, est établie par antique prescription.

Dès lors, quel sera le résultat d'une rectification du cadastre? sera-t-il plus juste? sera-t-il plus égal? Deux domaines ont été également taxés à 1,000 francs par année; l'un cependant ne rend que 3,000 fr., l'autre en rend 12,000: l'un paye le tiers net, l'autre le douzième. L'iné-

galité paraît choquante ; mais l'un , en conséquence même de cette inégalité , a été vendu , ou reçu en héritage pour le prix de 40,000 fr. , et l'autre pour celui de 220,000 , tous deux au denier 20 de la rente nette. A qui faut-il donc rendre une égale justice ? à la terre ou à l'homme ? Si c'est à la terre , on ne peut douter qu'en taxant les deux domaines au cinquième de leur revenu net , on ne doive réduire l'un à 600 fr. , et porter l'autre à 2,400. Ce qui équivaldra , pour le maître du premier , au gain d'un capital de 8,000 francs , qu'il n'avait point acheté en achetant la terre , point hérité de son père , point compté d'avoir dans sa part au partage de l'héritage avec ses frères. Le second en même temps y perdra un capital de 28,000 francs , qu'il avait payé ou reçu en partage , et sur lequel peut-être pèsent des dettes hypothécaires en faveur de ses frères ou de ses vendeurs.

Si c'est à l'homme que la loi doit rendre justice , cette loi ne doit point altérer des partages de propriétés , sous la foi desquels chacun a vécu et contracté. Celui à qui la rectification du cadastre enlève une partie de sa propriété , éprouve une sévère injustice , et cette injustice n'est point compensée par le bénéfice inattendu qu'éprouve son confrère. Il n'y a pas plus de raison de donner à l'un que d'ôter à l'autre , et le partage égal de la propriété du fisc , entre les copropriétaires ,

n'est guère mieux fondé en justice que le partage égal de toute autre propriété.

On peut ajouter comme motif, non de justice, mais de politique, que cette répartition égale, au lieu de satisfaire les propriétaires, exciterait probablement des réclamations universelles, puisque, dans l'estimation d'aucun homme, il n'y a autant de jouissance à gagner 1,000 francs qu'il y a de douleur à les perdre. Ceux qui se trouvent grevés aujourd'hui n'obtiendraient qu'un soulagement fort inférieur à leur attente; ceux qui sont au contraire épargnés, se croiraient, après la répartition, horriblement foulés.

Ce n'est donc point par une mesure générale qu'on peut apporter un remède à l'inégalité dont on se plaint. Seulement, comme il ne faut point perdre de vue l'obligation dont nous avons parlé, dans un autre chapitre, de respecter le revenu nécessaire, pour ne point rendre le propriétaire indifférent à sa propriété; c'est par des dégrèvemens partiels que le gouvernement doit venir au secours de ceux qui sont réellement foulés, et il doit rétablir l'égalité entre les contribuables fonciers, avec la même lenteur et les mêmes ménagemens qu'il apporte à combler l'immense intervalle qui se trouve parmi ses sujets, entre l'extrême opulence et l'extrême misère.

## CHAPITRE V.

Contributions directes sur les autres sources du revenu.

L'IMPOSITION foncière n'atteint qu'une seule sorte de revenus, et les impositions de nature diverse, qui atteignent les citoyens en proportion de leur dépense, frappent de nouveau sur les propriétaires de terre; les impositions sur la transmission des propriétés, qui sont levées; non sur les revenus, mais sur les capitaux nationaux, pèsent encore sur les immeubles, dans une proportion cinq ou six fois plus forte que sur les meubles. Ainsi les propriétaires fonciers payent trois fois tandis que les autres citoyens n'en payent qu'une; et, si l'on réunit ces différentes manières de payer, on trouvera qu'assez généralement ils payent jusqu'au tiers de leur revenu, tandis que les autres en payent à peine le trentième.

Nous avons vu qu'il y avait quelque raison pour qu'ils contribuassent un peu plus que d'autres au soutien d'un gouvernement qui, de son côté, dépense plus pour eux; mais il n'y en a point pour une si prodigieuse disproportion, et, si l'on pouvait atteindre le capitaliste aussi aisément que le propriétaire, il serait juste de

L'obliger directement au support d'un gouvernement qui protège sa propriété. Dans les grands États on l'a rarement tenté : on a senti qu'on ne pourrait connaître la fortune de chaque citoyen que par une enquête vexatoire : on a redouté de faire fuir les capitaux et d'ôter ainsi un soutien nécessaire à l'industrie, et l'on a abandonné volontairement une mine qu'il était presque impossible d'exploiter. Mais l'Europe a vu, surtout au moyen âge, un grand nombre de petites républiques commerçantes s'élever à côté de campagnes qui les nourrissaient et qui ne dépendaient pas d'elles. Les villes impériales et anséatiques, les républiques d'Italie, celles de la Suisse, étaient le centre d'un vaste commerce, la patrie de riches capitalistes, dont les trésors tentaient l'avidité de leurs voisins. Ces villes, appelées à se défendre contre des princes puissans, n'auraient jamais pu lever un revenu suffisant sur la petite banlieue qui dépendait d'elles. D'ailleurs, leurs richesses mobilières étaient souvent la cause de leurs dangers ; c'était à elles de se défendre. Ceux qui venaient y jouir d'une liberté, d'une importance qu'ils ne trouvaient point ailleurs, devaient payer leur droit de cité. Ces républiques cherchèrent les moyens d'atteindre directement les revenus des riches, en respectant la liberté et le crédit du commerce.

Plusieurs se contentèrent de la déclaration

que chacun ferait de sa fortune ; plusieurs ne demandèrent pas même à la connaître ; mais voulurent que chaque citoyen, après avoir fait lui-même son compte, versât dans les coffres de l'État, ce qu'il estimerait devoir, sans qu'il fût permis de reconnaître le montant de cette somme. A Hambourg, la déclaration que ce qu'un citoyen venait déposer équivalait à un quart pour cent de son capital, était reçue sous serment. A Genève, la taxe qu'on nomme des *gardes*, et qui s'élève à un pour mille du capital, avec quelques modifications, est de même abandonnée à la bonne foi des citoyens. Chacun fait son compte sans témoins et vient verser son sac dans les coffres du gouvernement, sans que personne ait le droit de voir les espèces : il signe ensuite une déclaration, portant qu'il a payé sa quote part. Pendant les premières années après l'établissement de cette taxe, on ne lui demandait pas même de serment.

Cette manière de payer les impositions ne peut exister que dans les républiques, et c'est un trait honorable pour celles-ci que de pouvoir la maintenir. Pour cela même il est nécessaire qu'elle soit très-modérée. A Genève, le capitaliste paye à peine le cinquantième de son revenu, tandis que le propriétaire foncier paye au moins le vingtième. Cette proportion n'est pas équita-



ble, sans doute, mais elle est la seule possible ; et la première condition d'un impôt c'est qu'il puisse se percevoir.

Il y a dans les grands États une classe de capitalistes qui possèdent de très-grandes fortunes. Ce sont les rentiers de l'État, dont nous parlerons de nouveau, quand nous traiterons des emprunts. Leur fortune tient toute entière à la conservation de la société ; ils sont plus intéressés que personne à la défendre ; il est plus juste de les y faire contribuer qu'aucun autre, car ils sont souvent les vrais propriétaires de presque toute la fortune publique, et, par dessus le marché, cela est plus facile et moins dispendieux ; car il suffit, pour cela, de retenir une partie de ce revenu que le fisc a déjà entre ses mains.

Mais c'est justement la facilité de l'opération d'une retenue sur les rentes, qui la rend plus dangereuse. Il y a peu de gouvernemens chargés de dettes qui n'en aient abusé quelquefois. Or, comme le gouvernement est en même temps le débiteur et le législateur, il n'est pas facile de décider où finit l'impôt et où commence la banqueroute ; ou, pour mieux dire, toutes les fois que, sous prétexte d'imposer le revenu de ses créanciers, il manque aux engagements qu'il a pris envers eux, il est réellement banqueroutier.

Je ne crois point cependant qu'il fût impossible dans les pays où le droit de citoyen n'est pas un vain titre, où des prérogatives lui sont attachées, et où elles sont un objet d'ambition, de lever sur les rentiers une contribution volontaire qui pourrait devenir d'une grande ressource. En France; tout citoyen qui paye 300 fr. d'imposition directe, est électeur; tout citoyen qui en paye 1000, est éligible à la représentation nationale. Ces fonctions sont déjà hautement honorables et le deviendront davantage encore. Pourquoi n'accorderait-on pas au rentier de l'Etat, le droit de faire transporter sa créance du grand livre des 5 pour cent, à un livre nouveau des 4 pour cent? Le propriétaire d'une rente de 1,500 francs, qui, par ce transfert, aurait été volontairement réduite à 1,200, serait électeur. Le propriétaire d'une rente de 5,000 francs, volontairement réduite à 4,000, serait éligible. Les rentes du livre des 4 pour cent, seraient transmissibles comme les autres, et, avec leur propriété, passeraient tous les droits de cité.

Au moment où une loi semblable serait rendue, peut-être n'y aurait-il pas un grand nombre de réductions volontaires : mais l'approche de chaque élection les multiplierait, et toutes seraient irrévocables; toutes éteindraient la dette sans frais; toutes auraient en même temps l'a-

vantage de la caser plus tôt, de la faire passer dans les départemens, d'y intéresser la grande masse de la nation, et d'éteindre cette jalousie que sentent assez naturellement les contribuables des provinces contre les créanciers de la capitale ou de l'étranger. Quant à l'effet politique de l'admission de cette nouvelle classe d'électeurs, il serait également rassurant pour l'ordre et pour la liberté. Ce ne sont pas des gens disposés à troubler l'État, que ceux qui ont confié à l'État leur fortune et leurs moyens d'existence; mais ce sont des défenseurs assurés de l'ordre, de l'économie, de la bonne foi dans les transactions, et de ce respect pour les droits de tous sur lequel le crédit repose. Peu d'hommes mériteraient mieux d'être citoyens que les créanciers de l'État, qui auraient contribué volontairement à la décharge de ses dettes.

On a cherché encore à taxer directement les revenus du commerce et de l'industrie, en divisant par classes ceux qui en exercent les diverses branches, et en obligeant chacun à payer selon la classe à laquelle il appartient. C'est ainsi que l'on a établi les patentes en France, qui comprennent non-seulement le commerce et les manufactures, mais encore la plupart des professions. C'est donc une participation aux revenus qui naissent des profits et à ceux qui naissent des salaires qu'on a cherché à obtenir. Mais il y a

tant d'espace entre le moyen de gagner que peut donner une profession, et un gain certain, il serait si injuste de taxer un homme pour ce qu'il pouvait gagner et qu'il a peut-être perdu; que malgré l'invention du droit proportionnel, qui se règle sur les loyers, parce qu'on a cru voir dans ceux-ci l'indication de la fortune, il n'y a aucune parité entre la portion de ses bénéfices qu'un négociant abandonne au fisc, et la portion du fermage de ses terres que lui cède un propriétaire. Il n'y en a non plus aucune entre le produit; les patentes ne rendent pas le quinzième de ce que rend l'imposition foncière.

La contribution personnelle et mobilière est établie sur des bases si arbitraires, que la plupart des grandes villes ont préféré s'en racheter par quelque droit sur les consommations.

Ainsi les revenus des capitaux, ceux du commerce et de l'industrie, ne sont encore que très-faiblement atteints par toutes les impositions directes. Ceux qui naissent immédiatement du travail n'ont pas même été pris en considération; on a senti que taxer chaque ouvrier en raison du salaire qu'il pourrait gagner, c'était ou s'exposer à le priver du nécessaire, ou lui donner les moyens d'obtenir une augmentation de gages, qui élèverait le prix de tous les produits et arrêterait leur vente. D'ailleurs, taxer un homme en raison de son habileté à gagner un plus

fort salaire, c'est le punir en quelque sorte de son activité, de son intelligence, des qualités par lesquelles il s'est rendu supérieur à ses confrères. C'est d'une manière plus indirecte qu'il faut obtenir de lui une participation au revenu qu'il se forme par ces qualités diverses, si l'on ne veut pas les décourager.

On range aussi en France la taxe sur les portes et fenêtres parmi les contributions directes. C'est plutôt un impôt sur la consommation des maisons. On a cru plus facile de compter les fenêtres que d'avoir une déclaration fidèle du prix du loyer.

Presque tous les gouvernemens ont frappé d'un impôt considérable les héritages, les ventes, et toutes les mutations de propriété; encore que s'attaquant ainsi au capital, non au revenu, ils diminuent la cause productrice de la richesse; à peu près comme s'ils levaient la dîme sur la semence au lieu de la lever sur la moisson. Cependant, comme cet impôt est en général perçu au moment où il est le plus commode de le payer; comme la même personne est rarement appelée à le payer plus d'une fois sur toute sa fortune, et comme il est facile de ne laisser aucun arbitraire dans la manière de l'asseoir, l'enregistrement, qui est un des impôts les plus productifs de France, ne cause point autant de réclamations que d'autres qui sont bien moins onéreux;

et il est probable que ceux à qui il enlève en une fois une portion de leur capital, s'arrangent toujours pour recouvrer sur leur revenu, par leur économie, une somme égale à celle qu'ils ont perdue; en sorte que l'effet est à peu près le même pour la richesse nationale que si le revenu lui-même avait été taxé. Mais l'impôt sur les prêts par hypothèques, et le timbre sur les actes judiciaires, ne méritent point la même indulgence; car ils sont perçus pour des accidens qu'on devrait prendre pour des symptômes de pauvreté, ou du moins de gêne et non de richesses. Lever un impôt sur les dettes d'un homme ou sur ses procès, ne paraît guère moins déraisonnable qu'en lever un sur ses maladies.

Ainsi, malgré l'ardeur des financiers, leur activité constante, leur talent d'invention, et la rapidité avec laquelle une découverte dans leur art, dans quelque pays qu'elle soit faite, se communique aussitôt à tous les États civilisés, il leur est demeuré impossible d'atteindre directement la plus grande partie des revenus, et c'est faute d'avoir pu le faire qu'ils ont essayé du moins de lever une contribution proportionnelle aux dépenses.

---



## CHAPITRE VI.

## Impôts sur la consommation.

LES divers revenus qui ne pouvaient être appréciés et taxés à leur origine sont tous employés à la consommation, et c'est le moment où l'on crut que l'impôt pourrait les atteindre avec de moindres inconvénients. En taxant toute marchandise à l'achat de laquelle la richesse peut être employée, on est sûr de faire contribuer cette richesse, et l'on n'a pas besoin de savoir pour cela à qui elle appartient. Une contribution semblable ne nécessite aucune déclaration de fortune, aucune inquisition, aucune distinction du pauvre et du riche : elle n'attache point l'impôt au travail, et ne punit point ce qu'il importe d'encourager. D'ailleurs, chaque contribuable paye en quelque sorte volontairement les taxes sur les consommations, au moment où il a de l'argent, et où il se trouve en état d'acheter les choses taxées; il les rembourse alors au marchand qui en a fait l'avance, et il s'aperçoit à peine qu'il paye un impôt.

Il s'en faut de beaucoup cependant que les impôts sur les consommations puissent atteindre d'une manière proportionnelle les revenus par

les dépenses. Si l'on voulait, par exemple, que toute fortune, que toute industrie, protégée par l'État, payât au fisc le 10 pour 100 du revenu qu'elle donne; il faudrait pour cela, 1°. que tout citoyen payât le 10 pour 100 du loyer de son habitation, soit qu'elle lui appartînt en propre, soit qu'il l'eût louée. L'habitation est la plus lente des consommations; c'en est une cependant, et le loyer en représente la valeur annuelle. Mais la perception d'un impôt sur le loyer des maisons ne ressemble nullement au reste des impôts de consommations; il n'en a aucun des avantages; il exige une inquisition odieuse; et, pour éviter d'y descendre, on a inventé les impôts sur les portes et fenêtres, les impôts sur les cheminées, et d'autres taxes approximatives. Cependant on est en général resté fort au-dessous de la proportion qu'on voulait atteindre, et cette partie de la dépense n'a point été mise sur le même pied que les autres.

2°. Tout homme devrait encore donner au fisc la dixième partie de ce qu'il dépense en gages de ses domestiques, et en salaires d'ouvriers improductifs. Les services rendus par des ouvriers improductifs, doivent être considérés comme des consommations rapides qui suivent immédiatement la production; mais, quoiqu'elles ne donnent point naissance à des marchandises imposables, ce sont des jouissances garanties par



la société, et celui qui les goûte doit rembourser à la société les frais de cette garantie. Quand même ces ouvriers improductifs payeraient à leur tour un impôt sur une partie de leur revenu, il n'y aurait point pour cela double emploi, car, comme les autres citoyens, ils payeraient en raison de leurs jouissances.

3°. D'autres objets encore, qui n'ont jamais été comptés parmi les marchandises, mais qui font partie de la dépense du riche et de ses jouissances, doivent être taxés de même. D'une part, ce sont les chiens, les chevaux, les équipages; de l'autre, tous les objets des arts, les tableaux, les statues, enfin tout ce que le riche achète et qu'il paye pour son plaisir.

4°. Toute marchandise destinée à l'usage de l'homme, de quelque nature qu'elle soit, devrait de même être soumise au droit proportionnel de 10 pour 100, soit qu'elle vînt de l'étranger, soit qu'elle eût été produite dans l'intérieur du pays, soit même qu'elle fût le résultat d'une industrie domestique. Mais il était bien possible d'assujettir à l'impôt les marchandises étrangères, au moment où elles franchissaient les frontières de l'État; c'était alors une matière imposable bien définie; et, quoique la perception des douanes soit très-dispendieuse et souvent très-vexatoire, encore pouvait-on s'y soumettre: tandis qu'on se représente difficilement le degré de tyrannie qu'il

faudrait exercer pour arrêter la circulation de toute manufacture, de toute industrie du pays, jusqu'à ce qu'elle eût payé la taxe. Ce n'est pas tout ; il faudrait encore veiller dans l'intérieur des ménages, pour faire payer les droits sur chaque partie de vêtemens, sur chaque tissu qu'on aurait fait pour son propre usage ; non-seulement parce que c'est une partie de la dépense et de la jouissance de chaque individu, mais aussi, parce qu'en la négligeant, on déterminerait chacun à se servir soi-même, au grand préjudice des manufactures, du commerce, et de la division du travail, qui en augmente si fort les pouvoirs productifs.

5°. Toute denrée destinée à la consommation et à la subsistance de l'homme devrait enfin être taxée de la même manière, soit dans les campagnes, soit dans les villes ; soit qu'elle eût été achetée et vendue ; soit que celui qui l'applique à son usage l'eût fait produire à son propre champ, à sa propre vigne, à son propre jardin. Il n'y aurait, si l'on voulait lever une pareille taxe, pas un seul citoyen qui, dans une seule heure de la journée, fût à l'abri des vexations des officiers du revenu.

Cependant, ce n'est qu'autant qu'on pourrait atteindre toutes les classes de dépenses que nous venons de passer en revue, que les impôts sur la consommation seraient de vrais impôts proportionnels sur le revenu. Chacune de celles

qu'on néglige établit une inégalité fort injuste entre les consommateurs. Dans l'état actuel de notre civilisation, toute l'habileté des financiers n'a su inventer que quatre espèces de droits sur la consommation, la gabelle, la douane, l'accise et l'octroi; la gabelle a compris les denrées dont le fisc s'est attribué le monopole, comme le sel et le tabac; il les fait produire pour son compte; il les vend seul, par ses agens ou ses fermiers, à un prix élevé, et il poursuit par des peines rigoureuses, tous ceux qui veulent partager avec lui cette manufacture ou ce commerce. La douane perçoit un droit proportionnel sur les marchandises qui sont importées de pays étrangers; l'accise frappe un nombre fort restreint de produits nationaux et industriels, sur lesquels elle perçoit une taxe au moment de la production: en France, elle ne s'étend que sur les boissons, et elle est connue sous le nom de droits réunis. L'octroi, établi aux portes des villes, perçoit un impôt sur les denrées des campagnes, à mesure qu'elles arrivent à portée des consommateurs citadins.

On voit d'après cela que toute la dépense que fait le riche, et qui ne peut pas se ranger sous les deux classes de denrées et de marchandises, ne paye aucun droit de consommation: que, parmi les denrées, toutes celles qu'il consomme hors des villes, à la réserve du sel et des bois-

sons, à plus forte raison toutes celles qui sont de son propre cru, ne payent aucun droit; que, parmi les marchandises, toutes celles qui sont manufacturées dans le pays, ne payent aucun droit; et, d'après le système prohibitif adopté aujourd'hui partout, elles forment de beaucoup le plus grand nombre. Même parmi celles qui sont soumises à la douane, les marchandises destinées à la consommation des riches, présentant dans un même volume une beaucoup plus grande valeur que celles que consomme le pauvre, on les a soumises à des droits beaucoup plus légers, pour que la fraude ne les dérobat pas à l'impôt, ou, quand on a voulu les repousser, elles sont entrées par contrebande. Si l'on se donne la peine de récapituler les différentes parties du revenu du riche, qui sont ainsi soustraites à l'impôt, on trouvera que c'est tout au plus sur le dixième de sa dépense qu'il paye quelques droits de consommation : que ces droits s'élèvent toujours plus dans leur proportion avec les revenus, à mesure qu'on descend vers les classes plus indigentes, et que la plus malheureuse de toutes, celle des ouvriers manufacturiers, dont la dépense se compose presque uniquement de denrées achetées et introduites dans les villes, n'y échappe pour aucune partie de son revenu.

C'est donc une proposition très-injuste et très-inhumaine que celle qu'on a souvent répétée, de

supprimer toutes les impositions directes, et de lever la totalité des revenus de l'État par des impôts sur la consommation ; car elle équivaut à peu près à celle-ci, de dispenser presque de tout impôt tous les riches, et de ne lever les taxes que sur les pauvres. A plusieurs égards, ce serait rentrer dans l'ancien système féodal où le noble ne payait rien ; mais il y aurait encore dans cette innovation un perfectionnement d'aristocratie, c'est qu'il suffirait de devenir riche pour être, par le fait même, dispensé de payer.

Il semble que la proposition d'élever les droits de consommation de telle sorte qu'ils pourvussent à la totalité des dépenses publiques, de les porter par exemple en France de 222 millions à 800 millions, présentait déjà bien assez de difficultés, même en conservant toutes les taxes diverses qui existent sur la consommation. Cependant on a vu, dans une assemblée éminente par les talens, des hommes qui, certainement à d'autres égards, avaient fait preuve de vastes connaissances politiques, adopter pour système qu'un impôt unique sur la consommation pourrait suffire à tout, si cet impôt frappait la consommation la plus universelle de toutes, celle du pain.

Un calcul futile les avait induits en erreur. On compte en France trente millions d'habitans, qu'on suppose manger, l'un portant l'autre, trois cents livres de pain par année, cela fait neuf mil-

liards de livres de pain ; un impôt sur le pain de 2 sous par livre, ferait 900 millions : on en abandonnait 100 pour les frais de perception, et l'on avait la somme demandée.

Ce calcul est faux et inapplicable dans toutes ses parties. D'abord en le reprenant par ses bases : tout individu, homme, femme ou enfant, pauvre ou riche, ayant quelque moyen de subsister, ou périssant de misère, devrait donc payer également à l'État pour le droit d'exister, 600 sous, ou 30 francs par année. Peu importe que cette contribution fût perçue sous par sous, ou tout à la fois, son égalité même, entre des hommes si inégaux, n'en serait pas moins la plus criante de toutes les injustices.

Déjà la gabelle du sel, quoiqu'elle ne fût pas à beaucoup près aussi onéreuse, avait été signalée pour son inégalité ; et pour la détresse à laquelle elle réduisait le pauvre. De même ce prétendu impôt sur la consommation était devenu une sorte de capitation, pesant sur tous les sujets, sans égard à la fortune du contribuable, ou à ses moyens de payer. Le plus pauvre ménage consomme autant de sel que le plus riche ; mais il prend sur son plus étroit nécessaire, pour l'acheter, une somme que le riche aperçoit à peine dans son superflu.

Mais, quelque injuste que fût la gabelle du sel, elle pouvait être perçue ; celle sur le pain

serait impossible. A-t-on calculé que les cinq sixièmes des habitans de la France n'achètent point leur pain, mais qu'ils mangent celui de leur propre cru, ou celui de leurs maîtres? Tous les paysans sont dans ce cas, tous les propriétaires, et tous leurs domestiques; et ces deux dernières classes contiennent au moins la moitié des habitans des petites villes. Il faut encore retrancher tous les ouvriers nourris par des maîtres qui sont en même temps artisans et propriétaires, et cette classe est plus nombreuse qu'on ne croit. Il resterait donc les habitans de quelques grandes villes, puis tous les plus misérables parmi les prolétaires, formant ensemble peut-être cinq millions d'habitans, qui chaque jour achètent leur pain chez le boulanger.

- Comment s'y prendrait-on pour lever la capitation de 30 francs par tête, sur les vingt-cinq millions d'habitans restans? capitation qui sur une pauvre famille de métayers de l'Auvergne ou du Poitou, où le paysan voit rarement un écu de 5 francs, monterait cependant à la somme énorme de 180 à 240 francs; car une famille compte au moins six à huit individus, surtout parmi les paysans qui perdent beaucoup d'enfans en bas âge; pour cette raison même plus de la moitié, plus des deux tiers peut-être de la population, n'est pas en âge de travailler, et le tiers restant se compose de femmes aussi-bien

que d'hommes. C'est à ces malheureux qu'il faudrait aller demander l'argent qu'ils n'ont point ; on les attendrait sans doute à la mouture de leur blé, et sans s'informer s'il y a aucune proportion entre la taxe qu'on leur demande, et leur revenu, aucun moyen pour qu'ils échangent aucune partie de ce revenu contre de l'argent, aucun moyen pour qu'ils vivent encore après en avoir retranché la moindre partie, on leur dirait en gardant leur blé au moulin : Vous ne mangerez pas, si vous ne payez point.

Deux sous par jour paraissent si peu de chose au calculateur politique, qu'il ne lui semble pas possible que tous ceux tout au moins qui achètent leur pain chez le boulanger, ne payent, sans se plaindre, une taxe si légère ; mais ces deux sous en font huit, dix, douze, pour le père de famille ; mais parmi les cinq millions de Français qui achètent leur pain chez le boulanger, la moitié sont peut-être des ouvriers aux manufactures. Le misérable salaire des ouvriers de draps en Dauphiné, des ouvriers de coton dans le nord, ne passe pas huit sous par jour : il est douteux qu'il puissent vivre avec une si chétive paye ; si le pain était renchéri par la taxe de deux sous par livre, il est certain qu'ils devraient mourir.

Il est donc absurde de réduire toutes les taxes à une taxe unique sur la consommation du blé, il est impossible d'atteindre proportionnellement



les revenus, par les impôts sur la consommation, ceux-ci ne servent que de supplément aux taxes directes; ils atteignent comme ils peuvent les revenus qui ont échappé aux premières, mais ils pèsent toujours inégalement sur la société, et, dans cette inégalité, les pauvres sont toujours sacrifiés aux riches. Ces droits par conséquent ne peuvent être équitables qu'autant que d'autres droits, indépendans de ceux-là, et assis sur d'autres principes, pèsent uniquement sur les riches.

C'est un grave inconvénient des impôts sur la consommation, qu'on ne sache jamais, en les établissant, par qui ils seront payés en dernière analyse. Le législateur se propose toujours de les faire acquitter par le consommateur; mais quelquefois ils n'arrivent pas jusqu'à lui; d'autres fois, ils ne s'arrêtent pas à lui, et le consommateur trouve à son tour moyen de se les faire rembourser par celui pour qui il travaille. Pour que le consommateur paye tout l'impôt, il faut que la nation soit dans un état de prospérité croissante; car autrement, comme il n'est pas plus riche qu'avant l'impôt, il ne consacre pas plus d'argent qu'auparavant à ses jouissances; il diminue donc quelque chose de sa consommation. Le producteur, de son côté, ne vendant plus la totalité de sa marchandise, doit diminuer sa production, ou consentir à payer une partie de l'impôt. S'il survient une calamité pu-

blique, une disette, ou seulement un état de gêne dans le commerce, la consommation diminue davantage encore, et le producteur, pressé de vendre, paye la totalité de l'impôt, jusqu'à ce que, ne trouvant plus de bénéfice à son travail, il le cesse tout-à-fait en faisant faillite.

D'autre part, lorsque les impôts sur la consommation ont élevé le prix de toutes choses, les hommes qui vivent de leur industrie, et qui forment une classe nombreuse parmi les consommateurs, ne trouvent plus dans cette industrie des ressources suffisantes pour vivre. Le salaire ne fournit plus au journalier ces jouissances limitées qu'il faut compter parmi les nécessités de la vie, puisque la vie, ou la faculté de travailler, ne se maintiendrait pas long-temps pour l'individu privé de tout plaisir. Il lutte donc de toutes ses forces pour faire augmenter son salaire; le directeur d'atelier, le marchand luttent de même pour augmenter leurs profits. Comme la vente totale diminue, il faut, pour qu'ils vivent, que chaque article leur rapporte davantage. Leurs efforts combinés arrivent enfin à élever le prix de toutes les marchandises sorties de leurs mains, mais surtout celui des denrées de première nécessité, parce que leurs vendeurs font la loi aux acheteurs, qui ne peuvent s'en passer. Le renchérissement de ces denrées réagit de nouveau sur les salaires et les profits. La

désorganisation devient complète ; les productions nationales coûtent plus que celles des pays qu'un tel système n'accable point ; elles ne peuvent soutenir leur concurrence dans les marchés étrangers ; l'écoulement cesse ; la demande ne se renouvelle point , et la nation succombe à une effroyable détresse.

M. Ricardo consacre un chapitre aux impôts sur les produits agricoles, et il est en général assez disposé à les approuver, par la raison même qui porte les autres économistes à les rejeter. Il est persuadé qu'ils feront hausser immédiatement les salaires dans la même proportion, et par conséquent qu'ils ne causeront point de souffrance aux pauvres. M. Ricardo ne sort point des abstractions sur lesquelles il a fondé tout son système, et il est difficile de les rapprocher des faits que nous avons cherché à mettre sous les yeux du lecteur. Nous avons essayé ailleurs de démontrer l'erreur de ses principes ; nous nous arrêterons ici un moment aux conséquences mêmes de son raisonnement.

« Si le prix des produits agricoles ( dit-il ) ne  
» montait pas assez pour dédommager le culti-  
» vateur de l'impôt qu'il est tenu de payer, il  
» quitterait probablement un genre d'industrie  
» dans lequel ses profits se trouveraient réduits  
» au-dessous du niveau général. Cela ferait dimi-  
» nuer l'approvisionnement, jusqu'à ce que la

» demande soutenue des produits agricoles les  
» fit hausser au point d'en rendre la culture aussi  
» profitable que l'emploi des fonds dans les au-  
» tres branches d'industrie <sup>1</sup>. »

Quoi! les cultivateurs se feront-ils avocats ou médecins, ou bien horlogers ou mécaniciens, parce que leurs salaires ne leur suffisent plus pour vivre? Les laboureurs qui, presque en tout pays, forment les quatre cinquièmes de la nation, qui, en Angleterre même, en font près de la moitié, trouveront-ils un état prêt à les recevoir, si la dixième partie d'entre eux seulement, nombre qui serait à peine sensible sur la masse, et qui serait immédiatement couvert par l'augmentation du travail des autres, essayait de changer de vocation? Les laboureurs, dont le corps est accoutumé au grand air, dont les mains endurcies sont rendues incapables de toute opération délicate, dont la santé requiert un exercice violent, dont l'âme a besoin des jouissances des champs, s'enfermeront-ils dans une filature de coton? Quoi! enfin, parce qu'un impôt sur les farines ferait monter le pain de 4 à 6 sous la livre, les laboureurs quitteraient les champs pour venir s'enfermer dans les villes, jusqu'à ce que le salaire des ouvriers des champs fût porté plus haut? N'est-il pas évident que tous les ouvriers, dans

<sup>1</sup> Ch. ix, page 257.

les villes comme dans les champs, auraient le même besoin de faire augmenter leurs salaires, et que, leur proportion n'étant point changée, aucun ne quitterait sa profession? car, pour produire l'effet qu'en attend M. Ricardo, il faudrait, non qu'il en changeât, mais qu'il renonçât à travailler.

Gardons-nous de la dangereuse théorie de cet équilibre qui se rétablit de lui-même! Gardons-nous de croire qu'il soit indifférent dans quel bassin de la balance on met ou l'on ôte un poids, parce que les autres ne tarderont pas à se compenser! Gardons-nous de croire qu'en chargeant d'un impôt les objets de première nécessité, si les pauvres en font l'avance, les riches finiront par le rembourser! Un certain équilibre se rétablit, il est vrai, à la longue, mais c'est par une effroyable souffrance. On peut regarder comme un fait constant, que les capitaux ne se retirent d'une industrie que par la faillite du propriétaire, que les hommes n'abandonnent un métier que par la mort de l'ouvrier: tous ceux qui se placent et se déplacent plus facilement, doivent être regardés comme formant l'exception et non la règle. La moindre attention à ce qui se passe tous les jours sous nos yeux dans les manufactures, nous apprendra que, quel que soit le déclin d'une branche d'industrie, jamais on ne voit se fermer l'atelier sans que le propriétaire soit ruiné. Ja-

mais on ne voit l'ouvrier quitter sa profession, jusqu'à ce que, réduit aux angoisses de la faim, il essaie alors de tout, pour échapper à la mort, comme un naufragé s'attache à une planche lorsqu'il voit sombrer son navire.

Si l'on charge d'un impôt les produits agricoles de première nécessité, quelque élevé qu'il soit, un certain équilibre finira un jour par se rétablir entre les salaires et la dépense nécessaire de l'ouvrier; car, s'il ne se rétablissait jamais, la nation périrait tout entière. Mais, avant que cet équilibre soit rétabli, la faillite de tous les négocians, dans les branches d'industrie qu'il faudrait abandonner, aurait enlevé à la nation beaucoup plus de capitaux, en pure perte, que l'impôt n'aurait rapporté de revenus au fisc. De même la mortalité parmi les ouvriers qui ne trouvent plus de gagne-pain, aurait enlevé à la nation plus de vies que la plus désastreuse campagne. C'est par ces moyens terribles que la balance politique se relève; et, lorsqu'on descend des abstractions, où il ne faut jamais envelopper une science qui décide du bonheur et de la vie des hommes, c'est ainsi que s'opère le redressement que M. Ricardo annonce par ces mots : « Par une » suite des causes qui règlent la population, et » qui augmentent l'espèce humaine, les salaires » les plus faibles ne se maintiennent jamais » beaucoup au-dessous du taux que la nature et

» l'habitude exigent pour l'entretien des ou-  
 » vriers. Cette classe d'hommes ne peut jamais  
 » supporter aucune portion considérable de l'im-  
 » pôt.» Son raisonnement aurait pris un autre  
 caractère, si M. Ricardo avait ajouté, « parce  
 » qu'une épidémie effroyable en fait alors périr  
 » une partie, et envoie le reste languir dans les  
 » hôpitaux.»

L'établissement des taxes sur la consommation, et leur division entre la douane, la gabelle, l'accise et l'octroi, ont couvert l'Europe de plusieurs armées de commis, d'inspecteurs, d'employés, qui, luttant sans cesse avec chaque citoyen sur ses intérêts pécuniaires, ont contribué à rendre l'autorité odieuse au peuple, et ont accoutumé les hommes à ruser avec la loi, à violer la vérité, à désobéir, et à tromper. Plus ces taxes sont pesantes et multipliées, et plus l'immoralité doit faire de progrès. Elles ont établi entre les contribuables l'inégalité la plus injuste. Elles ont compromis la liberté par une inquisition vexatoire, et elles ont mis en danger les manufactures, le commerce, et l'existence même de ceux qui travaillent, et qui doivent créer toutes les richesses. Les pays qui avaient joui de la plus haute prospérité sont justement ceux où cette pesanteur des impositions indirectes menace d'une ruine plus complète toute espèce d'industrie.

Les gouvernemens ne s'en sont point tenus à taxer le revenu et la dépense; ils ont été chercher tous les actes de la vie civile qui pouvaient leur fournir une occasion de demander de l'argent. Ils ont établi des capitations qui, frappant également sur le pauvre et sur le riche, forcent à payer celui qui n'a rien et pour qui la société ne fait rien, à l'égal de celui qui a trop, et pour qui la société fait de grandes dépenses; ils ont encouragé les jeux les plus dangereux, les loteries, les vices ruineux, afin d'en tirer quelque profit; ils ont vendu des exemptions, des monopoles, des privilèges, des titres, des charges de judicature. Il est inutile pour notre but de suivre ce triste labyrinthe; les principes que nous avons posés suffisent pour juger les différentes impositions, aussi-bien celles qui n'ont que des bases arbitraires, que celles qui se règlent sur les revenus ou la dépense de chacun.





## CHAPITRE VII.

## Des emprunts.

LES inconvéniens nombreux attachés à chaque forme de contribution, l'impossibilité d'en trouver une qui soit vraiment équitable, vraiment proportionnelle, et qui ne devienne pas ruineuse pour le pays dès qu'on en veut tirer un trop grand parti, doivent augmenter à nos yeux l'importance de l'économie, et nous faire reconnaître que c'est une des premières vertus qu'une nation puisse demander à son gouvernement. Cette vertu n'est point, comme plusieurs autres, une conséquence nécessaire d'une constitution libre. On la trouve, il est vrai, dans les républiques, mais aussi communément dans les aristocraties que dans les démocraties. L'avarice, qu'on a souvent reprochée à la vieillesse, s'ennoblit lorsque dans les *sénats* ou assemblées de vieillards elle a pour but la préservation de la fortune publique. Les monarchies constitutionnelles, vers lesquelles l'Europe semble tendre aujourd'hui, paraissent au contraire, entre tous les gouvernemens, les moins économes, parce que l'obligation de pourvoir aux dépenses a été séparée du désir de dépenser. Le pouvoir exécutif,

seul chargé des relations extérieures, de ce qu'on appelle la gloire de l'État, de sa défense; trouve plus facile et plus sûr de tout faire avec beaucoup d'argent. La multiplication des emplois, des traitemens, des pensions, facilite l'œuvre du gouvernement au dehors; elle rend plus prompte son action au dedans; elle lui assure des créatures, et elle justifie un accroissement proportionnel du traitement, des apanages, de la liste civile, pour les ministres, les princes, le monarque lui-même. Le goût du faste, la croyance que la politique s'appuie sur la magnificence, doivent exister dans les monarchies constitutionnelles comme dans les absolues; mais dans les premières le gouvernement n'est point arrêté, comme dans les dernières, par l'impossibilité de faire balancer les dépenses par les recettes: ce n'est point son affaire de trouver de l'argent. Il lui suffit d'avoir démontré ou fait croire aux représentans du peuple que l'argent est nécessaire; il rejette alors sur eux tout ce qu'il y a de plus pénible dans sa charge; il n'est plus responsable des vexations que le peuple peut éprouver, et il attend en paix qu'on pourvoie à ses dépenses à peu près comme un fils prodigue qui compte sur les ressources du patrimoine de son père, sans se donner la peine de les examiner, et qui croit n'avoir qu'un seul intérêt, celui de justifier les comptes qu'il veut lui faire acquitter.

Loin de se dissimuler les inconvéniens du gouvernement qu'on a choisi, il est essentiel d'en bien reconnaître toutes les conséquences, afin qu'elles ne nous entraînent pas trop loin. Nous avons vu une nation, dans la vigueur que lui donne son antique liberté, et dans la pleine jouissance de ses avantages, se livrer à toutes les rêveries de l'ambition, écouter toutes les suggestions de l'orgueil, de la jalousie ou de la vengeance. Sous prétexte de se mettre en garde contre des dangers éloignés ou imaginaires; elle s'est précipitée de gaieté de cœur dans des guerres ruineuses; elle y a persisté avec obstination, encore que les cris de l'humanité invoquassent en vain la paix. La supériorité de la nation, lui disait-on, n'est point encore assez établie, son ennemi n'est point encore assez humilié, l'ouvrage qu'elle croyait achevé a été renversé, et il faut à tout prix le relever. Cependant les ressources présentes sont épuisées, et l'on recourt hardiment aux emprunts; le crédit est encore entier; les capitaux enlevés au commerce viennent les uns après les autres se mettre à la disposition du ministère, qui les dissipe et ne les remplace que par des assignations sur l'avenir: et la passion qui a aveuglé quelques mois la nation et son parlement, condamne à perpétuité la postérité à la souffrance.

Aucune invention, peut-être, ne fut plus fu-

reste aux hommes que celle des emprunts publics, aucune n'est encore enveloppée de plus d'illusions. Les passions qu'excite la politique sont si violentes, les questions qui doivent être décidées par les négociations ou les armes sont si importantes, tous les sacrifices deviennent si naturels lorsqu'il s'agit de la prospérité de tous, de l'existence, de l'honneur, qu'on doit être assuré que les gouvernemens et les peuples, avant de céder, feront usage de toutes leurs ressources jusqu'à la dernière. Ils feront combattre le dernier homme, ils dépenseront le dernier écu, s'ils ont la possibilité de disposer de l'un ou de l'autre : et ils ne le feront pas seulement pour le salut du peuple, ils le feront pour toute guerre, pour toute querelle où ils se seront laissé engager, parce qu'il n'y en a aucune où leur orgueil offensé ne puisse se confondre avec l'honneur, et où ils ne puissent de bonne foi se dire, ce qui n'est vrai que des cas extrêmes : Qu'il vaut mieux, pour une nation, avoir cessé d'exister que d'être déshonorée.

Si l'on pouvait fournir aux nations, et réserver en même temps pour la dernière nécessité, la possibilité de faire ces efforts surnaturels, on rendrait sans doute un grand service à la société humaine, qui est ébranlée dans ses fondemens toutes les fois qu'un de ses membres est écrasé. Mais chacun des moyens de défense devient à

son tour un moyen d'attaque ; l'invention de l'artillerie, heureuse pour la société si elle avait pu n'être employée qu'à la défense des places, a servi à les renverser ; l'invention des armées permanentes a opposé discipline à discipline, et talent à talent ; l'invention de la conscription a opposé toute la jeunesse d'une nation à toute la jeunesse d'une autre ; l'invention des levées en masse et des *landsturm* a fait descendre jusqu'aux femmes et aux vieillards sur le champ de bataille, pour seconder les troupes de ligne ; l'invention des emprunts a attaqué et défendu la génération présente avec tout le travail et toute l'espérance de la postérité. Les forces, en devenant toujours plus redoutables, sont cependant demeurées dans les mêmes proportions ; le peuple en danger n'en a pas mieux trouvé son salut, mais l'humanité elle-même a été sacrifiée ; et, au milieu de ces combats gigantesques, c'est elle qui devra périr.

Après les dépenses destructives qui ont été rendues possibles par les emprunts, il reste une richesse apparente qu'on a nommée *les fonds publics*, richesse qui figure comme un capital immense, dont les portions diverses constituent la fortune des particuliers opulens. Aussi on a cru, ou l'on a cherché à faire croire, que cette dissipation des capitaux nationaux n'avait pas été un si grand mal ; que c'était plutôt

une circulation qui avait fait renaître la richesse sous une autre forme, et qu'il y avait des avantages mystérieux pour les grands États à cette opulence immatérielle qu'on voyait passer de mains en mains sur le marché des effets publics.

On n'avait pas besoin d'une dialectique bien serrée pour persuader les ministres des avantages de la dissipation ; les agioteurs, des bénéficiaires nationaux, attachés à leur commerce ; les créanciers de l'État, de l'importance de leur rang dans la société ; les capitalistes prêts à prêter, du service qu'ils rendaient au public en recevant de lui des intérêts supérieurs à ceux du commerce. Aussi tous parurent-ils amplement satisfaits de la doctrine inintelligible par laquelle on prétendit démontrer les avantages des fonds publics.

Au lieu de suivre ces raisonnemens subtils, nous chercherons à faire comprendre que les fonds publics ne sont autre chose que le capital imaginaire qui représente la partie du revenu annuel affectée à payer la dette. Un capital équivalent a été dissipé ; c'est lui qui sert de dénominateur à l'emprunt, mais ce n'est pas lui que le fonds public représente, car ce capital n'existe plus nulle part. De nouvelles richesses cependant doivent naître du travail et de l'industrie ; une portion annuelle de ces richesses est assignée par avance à ceux qui ont prêté celles qui

ont été détruites ; cette portion sera ôtée par les impôts à ceux qui les produiront , pour être donnée aux créanciers de l'État ; et , d'après la proportion usuelle dans le pays entre le capital et l'intérêt , on suppose un capital imaginaire équivalent à celui d'où pourrait naître la rente annuelle que les créanciers doivent recevoir.

Si chacun pouvait suivre l'histoire des portions du revenu public qu'il reçoit , tel capitaliste qui croit avoir toute sa fortune dans l'emprunt , dirait , en voyant le champ d'où part la contribution foncière , la boutique d'où part la contribution indirecte qui doivent payer ses intérêts : *Voilà ma fortune ! voilà d'où sort la rente que je croyais recevoir au trésor !* Ce capitaliste est en effet copropriétaire avec le laboureur , avec le marchand , avec l'artisan , qui sont taxés pour lui payer ses intérêts ; le capital qu'il croit avoir dans les fonds est hypothéqué sur leurs immeubles ou leur industrie , et le revenu que ceux-ci feront naître de leur travail n'est plus que comme celui d'une métairie qu'ils exploitent à moitié fruits entre eux et le créancier.

De même qu'en prêtant à un marchand ou à un propriétaire de terres , on acquiert un droit à la partie du revenu qui naîtra du commerce du marchand ou de la terre du propriétaire , mais l'on diminue le revenu de ceux-ci précisément autant qu'on augmente le sien : de même,

si vous prêtez à un gouvernement, vous acquérez un droit sur la partie du revenu du marchand ou du propriétaire, que le gouvernement saisira par les impôts pour vous payer; mais vous ne serez riche que de ce qui appauvrit les contribuables.

Quelques écrivains politiques; quelques orateurs ministériels ont cru, ou du moins ont avancé que les dettes nationales étaient un vaste capital disponible, une puissance monétaire, une partie essentielle du capital circulant qui met l'industrie en mouvement. Ils n'ont pas été loin de dire que l'immense commerce de l'Angleterre est la conséquence, est le riche produit de son immense dette; c'est à peu près comme si un négociant cherchait à satisfaire ses créanciers en leur abandonnant son passif, au lieu de son actif. Le capital qu'on a dans les fonds n'est employé à rien tant qu'il y est; ce n'est pour son propriétaire qu'une assignation au porteur sur le travail des autres. Quand on l'en retire pour donner de l'activité au commerce, on ne fait que mettre un autre à sa place, et l'on ne retire rien; on laisse dans les fonds ce qui était déjà dans les fonds, on laisse dans l'industrie ce qui était déjà dans l'industrie: les noms seuls des deux propriétaires sont changés. L'ancien rentier qui a vendu ses rentes pour en employer la valeur dans les manufactures,



ne consacre pas à cette industrie productive le capital des rentes, mais le capital de celui qui les a achetées, et qui était peut-être employé à la banque ou à l'agriculture, qui tout au moins était un capital circulant, puisqu'il a pu lui être transmis. Il changera sa destination particulière, mais non pas sa destination générale d'animer le travail. L'ancien capitaliste, devenu rentier, tant qu'il sera rentier, ne fera rien de son capital dans les fonds; car on ne peut rien faire de ce qui n'a point d'existence réelle.

On croirait pouvoir se dispenser de traiter une question qui implique en elle-même une contradiction; car, comment a-t-on pu confondre une dette avec une richesse? Mais l'autorité de quelques noms fameux nous oblige à nous arrêter davantage sur un préjugé que le langage favorise, qu'une confusion d'idées rend toujours difficile à analyser, et qu'une foule d'intérêts privés s'efforce d'accréditer.

Il est impossible de se faire, sur l'avantage des emprunts, une illusion plus complète que celle à laquelle paraît s'être livré Alexandre Hamilton, premier secrétaire de la trésorerie des États-Unis, homme d'état estimé, cependant, et vraiment digne d'estime. Dans ses rapports, adressés à la chambre des représentans, il engage les Américains à se livrer à l'établissement de nouvelles manufactures, et leur ga-

rantit que , dans cette entreprise , le capital ne leur manquera pas ; et , chose étrange ! les ressources qu'il leur offre pour cette entreprise nouvelle , où il veut les engager , ce sont leurs dettes , ce sont les 70,000,000 de dollars dont la trésorerie payait l'intérêt annuel. « Il y a , » dit - il , une espèce de capital actuellement » existante dans les États-Unis , qui exclut toute » inquiétude sur le manque de capital : c'est la » dette fondée ; » et il consacre une vingtaine de pages à confondre une quantité négative avec une quantité positive , le passif et l'actif d'une nation <sup>1</sup>.

Quand un homme d'état distingué tombe dans une erreur grossière , on lui doit tout au moins de chercher le principe de son illusion. Hamilton a vu que les créanciers de l'État pouvaient en général vendre leur créance au moment où ils voulaient , et en employer le prix à une entreprise nouvelle. Il en a conclu que la dette publique était le capital disponible qu'ils feraient fructifier. Ce n'est pas cela : le capital prêt à acheter la dette publique est le seul dont on puisse disposer. Mais ce capital des acheteurs , qui peuvent ne pas acheter , pour laisser leurs fonds dans l'industrie où ils étaient auparavant ; ce capital qui peut passer aux vendeurs pour

<sup>1</sup> *Report on the Subject of Manufacture*, t. 1, p. 201 ; *Works of Alexander Hamilton*, New-Yorck , 1810.

être employé de nouveau dans l'industrie, ce capital n'est point celui de la dette, et il n'est point mesuré par elle. La nation américaine devait 70,000,000 de dollars, et le prix de ses fonds sur le marché se soutenait peut-être à 4 ou 5 pour 100 de perte. Qu'est-ce que cela prouve? Seulement que, sur les propriétaires de ces 70,000,000 de fonds, ceux de 2 ou 3,000,000 étaient disposés à vendre, et qu'il se présentait aussi des acheteurs pour ces 2 ou 3,000,000. Ce sont ces derniers 2 ou 3,000,000 qui sont les seuls disponibles; mais si on les emploie à une entreprise nouvelle, si on les ôte à la bourse dont ils soutenaient le crédit total, les propriétaires des 67,000,000 restans pourront fort bien ne trouver point d'acheteurs, quand même on n'entretiendrait aucun doute sur la solvabilité de la nation. L'assignation sur les revenus reste toujours la même; mais la richesse consommable, et qui peut être employée à une reproduction, ne se présente plus pour s'échanger contre cette richesse contingente.

On complique la question de l'emprunt en y faisant intervenir les étrangers, mais on ne la change pas. Au moment où les Américains empruntèrent 70,000,000 de dollars, peut-être les étrangers leur en prêtèrent-ils la plus grande partie. Si, depuis, les Américains rachetèrent leurs fonds circulant sur les places étrangères,

au moyen d'un capital formé par leurs économies, ils payèrent ainsi la dette nationale ; si, plus tard, ils revendirent leurs créances aux étrangers, ils empruntèrent de nouveau. Dans ce cas, acheter c'est payer ; vendre, c'est emprunter : car, acheter, c'est mettre un créancier national à la place d'un étranger ; vendre, c'est constituer créancier l'étranger, au lieu du compatriote.

Les fonds publics donnent, il est vrai, un moyen commode de stipuler, au nom du public, un emprunt qu'on effectuerait plus difficilement au nom de chaque particulier. Nous ne le nierons point ; mais, en revanche, cette manière d'emprunter est bien plus dispendieuse : nous éclaircirons cette comparaison par un exemple.

Un Américain possède dans les fonds publics de son pays 200 dollars de rente ; il paye aussi au trésor public 200 dollars d'imposition sur sa propriété territoriale. On peut établir compensation entre ces deux sommes, et supposer que c'est lui-même qui se paye sa rente. Sa fortune se borne alors à sa propriété territoriale ; sa dette au trésor, et sa créance sur le trésor, s'annulent l'une l'autre ; elles seraient supprimées simultanément, qu'il n'en serait ni plus riche, ni plus pauvre. Cependant il considère ses 200 dollars de revenu dans les fonds, comme un capital de 4000 dollars, et il ne songe point que les

200 dollars qu'il doit annuellement, peuvent, de leur côté, être estimés comme une quantité négative de 4000 dollars qu'il faut déduire de sa propriété. S'il est pressé par un besoin subit, il vendra sa rente de 200 dollars; et, comme elle est négociable sur le marché de l'univers, elle sera peut-être achetée par un marchand d'Amsterdam qui ne le connaît pas, qui ne se soucie point de savoir quelles sont ses facultés, et qui cependant se substituera ainsi à l'hypothèque qu'il avait lui-même sur sa propre fortune: c'est là l'avantage unique des fonds publics, ils sont plus aisément négociables que la dette privée. Si l'impôt et l'emprunt avaient été abolis en même temps, il aurait perdu 4000 dollars de capital idéal dans les fonds; il aurait gagné 4000 dollars sur la valeur de sa propriété, capital idéal des 200 dollars d'impôt qu'il paye; et, dans le besoin subit qui lui fait vendre sa rente, il aurait emprunté 4000 dollars sur ses propres fonds, sans se trouver ni plus pauvre ni plus riche que par la vente de sa créance.

Mais un gouvernement ne lève point sans perte 200 dollars pour payer 200 dollars. Il faut un percepteur, un receveur, un trésorier, un contrôleur pour prendre au contribuable une partie de sa propriété; il faut un payeur pour la lui rendre: le gouvernement ne fait point ces opérations gratuitement; il ne les fait point

sans occasioner une gêne, une souffrance, une perte, proportionnées à ce double travail. Ce n'est pas estimer trop haut tous ces frais de perception et d'administration, que de supposer que le gouvernement prendra d'une main 240 dollars au contribuable pour lui en rendre 200 de l'autre, comme rentier; que, par conséquent, si celui-ci estime à 4000 dollars sa propriété dans les fonds, à raison de 5 pour 100, il doit estimer à 4800 dollars l'hypothèque dont sa propriété est grevée en faveur du trésor public, pour acquitter cette même créance. Loin de perdre un capital de 4000 dollars par l'annéantissement de sa créance et de l'impôt qui doit la nourrir, il gagnerait réellement à cette compensation un capital de 800 dollars, représenté par 40 dollars de rente.

En général, on peut établir en principe qu'une nation qui a 20,000,000 de francs de revenus, et qui ne doit rien, est plus riche qu'une nation qui, sur 30,000,000 de revenus, doit 10,000,000, parce que les frais de gestion s'augmentent avec le revenu brut, et sont une perte pour tout le monde. Il en serait de même pour un particulier; mais, pour l'un comme pour l'autre, une fortune colossale et embarrassée obtient souvent un crédit trompeur, que ne peut obtenir une fortune plus médiocre et toute liquide.

Les créances privées, tout comme les créances publiques, font bien partie de la richesse individuelle, et cependant elles ne font point partie de la richesse nationale, car elles n'augmentent nullement le revenu annuel de la nation, elles en changent seulement la distribution. La nation possède toutes ses propriétés matérielles, plus, les créances d'une partie de ses citoyens sur les autres; moins ces mêmes créances que les derniers doivent aux premiers: et deux quantités égales, positives et négatives, s'étant anéanties l'une l'autre, il ne reste que la propriété matérielle. Si toutes les créances privées et publiques étaient anéanties en un jour, il y aurait un effroyable bouleversement de la propriété; la moitié des familles serait ruinée au profit de l'autre moitié: mais la nation n'en serait ni plus riche, ni plus pauvre; son revenu serait exactement le même; et les uns auraient gagné ce que les autres auraient perdu. Il est vrai que les banqueroutes publiques n'ont jamais un semblable résultat, parce que les gouvernements, en supprimant la dette, conservent toujours l'impôt qui appartenait aux créanciers. Ils manquent de foi à ces derniers; et c'est la propriété de ceux-ci qu'ils vont ensuite réclamer auprès des autres.

Quelque funestes que soient les emprunts, il suffit que l'un des peuples modernes qui exer-

cent le plus de puissance s'y soit engagé, pour y entraîner tous les autres après lui. Les armes ne sont plus égales pour de nouveaux combats, et il est aussi impossible à un peuple de résister avec son revenu aux capitaux des autres, que de se borner à l'arme blanche tandis que les autres emploient l'artillerie. Il ne reste pas même le choix de la manière la moins onéreuse d'emprunter; celui qui éloignera le plus l'époque du remboursement, pourra, avec le même intérêt, se procurer les plus fortes sommes. Chacun cède à son tour à cette redoutable concurrence; et l'art de la finance, en se perfectionnant, n'a servi qu'à rendre toujours plus pesant le fardeau qui accable les peuples.

Les premiers emprunts, ceux qui furent stipulés au temps de Charles-Quint et de François, I<sup>er</sup>.; étaient à terme. Le roi engageait un revenu déterminé à ceux qui lui avançaient une grosse somme; mais, dans un petit nombre d'années, ce revenu devait leur rendre intérêt et capital. Le secours était insuffisant; et l'intérêt considérable; mais enfin, peu de temps après la paix, l'État avait acquitté ses charges: il rentrait dans la jouissance de tous ses droits, les peuples étaient soulagés, et la génération que ses passions avaient entraînée dans la guerre en payait seule les dépens.

Ce fut un perfectionnement dans la finance et



un progrès du crédit, que d'emprunter en rente viagère. Les revenus de l'État ne furent plus livrés aux engagistes; l'ordre et la régularité des comptes publics furent plus faciles à maintenir, un plus long terme fut accordé pour le remboursement; il s'accomplit par une dégradation insensible : chaque créancier, par sa mort, libérait l'État d'une dette; et, quoique l'intérêt viager fût bien plus élevé que le perpétuel, cependant les conditions de l'emprunt n'étaient pas désavantageuses au fisc, et sa condition essentielle de s'éteindre avec la vie des prêteurs, garantissait un principe qui est de toute justice, celui de faire supporter l'entier remboursement de la dette à la génération seule qui en avait profité.

Lorsque ensuite, par un nouveau perfectionnement des finances, on changea les rentes viagères en perpétuelles, la génération présente fit en quelque sorte banqueroute à la postérité; elle emprunta, dissipa tout ce qu'on lui avait prêté, et chargea les générations à venir, auxquelles elle ne laissait rien, de la restitution.

On a cherché des sophismes pour faire paraître plus morale une conduite qui ne brille pas par la bonne foi. On a prétendu que le gouvernement ne devait pas encourager des placemens qui amenaient la destruction des fortunes; que

c'était séduire les pères de famille, et les engager à préférer leur avantage propre à celui de leurs enfans; que c'était anéantir les capitaux nationaux, et sacrifier l'avenir au présent. Plusieurs n'ont pas été loin de dire que c'était par amour de la postérité que nous la laissions chargée d'une dette immense, au lieu de l'acquitter nous-mêmes.

L'accusation de détruire les capitaux par un emprunt viager tombe d'elle-même quand on s'est bien convaincu que l'emprunt n'est point un capital. La terre chargée d'une rente viagère demeure libre à la mort du créancier. Toute la valeur capitale qu'elle avait auparavant, elle l'a encore; mais une partie de cette valeur représentait la rente dont elle était grevée, et cette partie retourne au propriétaire. De même, la nation regagne précisément en capital et en intérêt ce que ses créanciers perdent, et elle ne se trouve nullement appauvrie par l'extinction du capital fictif de sa dette viagère.

Il est plus vrai de dire que, par des emprunts viagers, la nation encourage les dispositions à l'égoïsme, à peu près comme elle le fait aussi par l'institution des canonicats, des prébendes, et de toutes les places et les pensions viagères. Celui qui jouit d'un revenu semblable, s'il n'est pas marié, ne pensera sans doute qu'à lui; s'il est marié, les affections de la nature sont plus

fortes que l'attrait d'un profit qu'on pourrait toujours se procurer, quand même l'État ne l'offrirait pas ; et ceux qui placent en viager savent bien refaire, par leurs économies, le capital que le fisc ne veut pas leur rembourser.

Lorsque les gouvernemens substituèrent les emprunts perpétuels aux emprunts viagers, ils crurent s'être absolument dégagés de l'obligation de rendre ce qu'ils empruntaient, et ils se figurèrent avoir satisfait à leur loyauté lorsqu'ils pourvurent d'une manière régulière au paiement des intérêts. Cependant de nouveaux besoins forcèrent bientôt à augmenter chaque année la dette fondée ; et les ministères, qui se seraient résignés assez paisiblement aux charges de la postérité, commencèrent à songer à son intérêt lorsqu'ils s'aperçurent que le fardeau qu'ils rejetaient sur elle leur faisait enfin perdre le crédit à eux-mêmes. Une dette énorme, qui n'avait de chance que pour s'accroître, et aucune pour diminuer, était faite pour effrayer les nouveaux prêteurs dont on avait besoin : il fallait leur prouver qu'on songeait à éteindre cette dette ; il fallait montrer aux citoyens un terme, quelque éloigné qu'il fût, aux sacrifices qu'on exigeait d'eux, et l'on inventa l'amortissement.

Ce système, combinaison ingénieuse de l'intérêt composé d'un fonds d'abord peu considérable, destiné à acquitter chaque dette, et qui

s'accroît par ses propres économies, rendit à peu près à l'État les avantages qu'il trouvait dans l'extinction successive des rentes viagères. Celle-ci était une sorte d'amortissement naturel qui opérait aussi sans discontinuation. Mais l'extinction de chaque créance viagère apportait un soulagement immédiat au trésor public, tandis que chaque économie et chaque rachat opéré par la caisse d'amortissement ne diminue point les charges; la puissance amortissante en est seulement augmentée.

Il peut arriver qu'en traitant avec les prêteurs on obtienne, moyennant un même revenu consacré à payer la rente et l'amortissement, un plus gros capital qu'on ne ferait par une rente viagère, quoique toutes deux doivent être éteintes dans le même nombre d'années : ce serait sans doute une raison pour préférer l'amortissement au viager. Mais, quelque indépendance qu'on prétende assurer à une caisse d'amortissement, elle fait toujours partie de l'État, elle est toujours soumise aux lois; et l'expérience a déjà prouvé que, dans les momens de détresse, dans ceux de crise, un emprunt à la caisse de l'amortissement, un emploi irrégulier de ses fonds, sont des ressources si faciles, qu'aucun gouvernement ne saurait se promettre d'avoir assez de fermeté pour s'y refuser toujours.

Le gouvernement qui emprunte dissipe le ca-

pital qu'il obtient ainsi, et déclare en même temps la postérité débitrice à perpétuité de la part la plus nette des profits de son travail. Un fardeau accablant est rejeté sur elle pour y peser d'âge en âge. Des calamités publiques peuvent survenir, le commerce peut prendre une direction nouvelle, des rivaux peuvent nous supplanter, la reproduction qui est vendue par avance peut ne pas renaître; n'importe, nous n'en resterons pas moins chargés d'une dette supérieure à nos forces, d'une dette hypothéquée sur ce qui n'existe pas encore, sur notre travail futur, que nous ne pourrions peut-être pas accomplir.

La nécessité de payer cette dette engendre l'un de l'autre des impôts oppressifs; tous deviennent également funestes dès qu'ils sont trop multipliés. Ils accablent l'industrie, et détruisent cette reproduction qui est déjà vendue d'avance. Plus on a déjà payé, et plus on devient incapable de payer encore. Une partie du revenu devait naître de l'agriculture, mais l'impôt a écrasé l'agriculture; une autre procédait des manufactures, mais l'impôt a forcé à fermer les ateliers; une autre encore du commerce, mais l'impôt l'a envoyé en exil. La souffrance va croissant, et toutes les ressources diminuent. Le moment arrive enfin où l'effroyable banqueroute devient inévitable, et où l'on hésite même à décider s'il ne convient pas de la hâter, pour essayer encore de

sauver l'État. Il n'y a plus de chance de soustraire tous les citoyens à la ruine ; mais, si on a laissé périr les créanciers oisifs les premiers, peut-être les débiteurs qui travaillent se sauveront-ils ; si l'on fait périr les débiteurs de misère, avec eux s'éteindra la dernière espérance des créanciers, qui bientôt devront périr à leur tour.

Gardons-nous de chercher dans des animosités nationales, dans des ressentimens qui de peuple à peuple sont toujours insensés, car ce sont les gouvernemens et non les peuples qui s'offensent ; gardons-nous de chercher dans la haine quelque plaisir à voir souffrir nos semblables. Si en effet le moment approche où une grande nation qui a donné au monde de brillans exemples, et qui nous a éclairés par son expérience, est menacée de payer la peine de la prodigalité qu'elle a permise à son gouvernement <sup>1</sup> ; que la situation cruelle où elle se trouve

<sup>1</sup> Malgré les pertes nouvelles qu'éprouve aujourd'hui l'Angleterre, et quoique les illusions auxquelles ses marchands se sont livrés se dissipent à présent, toutes à la fois, sa situation financière est bien meilleure qu'elle n'était il y a sept ans, lors de la première édition de cet ouvrage, parce qu'un ministère habile et économe a entrepris de bonne foi la réforme des anciennes prodigalités, parce qu'il a diminué considérablement les dépenses, et supprimé en même temps les taxes les plus onéreuses pour l'industrie. Mais, malgré toute son habileté, le ministère

déjà, au milieu de tant de signes extérieurs d'opulence, nous avertisse seulement du danger que nous courrions en suivant de trop près ses traces ; que tout peuple libre se souvienne que n'ayant point, comme les monarques absolus, la facilité de fausser tous ses engagements, l'économie lui est presque aussi nécessaire que la liberté ; que des guerres sans motifs, des projets gigantesques, des prodigalités insensées, nécessitent des emprunts sans mesure ; que ces emprunts doivent être suivis d'impôts toujours croissans, et qu'il n'y a aucune opulence, quelque brillante, quelque bien établie qu'elle paraisse, qui ne succombe enfin sous le poids des impôts.

Cependant la société civilisée semble être soumise, aussi-bien que la nature morte, à ces lois générales qui maintiennent l'univers par le sacrifice des individus, et qui font marcher l'en-

n'a pu accomplir ces réformes qu'à l'aide de l'augmentation du revenu national qu'avait causée l'ouverture du commerce avec l'Amérique méridionale. Aujourd'hui que l'activité démesurée des manufactures anglaises a engorgé tous les marchés, et que le commerce qui les enrichissait est devenu pour elles une cause de ruine, de nouveaux dangers menacent la nation et de nouveaux embarras assiègent les ministres. Peut-être voient-ils déjà le passage qui les conduira au travers des écueils ; mais, pour ceux qui ne sont pas initiés dans leurs secrets, rien n'est visible que les dangers de la navigation.

semble vers un but commun, au travers de calamités qui frappent sans pitié les diverses parties. Le but que jusqu'ici nous avons eu en vue comme étant proprement celui de l'économie politique, a été l'accroissement de la richesse, l'accumulation des capitaux. Nous avons montré que ces capitaux appelaient l'homme au travail, et répandaient sur lui l'abondance : nous avons toujours appelé *prospérité* leur accroissement, *calamité* leur destruction. Toutefois, on peut déjà avoir remarqué, que les capitaux peuvent s'accumuler plus rapidement que les demandes pour l'ouvrage qu'ils font produire n'augmentent; que dans ce cas l'intérêt qu'ils portent diminue, et qu'ainsi ils font produire plus, en même temps qu'ils font consommer moins; que chaque transformation de capital circulant en capital fixe, entraîne la création d'une production future, sans consommation correspondante; et que, si la société continuait quelque temps dans son cours de prospérités, sans pouvoir s'étendre sur des régions nouvelles, et faire naître un nouveau peuple sur une nouvelle terre, il y aurait bientôt, en raison même de l'accumulation de ses capitaux, une disproportion effrayante entre ses productions et sa consommation.

Il semble que de terribles fléaux sont chargés du soin de ramener à l'ordre les sociétés humaines, comme la foudre, la grêle et les



orages rétablissent la pureté de l'air ; comme la peste, la guerre et la famine maintiennent le niveau entre les générations naissantes et la nourriture que la terre peut leur fournir.

Ces prodigalités ruineuses de ministres insensés, ce luxe dévorant de quelques gouvernemens ; ces dépenses militaires sans mesure, et cette destruction de richesses que la guerre entraîne après elle, étaient peut-être nécessaires pour rétablir le triple équilibre entre la production et la consommation, entre les capitaux et le travail demandé, entre ceux-ci et le revenu qui doit en naître. Les efforts qu'on fait alors pour répartir proportionnellement la perte entre tous les membres de la société, sont sans fruits ; l'assurance mutuelle qu'ils contractent l'un envers l'autre ne fait que répandre plus au loin la souffrance. Là où la main de la destinée frappe de cette verge redoutable, hommes et richesses doivent périr ensemble ; l'homme, trop faible pour calculer ces lois terribles, doit courber la tête et s'y soumettre. Il ne lui appartient point de diriger des fléaux qui, frappant en aveugles, se lient à la nature des choses, comme la maladie, la vieillesse et la mort, et qui, dirigés par des combinaisons, deviendraient de criantes injustices. Dans un temps de famine, une peste serait un avantage pour les survivans, en les délivrant d'une

partie de ceux que devait nourrir une quantité limitée de subsistance : malheur cependant à celui qui, dans cette espérance, l'apporterait parmi ses concitoyens ! De même il y a peut-être telle époque dans le progrès des nations, où la destruction de la richesse existante est nécessaire pour que l'activité créatrice puisse recommencer à s'exercer. Malheur cependant à celui qui, dans ce but, brûlerait la ville de ses pères ! Malheur à celui qui excite les dilapidations du gouvernement et ses prodigalités insensées ! Ce n'est point à nous à chercher le mal, lors même qu'il nous serait utile. Cherchons pour les nations, la richesse, la santé, la liberté, le bonheur. Si la pauvreté, la maladie, l'oppression, la souffrance leur sont nécessaires, pour réveiller leur activité, régénérer leur population, ranimer leur courage, et retremper leur caractère, les grandes lois de la nature leur amèneront assez de malheurs sans nous.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

---

---

## LIVRE SEPTIÈME.

### DE LA POPULATION.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des progrès naturels de la population.

NOUS avons défini l'économie politique, la recherche des moyens par lesquels le plus grand nombre d'hommes, dans un État donné, peut participer au plus haut degré de bien-être physique qui dépende du gouvernement. Deux éléments, en effet, doivent toujours être considérés ensemble par le législateur, l'accroissement du bonheur en intensité, et sa diffusion entre toutes les classes. Il cherche la richesse, pourvu qu'elle profite à la population; il cherche la population, pourvu qu'elle participe à la richesse; il ne veut de l'une et de l'autre que celle qui augmente la masse du bonheur de ceux qui lui sont soumis. C'est ainsi que l'économie politique devient en grand la théorie de la bienfaisance, et que tout ce qui ne se rapporte pas en dernier résultat au bonheur des hommes, n'appartient point à cette science.

La race humaine, commençant par une seule famille, s'est répandue peu à peu sur la terre en se multipliant; et il lui a fallu long-temps avant de se proportionner aux moyens de subsistance que les diverses parties de ce globe lui peuvent fournir. Nous voyons cette œuvre de la nature se répéter dans les pays nouveaux, et une colonie qui s'établit dans une contrée déserte, un État qui passe de la barbarie à une plus grande civilisation, n'arrivent point tout à coup à être couverts d'autant d'habitans qu'ils en peuvent faire vivre dans l'aisance. Comme la terre a été dévastée à plusieurs reprises, comme la plupart de ses contrées ont été tour à tour plongées dans un état de désolation, pour en ressortir ensuite lentement, nous avons eu souvent sous les yeux ce spectacle d'une population croissante; nous sommes accoutumés à le considérer comme un indice de prospérité et de bon gouvernement; aussi nos lois et nos institutions tendent toutes à favoriser cet accroissement, encore que ce ne soit point une même chose, d'accélérer les symptômes de la prospérité, ou bien les progrès de la prospérité même.

La nature a soigné la multiplication des espèces avec une sorte de profusion; quoique celle de l'homme soit parmi les plus lentes dans ses progrès, elle peut s'accroître, lorsque toutes les circon-

stances la favorisent, avec une rapidité dont aucune histoire au monde ne nous présente d'exemples, parce qu'aucune nation, à aucune époque, n'a rassemblé toutes ces circonstances favorables. Si tous les hommes avaient un grand intérêt à élever une famille, si tous en avaient les moyens; s'ils se mariaient tous, et tous aussi jeunes que le permet la nature; s'ils continuaient à avoir des enfans jusqu'aux approches de la vieillesse, une famille deviendrait bientôt une nation, et une nation couvrirait bientôt le monde. La race quadruplerait sans doute, elle décuplerait peut-être dans le cours d'une seule génération.

Mais entre cette puissance de se multiplier, considérée d'une manière abstraite, et la réalité, il y a et il doit y avoir une distance prodigieuse. Tous les hommes n'ont pas le désir d'avoir une famille; tous n'ont pas les moyens de l'élever; ils ne se marient pas tous; parmi ceux qui se marient, la plupart laissent passer de beaucoup l'âge où ils pourraient commencer à avoir des enfans; la plupart cessent d'en avoir long-temps avant la vieillesse; dans aucune des actions humaines, il ne faut confondre la puissance avec la volonté. La multiplication de l'espèce dépend de la volonté, c'est dans cette volonté qu'elle a ses bornes.

On peut, en traitant de la société, faire ab-

straction de toutes les autres causes qui déterminent les hommes à avoir ou à n'avoir pas de famille, pour les réduire à deux : les plaisirs de la vie conjugale et de la paternité, ou la sympathie, appellent l'homme au mariage; les besoins, la crainte des privations, ou l'égoïsme, le déterminent à vivre seul. Il tient la balance entre ses affections tendres et le soin qu'il prend de lui-même; aussi la considération de ses moyens de vivre est pour chacun, comme elle doit l'être pour l'avantage de la société, la raison déterminante entre la paternité et le célibat.

Lorsque l'on prend une femme, lorsque l'on compte trouver le bonheur dans son affection et dans celle de ses enfans, on a besoin aussi de voir heureux ces êtres qu'on verra dépendre de soi. Nous l'avons déjà dit ailleurs, un signe commun, la richesse, représente tout le bien-être physique qu'un homme peut procurer à un autre homme; et chacun se forme une idée de ce bien-être, d'après ses jours de contentement dans l'état où lui-même a vécu. Beaucoup d'autres conditions sans doute sont nécessaires au bonheur; plusieurs, la moralité, la santé, l'humeur, sont peut-être plus importantes; mais aucune n'est pour nous si clairement appréciée; pour aucune il ne dépend mieux de nous de savoir si nous l'avons ou si nous ne l'avons pas. La pauvreté, c'est-à-dire, pour chaque condition,

une dégradation du rang où l'homme qui va choisir a vécu, est un mal bien réel, bien connu, et auquel il n'exposera pas volontairement les êtres qu'il aime, s'il cherche son bonheur dans la sympathie; auquel il ne s'exposera pas lui-même, s'il veut assurer son bonheur par l'égoïsme. Un mari se charge de pourvoir à la subsistance de sa femme et de ses enfans; cette charge suffit pour mettre des bornes à sa volonté. Il calcule toujours, avant de se marier, avant d'être père, le revenu qu'il peut partager avec sa famille, celui qu'il peut lui laisser après sa mort. Si quelque imprudent se marie sans songer à la famille qu'il doit avoir, sa légèreté est compensée par la prudence craintive de celui qui ne se marie point, de peur de n'avoir jamais assez; et, en contemplant la société en masse, on peut affirmer, que le célibataire ne devient époux et père que lorsqu'il se croit assuré que son revenu suffira à ce nouvel état. La population se règle donc uniquement sur le revenu; et, si elle dépasse cette proportion, c'est toujours lorsque les pères se sont trompés sur ce qu'ils croyaient être leur revenu, ou plutôt, lorsque la société les a trompés.

En effet, toute nation arrive bien vite à contenir toute la population qu'elle peut nourrir, sans changer ses institutions sociales; elle arrive bien vite à se composer d'autant d'individus qu'elle

en peut maintenir avec son revenu, limité et distribué comme il l'est. Si une grande calamité passagère, une guerre, une peste, une famine, ont laissé un grand vide dans la population, et si elles sont suivies d'une période de sécurité et d'ordre public, le revenu se trouvera supérieur à la population, soit pour les gens aisés, enrichis par l'héritage de leurs proches, soit pour les pauvres, dont le travail sera d'autant plus payé qu'ils présenteront moins de bras. Alors le pouvoir réparateur des générations humaines se développera aussitôt, et l'on est étonné de voir combien il faut peu d'années pour effacer les traces d'un fléau qui semblait avoir dépeuplé la terre.

Dans plusieurs pays, la législation civile donne la disposition de tout le revenu de chaque famille au frère aîné : ce frère aîné se mariera seul, tandis que les autres vieilliront dans le célibat ; cependant la population ne diminuera point ; un seul fils entre quatre, en se mariant, laissera à son tour quatre fils après lui ; leur revenu n'ayant point changé, il n'y a pas de raison pour que la population change ; un quart seulement des individus qui la composent suffit amplement pour la renouveler, tant que les moyens de vivre ne manquent point.

Mais si, par une cause quelconque, les citoyens d'un État ont compté, pour élever leurs familles, sur un revenu qui n'existait pas, ou qui a cessé



d'exister; si la population s'accroît lorsque les moyens de la maintenir ne s'accroissent pas, la nation est frappée de la plus cruelle des calamités. La terre consume alors ceux qu'elle ne peut nourrir; plus les naissances sont nombreuses, et plus la mortalité doit exercer de ravages pour maintenir toujours le même niveau; et cette mortalité, effet de la misère et de la souffrance, se trouve précédée par le long supplice, non-seulement de ceux qui périssent, mais de ceux qui ont lutté avec eux pour l'existence.

Le revenu national peut être stationnaire, diminuer ou s'accroître; non-seulement on doit s'attendre à ce que la population suive naturellement les mêmes variations, et elle le fera, si l'organisation sociale n'est pas vicieuse; mais il est essentiel au bonheur de cette population qu'elle les suive; et, si quelque défaut dans l'ordre social empêche quelques ordres de citoyens de connaître leur revenu, il faut du moins que le législateur soit attentif à ces variations, pour qu'il n'excite pas une population qui devrait être stationnaire ou décroissante, et qu'il n'attire pas sur l'État, comme on l'a vu trop souvent, le fléau qu'il doit le plus craindre. Car la perte d'une bataille, ou les ravages de la peste sont un moindre mal pour l'humanité que la perte du revenu des classes pauvres. Ceux qui languissent et meurent de misère portent envie à ceux que le fer a moissonnés.

## CHAPITRE II.

Comment le revenu sert de limite à la population.

LORSQUE nous présentons le revenu comme la limite naturelle et nécessaire de la population, il ne faut point qu'on oublie que nous avons donné ce nom à cette partie de la richesse qui, reproduite annuellement par-delà les avances que chacun a faites, peut aussi être annuellement consommée sans que celui qui la consomme s'en trouve plus pauvre; aussi le revenu est pour les uns le produit de la terre, après qu'ils en ont retranché la valeur de la terre elle-même et de tous les frais de culture; pour les autres, le produit du capital circulant, après qu'ils en ont retranché le capital circulant lui-même, et une compensation pour l'assistance que le capital fixe leur a donnée; pour de troisièmes, c'est cette compensation due au capital fixe; pour de quatrièmes, enfin, c'est leur puissance de travailler lorsqu'elle est demandée.

L'essence du revenu, et ce qui le distingue de toute autre partie de la richesse, c'est de ne laisser aucun vide après avoir été consommé en entier. Le propriétaire, s'il se contente de la rente de ses terres; le capitaliste et le marchand, s'ils

se contentent de leur intérêt et de leur profit; le manouvrier, s'il se contente de son salaire, n'appauvrissent point la nation en consommant chacun ce revenu tout entier. Mais, si le propriétaire détériore sa terre, s'il détruit ses forêts au lieu de les mettre en coupe réglée, s'il se défait de son bétail, sans le remplacer; s'il taille ses vignes en ruine, s'il ne donne point d'engrais à ses champs, il mange comme revenu une partie de son capital. Le marchand, si sa dépense excède ses profits, s'il diminue ses avances, ou s'il augmente ses dettes sans augmenter son gain, entame aussi son capital. Tous deux ne nuisent pas seulement à eux-mêmes, la nation s'appauvrit avec eux et par eux. Le manouvrier, beaucoup plus près de la pauvreté, même lorsqu'il a la pleine jouissance de son revenu, peut aussi, par un mauvais emploi de ce revenu, appauvrir la nation s'il le dépense de telle manière qu'il ne se maintienne pas lui-même en santé et en état de travailler. En lui la puissance reproductive est la vie: s'il use, s'il perd sa vie, il détruit un capital national, nécessaire pour mettre en valeur le capital circulant, contre lequel l'usage même de cette vie doit être échangé. Si, d'autre part, il offre en échange de ce capital circulant, non pas une vie, mais plusieurs; si, au lieu de travailler lui seul, il travaille lui-même, avec plusieurs enfans, pour le gage qui était destiné

à lui seul, la puissance reproductive attachée à cette vie, ou son revenu, baisse de prix par la concurrence, encore que son travail soit le même. Il ne suffit pas qu'il veuille travailler; il faut que son travail soit demandé pour que son revenu existe.

On voit que, de quelque manière qu'il survienne une disproportion entre le revenu et la population, c'est toujours le capital, ou la demande de travail qui diminue, et c'est toujours la classe ouvrière qui souffre et qui est privée de son revenu. Si le propriétaire mange son bien, s'il ruine sa terre, il diminue son revenu qui devait s'échanger contre du travail ou les fruits du travail; s'il emprunte, il se procure ainsi un capital circulant qu'il détruit, et qui n'animerait plus le travail; s'il vend une partie de son domaine, c'est pour manger le capital qu'il s'est fait donner en échange d'une partie de son droit sur la propriété. Moins de capital restera alors pour s'échanger contre le travail, et l'ouvrier souffrira l'année prochaine. Si le propriétaire, au contraire, perdant son revenu par quelque accident, se soumet à l'économie et vit avec ce qui lui reste, avec ce que la grêle ou la gelée ont épargné, le capital ne diminuera pas, mais il circulera seulement plus lentement, parce que la consommation du riche ne se hâtera pas de le remplacer; la demande du travail

sera ralentie, et l'ouvrier souffrira cette année même.

De même, si le marchand ou le capitaliste mangent leur capital, comme c'est ce capital qui doit payer tout le travail offert, ceux qui offrent le travail souffriront dès l'année prochaine. Si, au contraire, ayant fait des pertes, ils ne mangent point cette année un revenu égal à l'année passée, comme consommateurs ils ralentiront la circulation et la demande du travail, et ceux qui offrent de travailler souffriront dès cette année.

Si le revenu des propriétaires et des capitalistes est exactement consommé dans l'année, et si le capital n'est point entamé, en sorte que sa valeur et la rapidité de sa circulation soient demeurées égales, mais si en même temps les ouvriers qui offrent du travail sont augmentés en nombre, les ouvriers souffriront encore; car ils donneront la totalité du travail offert contre ce même capital, qui n'était destiné à en payer qu'une moindre quantité.

On voit, d'après cette exposition, que les pauvres ont bien, comme les riches, un revenu auquel il leur importe, plus qu'à aucune autre classe de la société, de proportionner leur population, mais que l'estimation de ce revenu ne dépend point d'eux, et que chacune des classes supérieures de la société peut l'altérer ou le dé-

truire sans même qu'ils en soient avertis. Le grand vice dans l'organisation sociale actuelle, c'est que le pauvre ne puisse jamais savoir sur quelle demande de travail il peut compter, c'est que sa puissance de travailler ne soit jamais pour lui un revenu précis et assuré.

Les progrès de la richesse, en réunissant les ouvriers dans de grands ateliers, et en soumettant leur industrie à la direction de grands capitalistes, ont été sous ce rapport singulièrement défavorables au pauvre; ils lui ont ôté toute possibilité de calculer la demande du marché pour lequel il travaille, en le rendant absolument étranger aux consommateurs qui auront besoin de son ouvrage. Tant que les artisans répartis dans de petits ateliers ont compté vendre dans la ville prochaine les produits de leur travail, ils ont connu eux-mêmes leurs chahands, ils ont appris presque aussitôt qu'eux quand leurs revenus diminuaient, quand, en conséquence, la demande pour leur travail diminuait aussi. Les temps étaient rudes, l'ouvrier qui n'était occupé qu'une moitié de la semaine, s'imposait des privations; il n'avait garde alors de se marier, ou d'augmenter sa famille. Mais dès que d'immenses capitaux ont réuni dans un vaste atelier, non plus des artisans, mais des manufacturiers, ceux-ci n'ont plus connu des consommateurs qui peut-être vivent à plusieurs cen-

taines de lieues d'eux, et ils ne savent rien de leur gêne, ou de la diminution de leurs demandes, jusqu'au moment où tout à coup leur maître les congédie, peut-être comme ils venaient de se marier et d'augmenter leur famille.

Le cordonnier de village, qui est en même temps petit marchand, fabricant et manouvrier, ne fera pas une paire de souliers qui ne lui soit demandée; et, s'il voit que ses pratiques ne peuvent employer qu'un seul cordonnier, il ne destinera pas trois ou quatre de ses fils à suivre son métier; il verra d'avance qu'il n'y a pas place pour eux dans le monde: mais s'il s'établit une manufacture de souliers dans la capitale; et si, pendant quelques années de suite, elle demande six paires de souliers par semaine à vingt garçons cordonniers, ceux-ci croiront avoir un état, inférieur sans doute à celui de maître d'une boutique, mais du moins assuré, et qui leur donne dans leur travail un revenu fixe; ils se marieront dans cette assurance. Si ensuite le chef de manufacture a mal fait ses calculs, s'il fait faillite, s'il suspend son travail; eux et leur famille périront victimes d'une erreur qui n'est pas la leur.

Le propriétaire ou le fermier d'un petit domaine, quelque bornées que soient ses connaissances, sait fort bien quelle quantité de blé, de vin, de légumes il peut vendre au marché; et s'il

n'y a point de population autour de lui, s'il est hors de portée des canaux et des grandes routes, il ne multipliera pas ses défrichemens, pour ne savoir ensuite que faire de sa denrée, à moins que sa famille n'augmente. Si, d'autre part, il n'a qu'un terrain limité qui ne puisse suffire à donner de l'ouvrage à tous ses enfans, il ne cherchera pas à avoir beaucoup d'enfans, et à les marier tous. Mais si un gros fermier ou un grand propriétaire entreprend une culture dispendieuse, qui demande beaucoup de travail; si, pendant quelques années de suite, il emploie une vingtaine d'ouvriers à ses houblonnières, à ses cultures sarclées, à ses vignes, et qu'il en demande davantage encore; ces ouvriers, moins heureux sans doute que le petit cultivateur, croiront cependant avoir un revenu assuré dans leur travail: ce revenu leur paraîtra exister pour eux et pour leurs enfans à mesure que ceux-ci pourront travailler; ils se marieront dans cette assurance. Si ensuite le propriétaire s'est trompé dans ses calculs, s'il trouve qu'il lui convient mieux de supprimer toutes ces avances, de se contenter du pâturage et des produits que la terre lui rend presque sans travail, ces ouvriers, avec leurs familles, périront victimes d'une erreur qu'ils n'ont point commise.

Ainsi, plus le pauvre est privé de toute propriété, plus il est en danger de se méprendre



sur son revenu, et de contribuer à accroître une population qui, ne correspondant point à la demande du travail, ne trouvera point de subsistance. Cette observation est assez ancienne pour avoir passé dans le langage, et avoir été transmise de la langue latine aux langues modernes. Les Romains appelèrent prolétaires ceux qui n'avaient point de propriété, comme si, plus que tous les autres, ils étaient appelés à avoir des enfans : *Ad prolem generandam*.

On s'étonnera peut-être de ce que, le revenu servant de limite à la population, un moindre revenu soit justement celui qui encourage à une population hors de mesure. Mais il ne faut point oublier que la pauvreté et la richesse sont relatives pour chaque ordre de personnes. Le besoin pour chacun est déterminé par l'habitude et par les obligations que la société impose à son rang. Descendre de ce rang, et ne point remplir ces obligations, c'est ce que chaque homme appelle souffrir de la pauvreté. Un homme qui se marie, devant pourvoir au bien-être de plusieurs avec ce qui était auparavant réservé pour un seul, se met bien toujours dans une condition plus étroite; mais il ne perd rien de son rang, parce que la société s'attend au changement, et ne lui impose pas les mêmes obligations. Dès l'instant toutefois que son revenu ne suffirait pas pour le maintenir avec sa femme et ses enfans

dans ce rang, auquel il est accoutumé, il éprouverait tout le poids du besoin, encore qu'un homme né dans le rang où il devrait descendre, regardât la même situation comme de l'aïssance. En effet, nous ne voyons jamais le grand propriétaire faire ses fils fermiers; et ceux-ci faire leurs fils journaliers; nous ne voyons jamais le négociant destiner ses fils à devenir petits marchands, ceux-ci destiner les leurs à devenir artisans, et les artisans vouer les leurs à travailler à la journée. Toutes les fois que le fils de famille n'a que le choix ou de vivre dans le célibat, ou d'entrer dans une profession décidément inférieure à celle de son père, on peut être assuré qu'il renoncera au mariage. Malgré la fréquence des révolutions qui ébranlent la fortune nationale, et qui font tous les jours qu'une famille riche dans sa condition devient pauvre dans cette même condition, rien n'est si rare que de trouver des familles qui aient descendu volontairement d'une condition à l'autre; la population de toutes les classes supérieures de la société tendrait au contraire constamment à s'éteindre, si elle n'était recrutée par les classes inférieures.

Mais, lorsqu'on a permis qu'il existât une classe dont l'habitude fût de ne rien avoir, dont l'idée de richesse fût simplement d'exister, dont l'idée de pauvreté fût de mourir de faim; lors-

qu'on a permis que sa subsistance fût mesurée si juste qu'on ne pût rien en retrancher ; ceux qui vivent dans cette condition ne forment pour les objets de leur affection que les vœux qu'ils forment pour eux-mêmes. S'ils ont vécu au jour le jour, ils seront contents pourvu que leurs fils vivent au jour le jour ; s'ils n'ont jamais essayé de connaître le marché qui réclame l'emploi de leur travail, ils n'essaieront point de le calculer pour leurs enfans. Le malheureux ouvrier de ces manufactures qui ne gagne que huit sous par jour, et qui souffre souvent de la faim, ne se refusera pas lui-même au mariage : on l'a accoutumé à ne point connaître d'avenir plus éloigné que le samedi, où l'on paye les comptes de la semaine ; on a ainsi émoussé en lui les qualités morales et le sentiment de sympathie ; on lui a trop souvent fait connaître la douleur présente, pour qu'il soit très-effrayé de la douleur future que pourront éprouver sa femme et ses enfans : si sa femme gagne aussi huit sous, si ses enfans, tant qu'ils sont en bas âge, sont un titre pour lui pour recevoir quelques secours de l'hôpital, de la charité publique, ou, en Angleterre, de sa paroisse, au moyen de la taxe des pauvres ; si, arrivés à six ou sept ans, ils commencent déjà à gagner quelque chose, ses enfans, loin de diminuer son revenu, paraîtront l'augmenter ; sa famille deviendra d'autant plus

nombreuse, qu'elle sera plus à charge à la société; et la nation gémira sous le poids d'une population disproportionnée avec les moyens de la maintenir.





## CHAPITRE III.

Ce n'est point la quantité de subsistance que la terre peut produire qui sert de limite à la population.

UN philosophe anglais, M. Malthus, qui joint à la force et à l'étendue de l'esprit, une étude consciencieuse des faits, et qui est animé dans ses recherches par une ardente philanthropie, a le premier attiré les regards du public sur les calamités auxquelles était exposée une population surabondante luttant avec une extrême misère. Il a passé en revue toutes les nations barbares et civilisées, anciennes et modernes, et il a montré dans toutes la souffrance et la mort aux prises avec le principe générateur, décimant la société lorsqu'elle s'était trop rapidement accrue. Il publia en 1798 son ouvrage sur la population, qui fixa l'attention des hommes d'État, sur des dangers vainement signalés avant lui par Platon et Aristote, par Montesquieu, Franklin, sir James Stewart, Arthur Young et Townsend. Il montra que les institutions civiles et religieuses de plusieurs pays tendaient à augmenter une souffrance déjà insupportable, et il donna ainsi une direction toute nouvelle à une branche essentielle de l'économie politique. Cinq éditions

successives de son ouvrage, dans lesquelles il l'a augmenté, modifié, corrigé, ont étendu son influence et donné à son système tout le développement qu'il peut recevoir. Mais même dans son état le plus perfectionné, ce système ne nous paraît pas juste. M. Malthus s'est arrêté à une proposition qui lui a paru évidente, et qui n'est que vulgaire ; il en a fait, sans l'examiner, la base de ses raisonnemens, et il est tombé en conséquence dans des erreurs qui nous paraissent dangereuses, et que, malgré tout notre respect pour lui, nous nous croyons appelé à réfuter.

M. Malthus a établi comme principe qu'en tout pays la population était limitée par la quantité de subsistance que ce pays pouvait fournir. Cette proposition n'est vraie qu'en l'appliquant au globe terrestre tout entier, ou à un pays qui n'a aucune possibilité de tirer des autres aucune partie de sa subsistance ; partout ailleurs le commerce étranger la modifie. Mais de plus, ce qui est beaucoup plus important, cette proposition n'est vraie qu'abstraitemment, et d'une manière inapplicable à l'économie politique. Jamais la population n'a atteint la limite des subsistances possibles, et jamais probablement elle ne l'atteindra. Tous ceux qui auraient envie de subsistances n'ont ni le moyen, ni le droit d'en demander à la terre ; ceux au contraire auxquels les lois accordent le monopole des terres, n'ont

nullement intérêt à leur demander toute la subsistance qu'elles peuvent produire. En tout pays les propriétaires se sont opposés et ont dû s'opposer à un système de culture qui tendrait uniquement à multiplier les subsistances, et non à augmenter leurs revenus. Long-temps avant que la population soit arrêtée par l'impossibilité où serait le pays de produire plus de subsistances, elle l'est par l'impossibilité où se trouve cette population, d'acheter cette subsistance, ou de travailler à la faire naître.

La population humaine, dit M. Malthus, peut se doubler tous les vingt-cinq ans, elle suivrait ainsi une progression géométrique : mais le travail employé à bonifier un terrain déjà en culture, ne peut ajouter à ses produits que des quantités sans cesse décroissantes. En admettant que dans les premiers vingt-cinq ans on ait doublé le produit des champs, dans les seconds à peine parviendra-t-on à leur faire produire un tiers en sus, puis un quart, puis un cinquième. Ainsi le progrès des subsistances ne suivra que la progression arithmétique ; et dans le cours de deux siècles, tandis que la population croîtra comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, les subsistances ne croîtront que comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Ce raisonnement, qui sert de base au système de M. Malthus, et auquel il en appelle sans cesse

dans tout son livre, nous paraît complètement sophistique. Il met en opposition l'accroissement possible de la population humaine, abstraitement parlant, et sans avoir égard aux circonstances, avec l'accroissement positif des animaux et des végétaux, dans un lieu confiné, et avec des circonstances toujours plus défavorables. Ce n'est point ainsi qu'il faut les comparer.

Abstraitement parlant, la multiplication des végétaux suit une progression géométrique infiniment plus rapide que celle des animaux, et celle-ci est à son tour infiniment plus rapide que celle des hommes : un grain de blé en produit vingt la première année, qui en produisent quatre cents la seconde, huit mille la troisième, cent-soixante mille la quatrième. Mais, pour que la multiplication procède ainsi, il faut que la nourriture, savoir, la terre, ne manque pas au blé ; c'est tout comme pour l'homme.

La multiplication des animaux qui doivent vivre de ces végétaux est bien plus lente : les moutons doubleront en quatre ans, quadrupleront en huit ; et, doublant toujours de quatre ans en quatre ans, ils donneront les nombres 8, 16, 32, et à la vingt-quatrième année, où, d'après M. Malthus, la génération humaine ne serait pas tout-à-fait doublée, celle des moutons serait déjà comme soixante-quatre est à un.

Mais cette puissance de multiplication est



virtuelle dans les végétaux , les animaux , et l'homme. La puissance réelle et active est limitée pour tous les trois par la volonté de l'homme seul ; et dans notre organisation sociale , non par la volonté de tout homme indifféremment , mais par celle du propriétaire de terre. Aussi long-temps qu'il reste de la terre déserte , celui-ci est maître de laisser agir ou de retenir la force multiplicative des végétaux ; aussi long-temps que ceux-ci ne sont pas tous consommés par les animaux , il est maître de laisser agir ou de contenir la force multiplicative de ces derniers : or il contiendra l'une et l'autre , si les hommes qui lui demandent les fruits de la terre , ne lui offrent pas en échange un revenu.

Lorsqu'on étudie l'histoire du genre humain , dans tous les temps , dans tous les lieux , on trouve constamment que la volonté de l'homme , ou , si l'on veut , la législation à laquelle il s'est soumis , et qui est l'expression de cette volonté , ont seules arrêté la multiplication des subsistances , et avec elle celle des générations humaines. On a vu fréquemment de malheureux ouvriers ne point trouver de salaire pour leur ouvrage , ou ne point trouver un salaire suffisant ; on les a vus languir , manquer de pain et périr ; mais on n'a jamais vu , dans aucun pays , l'espèce humaine réduite à la petite ration comme les habitans d'une ville assiégée ou l'équipage

d'un vaisseau en détresse. On ne l'a jamais vue avoir, non point en raison des mauvaises récoltes, mais de l'impossibilité de produire davantage, moins de subsistances qu'il n'en fallait pour nourrir amplement la génération vivante, même au moment où cette génération décroissait rapidement par la misère ou par le manque d'un salaire suffisant offert aux classes laborieuses. On ne l'a jamais vue arrêtée par l'impossibilité de faire produire à la terre des fruits nouveaux dans la complète proportion de ses besoins; on ne l'a jamais vue arriver au point où elle ne pourrait plus faire multiplier ces fruits de la terre dans cette progression géométrique, qui est pour eux, comme pour la race humaine, une puissance virtuelle dont l'homme n'use jamais.

Une famine causée par l'intempérie des saisons, n'est point l'obstacle à la population dont parle M. Malthus. Il suppose une impossibilité de produire et non la perte des fruits qui allaient être produits. La destruction des récoltes causée par la pluie ou la sécheresse, ne prouve point que l'année suivante il fût impossible de faire naître du blé dans une proportion fort supérieure aux naissances humaines.

Cependant la subsistance, ou le moyen d'acheter la subsistance, manque aux classes pauvres, et arrête cette multiplication rapide que

M. Malthus regarde comme une loi du genre humain ; mais la nourriture ne manque pas à la classe riche , elle ne manque pas à la noblesse que son nom et ses prérogatives signalent au milieu de ses concitoyens , de manière qu'on peut toujours s'assurer des progrès des générations dans ce corps particulier de l'État.

La noblesse est partout en possession d'une subsistance suffisante ; elle devrait donc multiplier jusqu'à ce que ses descendans fussent réduits à la dernière pauvreté. Or, c'est précisément le contraire qui arrive ; dans tous les pays de l'univers on voit les anciennes familles s'éteindre au bout d'un certain nombre de générations , et le corps de la noblesse sans cesse recruté par des anoblis. Chaque père de famille évite une multiplication de sa race qu'il regarderait comme une dégradation de son nom illustre. Si quelques maisons se partagent en plusieurs branches , le nombre de celles qui disparaissent est bien plus grand encore , et les descendans de ceux qui vivaient au temps de Henri IV ne sont pas si nombreux que l'étaient leurs ancêtres. Ce fait bien connu doit tranquilliser ceux qui s'alarment aujourd'hui sur l'appauvrissement d'une noblesse dont les substitutions perpétuelles ne protégeraient pas la fortune. On fait remonter l'origine des Montmorency tout au moins jusqu'à l'époque de Hugues Capet , et

l'on ne saurait douter que dès lors tous ceux qui avaient droit de porter ce nom, ne l'aient soigneusement conservé. Les Montmorency n'ont jamais manqué de pain ; leur multiplication, selon le système de M. Malthus, n'a jamais dû être arrêtée par défaut de subsistance ; leur nombre aurait donc dû doubler tous les vingt-cinq ans. A ce compte, et en supposant que le premier ait vécu en l'an mille, dès l'an seize cents, ses descendans auraient dû se trouver au nombre de 16,777,216. La France, à cette époque, ne comptait pas tant d'habitans. Leur multiplication continuant toujours de même, l'univers entier ne contiendrait plus aujourd'hui que des Montmorency ; car leur nombre se serait élevé l'an 1800 à 2,147,475,648. Ce calcul a l'air d'une plaisanterie ; il ne laisse pas que de nous représenter avec évidence d'une part la multiplication possible d'une seule famille, si l'on ne tient compte que des facultés virtuelles de l'espèce humaine ; d'autre part, l'obstacle que la volonté de l'homme oppose toujours à cette multiplication : obstacle tout-à-fait indépendant de la quantité de subsistance ; car il arrête avant les autres les rangs les plus élevés de la société ; ou ceux qui sont le plus à l'abri de la misère.

L'homme, dans l'état absolument sauvage ; se nourrit des produits de la chasse et de la pêche. Les poissons et le gibier se multiplient comme

l'homme dans une progression géométrique ; comme chez l'homme, cette progression s'arrête chez eux dès que leur population a atteint son niveau. L'homme chasseur qui leur fait la guerre, ne dépend presque pas d'une législation sociale ; c'est par sa propre volonté qu'il évite, dans cette condition, d'augmenter une famille qui lui serait à charge. Le revenu des chasseurs est si incertain, qu'ils sont souvent exposés à la famine, mais ce n'est point en raison d'un accroissement démesuré de leur population ; elle reste au contraire parfaitement stationnaire, jusqu'à ce que, les sauvages entrant en contact avec un peuple plus civilisé, on les voie alors diminuer rapidement en nombre.

Le progrès de la civilisation fait succéder la vie pastorale à celle des peuples chasseurs, et les produits naturels de la terre, mieux ménagés, suffisent à une population beaucoup plus nombreuse, et d'hommes et d'animaux. Les déserts qui nourrissent à peine cinq cents chasseurs chiroquois, suffiraient à dix mille pasteurs tartares avec tous leurs troupeaux. La multiplication de ceux-ci est toujours plus rapide que celle des hommes. Tandis que la croissance de l'homme demande vingt ans, celle du bœuf n'en demande que cinq, de la brebis que deux, du porc qu'une année. Le nombre des bœufs peut doubler en six ans, celui des brebis en

quatre, celui des pores décuplera en deux ans. Toutes les fois qu'un berger obtiendra possession d'une terre abandonnée auparavant à la chasse, la multiplication de ses troupeaux devancera de beaucoup celle de sa famille.

Un peuple tartare, peu après sa formation, multiplie en effet rapidement; mais jamais on ne verra les troupeaux des Tartares consommer toute l'herbe des steppes de la Tartarie; une famille isolée dans ces déserts, languirait dans la solitude, et serait opprimée dès qu'elle se rapprocherait des autres peuples. Il lui est alors désirable de devenir assez nombreuse pour trouver un appui en elle-même, et elle le devient bientôt : arrivée au terme qui lui est convenable, elle s'arrête d'elle-même. L'orgueil des généalogies qu'on retrouve dans toutes les races pastorales, en Arabie, en Tartarie, dans le Caubul, et dans la haute Écosse, s'oppose au partage des héritages et des familles. Les plus jeunes fils trouveraient de nouveaux pâturages en s'éloignant du patriarche chef de leur race; ils aiment mieux rester unis et ne pas se marier. Les préjugés, les habitudes, rendent les mariages tardifs et peu féconds. La guerre, que tous les peuples pasteurs ont toujours faite avec passion, vient encore éclaircir leurs générations; et quoique la vie pastorale ait tant de charmes, que parmi les Afghauns, dont une moitié sont labou-

reurs, et les autres pasteurs, il soit très-fréquent que des laboureurs se fassent pasteurs, et qu'il soit sans exemple que des pasteurs se fassent laboureurs, on ne voit point les tribus qui conduisent les troupeaux épuiser jamais leurs pâturages.

C'est cependant un progrès dans la civilisation, que celui qui fait passer les peuples pasteurs à la vie agricole, ou plutôt peut-être, qui fait prospérer une race agricole dans un pays d'où les pasteurs se retirent. Dès lors les hommes, au lieu de s'en fier aux productions naturelles du règne végétal, les font naître et les multiplient par leurs travaux. L'on estime que trente familles peuvent vivre sur les produits en blé et en bétail d'un terrain qui en aurait avec peine nourri une seule par la vaine pâture. Ainsi, au moment où une nation passe de la vie pastorale à la vie agricole, elle acquiert en quelque sorte un pays trente fois plus vaste que celui qu'elle occupait. Si elle ne le cultive pas tout entier, si même dans les pays les plus civilisés, il reste une vaste étendue de bons terrains destinés à la vaine pâture, c'est que partout les volontés de l'homme et sa législation se sont opposées à ce qu'on tirât de la terre toute la subsistance qu'elle peut donner.

La multiplication des végétaux suit une progression géométrique beaucoup plus rapide en-

core que celle du bétail. Le blé, dans une culture commune, quintuple en une année ; les pommes-de-terre décuplent dans le même espace de temps. Celles-ci, pour produire la même quantité de subsistances, ne demandent guère que le dixième du terrain qu'occuperait le blé. On s'est bien gardé cependant, même dans les pays les plus peuplés de mettre en pommes-de-terre tous les champs à blé, de mettre en blé tous les pâturages, de mettre en pâturages tous les bois, tous les déserts abandonnés à la chasse. Ce sont des fonds en réserve qui sont demeurés à toute nation, moyennant lesquels, si sa volonté changeait, elle pourrait tout à coup, et d'une année à l'autre, multiplier prodigieusement ses subsistances ; elle pourrait les multiplier dans une progression géométrique, de manière à devancer de beaucoup tous les progrès possibles des générations.

Si sa volonté changeait, avons-nous dit : car la volonté des peuples agricoles a été d'abandonner aux propriétaires du sol le droit de faire naître ou non, selon leur intérêt, la subsistance que la terre donne ; et les propriétaires, en tout pays, n'ont jamais permis que cette subsistance fût tirée de leur terre, si ceux qui la demandaient ne pouvaient pas l'acheter avec leur revenu. C'est en vain qu'il y a vingt mille personnes dans Rome qui souffrent de la faim, et qui deman-



dent du travail, et quatre cent mille journaux de terres aux portes de Rome, qui demeurent incultes, et que ce travail pourrait couvrir de moissons; le journalier qui, par son travail, ne ferait naître que sa subsistance, ne donnerait rien au propriétaire. Lors même qu'il lui donnerait quelque chose, il ne lui donnerait point autant que celui-ci retire de sa terre sans aucun travail; aussi aucun travail n'est fait, aucune subsistance n'est créée, aucune population ne doit s'accroître, parce que la volonté nationale, exprimée par les lois qui règlent la propriété, s'est opposée à cet accroissement.



## CHAPITRE IV.

Quel accroissement de population est désirable pour une nation.

IL y a quelques pays, et nous l'avons vu en parlant de la richesse territoriale, où le système d'exploitation est si oppressif, où la garantie donnée aux vanités de familles est si contraire aux intérêts publics, que la conduite des propriétaires lorsqu'ils s'opposent à une meilleure culture, est en même temps injuste, inhumaine, et opposée au but même pour lequel la propriété a été instituée; mais, en général, lorsque nous avons indiqué l'organisation sociale comme vicieuse dans ses rapports avec l'accroissement de la population, c'est bien moins de l'obstacle que de l'encouragement que nous avons entendu parler. Les propriétaires refusent quelquefois un travail productif lorsqu'ils devraient le permettre; mais certainement il y a un terme auquel ils doivent le refuser. Ce serait une nation très-malheureuse que celle qui tirerait de la terre toute la subsistance qu'il est possible d'en tirer, et qui par conséquent se serait réduite à la plus mauvaise espèce de subsistance; que celle qui aurait mis en culture tout son fonds

de réserve, et qui par conséquent ne se serait point laissé de ressources pour un besoin inopiné. Les propriétaires de terre sont les gardiens de la société contre cette espèce de concurrence que les hommes se feraient les uns aux autres, si, tous réduits au sort des ouvriers d'une manufacture souffrante, ils mettaient leur existence à l'enchère, et s'ils se contentaient de la plus forte portion de travail et de la plus faible portion de subsistances, qui puissent se concilier avec le maintien de la vie. Il est heureux qu'ils rendent cette folle enchère impossible pour tous : c'est déjà le plus grand vice peut-être de nos institutions que de l'avoir rendue nécessaire pour quelques-uns, en excitant une population que la société n'avait aucun intérêt à faire naître, et en trompant de certaines classes sur leurs revenus et sur leurs moyens d'existence.

Aussi long-temps qu'une grande partie du pays demeure inculte, que les terres propres à récompenser richement les travaux ruraux ne se couvrent que de productions spontanées, que celles même qui sont mises en culture ne sont exploitées qu'imparfaitement, que le sol n'est pas assaini, les marais desséchés, les collines garanties contre les éboulemens, les champs défendus contre la force envahissante de la nature, et que tout cela n'est pas fait seulement faute de bras, il est à désirer, pour le bonheur

des agriculteurs et pour celui de la nation qui vivra de leurs travaux, que la classe agricole s'augmente, et qu'elle se mette en état de remplir la tâche qui lui est réservée, puisqu'une ample récompense y est encore attachée.

Aussi long-temps que les objets produits par les arts industriels manquent au consommateur, ou bien qu'il ne peut se les procurer que par un sacrifice tout-à-fait disproportionné avec leur valeur; aussi long-temps qu'il est contraint de se servir lui-même grossièrement par une industrie domestique, faute de pouvoir acheter les meubles, les effets, les habits propres à ses usages; aussi long-temps que ses jouissances sont restreintes par l'incommodité de tous les ustensiles dont il est réduit à se contenter, il est à désirer que la population manufacturière s'augmente, puisque, d'après le besoin qu'on éprouve d'elle, il est évident qu'elle pourra vivre dans l'aisance, et contribuer aux jouissances des autres classes.

Aussi long-temps que tous les bras sont tellement nécessaires à l'agriculture et aux manufactures, ou au commerce qui les sert, que les professions gardiennes, non moins utiles à la société, sont mal remplies, il est désirable que la population continue à s'accroître, pour que l'ordre intérieur, la sûreté des personnes et celle des propriétés soient mieux protégées, la santé

mieux soignée, l'âme mieux nourrie, l'esprit plus éclairé; et, pour que la société soit défendue au dehors avec des forces suffisantes, même en y comprenant le recrutement d'une armée ou d'une marine, qui consomment rapidement la population.

Cette population naîtra aussitôt qu'elle sera demandée; mais il ne suffit point qu'elle naisse pour être sûre de se placer dans le cadre auquel elle est destinée. Quelquefois la terre fertile a beau être abondante et demeurer inculte, il n'y a aucune chance pour que la population la plus nombreuse, rassemblée dans son voisinage, vienne jamais à en profiter. Cette terre est devenue la propriété d'un petit nombre de familles; elle est déclarée indivisible et inaliénable, et elle passera à un seul propriétaire, selon l'ordre de primogéniture, sans pouvoir être ni soumise à un bail emphytéotique, ni grevée d'hypothèques. Le propriétaire n'a point les capitaux nécessaires pour la faire travailler, et il ne peut donner aucune sûreté à ceux qui les ont, pour les engager à les employer sur son terrain. Ainsi la population oisive de Rome demande en vain du travail, la campagne déserte de Rome demande en vain des ouvriers; l'organisation sociale est mauvaise; et, tant quelle ne sera pas changée, les ouvriers périront de misère au bord des champs, qui, faute de travail, re-

tourneront à l'état sauvage ; en sorte que la population , loin de s'accroître , diminuera.

De même , dans les manufactures , les riches propriétaires de Pologne , de Hongrie , de Russie , auront beau demander tous les produits du luxe , le mauvais état des routes , en renchérisant tous les transports éloignés , aura beau donner un prix supérieur à l'industrie nationale , l'oppression et la servitude détruiront toute énergie et tout esprit d'entreprise dans la classe inférieure. Ailleurs , des monopoles ruineux , des privilèges absurdes , des avanies désespérantes , l'ignorance , la barbarie et le manque de sécurité rendront impossible le progrès des manufactures ; aucun capital ne s'accumulera pour les animer. Alors , une augmentation de population n'augmentera point l'industrie ; les naissances auraient beau doubler , quadrupler pendant un certain nombre d'années , elles ne donneraient pas un ouvrier de plus , et elles seraient seulement suivies d'une mortalité d'autant plus rapide. L'organisation sociale est mauvaise ; et , tant qu'elle ne sera pas changée , la population ne pourra s'accroître.

La population gardienne est nourrie par les autres classes , tout comme elle est recrutée par elles. Il ne suffit pas qu'il naisse beaucoup d'enfants pour que la société ait beaucoup de défenseurs ; si leurs pères ne jouissent pas d'une

certaine aisance, jamais ils ne pourront les élever jusqu'à l'âge d'hommes, jamais le prince ne pourra en faire des soldats. Alors la guerre et le service de mer dévoreront la population, tandis qu'ils emploient seulement son superflu lorsque l'organisation sociale est bonne.

La population se mesure toujours, en dernière analyse, sur la demande du travail. Toutes les fois que le travail sera demandé, et qu'un salaire suffisant lui sera offert, l'ouvrier naîtra pour le gagner. La population, avec sa force expansive, occupera toujours la place qui se trouvera vacante. La subsistance naîtra aussi pour l'ouvrier, ou, au besoin, elle sera importée. La même demande qui appellera un homme à l'existence, récompensera encore le travail agricole qui fera vivre cet homme. Si la demande du travail cesse, l'ouvrier périra, mais après une lutte où il ne souffrira pas seul : tous ses confrères et ses rivaux souffriront avec lui. La subsistance qui le faisait vivre, et que désormais il ne peut plus payer, qu'il ne peut plus demander, cessera ensuite, et à son tour, d'être produite. Ainsi le bonheur national tient à la demande du travail, mais à une demande régulière et perpétuelle. Car celle, au contraire, qui est intermittente, après avoir formé des ouvriers, les condamne à la souffrance et à la mort. Il vaudrait bien mieux qu'ils n'eussent jamais existé.

Nous avons vu que la demande de travail , cause de la production , devait se proportionner au revenu qui alimentait la consommation ; que celui-ci , à son tour , naissait de la richesse nationale ; que cette richesse était formée ; qu'elle était accrue par le travail. Ainsi , dans l'économie politique , tout s'enchaîne , et l'on tourne constamment dans un cercle , parce que l'effet devient cause à son tour. Cependant tout y est progressif , pourvu que chaque mouvement y soit proportionné avec les autres ; mais tout s'arrête , tout rétrograde dès qu'un seul des mouvemens qui devaient se combiner est désordonné. Dans la marche naturelle des choses , un accroissement de richesses donnera un accroissement de revenus : de celui-ci naîtra un accroissement de consommation , puis un accroissement de travail pour la reproduction , et avec lui de population ; enfin ce nouveau travail pourra à son tour augmenter la richesse. Mais si , par des mesures intempestives , on presse l'une ou l'autre de ces opérations , sans rapport avec toutes les autres , on déränge tout le système , et l'on fait peser sur les pauvres autant de souffrance qu'on avait cru leur procurer de bien-être.

Le but de la société n'est point rempli aussi long-temps que le pays que cette société occupe présente des moyens pour nourrir une popula-



tion nouvelle, pour la faire vivre dans le bonheur et dans l'abondance, et que ces moyens ne sont pas mis en usage. La diffusion du bonheur sur la terre fut le but de la Providence; il est empreint sur toutes ses œuvres; et le devoir de l'homme et des sociétés d'hommes est de s'y conformer.

Le gouvernement qui, par l'oppression de ses sujets, par son mépris pour la justice et pour l'ordre, par les entraves qu'il met à l'agriculture et à l'industrie, condamne des pays fertiles à demeurer déserts, ne pèche pas seulement contre ses propres sujets; sa tyrannie est un crime contre la société humaine, qu'il fait souffrir tout entière. Elle compromet ses droits sur le pays qu'il occupe; et, de même qu'elle trouble les jouissances de tous les autres peuples, elle donne à tous les autres le droit de le contrôler. Ce n'est pas seulement parce que les régences barbaresques arment des pirates en course contre les Européens, que ceux-ci ont droit de leur demander compte de leurs brigandages; c'est parce qu'elles ont condamné à la désolation un pays dont le commerce est nécessaire à l'Europe; c'est parce qu'elles y ont détruit la liberté, la sécurité, l'agriculture, le commerce, la population. L'Europe trouverait d'immenses ressources pour ses subsistances dans cette magnifique région, si heureusement située

pour échanger avec elle tous ses produits ; elle trouverait dans les richesses des Africains, s'ils redevenaient seulement ce qu'ils étaient au temps d'Adrien, un vaste marché pour les produits dont ses manufactures surabondent. L'oppression du dey d'Alger ou de l'empereur de Maroc n'est pas sentie seulement en Afrique ; ses contre-coups se font sentir dans tous nos ateliers.

On se plaît aujourd'hui à établir un principe, dont on s'éloigne, il est vrai, constamment en pratique. Les philosophes, les amis de la liberté ont prétendu que les nations n'ont aucun droit à s'immiscer dans le gouvernement l'une de l'autre, et que, quelque effroyable que soit l'abus de l'autorité dans un pays, ce n'est que des actes de cette autorité vis-à-vis des autres pays qu'il est permis aux nations étrangères de s'occuper. Les besoins réciproques des hommes, le bien et le mal qu'ils peuvent se faire, en interrompant leurs communications, démentent ce principe, bien plus avantageux aux tyrans qu'aux nations libres. C'est en raison de ce que le peuple souffre de la faim chez nous, que nous avons droit à connaître de l'abus que le peuple voisin fait des dons de la nature. Une fausse application du respect pour la propriété l'a fait étendre jusqu'à la souveraineté. Mais l'institution de la propriété elle-même est la conséquence des conventions

sociales; l'autorité publique l'a prise sous sa garantie, parce que, dans une société soumise à des lois et à un gouvernement régulateur, on a pu s'en fier à l'intérêt de chacun pour produire l'avantage de tous, et parce que les écarts de cet intérêt privé se trouvaient au besoin limités par l'autorité publique. Tandis que, dans la grande société humaine formée entre les nations indépendantes, il n'y a point de lois et de gouvernement général qui compriment les passions de chaque souverain. L'intérêt de ces souverains n'est point le même que celui de leurs sujets; il lui est contraire toutes les fois qu'il s'agit de maintenir leur tyrannie; et, lors même qu'on regarderait comme illimité le droit de propriété des Barbaresques sur la Barbarie, on ne pourrait le confondre avec le droit prétendu de ceux qui les asservissent.

Mais, tandis que plus des trois quarts de la terre habitable sont privés, par les vices de leurs gouvernemens, des habitans qu'ils devraient nourrir, plusieurs des contrées de l'Europe ont paru menacées à diverses reprises de la calamité contraire: celle de ne pouvoir maintenir une population surabondante, qui surpasse la proportion du travail demandé, et qui, avant de périr de misère, fait partager ses souffrances à toute la classe de ceux qui vivent du travail de leurs mains. Partout où cette calamité a été éprouvée, partout

où le travail a été vainement offert par ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, et qui périssent de misère, au milieu de subsistances surabondantes qu'ils ne peuvent acheter, ce sont nos lois, ce sont nos institutions qui ont causé cette disproportion. Par un zèle imprudent, nos gouvernemens ont troublé l'équilibre qu'avait établi la nature. L'instruction religieuse, la législation, l'organisation sociale ont tendu à faire naître une population que n'appelaient point les besoins de la société, en même temps que les législateurs, se proposant pour but l'accroissement des richesses, non du bonheur de l'homme, s'étudiaient à économiser sur la quantité de travail humain nécessaire pour accomplir l'ouvrage demandé. Au moment même où la consommation était tellement limitée, que tous les marchés étaient encombrés, on voyait les gouvernemens chercher avec une égale ardeur à multiplier les naissances, et à diminuer dans tous les arts le nombre de bras dont on avait besoin. C'est alors que la proportion entre les divers progrès relatifs de la société a été rompue, et que la souffrance est devenue universelle.

---

## CHAPITRE V.

De l'encouragement religieux donné à la population.

L'ENSEIGNEMENT religieux a presque toujours puissamment contribué à rompre l'équilibre entre la population et la demande du travail qui doit la faire vivre. La religion nous étant présentée comme l'œuvre de la Divinité, est toujours supposée parfaite et inaltérable. Ses prêtres repoussent de tout leur pouvoir toute modification qui se proportionnerait aux circonstances : cependant, lorsque les lois civiles et politiques ont fait partie de la religion, cette fixité au milieu des progrès de la société les a souvent mises en opposition avec leur but primitif. L'objet que le législateur s'était proposé a été oublié, tandis que le précepte est demeuré; et, destiné à produire un certain bien, il est devenu pernicieux après l'avoir dépassé. Les religions ont commencé dès l'origine de la race humaine, et par conséquent dans un temps où les progrès rapides de la population étaient partout désirables; elles n'ont point changé de principes, lorsqu'un accroissement sans bornes des familles n'a plus donné naissance qu'à des êtres nécessairement

condamnés aux souffrances physiques et à la dégradation morale.

Un Chinois ne connaît pas de malheur plus grand, de plus profonde humiliation, que de ne pas laisser de fils, pour lui rendre après sa mort les honneurs funèbres. Dans presque tous les autres cultes, l'accroissement indéfini des familles a toujours été représenté comme une bénédiction du ciel. D'autre part, tandis que la religion réprimait le débordement des mœurs, elle attachait toute la moralité de la conduite au mariage, et lavait, par la seule bénédiction nuptiale, tout ce qu'il pouvait y avoir de répréhensible dans l'imprudence de celui qui contractait inconsidérément les liens de la paternité.

Cependant, quelle que soit l'importance de la pureté des mœurs, les devoirs des pères envers ceux auxquels ils donnent le jour, sont d'un ordre supérieur encore. Les enfans qui ne naissent que pour la misère, ne naissent aussi que pour le vice; le bonheur et la vertu d'être innocens et sans défense sont ainsi sacrifiés par avance aux passions d'un jour. L'ardeur des casuistes en prêchant le mariage pour corriger une faute, et même pour la prévenir; l'imprudence avec laquelle ils recommandent aux époux de fermer les yeux sur l'avenir, de confier le sort de leurs enfans à la providence; l'ignorance de l'ordre social, qui leur a fait rayer la chasteté du nombre

des vertus propres au mariage, ont été des causes sans cesse agissantes pour détruire la proportion qui se serait naturellement établie entre la population et ses moyens d'exister.

Selon le point de vue sous lequel on a jugé la population, tantôt on a vivement attaqué la religion catholique pour avoir écarté du mariage un certain nombre d'individus par les vœux religieux; tantôt on a hautement loué sa prudence, pour avoir mis de bonne heure cet obstacle à un redoutable accroissement de l'espèce humaine. L'éloge et le blâme ne sont pas plus fondés l'un que l'autre; quand les trois quarts des hommes faits entreraient dans les ordres, le quart restant serait amplement suffisant pour maintenir la population au même niveau; un revenu étant assuré d'avance à ceux qui par zèle religieux se vouent au célibat, chaque ménage, pour en profiter, produit quelques enfans surnuméraires à ceux qu'il faudrait pour maintenir la population; tout comme chaque ménage en produit quelques-uns de plus dans les pays accoutumés à la guerre ou au service de mer, de manière à compenser les pertes de ces professions dangereuses. On n'a point compté sur eux pour conserver la population, ils en troubleraient l'équilibre s'ils avaient des enfans comme leurs frères.

Mais on a donné beaucoup moins d'attention

à une partie bien plus importante de la législation des casuistes, c'est celle qui règle ce qu'ils ont nommé les devoirs des époux <sup>1</sup>. Considérant le mariage comme uniquement destiné à la multiplication de l'espèce humaine, ils leur ont fait un péché de la vertu même qu'ils enseignent aux célibataires. Cette morale est enseignée par chaque confesseur à chaque père et à chaque mère de famille. Elle combat constamment le principe universel d'intérêt et de sympathie dont nous avons parlé, comme faisant la sauvegarde de la société, celui de ne point exposer à la souffrance des êtres qu'on doit chérir et protéger ; de ne point appeler à l'existence des fils à qui l'on ne peut assurer une condition égale à la sienne ; une subsistance qui ne les laisse pas souffrir, une indépendance qui les préserve de la

<sup>1</sup> Ses différens auteurs casuistes, même ceux qui ont écrit en langue vulgaire, ont en général rédigé en latin cette partie de leurs préceptes. Un auteur laïque se respecterait bien peu s'il se permettait de suivre des prêtres dans ce genre de discussion. Je me contenterai de renvoyer le lecteur à *l'Istruzione e pratica, per li confessori di M. Alfonso de Liguori, vescovo di S. Agata de' Goti*. L'auteur, canonisé il y a deux ou trois ans, est celui que la cour de Rome avoue comme le plus sûr des casuistes. D'ailleurs, il rapporte les opinions de tous les autres. Voyez surtout tom. II, cap. XVIII, § II, de *Usu licito Matrimonii*; § III, de *Usu præcepto Matrimonii*.



corruption et du vice. Les confesseurs ne sont plus consultés dans les religions réformées; mais la morale qu'ils établissent s'est maintenue avec d'autant plus de force qu'on se permet rarement de toucher à ces questions délicates, de crainte d'offenser la modestie et de s'exposer à la scurrilité. Dans l'église anglicane surtout l'influence de l'ancienne doctrine des casuistes sur les devoirs conjugaux, contrarie d'une manière très-funeste les sentimens naturels d'amour et de protection que tous les pères ressentent pour leurs enfans.

Lorsque des préjugés dangereux ne sont point accrédités, lorsqu'une morale contraire à nos vrais devoirs envers les autres, et surtout envers les créatures qui nous doivent la vie, n'est pas enseignée au nom de l'autorité la plus sacrée, aucun homme sage ne se marie avant de se trouver dans une condition qui lui donne un moyen assuré de vivre; aucun père de famille n'a plus d'enfans qu'il n'en peut convenablement élever. Ce dernier compte à bon droit que ses enfans devront se contenter du sort dans lequel il a vécu; aussi, lorsqu'il ne peut point augmenter son revenu, doit-il désirer que la génération naissante représente exactement celle qui s'en va; qu'un fils et une fille arrivés à l'âge nubile remplacent son père et sa mère; que les enfans de ses enfans le remplacent à son tour avec sa

femme ; que sa fille trouve dans une autre maison précisément le sort qu'il donnera à la fille d'une autre maison dans la sienne , et que le revenu qui suffisait aux pères suffise aux enfans.

Une fois que cette famille est formée, la justice et l'humanité exigent qu'il s'impose la même contrainte à laquelle se soumettent les célibataires. Lorsqu'on voit combien est petit, en tout pays, le nombre des enfans naturels, on doit reconnaître que cette contrainte est suffisamment efficace. Dans un pays où la population ne peut pas s'accroître, ou du moins dans lequel son progrès doit être si lent qu'il soit à peine perceptible, quand il n'y a point de places nouvelles pour de nouveaux établissemens, un père qui a huit enfans doit compter, ou que six de ses enfans mourront en bas âge, ou que trois de ses contemporains et trois de ses contemporaines, et, dans la génération suivante, trois de ses fils et trois de ses filles ne se marieront pas à cause de lui. Il n'y a guère moins d'injustice dans le second calcul que de cruauté dans le premier. Si le mariage est sacré, s'il est un des grands moyens d'attacher les hommes à la vertu, de compenser par des espérances naissantes les chagrins du déclin de l'âge, de faire succéder une honorable vieillesse à une jeunesse active, ce n'est pas parce qu'il légitime les plaisirs des sens ; mais parce qu'il impose au père de famille

de nouveaux devoirs, et qu'il lui fait trouver en retour la plus douce récompense dans les liens d'époux et de père. La morale religieuse doit donc enseigner aux hommes, que le mariage est fait pour tous les citoyens également, que c'est le but vers lequel ils doivent tous diriger leurs efforts; mais qu'ils ne l'ont atteint qu'autant qu'ils en peuvent remplir tous les devoirs envers les êtres auxquels ils donneront l'existence; et que, lorsqu'ils ont obtenu le bonheur d'être pères, lorsqu'ils ont renouvelé leur famille, et donné cet appui et cette espérance au déclin de leurs ans, si leur fortune n'est point susceptible de s'accroître, ils ne sont guère moins obligés de vivre chastement avec leurs femmes, que les célibataires avec celles qui ne sont point à eux.

L'intérêt personnel parle puissamment aux hommes contre cette multiplication indéfinie de leur famille, à laquelle ils ont été invités par une si funeste erreur religieuse; et l'on ne doit point s'inquiéter si les préceptes de cet intérêt ne sont suivis qu'avec quelque latitude. En général, il faut au moins trois naissances pour donner deux individus qui parviennent à l'âge nubile; et les cadres de la population ne sont pas si exactement formés qu'ils ne puissent tour à tour admettre un peu plus ou un peu moins que ce nombre. Le gouvernement doit seulement

éclairer la prudence des citoyens qui peuvent en manquer, et ne jamais les tromper par l'espérance d'un sort indépendant pour élever leur famille, lorsque cet établissement illusoire les laissera exposés à la souffrance, la misère et la mortalité.



## CHAPITRE VI.

Des encouragemens donnés à la population par la politique.

LES gouvernemens ont presque toujours considéré l'accroissement de population comme un moyen de puissance ou de défense nationale ; la supériorité des naissances sur les morts à toujours été à leurs yeux un signe de prospérité ; et, sans trop s'embarrasser de la manière dont pourraient vivre ces nouveaux citoyens qu'ils désiraient si vivement d'acquérir, sans calculer s'il se présentait pour eux aucun revenu qui pût les nourrir, aucune industrie qui pût les rendre utiles, ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour encourager les mariages, et pour engager chaque ménage à mettre au jour le plus d'enfans qu'il pourrait. Dans ce but, des distinctions honorifiques, des récompenses pécuniaires, ou tout au moins des exemptions, ont été promises aux pères d'une nombreuse famille. Cependant il n'était pas possible que les grâces accordées par le gouvernement compensassent les charges attachées à l'éducation de beaucoup d'enfans ; et cette espèce d'encouragement aurait eu peu d'influence, s'il n'avait pas été puissamment secondé par le clergé.

Les obstacles apportés par le gouvernement à l'émigration font un mal beaucoup plus réel. L'affection des hommes, et surtout des pauvres, pour leurs habitudes, pour le sol qui les a vus naître, est bien puissante : ce n'est qu'avec un profond sentiment de crainte, et d'une crainte presque toujours bien motivée, qu'ils se hasar- dent dans des pays inconnus; la pression des be- soins, l'impossibilité de trouver dans leur patrie assez de travail, un gagne-pain suffisant, peu- vent seules les y déterminer. Les artisans qui émigrent sont des hommes qui souffrent et qui font souffrir les autres; ils ne sauraient rendre un plus grand service à leur patrie qu'en la quit- tant; les ports devraient leur être ouverts, tous les secours devraient être assurés à ces malheu- reux qui, probablement victimes des erreurs de la législation, se dévouent pour leurs frères en s'éloignant d'eux.

Cependant nous avons vu une police sévère exercée presque partout contre les émigrans, des efforts réitérés des gouvernemens pour les empêcher de franchir les frontières; et, durant la disette dont l'Europe a été affligée en 1816, tandis que chaque peuple ne pouvait suffire à nourrir ses citoyens, les précautions redou- blaient contre les embaucheurs qui voulaient les conduire en Amérique et en Russie, et les gazettes privilégiées répétaient avec soin les

tromperies de ces embaucheurs, les souffrances de ceux qui leur avaient prêté l'oreille ; tandis que le gouvernement aurait dû prendre la protection de ces enfans de la patrie qu'il ne pouvait nourrir, faciliter leur passage et garantir leur prospérité.

Ces erreurs sont encore peu importantes à côté de celle, bien plus universelle et bien plus dangereuse, d'encourager un travail qui n'est point demandé par le consommateur, de former, pour l'accomplir, une classe nouvelle d'indigens, dont on multiplie avec soin les familles, dont on maintient quelque temps l'industrie par les prohibitions et un système tout artificiel, et qu'on est obligé ensuite d'abandonner dans leur lutte contre le besoin.

Il existe dans toute nation une classe d'individus qui ont été rejetés hors des autres cadres de la société, qui ont perdu leur patrimoine ou leur métairie s'ils étaient laboureurs, leur petit capital s'ils appartenaient au commerce ou aux manufactures, et qui n'ont plus pour vivre que le travail journalier qu'ils font pour des maîtres étrangers : heureuse la nation où cette classe est peu nombreuse ; il n'y en a aucune où elle n'existe absolument pas. Ces malheureux, aussi long-temps qu'ils seront inquiets de leur propre subsistance, songeront peu à se marier, et à se charger de pourvoir à la subsistance d'autrui.

Mais aussitôt qu'une demande nouvelle de travail élève leur salaire et augmente ainsi leur revenu, ils s'empressent de satisfaire à l'une des premières lois de la nature, et ils cherchent dans le mariage une nouvelle source de bonheur. Si l'élévation des salaires n'a été que momentanée; si, par exemple, les faveurs accordées par le gouvernement ont tout à coup donné un grand développement à une manufacture qui, après son premier début, ne peut pas se soutenir, les ouvriers, dont les gages ont été doublés pendant quelque temps, se seront tous mariés, pour mettre à profit leur aisance; puis, au moment de la décadence de leur manufacture, leur famille, disproportionnée avec la demande du travail, se trouvera précipitée dans la plus horrible misère.

Ce sont ces variations dans la demande du travail, ce bouleversement si fréquent de l'existence des pauvres artisans, qui donnent aux États une population surabondante. Déjà arrivée dans le monde, elle n'y trouve plus de place pour exister, et elle est toujours prête à se contenter du plus bas terme auquel il lui sera permis de vivre. Il n'y a point de condition si dure, qu'on ne trouve des hommes prêts à s'y résigner volontairement. Dans quelques professions, ils doivent vivre dans la fange; exposés à une nausée continuelle; dans d'autres, leur travail



engendre des maladies douloureuses et inévitables ; plusieurs hébêtent les sens et abrutissent l'âme, comme elles affaiblissent le corps ; plusieurs n'emploient que l'enfance, et abandonnent dès l'entrée de la vie à une horrible indigence l'être à qui elles ont permis de vivre seulement douze ou quinze ans ; il en est enfin que l'opinion publique condamne à l'infamie, et qui méritent cette tache. Cependant les rangs sont toujours remplis, et un misérable salaire, un salaire qui suffit à peine à l'existence, décide des hommes à se résigner à tant de maux. C'est que la société ne leur laisse point de choix ; il faut pour eux se contenter de ce lot cruel, ou ne pas vivre.

Si par ces encouragemens hors de saison, le gouvernement trompe quelquefois les malheureux ouvriers sur le revenu qu'ils peuvent attendre de leur industrie, il les expose plus souvent encore à se tromper eux-mêmes ; c'est ce qui arrive s'il encourage l'établissement d'une organisation sociale qui multiplie le nombre de ceux qui n'ont rien, qui vivent au jour le jour, qui ne sont appelés à prendre aucune connaissance du marché pour lequel ils travaillent, et qui sont par conséquent à la merci de leurs maîtres. En traitant de la richesse territoriale, nous avons vu comment cet état de dépendance s'accroissait, à mesure que le laboureur avait un intérêt moins

direct à la terre qu'il travaillait; comment la condition du paysan n'était jamais plus précaire que quand il était réduit à celle de simple journalier, et comment c'était aussi alors que la population agricole croissait sans aucun rapport avec le travail demandé. En traitant de la richesse commerciale, nous avons vu de même que plus la condition de l'artisan devenait fâcheuse, plus il était étranger au débit de sa propre industrie; et plus aussi il lui était impossible de juger des chances qu'il laisserait à ses enfans, et qu'il multipliait sa famille sans aucune proportion avec le travail demandé. Nous aurons encore lieu de revenir sur les effets de l'état précaire de la dernière classe, nous ne faisons ici que les rappeler en passant.

La charité publique peut enfin être considérée comme un encouragement que la société donne à une population qu'elle ne peut pas maintenir. Plus cette charité est régulière et complètement organisée, et plus cet encouragement, comme en Angleterre, opère efficacement d'une manière préjudiciable à la société. Les malheureuses créatures qui semblent n'entrer dans la vie que pour souffrir, qui, dès la première enfance ont connu le besoin et la misère, sont l'objet qui émeut le plus profondément la pitié, et qui provoque le plus les secours des âmes charitables. Malheureusement les mendiants s'en aperçoivent bientôt;

les enfans sont pour eux un instrument de leur métier. Loin d'être embarrassés de les élever, c'est par eux qu'ils vivent, et plus ils les exposent à souffrir, plus ils obtiennent d'aumônes. Les établissemens publics, lorsqu'ils existent, secondent la pitié des individus; les secours des hôpitaux se proportionnent au nombre des enfans des familles pauvres, et en Angleterre, ou même dans les villes maritimes d'Amérique, où les pauvres ont un droit aux secours hebdomadaires de leurs paroisses, la taxe des pauvres est une sorte de prime pour la multiplication de la population indigente.

Lorsque l'organisation sociale n'a point séparé la classe qui travaille de celle qui possède quelque propriété, et que la grande masse du peuple joint toujours aux fruits de son travail ceux d'une richesse quelconque ou territoriale, ou commerciale, l'opinion seule suffit pour contenir le fléau de la mendicité. Il y a toujours quelque honte attachée pour le laboureur à avoir vendu l'héritage de ses pères, pour l'artisan à avoir dissipé son petit capital. Si l'un ou l'autre tombe dans la mendicité, du moins il souffre assez de sa dégradation pour s'efforcer d'y échapper; s'il est alors victime d'un accident passager, la charité de ses voisins, qui n'est point blasée par le retour constant de scènes semblables, vient aussitôt à son secours. Mais dans

l'état où se trouve aujourd'hui l'Europe, dans celui surtout où est l'Angleterre, avec une population si nombreuse de journaliers, qui ont remplacé presque absolument et les paysans et les artisans; lorsque tout le travail, soit des champs, soit de la ville, est fait par une sorte de manufacture, des gens condamnés à ne posséder jamais rien, à n'être jamais maîtres de leur sort, ne peuvent sentir aucune honte d'être tombés dans la mendicité: comment rougiraient-ils de ce que leur maître les a renvoyés du jour au lendemain? il l'a fait, peut-être, ou parce qu'il a fermé son atelier par une faillite, ou parce qu'il a suppléé à leur travail par une machine. Le public est juste, et il n'attache plus de honte à une calamité qu'il a lui-même causée.

Tandis que l'opinion ne peut plus flétrir la mendicité, et que les causes de misère se multiplient chaque jour, la charité, quoique sollicitée par des malheurs plus réels, par des victimes plus innocentes, s'épuise bientôt. D'ailleurs cette prime terrible accordée à la multiplication des mendiants, rend les secours toujours plus insuffisants. Le mal est presque à son comble en Angleterre: plus de huit millions sterling ont été consacrés en une année à assister plus de neuf cent mille pauvres; chaque année la somme et le nombre des pauvres courent

risque de s'accroître, jusqu'à ce que ce système change par une terrible catastrophe.

On parle aujourd'hui de supprimer ces secours de paroisse, et de renvoyer les mendiants à la charité publique. Quelque active que soit cette charité, elle n'est point prête à se charger du fardeau qu'on veut rejeter sur elle; le changement de régime amènerait une effroyable souffrance; le nombre de ceux qui périraient de faim est plus grand qu'on ne pense; si même ils consentaient à périr, et si une grande masse d'hommes, rejetée hors de la protection sociale, ne réussissait pas à ébranler un État qui permettrait sa misère. C'est plus haut qu'il faut aller chercher un remède. Ce n'est pas la classe des pauvres, c'est celle des journaliers qu'il faut faire disparaître, qu'il faut faire rentrer dans celle des propriétaires <sup>1</sup>.

Il n'y aura de repos pour l'Angleterre, il n'y

<sup>1</sup> Dans la première édition, j'invoquais ici l'autorité de la législature; pour qu'elle mît obstacle aux mariages des mendiants qui comptent faire de leurs enfans un outil de mendicité, et qu'en général elle demandât quelque garantie à ceux qui se proposent d'élever une famille, sans moyens pour la nourrir et la dérober à la souffrance. Ces moyens extrêmes, destinés à arrêter une calamité qui à cette époque paraissait extrême et universelle, ont été mal compris. Il me paraît inutile de développer une idée dont l'application n'est point peut-être aujourd'hui désirable.

aura de bonheur pour les classes industrielles, il n'y aura de progrès réel et durable vers la prospérité que lorsqu'on aura trouvé un moyen d'établir une communauté d'intérêts au lieu d'une opposition entre l'entrepreneur des travaux et tous ceux qu'il fait travailler ; lorsqu'on aura appelé les ouvriers des champs à une participation dans les récoltes, les ouvriers des manufactures à une participation dans leurs produits. Lorsque le maître, se sentant solidaire avec les ouvriers qu'il emploie, reconnaîtra qu'il ne peut rien gagner à réduire leur salaire, et cherchera au contraire lui-même, pour s'assurer leur coopération, à les associer aux profits de son entreprise. Mais quoiqu'il nous semble voir le but vers lequel on doit atteindre, nous n'osons prendre sur nous d'indiquer des moyens d'exécution.

La population gardienne présente la même espèce de souffrances dans un autre rang de la société. La guerre accoutume les pères à croire nécessaire, pour le maintien de leur famille, d'avoir un ou deux enfans de plus ; le service étranger auquel les Suisses sont accoutumés, a fait naître dans leur pays une population surabondante qui a besoin de cet écoulement. Les highlanders d'Écosse étaient élevés pour la guerre publique et privée ; les naissances devaient être assez multipliées dans ces montagnes sauvages, pour que

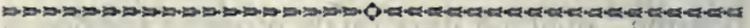
le nombre de ceux qui périeraient dans des combats journaliers n'arrêta pas la culture ou le pâturage par lesquels la nation devait vivre. Lorsque des jours plus paisibles succèdent au régime de l'épée, la nation est accablée quelque temps d'une population surabondante, parce que les habitudes sont prises et profondément enracinées, et qu'il faut que chacun ait souffert par elles avant qu'on songe à les réformer.

La guerre fait multiplier les brevets d'officiers dans l'armée et dans la marine ; la complication de l'administration fait multiplier les places d'employés civils de toute nature ; le zèle religieux fait multiplier les places de pasteurs. Tous vivent sur des pensions, avec une certaine aisance ; aucun d'eux ne connaît ou ne peut mesurer le fonds qui leur fournit la subsistance. Ils comptent faire suivre à leurs enfans la carrière qu'ils suivent eux-mêmes ; ils les élèvent souvent et ils multiplient leur famille en raison de leur aisance actuelle, et ils se reposent aveuglément sur l'avenir. Cependant leur pension finit avec leur vie, et, à leur mort, ils laissent leurs enfans dans un état d'indigence dont la souffrance est encore aggravée par l'éducation libérale qu'ils ont reçue. Les lois, les réglemens militaires et administratifs qui éloignent du mariage les officiers, les employés, les pasteurs,

et en général tous ceux qui ne vivent que d'une pension, quelque durs qu'ils puissent paraître à leur premier établissement, sont justifiables, parce qu'ils sauvent des angoisses de la pauvreté la classe pour laquelle ces angoisses seraient le plus aiguës.







## CHAPITRE VII.

De la population rendue superflue par l'invention des machines.

CE n'est pas seulement un accroissement démesuré de la population qui peut causer une souffrance nationale en rompant l'équilibre entre l'offre et la demande du travail. Cette demande peut aussi décroître, tandis que la population demeure stationnaire. La consommation peut être arrêtée, le revenu dissipé, le capital détruit, et le même nombre de bras qui était autrefois occupé, peut ne plus trouver un emploi suffisant. La population suit aussitôt les révolutions du capital qui doit la faire vivre. Comme les journaliers sont plus empressés de recevoir, même le plus faible salaire, que les marchands d'employer leur argent, ils se soumettent à des conditions toujours plus dures, à mesure que la demande ou le capital diminuent, et ils finissent par se contenter d'un gage si misérable, qu'à peine il suffit pour les maintenir en vie. Aucune jouissance n'est plus attachée à l'existence de cette classe malheureuse; la faim, la souffrance, étouffent en elle toutes les affections morales; lorsqu'il faut lutter à chaque heure pour vivre, toutes les passions se concentrent

dans l'égoïsme, chacun oublie la douleur des autres dans la sienne propre, les sentimens de la nature s'émoussent, un travail constant, opiniâtre, uniforme, abrutit toutes les facultés : on a honte pour l'espèce humaine de voir à quel point de dégradation elle peut descendre, à quelle vie inférieure à celle des animaux elle peut se soumettre volontairement; et, malgré tous les bienfaits de l'ordre social, malgré les avantages que l'homme a retirés des arts, on est quelquefois tenté de maudire la division du travail et l'invention des manufactures, quand on voit à quoi elles ont réduit des êtres qui furent créés nos semblables.

La misère du chasseur sauvage qui périt si souvent de faim, n'égale point celle des milliers de familles que renvoie quelquefois une manufacture; car du moins il reste au premier toute l'énergie et toute l'intelligence qu'il a mises à l'épreuve pendant toute sa vie. Lorsqu'il meurt, faute de trouver du gibier, il succombe à une nécessité que la nature elle-même lui présente, et à laquelle, dès le commencement, il a su qu'il devait se soumettre, comme à la maladie ou à la vieillesse. Mais l'artisan renvoyé de son atelier avec sa femme et ses enfans, a perdu par avance les forces de son âme et celles de son corps : il est encore entouré par l'opulence; il voit encore à chaque pas sous ses yeux l'ali-

ment dont il a besoin ; et, si le riche lui refuse un travail par lequel l'ouvrier offre jusqu'au dernier moment d'acheter du pain, ce sont les hommes qu'il accuse et non la nature.

Lors même que personne ne meurt actuellement de faim, lors même que des secours de charité sont administrés avec empressement à toutes les familles indigentes, le découragement et la souffrance produisent leurs cruels effets sur les pauvres. Les maladies de l'âme passent au corps, les épidémies se multiplient, les enfans qui viennent de naître périssent en peu de mois, et la suppression du travail fait plus de ravages que la guerre la plus cruelle. D'ailleurs des habitudes fatales, ou la mendicité, ou la fainéantise prennent racine dans la population ; un autre cours est donné au commerce, une autre direction à la mode, et même, après que la mortalité a éclairci les rangs des ouvriers, ceux qui restent ne sont plus en état de soutenir la concurrence des étrangers.

Les causes de diminution dans la demande du travail tiennent souvent à la politique proprement dite, plutôt qu'à l'économie politique. Il n'en est point peut-être de plus efficace que la perte ou la diminution de la liberté. Lorsqu'une nation commence à aliéner ce bien précieux, chaque citoyen s'y croit moins assuré de sa fortune ou des fruits de son travail, chacun perd

quelque chose de l'activité de son âme et de son esprit d'industrie. Les vertus, compagnes du travail, la sobriété, la constance, l'économie, font place aux vices de la fainéantise, à l'intempérance, à l'oubli de l'avenir et à la dissipation. Le commerce, l'industrie, l'activité sont regardés avec mépris, dans un État où le peuple n'est rien, tandis que toutes les distinctions, tous les honneurs, sont réservés à un noble loisir. La faveur, l'intrigue, la flatterie, et tous les arts des courtisans, qui abaissent l'âme, y conduisent à des fortunes beaucoup plus rapides que la force de caractère, l'activité hardie et entreprenante, et l'esprit spéculatif. Les intrigans s'y multiplient chaque jour, et ils regardent avec mépris ceux qui suivent la seule route honorable de la fortune, celle où l'on n'avance que par son mérite ou son travail.

Il se présente cependant une cause de dépopulation, qui est du ressort le plus étroit de l'économie politique. Le progrès des arts, le progrès de l'industrie, et par conséquent celui même de la richesse et de la prospérité, font découvrir des méthodes économiques pour produire tous les fruits du travail, par l'emploi d'un moindre nombre d'ouvriers. Les animaux remplacent les hommes dans presque tous les détails de l'agriculture, et les machines remplacent les hommes dans presque toutes les opérations des manu-

factures. Tant qu'une nation trouve à sa portée un marché assez vaste pour que toutes ses productions soient assurées d'un écoulement prompt et avantageux, chacune de ces découvertes est un bénéfice, parce qu'au lieu de diminuer le nombre des ouvriers, elle augmente la masse du travail et de ses produits. Une nation qui se trouve avoir l'initiative des découvertes, réussit pendant long-temps à étendre son marché en proportion du nombre de mains que chaque invention nouvelle laisse libre. Elle les emploie aussitôt à une augmentation de productions que sa découverte lui permet de fournir à meilleur prix. Mais il vient enfin une époque où le monde civilisé tout entier ne forme plus qu'un seul marché, et où l'on ne peut plus acquérir dans une nouvelle nation de nouveaux chalands. La demande du marché universel est alors une quantité précise que se disputent les diverses nations industrielles. Si l'une fournit davantage, c'est au détriment de l'autre. La vente totale ne peut être augmentée que par les progrès de l'aisance universelle, ou parce que les commodités autrefois réservées aux riches sont mises à la portée des pauvres.

L'invention du métier à bas, au moyen duquel un homme fait autant d'ouvrage que cent en faisaient autrefois, ne fut un bienfait pour l'humanité que parce que, dans le même temps,

le progrès de la civilisation, celui de la population, et celui de la richesse augmentèrent le nombre des consommateurs. De nouveaux pays adoptèrent les usages européens; et cette chaussure, autrefois réservée aux riches, est descendue jusqu'aux classes les plus pauvres. Elle était pour le pauvre, pour l'artisan plus économique que l'usage des guêtres auquel elle le fit renoncer. Le pauvre employa à acheter des bas la partie de son revenu qu'il employait autrefois à acheter des guêtres. Mais si aujourd'hui une découverte nouvelle faisait faire avec un seul métier à bas ce qu'on faisait, il y a dix ans, avec cent, cette découverte serait un malheur national; car le nombre des consommateurs ne peut plus ou presque plus s'accroître, et ce serait alors le nombre des producteurs qui diminuerait.

En règle générale, toutes les fois que la demande pour la consommation surpasse les moyens de produire de la population, toute découverte nouvelle dans les mécaniques ou dans les arts, est un bienfait pour la société, parce qu'elle donne le moyen de satisfaire des besoins existans. Toutes les fois, au contraire, que la production suffit pleinement à la consommation, toute découverte semblable, dans notre organisation actuelle <sup>1</sup>, devient une ca-

<sup>1</sup> Nous l'avons déjà dit ailleurs, mais nous croyons

l'amité, puisqu'elle n'ajoute aux jouissances des consommateurs autre chose que de les satisfaire à meilleur marché, tandis qu'elle supprime la vie elle-même des producteurs. Il serait odieux de peser l'avantage du bon marché contre celui de l'existence; mais, de plus, le premier est complètement illusoire pour toutes les dépenses que règle la vanité : comme on n'y cherche qu'une distinction, personne ne jouit de ce qu'en obtenant pour le même prix des habits plus fins et plus beaux, il est resté cependant dans la même proportion avec tous les autres. On doit bien se souvenir qu'en économie politique on ne doit entendre par demande que ce qui est accompagné de l'offre d'une compensation suffisante pour la chose demandée. Cependant il arrive souvent qu'il y a dans la société une essentiel de le répéter : ce n'est point le perfectionnement des machines qui est la vraie calamité, c'est le partage injuste que nous faisons de leur produit. Plus nous pouvons faire d'ouvrage avec une quantité donnée de travail, et plus nous devrions augmenter ou nos jouissances ou notre repos; l'ouvrier qui serait son propre maître, quand il aurait fait en deux heures, à l'aide d'une machine, ce qu'il faisait auparavant en douze, s'arrêterait après les deux heures, s'il n'avait pas besoin, s'il ne pouvait pas faire usage d'un produit plus considérable. C'est notre organisation actuelle, c'est la servitude de l'ouvrier qui le réduit, lorsqu'une machine a augmenté ses pouvoirs, à travailler non pas moins, mais plus d'heures par jour, pour le même salaire.

demande considérable, avec une offre correspondante, pour une chose dont on sent le besoin, quoique l'offre qu'on fait ne suffise pas à payer tout le travail qu'elle exige. Lorsque cette demande et cette offre déterminent une invention qui met à portée de les satisfaire, l'invention est encore un grand avantage pour la société, quoiqu'elle fasse momentanément souffrir ceux qui travaillaient à un prix plus élevé, pour un moindre nombre d'acheteurs.

Lorsque du huitième au dixième siècle, le commerce des Arabes apporta de la Chine dans l'Occident l'art de la fabrication du papier, si les mêmes Arabes avaient apporté du même pays l'art de l'imprimerie, ce qui semblait si naturel, qu'on est presque étonné que cela ne soit pas arrivé, l'imprimerie, transportée en Europe à une époque où il n'y avait aucun zèle pour l'étude, aucune demande pour les livres, l'aurait plongée dans une barbarie plus grande encore, s'il est possible, que celle où elle croupissait; car elle aurait fait disparaître absolument la race des copistes. Ces hommes conservaient alors les faibles restes de l'amour des lettres. Ils vivaient en copiant des missels et quelques livres de religion; ils étaient obligés pour cela à quelques études, qui leur donnaient le goût d'autres études plus relevées. Après avoir copié beaucoup de livres de dévotion, ils copiaient aussi quelques



classiques, de manière à pourvoir à la demande du nombre infiniment restreint d'hommes qui, dans toute l'Europe, étaient en état de les lire. L'imprimeur, avec deux compositeurs et deux pressiers beaucoup moins lettrés que les copistes, aurait fait ce que mille copistes pouvaient faire. Une imprimerie aurait donc fourni tous les livres de religion, et peut-être encore quelques affiches de marchands; mais, en faisant mourir de faim tous les copistes, elle n'en aurait point laissé pour le service du petit nombre de savans qui demandaient autre chose, et qui ne pouvaient seuls, par cette demande si restreinte, entretenir un métier. On trouverait en Italie et en Espagne plus d'une province où l'imprimerie n'a point eu d'autre effet. Au dixième siècle, elle n'aurait pas plus enseigné à lire, que l'art de faire le papier n'enseigna à écrire.

Heureusement pour les lettres, heureusement pour nous, heureusement aussi pour la race des copistes du moyen âge, l'imprimerie ne fut découverte que dans un siècle où l'ardeur pour les lettres avait fait des progrès universels. Tout le monde désirait des livres, quoique peu de gens fussent en état de les acheter; les amis des lettres destinaient un revenu considérable à se procurer des jouissances littéraires, quoique ce revenu ne suffît point encore à payer le travail immense des copistes. Une admirable invention mit ceux qui

remplacèrent les copistes en état de produire dans le même temps deux cent cinquante fois plus d'ouvrage qu'eux, au moment même où cet ouvrage était demandé par un nouveau public, disposant d'un nouveau revenu. Le nombre des imprimeurs est plus grand en Europe que n'était celui des copistes au dixième siècle. Ce nombre des imprimeurs a souvent été donné en preuve de l'effet des machines pour faire croître la demande aussi-bien que la production; mais il ne faut pas confondre l'effet avec la cause.

Lors même que la demande n'est pas aussi prononcée que l'était celle des livres, à l'époque de l'invention de l'imprimerie; toutes les fois qu'une découverte, en économisant le travail, met à portée d'une classe plus pauvre ce qui était auparavant réservé aux riches, elle étend le marché; et, tandis qu'elle profite aux pauvres consommateurs et aux entrepreneurs, elle ne nuit point aux ouvriers. Mais lorsque la découverte ne peut point augmenter le nombre des consommateurs, encore qu'elle les serve à meilleur marché, soit parce qu'ils sont déjà tous pourvus, soit parce que la chose produite ne peut jamais être à leur usage, à quelque prix qu'elle descende, la découverte faite au profit du chef d'atelier et non de ses ouvriers, crée seulement un monopole, et devient une calamité pour le genre humain; car elle n'est avantageuse à un certain fabricant

qu'aux dépens de ses confrères, ou elle ne profite à une nation qu'aux dépens des autres nations. Ce profit national, qui ne serait obtenu qu'en faisant souffrir la misère et la famine à des artisans étrangers, serait en lui-même peu digne d'être recherché; mais d'ailleurs il est peu sûr; d'après les progrès qu'ont faits les communications entre les peuples, et les connaissances des chefs d'atelier, une découverte dans un pays est déjà imitée dans tous les autres, avant que le premier en ait pu retirer un grand bénéfice.

On a répondu que celui qui fait une économie sur un article de sa consommation, conservant toujours le même revenu, consacre ce qu'il épargne par la baisse du prix de tel ou de tel article, à une dépense nouvelle, pour laquelle il mettra en réquisition un nouveau travail. Mais il n'y aura jamais de proportion entre cette demande nouvelle et le travail qui aura été suspendu à son occasion.

D'une part, les consommateurs font usage de marchandises un peu plus fines, un peu plus jolies pour le même prix. Les tissus dont le pauvre ouvrier est habillé sont un peu supérieurs en qualité, et valent réellement un peu davantage que ceux dont s'habillait son père, quoique celui-ci employât à s'habiller la même portion de son revenu. Mais il ne s'aperçoit pas lui-même de cet avantage : c'est en quelque sorte une obligation sociale que de s'habiller comme ses

égaux ; celui qui ne fait à cet égard que suivre l'usage universel, n'y trouve aucune jouissance. Il ne fait sur cet article aucune économie qu'il puisse consacrer à une autre dépense <sup>1</sup>.

- D'autre part, le prix de toute marchandise ne s'établit point en raison directe du travail qu'elle requiert, mais dans une raison qui se compose de ce travail annuel, d'un travail primitif, et qui ne se renouvelle plus, pour bâtir la manufacture et construire les machines avec des matériaux dispendieux, et souvent étrangers ; enfin du capital circulant. Aussi, lors même qu'on renvoie cent ouvriers, pour ne faire plus l'ouvrage qu'avec un seul, au moyen d'une machine, on ne réduit point la marchandise au centième de son prix. Le métier de bas économise l'ouvrage à peu près dans cette proportion ; cepen-

<sup>1</sup> On dit que l'empereur Alexandre ; étonné de voir, en Angleterre, à toute la populace qui l'entourait, des bas, des souliers et un costume assez semblable à celui des bons bourgeois, s'écriait avec surprise : *Où donc sont les pauvres ? n'y a-t-il point de pauvres dans le pays ?* Cependant plus de la moitié de ces hommes, que l'usage universel contraignait à faire assez de dépense pour leur habillement, n'avaient d'autre propriété que la paye qu'ils devaient recevoir le samedi pour toute la semaine ; et plus du dixième d'entre eux étaient assistés par leur paroisse. Il y aurait plus d'indépendance et plus de bonheur pour le pauvre, à marcher nu-pieds ou en sabots, et à posséder une chaumière, quelques champs, un jardin et deux vaches ; comme la plupart des paysans du continent.

dant il produit les bas à peine dix pour cent meilleur marché que ceux faits à l'aiguille. Malgré l'invention des grands moulinets pour filer la soie, le coton et la laine, on continue à employer des fileuses au rouet, et même à la quenouille, preuve certaine que l'économie qu'on fait, en employant l'eau et le feu à les faire agir à la place des hommes, ne passe pas non plus dix pour cent. La même observation peut se répéter dans toutes les manufactures perfectionnées; elles n'ont jamais diminué le prix de leurs produits que dans une proportion arithmétique, tandis qu'elles ont suspendu la main-d'œuvre dans une proportion géométrique.

Comparons cette économie de main-d'œuvre avec l'économie sur le prix d'achat, d'après le calcul le plus simple, et sur la manufacture la plus connue; et supposons, pour plus de clarté, qu'un ouvrier, avec le métier à bas, fasse précisément l'ouvrage que cent faisaient autrefois. S'il ne le fait pas, les défenseurs des machines voudraient qu'il le fit, et le raisonnement n'en sera pas moins concluant. Cent mille femmes qui tricotaient à l'aiguille chacune cent paires de bas par année, en produisaient dix millions de paires, qui, à 5 francs l'une, se vendaient 50,000,000. La matière première valait un cinquième; il restait 40,000,000 à distribuer entre cent mille ouvriers, ou 400 francs par tête.

Le même ouvrage est fait aujourd'hui au métier avec mille ouvriers, et revient à dix pour cent meilleur marché : à 4 francs 50 cent. cela fera 45 millions. Les consommateurs font donc une économie de 5 millions; s'ils l'employaient uniquement en main-d'œuvre, ils pourraient faire vivre 12,500 des ouvriers qui ont été renvoyés, et il n'y en aurait que les sept huitièmes qui demeurassent sur le pavé; mais ce n'est pas ce qui arrive. Le consommateur accoutumé à acheter cinq francs sa paire de bas, la paye toujours au même prix, et en raison des progrès de l'art, il porte seulement des bas un peu plus fins. Ce progrès dans son luxe fait vivre un dixième en sus des fabricans de bas, ou cent de plus; ajoutez encore cent ouvriers employés chaque année à réparer les mécaniques ou à en construire de nouvelles, et vous aurez en tout douze cents ouvriers, vivant avec la somme qui en faisait vivre cent mille.

Le prix des dix millions de paires de bas produites ne se compose plus comme auparavant pour les quatre cinquièmes de main-d'œuvre. Ce n'est que par conjecture qu'on peut le décomposer, et nous ne donnons aucune importance à ce calcul hypothétique. Dix millions payeront toujours la matière première; trente millions payeront les intérêts et les profits du capital fixe employés aux métiers et aux bâtimens où ils

sont placés ; deux millions serviront annuellement à la réparation et au renouvellement des machines ; deux millions au profit du capital circulant , qui doit toujours être plus considérable lorsque l'entreprise est menée en grand , et le million restant payera les gages des ouvriers. Ainsi le revenu qui naît de la fabrication sera plutôt diminué qu'augmenté.

Le même calcul s'applique à toutes les manufactures perfectionnées , car le fabricant , en adoptant une machine nouvelle , et renvoyant ses ouvriers , ne se soucie jamais de savoir s'il fera un bénéfice égal à la diminution de la main-d'œuvre , mais seulement s'il pourra vendre un peu meilleur marché que ses rivaux. Tous les ouvriers de l'Angleterre seraient mis sur le pavé , si les fabricans pouvaient à leur place employer des machines à vapeur , avec cinq pour cent d'économie.

D'ailleurs le perfectionnement des machines , et l'économie du travail humain , contribuent d'une manière immédiate à diminuer le nombre des consommateurs nationaux ; car tous les ouvriers qu'on ruine étaient des consommateurs. Dans les campagnes , l'introduction du système des grandes fermes a fait disparaître de la Grande-Bretagne la classe des fermiers paysans , qui travaillaient eux-mêmes , et qui jouissaient cependant d'une honnête aisance ; la population

a été considérablement diminuée; mais sa consommation a été encore plus réduite que son nombre. Les journaliers qui font tous les travaux des champs, limités au plus étroit nécessaire, ne donnent pas à beaucoup près le même encouragement à l'industrie des villes que les riches paysans lui donnaient autrefois.

Un changement analogue a eu lieu dans la population des villes. Les découvertes dans les arts mécaniques ont toujours pour résultat éloigné, de concentrer l'industrie entre les mains d'un moindre nombre de marchands plus riches. Elles enseignent à faire, avec une machine dispendieuse, c'est-à-dire avec un grand capital, ce qui se faisait autrefois avec un grand travail. Elles font trouver l'économie dans l'administration en grand, la division des opérations, l'emploi commun pour un grand nombre d'hommes à la fois, de la lumière, du chauffage et de toutes les forces de la nature. Aussi les petits marchands, les petits manufacturiers disparaissent, et un grand entrepreneur en remplace des centaines, qui tous ensemble peut-être n'étaient pas si riches que lui. Tous ensemble néanmoins étaient de meilleurs consommateurs que lui. Son luxe dispendieux donne un bien moindre encouragement à l'industrie, que l'honnête aisance de cent ménages qu'il a remplacés.

Aussi long-temps que des demandes toujours



nouvelles ont fait prospérer les manufactures, on a vu, malgré l'augmentation des pouvoirs du travail, le nombre des travailleurs s'accroître aussi; et ceux qui avaient été renvoyés des campagnes trouvaient encore un établissement dans les villes manufacturières, dont la population continuait à s'augmenter. Mais lorsque enfin le marché de l'Univers s'est trouvé suffisamment pourvu, et que de nouvelles réductions d'ouvriers sont survenues, lorsque les journaliers ont été renvoyés des campagnes, les fileurs des manufactures de coton, les tisseurs de celles de toiles; lorsque chaque jour une machine nouvelle remplace plusieurs familles, tandis qu'aucune demande nouvelle ne leur offre une occupation et un gagne-pain; la détresse a été portée au comble, et l'on a pu commencer à regretter les progrès d'une civilisation, qui, en rassemblant un plus grand nombre d'individus sur un même espace de terre, n'a fait que multiplier pour eux la misère; tandis que dans les déserts, du moins, elle ne peut atteindre qu'un petit nombre de victimes.

Le moment est enfin venu de se demander où l'on veut aller. D'après les derniers recensemens, l'agriculture occupe en Angleterre 770,199 familles; c'est dans la proportion, non pas seulement avec l'étendue du terrain, mais avec la richesse du produit, infiniment moins

que dans aucune autre partie de l'Europe : faudrait-il offrir une récompense à celui qui trouverait le moyen de faire le même ouvrage avec 70,000 familles, à celui qui le ferait avec 7,000 ?

En Angleterre le commerce et les manufactures occupent 959,632 familles, et ce nombre est suffisant à pourvoir de tous les objets manufacturés, non pas seulement l'Angleterre, mais encore la moitié de l'Europe et la moitié des habitans civilisés de l'Amérique. L'Angleterre est une grande manufacture qui pour se maintenir est obligée de vendre à presque tout le monde connu. Faudrait-il offrir une récompense à celui qui trouverait le moyen de faire accomplir le même ouvrage par 90,000 familles, de le faire accomplir par 9,000 ? Si l'Angleterre réussissait à faire accomplir tout l'ouvrage de ses champs et tout celui de ses villes par des machines à vapeur, et à ne compter pas plus d'habitans que la république de Genève, tout en conservant le même produit et le même revenu qu'elle a aujourd'hui, devrait-on la regarder comme plus riche et plus prospérante <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Ricardo répond positivement que oui (ch. xxiv ; angl. p. 492 ; ch. xxvi, trad.) ; et, quoique ce soit la conséquence nécessaire du système qu'il suit, je suis encore confondu qu'en la voyant en face il n'ait pas reculé devant une semblable conclusion. Il faut citer ses propres

Eh bien , cette récompense est sans cesse offerte , par la concurrence de tous les fabricans , par celle de tous les fermiers , à celui qui leur enseignera comment ils peuvent se passer d'hommes. Cette récompense est offerte de même sur le continent , par tous les États qui se croient obligés de suivre l'Angleterre dans sa carrière de manufactures. Les gouvernemens ont à cet égard secondé de tout leur pouvoir le zèle des fabricans , et les écrivains politiques , loin d'indiquer les dangers de cette concurrence , ont pris à tâche d'y exciter les nations.

Après qu'une découverte faite dans les arts a augmenté la puissance productive de l'homme , il serait désirable sans doute qu'on pût empê-

expressions pour être bien sûr de ne pas lui prêter des sentimens qu'il désavouerait. Tome II , page 220 : « Le » produit total de la terre et de l'industrie de tout pays » se partage en trois portions , dont la première est destinée aux salaires , la seconde aux profits , et la troisième au fermage. Ce n'est que sur les deux dernières portions qu'on peut lever des impôts ou faire des épargnes ; la première , si elle est modique , étant toujours égale aux frais de production. Il serait tout-à-fait indifférent pour une personne qui , sur un capital de 20,000 livres , ferait 2,000 livres par an de profits , que son capital employât cent hommes ou mille , et que ses produits se vendissent 10,000 livres ou 20,000 livres , pourvu que , dans tous les cas , ses profits ne baissent point au - dessous de 2,000 livres. L'intérêt réel

cher qu'elle ne fût tournée contre ceux mêmes qu'elle devait servir. Si elle n'est excitée par aucune demande nouvelle de travail, si elle ne met point la marchandise produite à portée de nouveaux consommateurs, il serait désirable que tout au moins elle ne remplaçât pas et ne rendît pas inutile un certain nombre de producteurs ou nationaux ou étrangers. Mais il n'y a aucun moyen d'apporter des obstacles directs à la révolution qu'elle va causer ; il serait tout à la fois inutile et dangereux de tenter de supprimer la découverte elle-même. Si nous empêchions dans nos ateliers l'adoption d'une machine nouvelle, nos voisins ne seraient pas si scrupuleux que

» d'une nation n'est-il pas le même ? Pourvu que son  
» revenu net et réel, et que ses fermages et profits soient  
» les mêmes, qu'importe qu'elle se compose de dix ou de  
» douze millions d'individus, etc., etc. ? » Quoi donc ?  
la richesse est tout, les hommes ne sont absolument rien ?  
Quoi ! la richesse elle-même n'est quelque chose que par  
rapport aux impôts ? En vérité, il ne reste plus qu'à dési-  
rer que le roi, demeuré tout seul dans l'île, en tour-  
nant constamment une manivelle, fasse accomplir, par  
des automates, tout l'ouvrage de l'Angleterre.

On peut remarquer que le docteur Quesnay, en distinguant le produit net d'avec le produit brut, et en accréditant l'opinion que le premier seul avait de l'importance, a été le premier auteur d'une doctrine si funeste à l'humanité : du moins il n'en avait jamais tiré d'aussi désolantes conséquences.

nous, ils feraient la guerre à nos ouvriers avec leurs *engins* à vapeurs, leurs machines à filer, et toutes leurs inventions nouvelles : c'est une guerre à mort où l'on est forcé de se défendre, mais qu'on est imprudent de commencer.

Aucun spectacle n'est plus étonnant, plus effrayant peut-être que celui que présente l'Angleterre, au milieu de cette opulence qui éblouit d'abord les yeux. Si l'on ne se contente point de la juger d'après la fortune colossale des pairs du royaume, pour qui un demi-million de rentes (20,000 l. st.) n'est qu'un revenu médiocre ; si l'on estime à sa juste valeur et d'après les jouissances qu'il procure le luxe insultant qu'ils déploient, avec leurs voitures somptueuses, leurs nombreux laquais, parcourant les rues, le bâton levé, leurs équipages de chasse au renard, dans lesquels vingt chevaux, quarante chiens, leur coûtent plus de cent mille livres par année, on éprouve quelque indignation en comparant cette prodigalité à la souffrance du pauvre. Les grands chemins sont alternativement parcourus par des troupes de mendiants renvoyés des manufactures, et par des troupes d'Irlandais déguenillés, qui s'offrent de fermes en fermes pour faire au rabais tous les travaux de l'agriculture. Les uns comme les autres ne demandent l'aumône qu'autant qu'on leur refuse du travail ; mais tous les rangs sont pleins. L'ouvrier des campagnes, le *cottager*, voit avec amertume ces étrangers lui

disputer un ouvrage qui suffisait auparavant à peine à l'entretenir. Dans les villes, dans la capitale, au tournant d'Hyde-Park, où les voitures les plus somptueuses se succèdent avec la rapidité de l'éclair, des bandes de dix et de vingt manufacturiers, assis, immobiles, le désespoir dans les yeux, la fièvre épuisant tous leurs membres, n'excitent pas même un moment d'attention. Un tiers des ateliers est déjà fermé, un autre tiers devra se fermer bientôt encore, et tous les magasins sont encombrés; de tous côtés on offre à vendre des marchandises sous un rabais qui ne laisse pas de quoi payer la moitié des frais de facture; et toutes les lettres de l'Amérique méridionale annoncent que les immenses chargemens qu'y avaient envoyés le commerce, peuvent à peine se vendre à un prix qui couvre le fret; dans cette détresse universelle, quand partout le travailleur est repoussé, et que la nation anglaise a cédé sa place à la machine à vapeur, qui fait tout l'ouvrage que faisaient autrefois les hommes, des récompenses sont encore offertes à l'inventeur de nouvelles machines qui rendraient inutiles les ouvriers qui trouvent encore un gagne-pain. Certes, il semble qu'au milieu de tant de souffrance on pourrait se dispenser d'encourager ceux qui, dans ce moment du moins, ne pourraient faire que l'aug-

menter encore. La suppression du privilège accordé à l'inventeur de nouveaux procédés dans les arts, ne changerait pas beaucoup peut-être les progrès du *pouvoir scientifique*, comme on l'a assez bien nommé, mais elle ôterait aux pauvres ouvriers le sentiment que, dans leur détresse, le gouvernement est aussi ligué contre eux.

Nous avons vu ailleurs que le résultat du privilège accordé à un inventeur, c'est de lui donner le monopole du marché contre les autres producteurs ses compatriotes. Il en résulte que les consommateurs nationaux gagnent fort peu de chose à l'invention, que l'inventeur y gagne beaucoup, que les autres producteurs y perdent, et que leurs ouvriers meurent de misère. Selon la politique mercantile, qui est fort peu chrétienne, on regardait ce mal comme compensé par les résultats de l'invention dans le marché étranger. Le nouveau producteur y gagnait beaucoup, les consommateurs étrangers y gagnaient un peu; mais les producteurs étrangers y perdaient, leurs ouvriers périssaient, et l'on se débarrassait ainsi d'une concurrence redoutable. Sans examiner cette question sous le point de vue moral, il nous suffira de remarquer que le calcul pécuniaire est changé. Les sciences ont fait trop de progrès pour qu'une invention puisse demeurer cachée aux savans d'un autre pays, qui, avertis de son existence, entrepren-

dront de la rechercher. Les étrangers imiteront nos inventions avant que nos propres compatriotes, empêchés par le privilège de l'inventeur, puissent les adopter : ainsi, le mal que nous ferons aux autres ne nous dédommagera point de celui que nous nous ferons à nous-mêmes ; ce serait pécher par un goût désintéressé pour le mal.

Si au contraire toutes les inventions sont immédiatement révélées, immédiatement soumises à l'imitation de tous les rivaux de l'inventeur, le zèle pour de pareilles découvertes se refroidira, et l'on ne les regardera plus comme un expédient par lequel on peut enlever des pratiques à ses concurrens, mais seulement fournir aux siennes propres tout l'ouvrage qu'elles vous demanderont lorsque cette demande viendra à augmenter.

Rien ne peut empêcher cependant que chaque découverte nouvelle dans les mécaniques appliquées, ne diminue d'autant la population manufacturière. C'est un danger auquel elle est constamment exposée, et contre lequel l'ordre civil ne présente pas de préservatif. Du moins est-ce une puissante raison pour désirer que dans un État cette population ne soit pas nombreuse, et pour ne pas élever un peuple avec l'intention d'en faire les manufacturiers et les boutiquiers de l'univers.





## CHAPITRE VIII.

Comment le gouvernement doit protéger la population contre les effets de la concurrence.

ON aura pu remarquer que la différence principale entre les opinions que nous venons de développer et celles qu'Adam Smith a exposées, c'est que le dernier a constamment repoussé l'intervention du gouvernement dans tout ce qui avait rapport à l'accroissement de la richesse nationale, et que nous l'avons fréquemment invoquée. Il avait établi en principe que la plus libre concurrence obligerait chaque producteur à vendre au plus bas prix possible, et permettrait en conséquence à chaque consommateur de faire la plus grande économie sur ses achats. Il avait considéré la richesse d'une manière abstraite, sans rapport avec les hommes qui devaient en jouir; et, dans ce système, il avait peut-être raison de conclure qu'en faisant le plus d'ouvrage possible, et en le vendant au plus bas prix possible, par la première opération on augmenterait les revenus, et, par la seconde, on diminuerait les dépenses de la société.

La concurrence la plus absolue devait avoir inévitablement l'un et l'autre de ces effets. Mais,

quand on a commencé à considérer l'économie politique comme se rapportant à la population aussi-bien qu'à la richesse, quand on a cherché, non point ce qui donnerait le plus d'opulence, mais ce qui donnerait aux hommes, par l'opulence, le plus de bonheur, on a dû s'effrayer de la chose même qu'on avait d'abord désirée. Travailler le plus possible, et vendre au plus bas prix possible, c'est renoncer à tous les avantages de cette richesse qu'on va chercher; c'est ajouter à sa peine, et ôter à ses jouissances; c'est changer les citoyens en esclaves, pour se donner l'avantage de faire porter en compte de plus grosses sommes par celui qui calculera le bilan de la nation.

Le gouvernement a été institué pour protéger, avec les forces de tous, chacun contre les injures de tout autre. Il oppose l'intérêt public à tous les intérêts privés. Il le fait, non que les hommes dont il se compose doivent à la supériorité de leur rang aucune supériorité de connaissances, mais parce qu'il est appelé à se servir des lumières de tous comme des forces de tous. La justice est l'expression de ces lumières. La volonté de tous ceux qui sont assez éclairés pour comprendre ce qui constitue le bien de tous, s'accorde à consacrer les droits de chacun, à les protéger, par l'établissement des lois et des tribunaux. La justice, cependant, en même temps

qu'elle est le plus grand bien de tous, est opposée à l'intérêt privé de chacun ; car cet intérêt enseignerait toujours à usurper le bien de son voisin. L'économie politique est une autre expression des lumières sociales. Elle apprend de même à distinguer l'intérêt de tous, savoir, qu'aucun ne soit excédé de travail, qu'aucun ne soit dépourvu de récompense, d'avec l'intérêt de chacun, d'attirer à lui toutes les récompenses du travail, en en faisant le plus possible, dût-il le faire au plus bas prix possible.

Ainsi, la tâche du gouvernement, comme protecteur de la population, est de mettre partout des bornes au sacrifice que chacun pourrait être réduit à faire de lui-même ; pour empêcher que l'homme, après avoir travaillé dix heures par jour, ne consente à en travailler douze, quatorze, seize et dix-huit ; pour empêcher, de même, qu'après avoir exigé une nourriture substantielle, animale aussi-bien que végétale, il ne se contente de pain sec, et enfin de pommes-de-terre ou de soupes économiques ; pour empêcher, enfin, qu'en enchérissant toujours sur son voisin, il ne se réduise à la plus effroyable misère.

Cette tâche est difficile ; elle est compliquée ; elle doit être combinée avec le plus grand respect pour la liberté individuelle. Mais il ne faut point oublier que, parmi les droits dont cette

liberté même se compose, il y en a plusieurs qui sont des concessions sociales, qui ne sauraient exister pour l'homme sauvage, et qui doivent être modifiées par cette même autorité publique qui les garantit. Nous avons indiqué, en parlant du progrès de chaque richesse, la protection que le gouvernement devait à la population contre la concurrence. Nous ne ferons, dans ce chapitre, que récapituler brièvement ces diverses fonctions.

Lorsque les paysans sont propriétaires, et qu'il n'y a plus de terres incultes qui puissent être défrichées par le premier occupant, la population agricole s'arrête d'elle-même au moment où elle a atteint une division des terres suffisante pour que chaque famille soit appelée au travail, et puisse par lui vivre dans l'aisance. Dès lors, quand il y a plusieurs fils dans une famille, les cadets ne se marient pas jusqu'à ce qu'ils trouvent une femme qui leur apporte quelque propriété. S'ils quittent la maison paternelle, c'est pour travailler en journée ; mais, au milieu des paysans cultivateurs, le métier de journalier n'est pas un état, et l'ouvrier qui n'a que ses bras ne trouvera guère un père assez imprudent pour lui donner sa fille.

Lorsque la terre, au lieu d'être cultivée par ses propriétaires, l'est par des fermiers, des métayers, des journaliers, la condition de ceux-ci

est plus précaire, et leur multiplication n'est plus si nécessairement proportionnée à la demande de leur travail. Ils sont bien moins instruits que le paysan propriétaire, et ils sont cependant appelés à faire un compte bien plus compliqué. Comme ils peuvent être renvoyés d'un jour à l'autre de la terre qu'ils travaillent, il s'agit moins pour eux de ce qu'elle peut rendre que de leurs chances pour être employés ailleurs. Ils calculent des probabilités au lieu d'une certitude; ils s'en remettent au hasard sur ce qu'ils ne peuvent juger; ils comptent sur leur bonheur; ils se marient beaucoup plus jeunes; ils élèvent beaucoup plus d'enfans, justement parce qu'ils savent moins au juste comment ils les établiront.

Ainsi, à l'égard de la population agricole, la tâche générale du gouvernement consiste à assurer à ceux qui travaillent une part dans la propriété, ou à favoriser l'exploitation que nous avons nommée patriarcale, de préférence à toutes les autres. Les très-grands patrimoines ne peuvent jamais être cultivés ainsi. La législation doit donc tendre à les diviser, s'en fiant à l'intérêt de tous pour arrêter une division infinie, et aux efforts des plus habiles pour recréer sans cesse quelques grandes fortunes. Comme cependant, par respect pour la liberté, le législateur ne doit employer que des moyens généraux et indirects,

sa tâche se borne à donner la plus grande facilité pour les ventes d'immeubles, à maintenir la division des héritages dans les familles, à interdire toutes les réserves, toutes les substitutions perpétuelles qui enchaînent les propriétés, et à attacher à la possession des terres des avantages qui fassent que chaque paysan se propose l'acquisition d'un petit patrimoine comme but de son ambition.

Ces moyens indirects, aidés par la force vitale de la société, auront à eux seuls une grande influence pour réparer un désordre qui, jusqu'ici, a été protégé par toute la force des gouvernemens. Mais, quand ce désordre est déjà invétéré, quand les terres sont réunies en immenses propriétés, comme dans l'empire romain pendant sa décadence, dans l'Etat de l'Église, et en Angleterre; quand les propriétaires exercent contre les journaliers la force du monopole, qu'ils les réduisent à enchérir les uns sur les autres, et à s'offrir enfin à travailler pour le plus misérable salaire; quand, en même temps, ils profitent des avantages d'un grand capital, de travaux ordonnés en grand, et d'une direction économique, pour rendre intenable la condition des petits propriétaires et des petits fermiers, la législation doit venir d'une manière plus directe au secours de ceux-ci. Elle le doit pour l'intérêt de la classe ouvrière, pour celui de la

nation tout entière, pour celui des grands propriétaires eux-mêmes, qui se trouveront ruinés à leur tour lorsqu'ils auront achevé de détruire cette population qu'ils pourchassent.

Un statut d'Élisabeth, qui n'est point observé, prohibe de bâtir, en Angleterre, une cabane rustique (*cottage*) sans lui allouer au moins un terrain de quatre acres d'étendue<sup>1</sup>. Si cette loi avait été exécutée, aucun mariage parmi les journaliers n'aurait pu se faire sans qu'ils eussent leur *cottage*, et aucun *cottager* n'aurait été réduit au dernier degré de misère. C'est quelque chose, mais ce n'est point encore assez; dans le climat de l'Angleterre, une population de paysans vivrait dans l'indigence avec quatre acres par famille<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cité par Malthus, *Principes de Population*, liv. iv, chap. xi; et cinquième édition, liv. iv, ch. xiii, p. 295.

<sup>2</sup> Aujourd'hui les cottagers en Angleterre n'ont pour la plupart qu'un acre et demi, ou deux acres de terre, pour lequel ils payent un fermage assez élevé : leur partage en Écosse, où la terre est plus pauvre et le climat plus défavorable, est à peine plus étendu : il l'est moins encore en Irlande. Cette subdivision du terrain n'est point la conséquence du partage des héritages, elle est tout entière l'œuvre du seigneur; en Irlande, en particulier, elle est le résultat du désir des seigneurs d'avoir un grand nombre de pauvres francs-tenanciers (*freeholders*) qui votent selon leurs ordres, dans les élections des comtés. C'est un motif de plus pour que la loi s'oppose

Dans un dernier chapitre, nous chercherons s'il n'existe point un principe général qui doive protéger la population ouvrière, dans les champs comme dans les villes, contre la folle-enchère à laquelle l'expose l'organisation actuelle de la société. Mais, avant d'avoir trouvé ce remède, nous sentons déjà que la difficulté de pourvoir au sort des pauvres ouvriers de terre n'est point insurmontable, même en Angleterre, où le désordre est aujourd'hui le plus menaçant. Il est bien plus difficile de pourvoir à l'existence des pauvres ouvriers des villes. L'imagination s'effraie de leur nombre et de leur misère; et, parmi les calamités qui les affligent, il y en a qui semblent sans remèdes.

La population industrielle qui habite les villes a moins de données encore que celle des campagnes pour estimer le sort de la génération future. L'ouvrier sait seulement qu'il a vécu de son travail; il doit croire que ses enfans en pourront vivre aussi. Comment jugerait-il de l'étendue du marché, ou de la demande générale du travail dans son pays, tandis que le maître qui l'emploie s'y trompe sans cesse? Aussi cette

à cette création d'une population misérable, faite par l'aristocratie, dans un but tout politique, et pour qu'elle impose au seigneur, lorsqu'il partage un de ses champs entre plusieurs *cottagers*, l'obligation de donner à chacun assez de terrain pour qu'il puisse vivre.



classe, plus dépendante qu'aucune autre pour sa subsistance, des hasards de tout genre, est-elle justement celle qui les calcule le moins pour la formation de sa famille. C'est celle qui se marie le plus tôt, qui produit le plus d'enfans, et qui par conséquent en perd davantage; mais elle ne les perd qu'après s'être exposée elle-même à une concurrence qui la prive successivement de toutes les douceurs de la vie.

Nous avons indiqué ailleurs la protection que cette classe malheureuse trouvait autrefois dans l'établissement des jurandes et des maîtrises; et l'espèce de certitude qu'elle acquérait, lorsqu'un ouvrier était passé maître, qu'il se trouverait dès lors en état de maintenir sa famille. Ce n'est pas leur organisation bizarre et oppressive qu'il s'agit de rétablir. Les leçons de l'expérience auraient peu d'avantage si, après nous être égarés, nous ne savions que rentrer aveuglément dans le sentier de nos pères, sans chercher un plus droit chemin. Mais ce que doit se proposer le législateur avant tout, c'est d'élever les gages du travail industriel, c'est de retirer les journaliers de la situation précaire où ils vivent, c'est, enfin, de leur faciliter l'arrivée à ce qu'ils appelleront *un état* : car une expérience universelle, nous a appris que dans chaque condition, la généralité des pauvres comme des riches ne se marie que lorsque chacun a atteint l'espèce d'indépendance

à laquelle il peut naturellement aspirer. Le fils de fermier ou de métayer ne se marie que quand il a obtenu une ferme ou une métairie. Le fils de *cottager* ou de journalier de terre, que quand il a une cabane; le petit marchand, que quand il a levé boutique; l'artisan, que quand il a ouvert son atelier. Si nous offrons à l'ouvrier des manufactures un état plus élevé, où il puisse et doive naturellement parvenir par son travail, nous pouvons être presque sûrs qu'il ne se mariera qu'après avoir obtenu cette promotion.

Le plus fatal changement survenu dans la condition du journalier, soit à cause de l'abolition des jurandes, soit à cause de l'établissement de grandes manufactures qui emploient d'immenses capitaux, ainsi que tous les secours des sciences, et beaucoup de bras; c'est que désormais les ouvriers naissent et meurent ouvriers, tandis qu'autrefois l'état d'ouvrier n'était qu'une préparation, un degré pour arriver à un état supérieur. C'est cette faculté progressive qu'il est essentiel de rétablir. Il faut donner aux maîtres un intérêt à faire passer leurs ouvriers dans un rang supérieur; il faut que l'homme qui s'engage dans une manufacture commence, il est vrai, par travailler simplement pour un salaire, mais qu'il ait toujours devant lui l'espérance d'arriver, par sa bonne conduite, à une part dans les profits de l'entreprise.

Sans doute la classe manufacturière serait plus heureuse si, après un temps de probation, elle arrivait à acquérir un droit et une propriété dans l'établissement auquel elle consacre ses sueurs, comme les commis négocians arrivent enfin à avoir un intérêt dans la maison de leur maître; si une moitié des bénéfices était alors répartie entre les ouvriers associés, tandis que l'autre passerait au bailleur de fonds; et si les ouvriers aspirant à cet avancement ne se mariaient jamais jusqu'à ce qu'ils fussent associés. Mais cette utopie peut bien être l'objet des vœux du législateur; elle sera difficilement celui de ses lois.

Il nous reste donc, pour les ouvriers des villes comme pour ceux des campagnes, à chercher quel est le principe de droit, quel est le principe de justice que la société doit protéger dans l'ouvrier, contre la force de la concurrence, qui tend sans cesse à le réduire au-dessous du nécessaire. Ce principe doit être commun à tous les genres de travaux, il doit placer la juste limite entre les prétentions du travailleur et celles de celui qui l'emploie. Si nous pouvons le découvrir et le mettre au grand jour, nous croirons avoir bien mérité de l'humanité.

---

## CHAPITRE IX.

L'ouvrier a droit à la garantie de celui qui l'emploie.

CE n'est point une conséquence de la nature de l'homme ou de celle du travail ; que la coopération de deux classes de citoyens opposées d'intérêt, pour accomplir toute espèce d'ouvrage. Je veux dire la classe des propriétaires du travail accumulé, qui se reposent, et la classe des hommes qui n'ont que leur force vitale, et qui offrent de travailler. Leur séparation, leur opposition d'intérêt, est la conséquence de l'organisation artificielle que nous avons donnée à la société humaine. Tout ce qui est notre ouvrage est soumis à notre censure, et l'autorité du législateur s'étend essentiellement sur les abus qui sont le résultat de ses lois.

La coopération du capital avec le travail n'est pas l'accord dont j'entends parler ; celle-ci est de l'essence même des choses, et ne dépend pas de nous. Mais l'ordre naturel du progrès social ne tendait point à séparer les hommes d'avec les choses, ou la richesse d'avec le travail ; dans les champs, le propriétaire pouvait demeurer cultivateur ; dans les villes, le ca-

pitaliste pouvait demeurer artisan; la séparation de la classe qui travaille et de celle qui se repose, n'était point essentielle ou à l'existence de la société; ou à celle de la production; nous l'avons introduite pour le plus grand avantage de tous; il nous appartient de la régler pour en recueillir en effet cet avantage.

Dans cette organisation sociale que nous avons adoptée, tout le travail est fait par la coopération constante de ces deux classes, ceux qui ont la richesse, et ceux qui la mettent en œuvre. Aucun travail n'est produit sans la richesse et le labeur. L'ouvrier est nécessaire à celui qui le paie, comme le payeur à l'ouvrier. L'un fait vivre l'autre; il existe donc, il devrait du moins exister une sorte de solidarité entre eux.

La terre peut être cultivée par son propriétaire. Il réunira en sa personne la propriété du sol, la propriété du capital qui le fait valoir, la propriété du travail qui le fertilise. Nous en voyons d'assez fréquens exemples pour ne pouvoir douter que le sol ne soit très-bien cultivé de cette manière, le cultivateur très-heureux, et la société très-abondamment pourvue de vivres.

Mais le propriétaire, pour jouir des loisirs de la richesse, aime mieux ne point cultiver la terre lui-même, il la met à ferme: le fermier, à son tour, devenu grand seigneur, ne

veut plus travailler en paysan, il fait faire tout son ouvrage par des journaliers. A la bonne heure, la société ne s'y oppose point; elle s'abstient de gêner les transactions particulières, mais elle ne doit point en éprouver de dommage. Elle a pu permettre aux propriétaires oisifs, aux gros fermiers, de créer pour leur usage propre, pour une commodité toute à eux, une classe nouvelle dans la nation, celle des journaliers de terre; elle ne doit jamais permettre que cette classe retombe à la charge de la nation.

Si tout propriétaire cultivait lui-même ses terres, de ses bras; si ses forces, ne lui suffisant point, il partageait ses terres entre ses enfans; et si la classe des paysans propriétaires croissait jusqu'à ses limites naturelles, c'est-à-dire jusqu'à ce que ses forces manuelles fussent suffisantes pour l'exploitation de sa terre, il est évident qu'il n'y aurait point de journaliers, par conséquent, point de pauvres dans les campagnes, point de taxes des pauvres à la charge de l'agriculture.

Lorsque cet ordre a été changé et que les propriétaires ont donné leurs terres à exploiter à une autre classe d'hommes; si ces hommes ont été eux-mêmes ou fermiers, ou métayers, s'ils ont accompli tout l'ouvrage avec leurs bras, moyennant le contrat permanent, qui leur don-

nait un droit dans la propriété qu'ils faisaient valoir, il n'y aura eu encore point ou presque point de pauvres dans les campagnes, point de taxes des pauvres à la charge de l'agriculture.

Les grands propriétaires, les grands fermiers, ont donné l'existence aux journaliers, dont ils ne peuvent pas se passer. La propriété des premiers ne vaudrait rien sans les seconds; les seconds ne sont utiles à aucune autre classe de la société, si ce n'est aux premiers. Il existe donc une solidarité entre eux, et les journaliers doivent vivre exclusivement de la richesse qu'ils créent dans les grandes fermes. On peut leur laisser débattre comme ils l'entendent le prix de leurs journées avec les propriétaires; mais si ce prix est insuffisant, si la famille du journalier, après l'avoir reçu, se trouve encore obligée de demander un supplément, le gros propriétaire seul, ou le gros fermier <sup>1</sup>, pour l'avantage duquel cette classe existe, est appelé à donner ce supplément. Dans l'organisation toute barbare, toute inhumaine des pays féodaux, des pays à esclaves, ce principe essentiel de justice

<sup>1</sup> Je ne sépare point les propriétaires de leurs fermiers, en parlant du maintien des pauvres journaliers. Ils agissent en commun; mais le fermier ne paie sa rente qu'en proportion du produit net, tous frais de culture déduits, et la taxe des pauvres, étant un supplément au salaire, doit être comptée parmi les frais de culture.

na point été méconnu. Jamais seigneur n'a songé à mettre ses vassaux, ses serfs, ses esclaves à la charge de la province, dans leurs calamités, leur vieillesse ou leur maladie; il a fort bien senti que c'était à lui seul à pourvoir aux besoins de ceux qui ne les éprouvaient que pour son propre avantage. Souvent, il est vrai, il s'est acquitté de ce devoir avec la dureté et la parcimonie qui doivent résulter d'une si odieuse organisation sociale; mais dans le système des grandes fermes, le vrai débiteur rejette cette dette sacrée sur le reste de ses compatriotes.

Peut-on imaginer une chose plus injuste, que de faire payer au petit propriétaire, au petit fermier, sous le nom de taxe des pauvres, un supplément au salaire nécessaire des ouvriers qui font valoir les terres des riches? En quoi ces journaliers sont-ils utiles au propriétaire, au fermier, qui tiennent eux-mêmes les cornes de leur charrue, et qui sans aide étrangère accomplissent avec leurs enfans tout l'ouvrage de leurs champs? Comment, au contraire, ceux qui ne veulent point travailler eux-mêmes pourraient-ils se passer de journaliers? Et le supplément de gages que la paroisse donne à leurs journaliers n'est-il pas aussi injuste que si la même paroisse était chargée de fournir l'avoine de leurs chevaux?

Les grands propriétaires, les grands fermiers



ne trouvent peut-être aucun bénéfice réel à ce que les journaliers, qui n'existent que pour eux, qui ne doivent être payés que par eux, soient maintenus en partie par la communauté; car cette même communauté, dont ils sont membres à leur tour, maintient d'autres journaliers, dont les propriétaires ne devraient nullement être solidaires, ceux des arts et des métiers. Il est essentiel, en effet, avant tout, de séparer l'administration des secours aux pauvres ruraux, de celle des secours aux pauvres artisans; ce ne sont pas les mêmes gens qui les ont plongés dans la misère, ce ne sont pas les mêmes gens qui doivent les soulager.

Mais dans la confusion qui règne aujourd'hui, où tous les pauvres sont rejetés indifféremment à la charge de la charité publique, soit que cette charité soit réglée par des lois comme en Angleterre, soit qu'on l'abandonne aux impulsions de l'humanité comme dans les autres pays, chaque homme riche repousse les pauvres sur la société, et travaille à aggraver leur condition; sans considérer que, comme membre de cette société, il sera appelé ensuite à venir à leur secours, soit par des taxes de paroisse, soit par les contributions volontaires qu'il s'imposera lui-même par amour de l'humanité. Si chacun sentait sur lui-même la conséquence de ses propres efforts, chacun renoncerait à épargner cette

partie de salaire qu'il serait bientôt appelé à rembourser.

Il existe une solidarité naturelle entre le gros fermier et tous les ouvriers nécessaires à faire valoir sa ferme. Si elle est une fois reconnue, si le fermier sait qu'il sera appelé seul à fournir à leur entretien dans leurs maladies, leur vieillesse ou leur misère, il cherchera quelle est la manière de les entretenir qui sera le moins à charge à lui-même ou à la société; et il trouvera bientôt que c'est celle qui leur donnera l'intérêt le plus permanent dans la vie, qui les associera le mieux à leur propre économie, qui leur conservera le plus de gaieté, le plus de santé, le plus de forces corporelles, qui par conséquent se rapprochera le plus de la propriété.

Aujourd'hui il cherche à réduire leur salaire au taux le plus bas possible, à obtenir pour ce salaire le plus de travail possible. Si ce travail les épuise et qu'ils tombent malades, la paroisse y pourvoira; si, dans l'intervalle des travaux, il y a des saisons mortes, la paroisse y pourvoira; si les champs ne présentent point de travaux propres aux femmes, aux enfans, aux vieillards, la paroisse y pourvoira. Au moyen de la concurrence, le gros fermier obtient le plus fort travail possible des hommes les plus robustes, dans la meilleure saison, et pour le moindre prix; tandis qu'il partage avec les

petits fermiers et les petits propriétaires le soin de fournir la compensation aux familles des journaliers, pour tout le travail qu'il ne met pas en œuvre. Il est impossible, dans cette condition, que le petit fermier supporte la concurrence des gros ; et le système des grandes fermes doit s'étendre.

Mais si le gros fermier ou le gros propriétaire sait qu'il demeurera seul chargé, pendant toute l'année, de la famille du journalier dont il a besoin, il n'a plus d'intérêt à réduire son salaire au plus bas terme, ou à tirer de lui plus de travail que ses forces n'en comportent ; il ne lui convient plus de choisir la saison la plus avantageuse pour faire l'ouvrage tout à la fois, mais au contraire de le répartir dans le cours de l'année, pour qu'il y ait moins de temps perdu. Il ne lui convient plus de faire travailler l'ouvrier le plus robuste, mais au contraire toute la famille également, et selon ses forces. A ce compte, il vaudra mieux avoir des domestiques que des ouvriers, engager les familles à l'année, plutôt que les hommes à la semaine. Il vaudra mieux pour le propriétaire avoir des métayers ou des fermiers laboureurs, que des gros fermiers ; et peut-être il vaudra mieux encore aliéner une partie des terres à ceux qui les cultiveront eux-mêmes. Ainsi une direction diamétralement opposée à celle que suit aujourd'hui

l'Angleterre, serait imprimée à toute l'exploitation rurale ; et chacun , n'écouterait plus que son intérêt bien entendu , se rapprocherait des systèmes que nous avons montrés précédemment être les plus propres à répandre le bonheur dans toutes les classes de la nation.

Nous n'avons point la prétention de présenter un projet de loi sur les pauvres , pour un pays étranger , que nous ne connaissons qu'imparfaitement , et qui d'ailleurs serait fort peu disposé à recevoir des conseils semblables ; nous nous bornons à indiquer l'exemption de la taxe des pauvres , comme pouvant servir d'encouragement pour la petite culture , et son aggravation sur les grands propriétaires , comme devant compenser au contraire l'avantage ruineux pour l'État que ceux-ci trouvent au système des grandes fermes.

L'administration des pauvres attachés à l'agriculture devrait être complètement indépendante de celle des pauvres attachés aux arts et à l'industrie. Si l'étendue du marché où chaque pauvre journalier offre son travail , est la même que celle des paroisses , la circonscription des pauvres ruraux , par paroisse , pourrait être conservée. L'entretien de ces pauvres serait exclusivement affecté à la charge des gros fermiers qui les emploient : ceux-ci devraient fournir tout ce dont les pauvres ruraux auraient besoin , mais ils seraient complètement exemptés de contribuer en rien

au maintien des pauvres que les arts industriels rejettent sur la société. Tout homme qui cultiverait lui-même un héritage de moins de vingt-cinq acres, qui serait à lui en toute propriété, devrait être exempt de la taxe des pauvres. Tout fermier qui cultiverait de ses mains, par sa famille ou par ses domestiques, une ferme de moins de cinquante acres, en devrait être également exempt; et toute facilité devrait être donnée par des lois nouvelles, aux grands propriétaires, pour aliéner, par des amodiations parcellaires, par des emphythéoses, et par des ventes à long terme, une partie de leurs propriétés en faveur de leurs journaliers. Ces derniers sont déjà en partie à leur charge; mais ils y retomberaient d'une manière plus immédiate encore, lorsque quiconque fait valoir sa terre par journaliers, serait obligé d'entretenir seul, dans leur misère, les journaliers dont il a besoin pour ce funeste système de culture. D'autre part, quiconque aurait en propriété dix acres de terre, ou en tiendrait vingt à ferme, n'aurait aucun droit à être assisté par la paroisse; et, s'il venait à diviser ce petit patrimoine entre ses enfans, ceux-ci, à quelque faible portion qu'ils fussent réduits, n'y auraient aucun droit non plus.

Une telle proposition révoltera probablement les grands propriétaires, qui exercent seuls aujourd'hui, en Angleterre, le pouvoir législatif;

elle n'est pourtant que juste. Les fermiers et les propriétaires qui cultivent leurs petites fermes de leurs mains, n'ont que faire des journaliers; les grands propriétaires seuls en ont besoin pour leur usage; ils les ont faits, qu'ils les maintiennent. Bientôt ils trouveraient que la manière la plus économique de les maintenir serait de les faire rentrer dans le rang des propriétaires; que le système des grandes fermes n'est avantageux qu'en raison du partage injuste qui s'était établi entre celui qui travaille et celui qui fait travailler, et en raison de ce que les gagés réels de ceux qui travaillent leur sont payés, non pas seulement par ceux qui les font travailler, et qui avancent leur salaire journalier, mais par le reste de la société, qui est contrainte à suppléer, dans tous les momens de gêne, à la médiocrité de ce salaire. On verrait presque immédiatement l'amodiation parcellaire, et la vente en détail des grands domaines, aujourd'hui si fréquentes en France, succéder en Angleterre à la réunion journalière des petites fermes aux grandes.

Peut-être éprouverait-on cependant encore quelque difficulté à rattacher à la propriété toute la population de journaliers existans, surtout depuis que l'importation habituelle de journaliers irlandais a augmenté sa détresse. Mais l'Angleterre a heureusement le moyen de faire beaucoup pour ses pauvres ruraux, en partageant entre eux

ses immenses communaux. En général les Anglais répugnent aujourd'hui à le faire, dans la crainte d'augmenter encore ainsi une population misérable. C'est qu'ils ne connaissent que les fermes de 400 acres, et les chaumières auxquelles ne sont attachées qu'un ou deux acres de terre. Si leurs communaux étaient partagés en propriétés franches de 20 à 30 acres, ils verraient renaître cette classe indépendante et fière de campagnards, cette *yeomanry* qu'ils s'affligent aujourd'hui de voir presque éteinte<sup>1</sup>.

Le même principe de solidarité entre celui qui travaille et celui qui fait travailler, peut

<sup>1</sup> M. Ricardo argumente, dans tout son livre, de la supposition que les terres qui ne sont pas cultivées sont inférieures en qualité à celles qui le sont; en sorte que, dans l'état présent de la société, c'est une mauvaise spéculation de les défricher. Je crois pouvoir poser en fait, d'après des observations répétées dans toute l'Europe, que les communaux sont de la même qualité que les terres cultivées adjacentes, et que le hasard seul de la propriété a décidé quelle partie du terrain serait mise ou non en culture. Presque tous les communaux de l'Europe sont la conséquence du système féodal. Ce sont les anciens pâturages du seigneur, *vastum domini*; mais les terres destinées au pâturage, ne sont point, en général les plus mauvaises du manoir. Il faut sans doute des avances pour les mettre en valeur, après les avoir laissées tant de siècles sans engrais; mais ensuite il n'y aura point de communal qui ne soit égal à quelque partie du terrain mis en culture dans la même paroisse.

s'étendre à l'industrie des villes. Dans l'origine des sociétés, chaque homme possède le capital sur lequel son travail s'exerce, et presque tous les artisans vivent d'un revenu qui se forme également de profit et de salaire. Le forgeron fournit lui-même le fer et le charbon qu'il met en œuvre; le cordonnier fournit ses cuirs, le charron ses bois. La division des métiers ne rendrait pas même nécessaire la séparation des ouvriers d'avec les maîtres : on voit des manufactures où chacun traite pour son compte les matières premières sur lesquelles il opère. Mais enfin, cette division des métiers, si elle n'a pas forcé celle des conditions, l'a du moins naturellement amenée. Dès lors, dans la production de chaque marchandise, au lieu de comparer simplement les frais de production à ceux de consommation, pour voir s'il convenait ou non de faire la chose demandée, le capitaliste a été appelé à calculer s'il ne pourrait point trouver sur les ouvriers producteurs le profit que ne lui offraient pas les consommateurs.

C'est en mettant ainsi les producteurs en opposition avec eux-mêmes, qu'on leur a fait suivre une route diamétralement contraire à celle de l'intérêt de la société. Pour celle-ci, une manufacture ne vaut la peine d'être exploitée que quand elle peut maintenir ses ouvriers dans un état de tolérable aisance : pour le chef de la



manufacture, il suffit qu'elle rapporte des profits, fussent ses ouvriers languir et périr enfin de misère.

Les manufacturiers de coton ont réduit successivement leurs ouvriers, d'un salaire de 20 s. par jour, à 15, à 12, et enfin à 8 sous. Leurs intérêts ayant été absolument séparés de ceux de leurs ouvriers, ils n'ont eu à s'occuper, en traitant avec eux, que des moyens de s'assurer leurs services au plus bas prix possible, au moment où ils en avaient besoin ; ils les renvoient dans leurs maladies, leur vieillesse, ou dans les saisons mortes, pour que la charité publique, les hôpitaux, en Angleterre la paroisse, pourvoient à leur misérable existence. Ils luttent, de concert les uns avec les autres, contre leurs ouvriers, à qui rejettera le plus complètement ce fardeau sur la société : chaque métier s'engage dans la même espèce de lutte ; tous agissent pour l'intérêt de leurs corps contre l'intérêt social, et chacun d'eux oublie qu'il devra à son tour pourvoir par ses charités privées, par ses contributions aux hôpitaux, ou par la taxe des pauvres, à maintenir les misérables qu'il travaille à faire.

Dans cette lutte constante pour faire baisser les salaires, l'intérêt social, auquel chacun participe cependant, est oublié par tous. Mais que chaque métier se charge de son propre

fardeau , et chaque fabricant reconnaîtra bientôt, s'il est ou non de l'intérêt de sa manufacture de faire baisser les salaires ; si , lorsque l'entretien permanent d'un homme exige 20 sous par jour, il ne vaut pas cent fois mieux les lui donner à lui-même, en récompense immédiate de son travail, que de lui en donner 8, comme gages, et de lui en faire recevoir 12 à titre d'aumône.

Il faut convenir cependant que , quoique le principe soit le même, il est beaucoup plus difficile à mettre en pratique pour l'industrie des villes , que pour celle des champs ; mais il est aussi beaucoup plus essentiel et beaucoup plus urgent d'y recourir. Jusqu'à présent l'Angleterre est le seul pays où les agriculteurs aient besoin d'être soutenus par la charité publique, tandis qu'il n'y a pas un pays en Europe, et c'est, il est vrai, en partie l'ouvrage de l'Angleterre, dans lequel les ouvriers de toute manufacture ne se voient sans cesse menacés d'être privés de leur gagne-pain, ou d'être réduits à un salaire insuffisant pour leurs besoins.

Il est bien évident que si les métiers pouvaient être rétablis en corporation , pour un but de charité seulement, et si les chefs du métier étaient soumis à l'obligation de fournir des secours à tous les pauvres de leur métier ; précisément sur le pied où les paroisses les leur four-

nissent en Angleterre, on mettrait aussitôt un terme aux souffrances auxquelles se trouve exposée la classe ouvrière, tout comme à cet excédant de production qui fait aujourd'hui la ruine du commerce, et à cet excédant de population, qui réduit au désespoir les classes pauvres.

Aujourd'hui le manufacturier croit gagner, soit qu'il vende plus cher au consommateur, soit qu'il paye moins de salaire à l'ouvrier; il apprendrait alors qu'il ne peut gagner que sur la vente, et que tout ce qu'il retranche à l'ouvrier, ce ne sera plus la société, mais lui-même, qui devra le lui rendre comme secours. Aujourd'hui le manufacturier séduit l'ouvrier par un misérable salaire, et lui fait exposer sa santé dans un air méphytique, dans la poussière du coton, ou les vapeurs du mercure; il apprendrait alors que toutes les infirmités qu'il lui fait gagner, il devra les lui payer en autant de journées d'hôpital. Aujourd'hui le manufacturier, après avoir appelé à lui de nombreuses familles, les laisse tout à coup sans emploi, parce qu'il a découvert qu'une machine à vapeur peut accomplir tout leur ouvrage; alors il apprendrait que la machine à vapeur ne produit aucune économie, si tous les hommes qui travaillaient ne trouvent pas moyen de travailler encore, et s'il est obligé de les maintenir à l'hôpital pendant qu'il chauffe ses

fourneaux. Cette charge qui retomberait sur lui seul, serait de la plus stricte justice; car il fait aujourd'hui un profit sur la vie des hommes, et tous les dommages qui en résultent, il les repousse à la charge de la société. Si les salaires qu'il paye sont suffisans, s'ils pourvoient non-seulement à l'âge viril de ses ouvriers, mais à leur enfance, à leur vieillesse, à leurs maladies; si les opérations qu'il leur commande ne sont point malsaines; si les machines qu'il invente ne font, comme il l'assure, que donner occasion à la mise en œuvre d'un plus grand travail, la responsabilité qu'on en rejette sur lui seul ne sera point une charge; il n'aura aucun lieu de s'en plaindre. Si elle est onéreuse, son industrie est donc une industrie perdante; il vaut mieux qu'il y renonce que d'en faire supporter la perte à la société.

Mais il ne suffit pas que cette mesure soit de la plus rigoureuse justice, pour écarter de très-grandes difficultés qu'elle présente dans l'exécution. D'une part, l'étendue du marché, pour les objets manufacturés, exposerait les ouvriers d'une province à retomber à la charge de leur maître, ensuite d'un changement dans la production survenu à cent lieues de distance; d'autre part, les révolutions du commerce ruinent souvent ces maîtres mêmes, auxquels on voudrait demander des secours; enfin on pourrait le

danger de voir les corporations nouvelles ressusciter les privilèges des anciennes, et exercer comme elles leur tyrannie sur leurs subordonnés. — Je l'avoue, après avoir indiqué où est à mes yeux le principe, où est la justice, je ne me sens point la force de tracer les moyens d'exécution. La distribution des fruits du travail entre ceux qui concourent à les produire, me paraît vicieuse; mais il me semble presque au-dessus des forces humaines de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience. La souffrance des classes les plus nombreuses, et peut-être les plus essentielles de la société, a été dans les derniers temps quelquefois si excessive, que dans les pays les plus civilisés, l'esprit de plusieurs philanthropes a été frappé de la nécessité d'y porter remède. Des hommes plus remplis peut-être de zèle pour l'humanité, que de connaissance du cœur humain ou d'expérience, ont proposé, sous le nom de système coopératif, une organisation complètement nouvelle de la société, qui remplacerait l'intérêt personnel par celui de corporations, formées dans le but d'accomplir tous les travaux dont la société a besoin. M. Owen de New-Lanarck est l'écrivain le plus connu de cette secte, qui compte un grand nombre de partisans en Angleterre, en France et en Amérique. Il serait oiseux cependant de combattre

ses principes : ils n'ont point été exposés jusqu'ici d'une manière propre à faire beaucoup d'impression, et l'on éprouve toujours une sorte de remords à dévoiler toutes les erreurs, toutes les inconséquences de gens dont les écrits respirent tant de bienveillance pour leurs semblables, et dont les vues sont si pures.

Mais comme il existe un rapport entre le système développé dans les écrits de MM. Owen, Thompson, Fournier, Muiron, et la réforme vers laquelle je crois que nous devons tendre, je me sens obligé de déclarer avec précision, que nous ne sommes d'accord que dans un seul point; et que sur tous les autres il n'y a rien de commun entre nous. Je voudrais comme eux qu'il y eût une association entre ceux qui coopèrent au même produit, au lieu de les mettre en opposition les uns avec les autres. Mais je ne regarde point les moyens qu'ils ont proposés pour arriver à cette fin, comme pouvant jamais y conduire.

Je désire que l'industrie des villes, comme celle des champs, soit partagée entre un grand nombre d'ateliers indépendans, et non réunie sous un seul chef qui commande à des centaines ou des milliers d'ouvriers; je désire que la propriété des manufactures soit partagée entre un grand nombre de moyens capitalistes, et non réunie par un seul homme, maître de plusieurs millions; je désire que l'ouvrier industriel ait

devant lui la chance, presque la certitude d'être associé à son maître, afin qu'il ne se marie que lorsqu'il aura une part dans le commerce, au lieu de vieillir, comme il fait aujourd'hui, sans espérance d'avancement. Mais, pour amener ces réformes, je ne demande que les moyens lents et indirects de la législation, que l'exécution d'une justice complète entre le maître et l'ouvrier, qui fasse peser sur le premier toute la responsabilité du mal qu'il fait au second. Que la loi favorise constamment la division des héritages et non leur accumulation, qu'elle fasse trouver au maître un avantage pécuniaire, et un avantage politique, à s'attacher plus étroitement ses ouvriers, à les engager pour plus longtemps, à les associer à ses profits, et peut-être que les intérêts privés, mieux dirigés, répareront seuls le mal que les intérêts privés ont fait à la société. Alors les chefs des manufactures exerceraient leur esprit, pour trouver moyen d'élever à eux les ouvriers, de les intéresser à la propriété et à l'économie, de faire d'eux enfin des hommes et des citoyens, tandis qu'ils ne cessent aujourd'hui de travailler à en faire des machines.

Il ne dépend malheureusement d'aucune législation d'exempter le pauvre de tout souci, de toute souffrance et même de toute injuste dépendance ; mais peut-être a-t-on déjà beaucoup fait pour son bonheur quand on rétablit

pour lui l'espérance, et qu'au lieu de cette condition uniformément précaire à laquelle il est aujourd'hui condamné, on lui montre comme objet de ses vœux une période de repos et d'aisance à laquelle sa bonne conduite peut le faire arriver.

Sans doute l'effet d'un si grand changement dans la législation, en diminuant rapidement cette classe d'ouvriers qui disputent les uns contre les autres à qui saura le mieux se passer même de ce qui est nécessaire à la vie, et en forçant chaque métier à supporter avec ses propres ressources les pertes qu'il aurait attirées sur lui-même par une production hors de saison, serait de faire bientôt reconnaître que plusieurs manufactures, que l'on considère comme gagnantes, perdent réellement; car les secours que la société donne chaque année à leurs ouvriers, font plus que compenser leurs bénéfices. Sans doute il s'ensuivrait que plus d'un pays qui ne vit que d'industrie, verrait successivement se fermer plusieurs de ses ateliers, et que la population des villes, qui s'était accrue outre mesure, diminuerait bientôt, tandis que celle des campagnes recommencerait à s'accroître.

Un État doit accueillir avec reconnaissance l'industrie nouvelle que les besoins des consommateurs développent, mais il doit aussi laisser partir l'industrie qui le quitte, sans effort pour



la retenir. Toutes les faveurs que le gouvernement lui accorde, tous les sacrifices qu'il fait pour la soutenir dans sa décadence, ne servent qu'à prolonger la souffrance ou des chefs ou des ouvriers; et il ne sauve la manufacture déclinante qu'aux dépens de ceux mêmes qu'elle doit faire vivre.

Une seule nation, il est vrai, se trouve aujourd'hui dans cette condition forcée; une seule nation voit contraster sans cesse sa richesse apparente avec l'effroyable misère du dixième de sa population, réduit à vivre de la charité publique. Mais cette nation, si digne sous quelques rapports d'être imitée, si éblouissante même dans ses fautes, a séduit par son exemple tous les hommes d'état du continent. Et, si ces réflexions ne peuvent plus lui être utiles à elle-même, du moins estimerai-je avoir servi l'humanité et mes compatriotes, en montrant les dangers de la carrière qu'elle parcourt, et en établissant par son expérience même, que faire reposer toute l'économie politique sur le principe d'une concurrence sans bornes, c'est autoriser les efforts de chacun contre la société, et sacrifier l'intérêt de l'humanité à l'action simultanée de toutes les cupidités individuelles.

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER LIVRE.

# ÉCLAIRCISSEMENTS

RELATIFS A LA BALANCE

## DES CONSOMMATIONS

AVEC

## LES PRODUCTIONS.

---

**P**ARMI les principes nouveaux d'économie politique que j'ai cherché à établir dans cet ouvrage, il en est un qui choquait plus que les autres les opinions reçues, et qui cependant me paraissait plus important qu'aucun autre à faire admettre, puisqu'il expliquait les crises violentes auxquelles l'industrie n'a cessé d'être exposée depuis dix ans, et qu'il mettait sur la voie pour en prévenir les retours. J'ai cherché à prouver que l'augmentation de la production de tous les objets de nos besoins et de nos désirs n'est un bien qu'autant qu'elle est suivie d'une consommation correspondante; qu'en même temps l'économie sur tous les moyens de produire n'est un avantage social qu'autant que chacun de ceux qui contribuent à produire continue à retirer de la production un revenu égal à celui qu'il en

retirait avant que cette économie eut été introduite ; ce qu'il ne peut faire qu'en vendant plus de ses produits.

J'en ai conclu que l'augmentation de la production, dans un État donné, pourrait être ou un bien ou un mal, suivant les circonstances, tandis que tous les autres écrivains d'économie politique la regardaient comme étant constamment un bien. M. Say, que l'Europe considère avec justice comme ayant complété, démontré, éclairci la belle doctrine d'Adam Smith, professait « Que les produits s'achètent les uns les » autres, et que leur multiplication n'a d'autre » effet que de multiplier les jouissances de » l'homme et la population des États » <sup>1</sup>. M. Ricardo, que les Anglais ont regardé comme ayant fondé une ère nouvelle en économie politique, et dont les nombreux disciples répètent aujourd'hui les oracles avec une foi implicite, allait plus loin encore ; il faisait absolument abstraction de l'homme, et il ne proposait pour but à la science que l'accroissement illimité de la richesse. Les moyens qu'il indiquait pour y parvenir étaient une production toujours croissante, et une consommation toujours décroissante, afin que la richesse matérielle fût doublement augmentée par l'activité de ceux qui créent la ri-

<sup>1</sup> Voyez son *Traité d'économie politique*, quatrième édition, chapitre des Débouchés.

chesse, et par l'économie de ceux qui doivent en jouir<sup>1</sup>.

En France, une secte formée par M. de Saint-Simon, s'exaltant l'imagination sur les pouvoirs de l'industrie, et regardant la création plus rapide des richesses, et l'emploi des sciences pour aider les arts, comme la révélation d'une puissance surhumaine découverte dans l'homme, proclamait les *industriels*, les *producteurs*, pour les nouveaux maîtres du monde, et proposait de déférer tous les pouvoirs politiques de l'État à ceux que l'industrie mettrait à la tête d'une nouvelle oligarchie.

Ces trois sectes d'économie politique, différant sur des principes fondamentaux, étaient loin d'agir de concert, mais elles étaient toutes trois d'accord contre moi; j'attaquais ce qui à leurs yeux faisait la gloire de l'industrie. En même temps la question que j'étais venu agiter était si obscure, si abstraite, que je m'exposais aux plus fausses interprétations: je devais m'attendre à être sans cesse réfuté par des gens qui ne m'auraient pas entendu; je devais m'attendre à ce qu'on me dit que je m'opposais à tout progrès des arts, à tout perfectionnement de l'industrie, encore que j'eusse déclaré que le perfectionnement était utile, mais que c'était l'application

<sup>1</sup> Voyez *Principles of political economy and taxation*; chapitre VII.

qu'on en faisait qui, selon les circonstances, pouvait être avantageuse ou nuisible; je devais m'attendre à ce qu'on condamnât mes distinctions comme inintelligibles, puisque je distinguais ce qui n'avait point été distingué avant moi; je devais m'attendre enfin à ce qu'on me prêtât des plans de réforme ou de restriction absurdes ou tyranniques, puisqu'il m'était impossible d'exprimer en peu de mots et de réduire à des idées simples ceux que croyais désirables.

Je n'ai cependant pas cru devoir renoncer à la défense de ce qui me paraissait la vérité, parce que cette vérité était abstraite, difficile à saisir, difficile à circonscrire, et parce qu'elle pouvait prêter à de fausses interprétations. Je suis revenu à la charge à plusieurs reprises, dans l'espoir qu'en présentant la question sous des faces toujours nouvelles, je finirais par la faire comprendre. Aujourd'hui je crois devoir reproduire quelques-uns de ces petits écrits, comme formant le complément de mon ouvrage. Le premier est une réponse à la réfutation qu'un disciple célèbre de M. Ricardo avait faite de mes principes; le second est une exposition de ces mêmes principes, telle à peu près que je la fis de vive voix à M. Ricardo lui-même. Le troisième enfin se réduit à quelques notes sur une réfutation de ma doctrine par M. Say. Il établit je crois d'une manière précise où en est la question entre nous.

## ARTICLE PREMIER.

Examen d'une réfutation des *Nouveaux principes d'économie politique*, publiée dans la *Revue d'Edinburgh*, par un disciple de M. Ricardo <sup>1</sup>.

C'EST avec regret que nous voyons l'économie politique adopter en Angleterre un langage chaque jour plus sentencieux, s'envelopper dans des calculs plus difficiles à suivre, se perdre dans des abstractions, et devenir, en quelque sorte, une science occulte, à l'époque même où l'humanité souffrante aurait le plus besoin que cette science parlât un langage populaire, qu'elle se proportionnât aux besoins de tous, qu'elle se rapprochât de l'intelligence commune, qu'elle s'appliquât enfin aux réalités. L'économie politique doit nous enseigner la théorie du bien-être de tous; jamais elle ne fut plus nécessaire qu'au moment où une langueur universelle a frappé le commerce, où tous les arts industriels font entendre des cris de détresse, où, dans

<sup>1</sup> Ce petit écrit a été publié une première fois dans les *Annales de jurisprudence* du docteur Rossi, en 1820, sous le titre suivant : *Examen de cette question : Le pouvoir de consommer s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire?*

plusieurs pays du moins, l'agriculture elle-même semble menacée. C'est alors que l'humanité doit nous tenir en garde contre toute généralisation de nos idées qui nous ferait perdre les faits de vue, et surtout contre l'erreur de voir le bien public dans la richesse, en faisant abstraction des souffrances des êtres humains qui créent cette richesse.

Le chef de l'école nouvelle, M. Ricardo, a, dit-on, déclaré lui-même qu'il n'y avait pas plus de vingt-cinq personnes en Angleterre qui eussent entendu son livre. Peut-être de ce qu'il a fait profession d'obscurité, est-il résulté que ceux qui l'ont entendu, ou qui ont cru l'entendre, se sont déjà regardés comme des adeptes, et ont apporté un esprit de secte plus obstiné à soutenir, presque uniquement avec ses propres paroles, tout l'ensemble de son système. Un de ses disciples a inséré dans l'article XI du n°. 64 de la Revue d'Édimbourg un précis de sa doctrine sur la question qui nous semble aujourd'hui avoir le plus d'importance. On dit que le maître lui-même l'a approuvé, et que les autres disciples y reconnaissent leur profession de foi la plus claire.

M. Owen, de New-Lanark, l'un des hommes qui ont manifesté le zèle le plus ardent pour le bien-être du pauvre et la compassion la plus profonde pour ses calamités, avait exprimé la

pensée que , lorsque l'industrie était laissée à elle-même , l'usage des machines et leur perfectionnement graduel pourraient accroître la production des marchandises de différentes espèces qui composent la richesse , par-delà la demande qui en était faite par les consommateurs , et qu'en causant ainsi une surabondance de toutes les marchandises , un engorgement dans tous les marchés , cette surabondance pourrait forcer les manufacturiers à renvoyer leurs ouvriers , et priver ainsi de travail les classes de la société qui ne vivent que de leur salaire.

Sans partager en aucune façon les opinions de M. Owen sur les moyens de parer à cette calamité , j'ai admis comme lui , dans mes *nouveaux Principes d'économie politique* , le fait de cet encombrement universel , et j'avoue que j'ai quelque peine à comprendre comment on peut le nier aujourd'hui , contre le témoignage du commerce du monde. Je l'ai expliqué par une théorie que je crois nouvelle , sur la nature du revenu qui met chacun en état d'acheter sa part du produit annuel. J'ai cherché à faire voir comment le revenu de tous n'est pas la même chose que le produit du travail de tous ; en sorte qu'il est possible que le produit s'accroisse , et que le revenu diminue ; que les magasins se remplissent , et que les bourses se vident , qu'enfin les acheteurs manquent à la marchan-



dise, parce qu'on a beaucoup travaillé; tandis que les autres économistes supposent que les acheteurs ne peuvent manquer que lorsqu'ils se sont trop abstenus de travailler. Le morceau de l'*Édinburgh Review*, auquel je fais allusion, est particulièrement destiné à combattre ma *proposition*, que l'auteur déclare *fondamentalement erronée*, et à démontrer que *le pouvoir de consommer s'accroît nécessairement avec chaque accroissement dans le pouvoir de produire.*

Je demande la permission d'examiner à mon tour, et de réfuter cette réfutation; mais auparavant il m'importe de protester qu'aucune susceptibilité d'auteur, aucun attachement aveugle à mon opinion, ne me fait prendre la plume. Je me sens pour ma part honoré de l'attention qu'un homme studieux dont j'ignore le nom <sup>1</sup>, et qu'un journal célèbre ont donnée à mes opinions. Je sens fort bien que rien n'importe moins au public que de savoir quel est l'écrivain qui a trouvé la vérité; ce qui lui importe, c'est de connaître cette vérité, quel que soit celui qui l'ait dite. Cette vérité, que nous cherchons tous deux, est de la plus haute importance dans la circonstance actuelle. Elle peut être considérée comme

<sup>1</sup> J'ai appris depuis que c'était M. Macculloch, qu'on peut regarder désormais comme le chef de l'école fondée par M. Ricardo.

fondamentale en économie politique. Une détresse universelle se fait sentir dans le commerce, les manufactures, et même l'agriculture, du moins dans celle de plusieurs pays. La souffrance est si prolongée, si extraordinaire, qu'après avoir porté le malheur dans des familles innombrables, l'inquiétude et le découragement dans toutes, elle compromet les bases elles-mêmes de l'ordre social. Personne ne peut révoquer en doute qu'en Angleterre, par exemple, l'état de pénurie de toute la classe ouvrière de la nation ne soit la vraie cause de l'animosité qu'elle manifeste (en 1820) sur deux questions qui devraient lui être presque indifférentes, la réforme radicale du parlement et le procès de la reine. Deux explications opposées sont données de cette détresse publique qui cause tant d'effervescence. Vous en avez trop fait, disent les uns; vous n'en avez pas assez fait, disent les autres. L'équilibre ne se rétablira, disent les premiers, la paix et la prospérité ne renaîtront que lorsque vous aurez consommé tout ce surplus de marchandises qui reste invendu sur le marché, et que vous aurez réglé à l'avenir votre production sur la demande des acheteurs; l'équilibre renaîtra, disent les autres, pourvu que vous redoubriez d'efforts pour accumuler tout comme pour produire. Vous vous trompez quand vous croyez que nos marchés sont encombrés; la moitié seulement de nos ma-

gasins est remplie; remplissons de même l'autre moitié, et ces nouvelles richesses, en s'échangeant les unes contre les autres, rendront la vie au commerce.

Jamais peut-être question plus importante n'a été agitée, jamais conséquences plus sérieuses n'ont été attachées à l'adoption de l'affirmative ou de la négative, puisqu'il s'agit, autant du moins qu'on pourra rattacher la pratique à la théorie, de l'aisance, de toutes les jouissances, de l'existence même de la grande masse de la population qui vit de son travail, non dans un pays en particulier, mais sur toute la terre. Recherchons donc consciencieusement la vérité pour elle-même, et non pour nous. J'aurais désiré que l'auteur de l'article m'eût réfuté en se plaçant dans mon système, et en le discutant pied à pied. C'est ce que je vais faire pour le sien. Je le traduirai sans rien altérer, sans rien omettre, et je lui répondrai paragraphe par paragraphe.

« La demande et la production (dit l'auteur » vol. xxxii, p. 470, octobre 1819) sont des » termes vraiment corrélatifs et conversibles. La » production d'une espèce de bien constitue la » demande de l'autre. Ainsi il y a une demande » pour une quantité donnée de produits agri- » coles, quand une quantité de produits manu- » facturés qui ont coûté autant à produire est » offerte en échange contre; et, d'autre part, il

» y a une demande effective pour cette quantité  
» de produits manufacturés, quand une quantité  
» de produits agricoles qui ont occasioné la  
» même dépense pour les produire est présentée  
» comme son équivalent. »

Nous remarquerons d'abord que l'auteur suppose ce qui est en question quant au prix, savoir qu'il s'établit uniquement sur le calcul de ce qu'a coûté la production. Tous les économistes, à commencer par Adam Smith, ont reconnu deux élémens des prix, la production et la concurrence. Celui qui veut se défaire d'un produit fait bien son compte d'après ce qu'il a coûté ; mais celui qui veut acheter ce produit, celui qui le *demande*, se détermine par deux motifs qui n'ont aucun rapport avec les frais de production, savoir, son besoin d'abord, puis son moyen de payer. La combinaison de ces deux élémens et leur proportion avec le produit composent une demande qui peut être ou plus forte ou plus faible que le prix de production. Il n'y a aucune demande quand celui qui a du superflu qu'il veut échanger n'a aucune envie de la chose produite, soit qu'il ne puisse l'appliquer à son usage, soit qu'il en soit déjà pourvu. Il n'y a non plus aucune demande quand celui qui désire la chose produite n'a aucun superflu à donner en échange, ou ne veut pas faire, pour l'avoir, le sacrifice qu'on exige de

lui. Il y a demande, mais inférieure à la production, quand ou le besoin ou le moyen de payer n'égale pas la quantité produite. La demande surpasse au contraire la production quand le besoin, accompagné des moyens de payer, ne peut être en entier satisfait par ce qui existe.

Nous remarquerons ensuite que l'auteur, en supposant dans tout échange deux demandes réciproques, confond deux choses très-différentes, le commerce et la consommation. Le commerce, en distribuant la chose produite, sert la demande, mais ne la crée pas. Il fait changer de mains à la marchandise, mais il la laisse toujours sur le marché, où celle-ci fait toujours concurrence à une production de même nature, jusqu'à ce que le commerce ait rencontré la demande définitive, celle du consommateur, qui retire du marché, emploie à son usage, et fait disparaître la chose produite.

Lorsque deux producteurs arrivent sur le marché avec un égal empressement de se défaire de la chose produite, ils peuvent fort bien, sans avoir réciproquement besoin de ce qu'ils offrent, faire un échange entre eux pour multiplier leurs chances, comme dans un jeu de hasard connu, et qui porte en effet le nom de *commerce*, les joueurs échangent leurs cartes sans les voir, jusqu'à ce que l'un d'eux crie *content*.

Mais cet échange de marchandises sans demande finale, sans demande effective, est presque toujours le symptôme d'un engorgement du marché.

Dans le commerce de librairie à Leipzig, chaque libraire arrive de toutes les parties de l'Allemagne, à la foire, avec quatre ou cinq éditions de livres qu'il a imprimés, formant chacune quarante à cinquante douzaines d'exemplaires; il les échange contre des assortimens, et il remporte chez lui deux cents douzaines de volumes, comme il en avait apporté deux cents douzaines. Seulement il avait apporté quatre ouvrages différens, et il en emporte deux cents. Voilà la demande et la production qui, selon le disciple de M. Ricardo, sont corrélatives et convertibles; l'une achète l'autre, l'une paye l'autre, l'une est la conséquence de l'autre; mais, selon nous, selon le libraire et selon le public, la demande et la consommation n'ont pas encore commencé. Le mauvais livre, pour avoir été échangé à Leipzig, n'en demeure pas moins invendu; il n'en encombrera pas moins les boutiques des marchands, soit que personne n'en veuille, soit que chacun en soit déjà pourvu. Les livres échangés à Leipzig ne s'écouleront que lorsque les libraires trouveront des particuliers qui non-seulement les désirent, mais qui veulent faire un sacrifice pour les retirer de la cir-

culatation. Ceux-là seuls forment une demande effective. Mais poursuivons.

« Aussi long-temps que les marchandises ap-  
 » portées au marché sont en telle proportion,  
 » que les choses offertes pour être échangées  
 » l'une contre l'autre, sont égales en frais de  
 » production, et par conséquent en valeur,  
 » un accroissement dans la production d'une  
 » classe de marchandises offrira des équivalens  
 » pour l'achat d'une autre classe qui se sera  
 » également accrue. »

Oui, mais y a-t-il aucune raison pour que le désir, pour que le besoin de l'une ou de l'autre classe de marchandises s'accroisse dans la même proportion ? L'exemple des libraires de Leipzig s'applique de point en point à ce raisonnement. Qu'ils reviennent à la foire avec une seconde édition de tous les ouvrages dont ils ont échangé à la foire la première l'année passée, chacun présentera un *accroissement dans la production d'une classe de marchandises, et l'offrira en équivalent pour l'achat d'une autre classe qui se sera également accrue*; mais qu'est-ce que feront cet échange et cette égalité de production au public qui sera déjà saturé de ces livres et qui n'en voudra plus ?

« Supposons, pour donner un exemple, con-  
 » tinue l'auteur, qu'un cultivateur ait avancé de  
 » la nourriture et des habillemens à cent labou-

» reurs, et que ceux-ci aient fait naître pour lui  
 » une nourriture suffisante pour deux cents,  
 » tandis qu'un maître manufacturier a de son  
 » côté avancé la nourriture et le vêtement de  
 » cent ouvriers, qui lui ont fabriqué des vête-  
 » mens pour deux cents. Alors le fermier, après  
 » avoir remplacé la nourriture de ses propres la-  
 » boureurs, aurait à sa disposition la nourriture  
 » de cent autres, tandis que le manufacturier,  
 » après avoir remplacé les vêtemens de ses  
 » propres ouvriers, aurait aussi cent vêtemens  
 » à porter sur le marché. Dans ce cas, les deux  
 » articles seront échangés l'un contre l'autre;  
 » la nourriture surabondante constituant la de-  
 » mande des vêtemens, et les vêtemens sura-  
 » bondans constituant la demande de la nour-  
 » riture. »

Il n'y a peut-être aucune manière de raison-  
 ner qui expose à plus d'erreurs, que celle qui  
 consiste à se faire un monde hypothétique tout  
 différent du monde réel, pour lui appliquer son  
 calcul. L'esprit, déjà confondu par les impossi-  
 bilités qui font partie de l'hypothèse, ne sait  
 plus distinguer celles qui impliquent contradic-  
 tion, et qui, par conséquent, rendent le raison-  
 nement faux. Il y en a plusieurs dans l'exemple  
 que nous attaquons.

Et d'abord l'auteur suppose un travail sans  
 bénéfice, une reproduction qui ne fait que rem-



placer tout juste la consommation *des ouvriers*. Car il a en tout deux cents ouvriers, dont cent créent la nourriture des deux cents, et cent autres créent le vêtement des mêmes deux cents; mais s'ils créaient plus que la nourriture, ou plus que le vêtement de ces deux cents, où seraient les consommateurs? En même temps il suppose la division du travail qui ne s'établit jamais qu'en raison du bénéfice; il suppose des maîtres et des ouvriers, mais il ne laisse rien pour la part des maîtres. Cependant, si ceux-ci n'ont aucune part, n'ont aucun bénéfice, ils ne peuvent avoir non plus aucun intérêt à faire continuer le travail: ils renverront leurs ouvriers, et, à moins que les ouvriers ne puissent continuer le travail pour leur propre compte, tout ouvrage cessera. Cette fausse supposition porte sur la base de tout le raisonnement. Au moment où nous cherchons ce que devient le surplus de la production des ouvriers sur leur consommation, il ne faut pas faire abstraction de ce surplus qui forme le bénéfice nécessaire du travail et la part nécessaire du maître.

Ce n'est pas tout: le raisonnement est fondé sur la nécessité d'un échange entre des choses également nécessaires à la vie. Le laboureur ne peut se passer d'habits, l'artisan ne peut se passer de pain. D'accord. Mais l'échange complet, égal, sans reste de part ni d'autre, ne

s'ensuit, qu'autant que la nourriture et le vêtement d'un homme sont des quantités toujours égales et indivisibles, et qu'elles sont obtenues aussi par un effort ou un sacrifice toujours égal, que l'on peut considérer comme une unité.

Pour nous rapprocher autant que possible du raisonnement et de l'hypothèse abstraite du disciple de M. Ricardo, ne supposons que trois degrés dans la nourriture, dans le vêtement, dans le travail des ouvriers, et supposons que ces trois degrés se correspondent exactement; tandis qu'il y a, dans la réalité, plus de cent degrés; entre l'ouvrier le plus pauvre et celui qui jouit de la plus grande aisance, et que la consommation de l'ouvrier, pour sa nourriture; dans chacun de ces degrés, ne correspond point exactement à la consommation qu'il fait pour ses alimens.

L'ouvrier peut se nourrir de pommes-de-terre et de lait, comme en Irlande; il peut se nourrir de pain et de soupe, avec de la viande une ou deux fois par semaine, comme faisait autrefois le paysan français. Il peut se nourrir de la meilleure viande comme faisait autrefois le paysan anglais, ou comme fait aujourd'hui le paysan suisse.

L'ouvrier peut se vêtir, seulement pour cacher sa nudité, et c'est presque la condition où sont réduits aujourd'hui les ouvriers des manufactures;

il peut se donner un vêtement propre, sain, chaud et commode, et c'est la condition où nous avons vu autrefois les mêmes ouvriers. Il peut enfin se procurer, outre ses habits de chaque jour, des habits plus élégans pour les jours de fêtes; c'est l'état de prospérité dans lequel nous avons vu aussi plus d'un métier et plus d'un peuple.

Pour se procurer toutes ces choses, l'ouvrier enfin est appelé à faire des sacrifices plus ou moins grands. Il peut ne travailler que six heures par jour, et consacrer les six autres heures au plaisir, au repos ou à la culture de son esprit. Il peut travailler douze heures par jour, et soigner encore fort bien son corps, mais en négligeant son intelligence ou la partie morale de son être. Il peut enfin sacrifier, non-seulement son intelligence, mais sa santé elle-même, au travail, soit qu'il y consacre plus de douze heures par jour, soit qu'il excède ses forces pendant la durée du travail, soit qu'il le fasse dans des lieux ou sur des matériaux malsains. L'univers ne nous présente de toutes parts que trop d'exemples de cette dernière condition des ouvriers, et nous voyons aussi, que, quelque fatale qu'elle soit aux individus, elle n'empêche point le renouvellement de l'espèce; de plus nombreuses naissances réparent une plus fréquente mortalité, et les rangs sont toujours remplis.

A présent, qui ne voit que la nécessité d'échange qu'a supposée le disciple de M. Ricardo, ne se fait sentir que quand l'ouvrier, sous les trois rapports, est réduit à la plus misérable des trois conditions supposées ; qu'il donne le plus de travail possible, pour le moins de nourriture et de vêtemens possible ? Lorsqu'il n'est pas réduit à cet état de détresse, le laboureur, avant de considérer quel échange il fera avec l'artisan, examine d'abord quel échange il veut faire avec lui-même : s'il préfère une nourriture frugale avec un temps réservé pour l'exercice de son esprit, comme les Grecs d'autrefois, ou pour le repos et les plaisirs, comme les sauvages ; ou s'il choisit un travail constant avec une nourriture plus substantielle. L'artisan choisira de même entre le repos avec des habits de bure, et le travail avec des habits de fête. L'un et l'autre examinera encore combien il veut donner de travail pour les échanges. Le laboureur peut demander à être bien nourri, mais se soucier peu d'être bien habillé, ou le contraire ; et chacun, dans cette détermination, sera parfaitement indépendant de son voisin. Les cent artisans pourraient choisir de donner le troisième degré de travail, pour obtenir le troisième degré de nourriture et de vêtemens, tandis que les laboureurs choisiraient de ne donner que le premier degré de travail, et se contenteraient de la vie la plus

frugale, des habits les plus grossiers. Que devient alors l'échange nécessaire supposé par le disciple de M. de Ricardo ?

De même qu'on ne peut savoir d'avance quel sera le choix de chacun des cent laboureurs, des cent artisans, s'ils sont complètement libres, comme le suppose le journaliste, on aurait beaucoup de peine à dire quel choix il convient qu'ils fassent pour le bien-être de la société. Tout travail n'est pas un avantage, tout repos n'est pas une perte. Une nation beaucoup plus mal vêtue, beaucoup plus mal nourrie qu'une autre, peut lui être cependant fort supérieure, si elle a vertueusement employé le temps qu'elle retranchait au travail des champs et des métiers. Si même elle ne l'a consacré qu'au repos et au plaisir, comme les richesses ne sont pas destinées à donner autre chose que des plaisirs et du repos, il n'est point sûr que cette nation n'ait pas été plus heureuse. Il y a entre les extrêmes une moyenne ligne à suivre sans doute, mais c'est aux considérations morales à la tracer; on ne la déterminera jamais avec des chiffres.

M. Malthus, dans l'excellent ouvrage qu'il vient de publier sur les principes de l'économie politique, a déjà remarqué, p. 358, « que c'est une » erreur fondamentale de ce raisonnement, de » n'avoir pas pris en considération l'influence » d'un principe aussi général et aussi important

» dans la nature humaine, que l'indolence et  
» l'amour du repos.» Mais c'est avec plus de  
satisfaction encore que j'ai vu ce philosophe  
bienveillant élever des doutes sur l'avantage so-  
cial de l'accroissement indéfini du travail de la  
classe ouvrière <sup>1</sup>.

« Supposons à présent, poursuit le disciple  
» de M. Ricardo, qu'il y a mille fermiers, cha-  
» cun desquels avance de la nourriture et des  
» vêtemens pour cent, et obtient en retour de  
» la nourriture pour deux cents; qu'il y a aussi  
» mille maîtres manufacturiers, chacun desquels,  
» en avançant de la nourriture et des vêtemens  
» pour cent, obtiendra des vêtemens pour deux  
» cents. Dans ce cas, chacun des mille fermiers  
» sentira le même besoin d'échanger le surplus  
» de sa nourriture, qu'éprouvait le fermier isolé;  
» chacun des mille manufacturiers aura de même  
» besoin d'échanger le surplus de ses vêtemens.  
» La nourriture et le vêtement de cent mille in-  
» dividus s'achèteront réciproquement l'un l'au-

<sup>1</sup> Je saisis avec empressement cette occasion d'exprimer mes regrets d'avoir jugé, dans ma première édition, l'ouvrage de M. Malthus sur la population d'après sa première édition, tandis que l'auteur avait développé, éclairci et rectifié ses principes, dans des éditions postérieures que je ne connaissais pas. Je me reproche aussi de n'avoir pas assez dit combien j'admire la pénétration, combien j'aime le caractère qu'il a développés dans tous ses ouvrages.

» tre, comme la nourriture et le vêtement de  
» cent s'achetaient dans la première supposi-  
» tion; la demande de chacun sera accrue mille  
» fois, comme l'approvisionnement de chacun  
» sera accru mille fois. »

Cette supposition, qui n'est que la répétition de la précédente, est cependant plus impossible encore à admettre, parce qu'au lieu de détacher quelques individus, elle représente une société tout entière; mais une société où les ouvriers seuls trouvent de quoi vivre, moyennant un travail non interrompu; une société où ce travail ne procure de loisir pour personne et de superflu pour personne; une société où chacun est forcé d'échanger avec son semblable tout ce qu'il peut produire, sous peine de jeûner ou de demeurer nu. Cet état de pénurie universelle est la condition nécessaire de la supposition; car, s'il y a du superflu, si chaque individu n'est pas pressé d'échanger ou pour se nourrir ou pour se vêtir, le premier fermier qui voudra, ou garder son blé pour une autre année, ou se reposer, dérangera tout l'équilibre; le premier qui préférera l'étude à de beaux habits, ou la promenade à une table plus succulente, laissera sans demandeur la production de son voisin. Mais si tel est, dans la supposition, l'état forcé de la société, comment pourra-t-on y placer des juges, des soldats, des médecins? que donneront-ils, que

recevront-ils en échange ? et que deviendra le manufacturier qui devait échanger son blé avec le fermier, lorsque ce fermier fera la guerre, ou lorsqu'il préférera acheter ou la justice ou la santé, plutôt que de beaux habits ?

« Mais supposons de nouveau, continue notre » auteur, qu'en conséquence d'une application » plus habile du travail, et de l'introduction des » machines, chacun des mille fermiers, en avan- » çant la nourriture et le vêtement de ses cent » laboureurs, obtienne en retour de la nourri- » ture ordinaire pour deux cents, et de plus du » sucre, du tabac et des raisins, égaux en valeur » à cette nourriture; tandis que chaque maître » manufacturier, en avançant la nourriture et le » vêtement de cent ouvriers, obtiendra un retour » consistant en vêtemens ordinaires pour deux » cents, et en rubans, dentelles et batistes qui » coûteront une somme égale à produire, et qui, » par conséquent, auront une valeur échangeable » égale à ces deux cents vêtemens. »

On se donne souvent l'apparence d'une grande profondeur et d'une grande force d'abstraction, en sautant les degrés intermédiaires d'une chaîne de raisonnemens. Notre auteur semble même prendre plaisir à étonner ainsi le lecteur, en cachant un sens abstrait sous une proposition qu'au premier aspect, on juge absurde. Mais en rétablissant ces degrés intermédiaires qu'il supprime, on



trouve presque toujours qu'ils recèlent quelque erreur de raisonnement.

Ainsi nous savons fort bien qu'aucun emploi plus avantageux du travail, qu'aucun perfectionnement des machines, ne feront produire du sucre, des épiceries et du vin à l'Angleterre, pour laquelle écrit l'auteur. Cela s'entend, me répondra-t-on; ce n'est qu'une manière plus rapide de parler. Je demande pardon, cela ne s'entend point. Quand le perfectionnement du travail et des machines dont il parle aura doublé les pouvoirs des mille fermiers qui emploient chacun cent ouvriers, le produit de leur terre sera doublé en blé, en viande et en fourrage, toutes choses dont, dans la supposition même de l'auteur, ni eux; ni les manufacturiers n'auront aucun besoin. Ceux-ci à leur tour, quand, par le perfectionnement des machines, ils auront doublé les pouvoirs du métier à bas, du métier à drap, du métier à toile de chemises, n'en verront pas sortir des rubans, des dentelles, des broderies, mais une quantité des mêmes bas, des mêmes draps, des mêmes toiles, double de celle que le pays peut consommer. Comment toutes ces choses se transforment-elles en ces objets de luxe dont notre auteur va nous indiquer l'usage? par des échanges sans doute, par le commerce extérieur. Mais n'est-ce pas supposer ce qui est en question? Comment établira-t-on que les pays du

tropique qui, avec le moins de travail, produisent le plus de nourriture, auront besoin des blés de l'Angleterre, contre leur sucre et leurs épiceries, que la France changera ses vins contre des moutons, ou la Virginie son tabac contre des pommes-de-terre? ou bien comment a-t-il établi qu'une moitié des ouvriers quitteront le métier à bas, le métier à drap, le métier à toile, pour passer aux métiers qui font des rubans; des dentelles et des batistes? Nous cherchons le remède contre une production superflue, comment a-t-il établi que la consommation des objets nécessaires étant aussi limitée qu'il le suppose lui-même, ceux qui les produisent s'arrêteront tout juste au point suffisant, et consacreront tout le reste de leur temps et de leurs moyens aux objets de luxe?

Il est assez singulier que la partie du raisonnement la plus complètement défectueuse de notre auteur soit celle qu'il a couverte dans son expression par une apparente absurdité. On dirait qu'il a jugé que personne n'oserait relever la contradiction des termes, lorsqu'il parle du fermier anglais, qui, en perfectionnant sa charrue, fait produire à ses champs du sucre. Personne n'a pu croire que ce fût là sa pensée, personne n'a osé avouer qu'il ne le comprenait pas; mais ne pourrait-on pas lui demander s'il s'est bien compris lui-même?

La première conséquence de toute augmentation dans le travail, dans les machines, dans le capital, employés à une branche quelconque d'agriculture ou de manufacture, c'est l'augmentation du produit de cette branche par delà le besoin précédent; il faut donc, ou que ce besoin augmente, ou que ce travail, ces machines, ces capitaux soient détournés vers quelque autre production. Mais comment s'opère ce déplacement? qu'est-ce que la *demande* qui le détermine? c'est ce que notre auteur ne nous a point dit.

« Dans ce cas, poursuit notre auteur, il est » évident que la production et la demande, » quant à la nourriture et au vêtement, resteront exactement ce qu'elles étaient auparavant; » tandis que le sucre, les raisins, le tabac que les fermiers ne désirent pas consommer eux-mêmes, seront offerts en échange pour les rubans, les dentelles, et les batistes que les manufacturiers ne comptent pas consommer eux-mêmes. Ces différens articles seront donc réciproquement équivalens et acheteurs l'un de l'autre, et la demande de marchandises s'accroîtra précisément en proportion de la production. »

Nous demanderons encore ici à notre auteur de ne point supprimer dans son raisonnement les degrés intermédiaires. Qui demandera? qui jouira? les maîtres ou les ouvriers, soit aux

champs, soit à la ville ? Dans sa nouvelle supposition, nous avons un superflu de produit, un bénéfice du travail ; à qui demeurera-t-il ? La question est importante, d'abord en morale, pour savoir qui recueillera l'avantage du nouveau développement du travail, et ce que la nation y gagnera comme bonheur ; ensuite en économie, parce que le nombre des consommateurs doit avoir une influence décisive sur l'étendue de la consommation.

Comme il ne s'est point expliqué, nous devons suivre l'une et l'autre supposition. Et d'abord, en admettant que les salaires des ouvriers s'élèvent en raison de l'augmentation de leurs produits, il en résultera qu'ils pourront gagner, par six heures de travail, le salaire qu'ils gagnaient auparavant par douze ; ils seront appelés à décider s'ils veulent donner au repos, aux jouissances, à la culture de leur esprit, le temps qu'ils ne sont plus obligés de consacrer à fournir aux premiers besoins de la vie, ou s'ils veulent au contraire travailler autant qu'ils faisaient auparavant, pour acheter à ce prix des jouissances de luxe. Les vins, nous a-t-on dit, achèteront les dentelles, et les tabacs achèteront les soieries ; mais quelle sorte de proportion peut-on établir entre l'ivrognerie d'une partie des consommateurs, et la frivolité des autres ? quelle garantie peut-on avoir que le goût pour les jouissances de la vie qui dé-

tourment du travail s'accroîtra précisément en raison de l'accroissement du travail? que quoique chacun des objets de luxe, à mesure qu'on les acquiert successivement, procure un plaisir moins vif, on sera cependant prêt à se le procurer par un plus grand sacrifice? Qui donc a démontré que le laboureur, pour le plaisir de porter une chemise de batiste garnie de dentelles, et un manteau de soie en conduisant sa charrue, consentira à s'exposer aux rosées malfaisantes du matin, au soleil ardent du midi, aux glaces de l'hiver, lorsqu'il pourrait, en se privant de ces bagatelles, se lever plus tard, se fatiguer moins, soigner mieux sa santé, réduire enfin sa production, sans se soucier de la production correspondante du manufacturier?

Mais nous savons bien, et l'histoire du monde commerçant ne nous apprend que trop, que ce n'est pas l'ouvrier qui profite de la multiplication des produits du travail; son salaire n'est point augmenté; M. Ricardo lui-même a dit ailleurs qu'il ne doit point l'être, si l'on veut que la richesse publique ne cesse pas de s'accroître. Une funeste expérience nous apprend au contraire qu'il est presque toujours diminué en raison même de cette multiplication. Mais alors, quel est l'effet, comme bonheur public, de l'accroissement des richesses? Notre auteur a supposé mille fermiers qui jouissent, pendant que cent

mille laboureurs travaillent ; mille chefs d'ateliers qui s'enrichissent , tandis que cent mille artisans sont maintenus sous leurs ordres. Le bonheur quelconque qui peut résulter de l'accroissement des frivoles jouissances du luxe n'est donc ressenti que par un centième de la nation. Ce centième , appelé à consommer tout le superflu du produit de toute la classe qui travaille , pourrait-il bien y suffire , si , par les progrès des machines et des capitaux , cette production s'accroît sans cesse ? Dans la supposition qu'a faite l'auteur , toutes les fois que le produit national double , le maître de ferme ou d'atelier doit centupler sa consommation ; si la richesse nationale est aujourd'hui , grâce à l'invention de tant de machines , centuple de ce qu'elle était quand elle ne faisait que couvrir les frais de production , chaque maître doit aujourd'hui consommer des produits qui suffiraient pour faire vivre dix mille ouvriers.

Nous concevons , à la rigueur , qu'un homme riche peut consommer les produits manufacturés de dix mille ouvriers ; c'est là ce que deviennent les rubans , les dentelles , les soieries dont l'auteur nous a indiqué l'origine. Mais un seul individu ne saurait consommer , dans la même proportion , les produits de l'agriculture ; et les vins , les sucres , les épices que M. Ricardo a fait naître en échange , sont de trop pour la table d'un seul

homme. Ils ne se vendront pas, ou plutôt la proportion entre les produits agricoles et manufacturiers, qui semble la base de tout son système, ne pourra plus se maintenir.

« On peut objecter, continue le journaliste, » que, d'après le principe que la demande s'accroît toujours en raison de la production, on » ne saurait expliquer les engorgemens et la » stagnation que produit un commerce désordonné. Nous répondrons très-aisément : Un » engorgement est un accroissement dans la » production d'une classe particulière de marchandises, qui n'est point accompagné par » un accroissement correspondant des marchandises qui devraient lui servir d'équivalent. Tandis que nos mille fermiers et nos mille maîtres » manufacturiers échangent leurs produits respectifs, et s'offrent réciproquement un marché » les uns aux autres, si mille nouveaux capitalistes viennent se joindre à leur société, et » emploient chacun cent ouvriers en labourage, » ils causeront sans doute un engorgement immédiat dans les produits agricoles, parce qu'il » n'y aura point eu d'accroissement contemporain dans la production des articles manufacturés qui doivent les acheter. Mais qu'une moitié de ces nouveaux capitalistes deviennent » manufacturiers, ils créeront alors des objets » manufacturés suffisans pour acheter les pro-

» duits bruts de l'autre moitié. Alors l'équilibre  
» sera rétabli, et quinze cents fermiers échan-  
» geront avec quinze cents manufacturiers leurs  
» produits respectifs, avec justement tout autant  
» de facilité que les mille fermiers et les mille ma-  
» nufacturiers échangeaient auparavant les leurs. »

Nous avons déjà pu remarquer dans nos courtes citations, et l'on verrait bien mieux encore dans l'ouvrage de M. Ricardo, que lui et son disciple se plaisent à présenter des exemples impossibles. Cette manière de raisonner a un grave inconvénient, c'est qu'on cesse d'être frappé de l'impossibilité des expédiens qu'ils proposent ensuite pour remédier à toutes les difficultés. Des capitalistes qui tout à coup doublent l'étendue du terrain mis en culture dans un pays civilisé, qui doublent le nombre des hommes employés à l'agriculture, et font sortir de dessous terre cette nation nouvelle, qui doublent la masse des produits du sol, ce sont des événemens qui semblent ne pouvoir arriver que dans le pays des fées ; et quand on les a admis par supposition, on aurait mauvaise grâce peut-être si l'on insistait sur la difficulté qu'on éprouverait à rétablir l'équilibre, en engageant la moitié de ces capitalistes, la moitié de ces ouvriers créés d'un coup de baguette, à quitter l'agriculture pour les arts et métiers.

Cependant nous sommes justement dans la



circonstance où cette révolution agricole, qui semblait chimérique, s'est réalisée, et nous pouvons apprécier l'expédient qui doit lui servir de correctif. On ne pouvait pas doubler l'étendue des champs du monde civilisé; mais l'on a pu mettre en culture des pays barbares, et les révolutions politiques, le changement de système financier, la paix, ont fait arriver tout à la fois sur les ports des anciens pays agricoles, des cargaisons qui égalent presque toutes leurs récoltes. Les vastes provinces que la Russie a tout récemment civilisées sur la mer Noire, l'Égypte qui a changé de système de gouvernement, la Barbarie à qui la piraterie a été interdite, ont tout à coup vidé les greniers d'Odessa, d'Alexandrie et de Tunis, dans les ports de l'Italie, et ont amené sur les marchés une telle surabondance de blés, que, sur toute la longueur des côtes, l'industrie du fermier est devenue une industrie perdante. Le reste de l'Europe n'est pas à l'abri d'une révolution pareille, causée par l'immense étendue du pays nouveau qui a été tout à la fois mis en culture sur les rives du Mississipi, et qui exporte tous ses produits agricoles. L'influence même de la Nouvelle-Hollande pourra un jour être ruineuse pour l'industrie anglaise, si ce n'est quant aux prix des denrées dont le transport est trop coûteux, du moins quant aux laines et aux autres produits agricoles plus fa-

ciles à transporter. Sans doute le temps viendra, et c'est le vœu de l'humanité, où les arts industriels suivront les arts agricoles, et où ces pays nouveaux se serviront de marché à eux-mêmes; mais ce sera l'œuvre de plusieurs générations, peut-être celle de plusieurs siècles.

Dans le moment actuel, quel est le conseil que donne le disciple de M. Ricardo, pour qu'il n'y ait aucun surplus de la production sur la demande, aucun engorgement, aucune souffrance? *qu'une moitié de ces nouveaux capitalistes deviennent manufacturiers.* Ce conseil ne peut pas s'appliquer sérieusement aux Tartares de la Crimée ou aux Fellahs d'Égypte. Le moment n'est même point encore venu d'établir de nouvelles manufactures dans les régions trans-atlantiques, ou la Nouvelle-Hollande. C'est donc aux anciens agriculteurs à faire place, et à rétablir l'équilibre. Mais est-ce une chose simple ou facile que d'engager un gentilhomme campagnard, d'Italie ou de Provence, à reconnaître que le patrimoine qu'il a hérité de ses pères ne vaut plus rien, absolument rien; qu'il n'a d'autre parti à prendre que de le laisser en friche, d'en retirer tout le capital qui le faisait valoir, et de fonder une manufacture? Plutôt que de le faire, il attendra que ce capital soit absorbé jusqu'au dernier sou par une concurrence ruineuse, et il ne renoncera à l'agriculture que

quand il mourra de misère. Cependant, pour appliquer la formule qui nous est donnée, il faudrait que le nombre des cultivateurs européens qui renoncent à l'agriculture, fût égal à la moitié du nombre de ces nouveaux cultivateurs de la mer Noire, de l'Amérique ou de l'Afrique, qui envoient leurs blés sur les marchés d'Europe. Il faudrait que tous les ouvriers qu'ils emploient changeassent en même temps d'état.

Mais le plus souvent ce n'est pas le produit agricole qui devance le produit manufacturier, et qui cause l'engorgement dont se plaint le commerce; aujourd'hui du moins nous sommes plus frappés du nombre des manufactures qui, sans attendre les besoins et la demande du public, versent sur le marché des produits qui surpassent infiniment la possibilité d'acheter de ce public, lors même qu'il serait vrai que c'est cette possibilité, sans rapport avec le besoin de consommer, qui limite la demande. Serait-il cependant bien facile, dans un pays complètement cultivé, de rétablir l'équilibre, en portant sur la terre, et en consacrant à des défrichemens nouveaux autant de capitaux qu'il y en a de trop dans les manufactures? Ces bouleversemens de toute l'industrie d'un pays qui peuvent à peine s'opérer dans un siècle, arriveront-ils jamais à temps pour porter remède à des oscillations annuelles? et quand les engorgemens se succèdent l'un à l'autre, dans

une branche quelconque de l'industrie, leur effet n'équivaut-il pas à une constante surabondance de la production sur la demande?

Au reste, quoique l'échange des produits de la campagne avec ceux de la ville soit le principal commerce de tout pays, ce n'est pas le seul, à beaucoup près, et l'égalité supposée dans cet échange ne simplifie pas seulement l'expression du grand mouvement industriel d'un pays, elle la dénature. Chaque produit particulier doit être proportionné aux désirs, aux besoins et aux moyens de payer d'une certaine classe d'acheteurs. Mais ces désirs et ces besoins varient sans cesse; ces acheteurs, loin d'être en vue des producteurs, sont répandus sur toute la surface de la terre. Aucun philosophe, par toutes ses recherches, aucun gouvernement, avec toute sa puissance, n'a encore connu avec précision l'étendue d'aucun marché : comment les producteurs arriveraient-ils à la connaître? Ils ne la cherchent pas même. Ils s'efforcent seulement de s'enlever réciproquement des pratiques. Cette lutte, maintenue d'une extrémité à l'autre de la terre habitable, suffirait seule pour prouver la supériorité de la production sur la demande. Tant qu'elle se prolonge, le commerce, occupé de faire meilleur marché, non de faire moins, ne tend point à rétablir l'équilibre.

« Quand la production d'une marchandise ou

» d'une classe de marchandises, dit enfin notre  
 » auteur, s'accroît indépendamment des autres,  
 » alors on éprouve un engorgement ou une dif-  
 » ficulté de vente. Mais quand la production de  
 » toutes les marchandises s'accroît en même  
 » temps, les différens articles s'achètent les uns  
 » les autres, et l'augmentation de la production  
 » est identique avec l'augmentation de la de-  
 » mande. »

Sans doute un engorgement universel dans le commerce est beaucoup plus rare qu'un engorgement partiel; il était peut-être réservé à nos jours d'en fournir un grand et funeste exemple. Mais, enfin, si le disciple de M. Ricardo avait regardé autour de lui, il aurait vu que cet engorgement était possible. Un cri de détresse s'élève de toutes les villes manufacturières du vieux monde, et toutes les campagnes du nouveau lui répondent. Partout le commerce est frappé d'une même langueur, partout il rencontre la même impossibilité de vendre. Il y a cinq ans au moins que la souffrance a commencé; loin de se calmer, elle semble s'accroître par la durée. Dans toutes les professions qui nous sont connues, il y a surabondance de bras: comment l'équilibre dont on nous parle se rétablirait-il, puisqu'il n'y a aucun métier qui demande l'application de plus de main d'œuvre?

La détresse des manufacturiers est la plus

cruelle , parce qu'à la différence des agriculteurs , leur subsistance toute entière dépend des échanges. Elle est plus grande en Angleterre , parce que l'Angleterre comprend proportionnellement un plus grand nombre de manufactures qu'aucun pays de l'Europe. On ne peut lire sans frissonner l'adresse des fabricans de bas de Nottingham. « Après avoir , disent-ils , travaillé de » quatorze à seize heures par jour , nous gagnons » seulement de quatre à sept schellings par semaine , pour nous substanter avec nos femmes » et nos familles. Nous avons substitué le pain » et l'eau , ou les pommes-de-terre et le sel » à l'aliment plus salubre qui abondait toujours » autrefois sur les tables des Anglais ; et cependant nous protestons qu'après le travail fatigant de toute une journée , nous avons , à plusieurs reprises , été forcés de nous retirer et de mettre nos enfans au lit sans souper , pour ne plus entendre les cris de la faim. Nous déclarons de la manière la plus solennelle que pendant les derniers dix-huit mois , nous avons à peine connu ce que c'était que d'être libres de la souffrance de la faim. » (Edinburg, Review. Mai 1820 , page 334.)

A plusieurs reprises on a annoncé que l'équilibre se rétablissait , que le travail recommençait ; mais une seule demande imprimait chaque fois un mouvement supérieur aux besoins réels du

commerce, et cette activité nouvelle était bientôt suivie d'un plus pénible engorgement. C'est aussi un symptôme funeste de cette souffrance universelle que ces associations patriotiques que l'on voit former en Belgique, en Allemagne et ailleurs, pour repousser les marchandises étrangères. Le système qui prévaut aujourd'hui dans l'opinion, n'est ni celui des philosophes, ni celui des gouvernemens : c'est la détresse qu'on a partout sous les yeux qui l'a fait adopter. L'abondance des produits ruraux est moins remarquée, d'abord parce que le cultivateur, qui ne vend que le surplus de son blé, ne souffre pas autant que le manufacturier, qui ne commence à manger que lorsqu'il a vendu la totalité de son travail ; ensuite parce qu'on n'a pas donné un si grand développement à l'agriculture qu'aux manufactures ; cependant l'industrie agricole aussi est généralement en souffrance : les prix des denrées ne compensent qu'à peine les frais de production ; en Angleterre, des faillites universelles parmi les fermiers ont indiqué qu'il fallait bien plutôt restreindre qu'augmenter les entreprises agricoles, et l'on a éprouvé, contre l'assertion de M. Ricardo, contre le fondement même de tout son système, un engorgement universel, un accroissement de productions qui, loin d'accroître, a diminué la demande.

On ne peut contempler cette grande calamité

européenne sans se reporter de tout son cœur , de tout son esprit , vers la recherche des remèdes qui mettraient un terme à tant de souffrances ; mais à nos yeux ces remèdes que nous avons cherché à indiquer dans l'ouvrage qui précède , sont tous indirects , et n'opéreront que bien lentement. Déjà toutefois nous croirons avoir fait quelque chose , si nous avons montré ce qu'il ne faut pas faire , et le conseil qu'il ne faut pas suivre ; si nous avons établi que le pouvoir de consommer ne s'accroît point nécessairement avec le pouvoir de produire ; si nous avons enfin fait naître un doute dans l'esprit de ceux qui croient servir la patrie et l'humanité , en donnant plus d'activité à tous les travaux , au moment même où peut-être ils contribuent à nous accabler toujours plus sous une masse de fausses richesses dont nous ne pouvons faire usage.





## ARTICLE II.

Sur la balance des consommations avec les productions <sup>1</sup>.

LES économistes sont aujourd'hui divisés sur une question fondamentale, et de la décision de laquelle dépendent en quelque sorte les premiers principes de leur science. Nous l'avons déjà traitée ailleurs; nous demandons la permission de la traiter encore, et peut-être conviendrait-il d'y revenir à plus d'une reprise. Un petit nombre de pages ne sauraient suffire ni à ébranler chez les uns des opinions déjà établies, ni à fonder chez les autres une nouvelle doctrine. Tout ce que nous pouvons nous flatter de faire, c'est de montrer l'importance du point à décider, et d'engager à méditer de nouveau ceux qui peut-être ont trop légèrement formé leur opinion.

Voici cette question. M. Ricardo, en Angleterre, M. Say, sur le Continent, ont soutenu qu'il suffit à l'économiste de s'occuper de la production des richesses; car la plus grande prospérité des nations tient à produire toujours davantage. Ils ont dit que la production, en créant des

<sup>1</sup> Ce petit écrit a été publié une première fois dans la *Revue encyclopédique*. Mai 1824, tome XXI

moyens d'échange, crée des consommations; qu'on ne doit jamais craindre que les richesses encombrant le marché, quelle que soit la quantité qu'en ait produit l'industrie humaine, parce que les besoins et les désirs de l'homme seront toujours prêts à convertir toutes ces richesses à son usage.

- D'autre part, M. Malthus, en Angleterre, a soutenu, comme j'ai essayé de le faire sur le continent, que la consommation n'est point la conséquence nécessaire de la production; que les besoins et les désirs de l'homme sont, il est vrai, sans bornes, mais que ces besoins et ces désirs ne sont satisfaits par la consommation qu'autant qu'ils sont unis à des moyens d'échange. Nous avons affirmé qu'il ne suffisait point de créer ces moyens d'échange pour les faire passer entre les mains de ceux qui avaient ces désirs ou ces besoins; qu'il arrivait même souvent que les moyens d'échange s'accroissaient dans la société, tandis que la demande de travail ou le salaire diminuait; qu'alors les désirs et les besoins d'une partie de la population ne pouvaient pas être satisfaits, et que la consommation diminuait aussi. Enfin, nous avons prétendu que le signe non équivoque de la prospérité de la société, ce n'était pas la production croissante de richesses, mais la demande croissante de travail, ou l'offre croissante du salaire qui le récompense.

MM. Ricardo et Say n'ont point nié que la demande croissante de travail ne soit un symptôme de prospérité; mais ils ont affirmé qu'elle résulte inévitablement de l'accroissement des productions.

M. Malthus et moi, nous le nions : nous regardons ces deux accroissemens comme résultant de causes indépendantes, et qui quelquefois peuvent être opposées. Selon nous, lorsque la demande de travail n'a pas précédé et déterminé la production, le marché s'encombre, et alors une production nouvelle devient une cause de ruine, non de jouissance.

Le plus grand nombre des économistes ont embrassé, dans cette question, l'opinion de MM. Say et Ricardo; mais presque tous les hommes d'affaires se conduisent d'après les principes exposés par M. Malthus et moi. Tant dans les manufactures que dans l'agriculture, c'est le débit qui leur paraît être la cause immédiate de leur prospérité ou de leur souffrance; c'est sur le débit qu'ils désirent régler leurs efforts pour produire, lors même qu'ils ne peuvent pas toujours y réussir.

M. Ricardo, dont la mort récente a profondément affligé, non pas seulement sa famille et ses amis, mais tous ceux qu'il a éclairés par ses lumières, tous ceux qu'il a échauffés par ses nobles sentimens, s'arrêta quelques jours à Genève dans la dernière année de sa vie. Nous discutâ-

mes ensemble, à deux ou trois reprises, cette question fondamentale sur laquelle nous étions en opposition. Il apporta à son examen l'urbanité, la bonne foi, l'amour de la vérité qui le distinguaient, et une clarté à laquelle ses disciples eux-mêmes ne se seraient pas attendus, accoutumés qu'ils étaient aux efforts d'abstraction qu'il exigeait d'eux dans le cabinet; mais une discussion orale ne pouvait suffire sur une question qui demande une réunion si difficile de calculs positifs et de considérations en quelque sorte métaphysiques; aussi me suis-je proposé de reproduire ici, avec un peu plus d'ordre, avec l'aide d'un peu plus de méditation, les argumens dont je fis usage dans ces conférences dont le souvenir m'est précieux.

Nous admettions l'un et l'autre (et comment ne pas l'admettre?) que tous les genres d'industrie, agricole et manufacturière, se sont plaint alternativement, dans tous les pays de l'Europe, de l'encombrement des marchés, de l'impossibilité de vendre, ou de vendre autrement qu'à perte : j'y voyais l'excès de la production, ou sa disproportion avec la consommation; mais cet excès ou cette disproportion étant également impossibles, selon M. Ricardo, il attribuait cet effet aux vices de l'ordre social, aux gênes apportées à la circulation des produits et aux impôts.

Nous écartions l'un et l'autre de la question qui nous occupait, le cas d'une nation qui vendrait plus aux étrangers qu'elle ne leur achèterait, qui, pour une production croissante au dedans, trouverait un marché croissant au dehors. La plupart des hommes d'état, par un reste d'attachement à l'ancien système mercantile, se sont bien proposé, de même que l'ont conseillé MM. Ricardo et Say, d'augmenter sans cesse la production chez la nation qu'ils administraient; mais c'était dans un but d'exportation, non de consommation intérieure; et ces deux systèmes, quoique s'accordant pour quelques opérations, sont opposés dans leurs principes. Ainsi, le ministère anglais a voulu faire de l'Angleterre la manufacturière de l'univers; il a voulu que les peuples de l'Europe, ceux de l'Amérique, ceux de l'Inde, devinssent les chalands des marchands anglais; que chaque nouveau progrès dans l'industrie nationale se liât avec l'ouverture d'un nouveau marché au dehors. Mais, au lieu de compter, pour la consommation, sur des échanges entre les produits croissans, il s'est flatté d'exclure successivement des marchés étrangers les producteurs étrangers, à mesure que les Anglais y arriveraient avec des produits ou supérieurs en qualité, ou inférieurs en prix.

Dans ce système, les nations sont en rivalité les unes avec les autres; la prospérité de l'in-

dustrie, chez les unes, cause la ruine de l'industrie chez les autres; et, si toutes l'adoptent en même temps, si toutes destinent chaque année une plus grande masse d'exportations au marché étranger, si toutes, offrant au rabais leurs marchandises, s'efforcent de s'enlever réciproquement leurs chalands, et de vendre plus qu'elles n'achètent, leur compétition, qui encombrera le marché de l'univers, sera nuisible à toutes; ou bien une seule pourra réussir aux dépens des autres, et celle-là profitera seule de la liberté de commerce; les autres, au contraire, devront se mettre en défense contre une industrie qui tue la leur. Aussi, les mêmes ministres qui ont encouragé la production croissante, ont adopté le système prohibitif.

M. Ricardo, au contraire, comme partisan d'une liberté absolue dans les échanges entre les nations, a dû établir que son système, au lieu d'être exclusif, pourrait être suivi par toutes à la fois; que les producteurs, au lieu d'être en rivalité, se servaient réciproquement de chalands les uns aux autres. Aussi, toute sa théorie repose sur le principe fondamental, qu'une nation ne peut vendre qu'autant qu'elle achète, qu'il y a une balance nécessaire entre la production et la consommation, que la dernière s'accroît toujours avec la première, que le commerce étranger ne dérange rien à l'échange qui se fait entre ces deux quan-

tités, qu'il satisfait seulement, par l'introduction sur le marché de valeurs égales, mais plus variées, les goûts variés des consommateurs. Si, par exemple, la production de draps va croissant en Angleterre de cent mille pièces par année, tout ce que fait le commerce étranger, c'est de permettre aux Anglais, au lieu de consommer en nature ces cent mille pièces de plus, d'en consommer la valeur en vins, en épiceries, ou sous toute autre forme que le commerce pourra leur présenter. Aux yeux de MM. Say et Ricardo, en créant des objets à échanger, on crée des échanges, et par conséquent des consommations; et l'égalité des consommations aux productions leur paraît également démontrée, soit que l'on considère le marché de tout l'univers, soit que l'on suppose chaque nation isolée de toutes les autres.

Il est bien essentiel d'avoir ce principe constamment devant les yeux, pour ne pas tirer de fausses conclusions des révolutions survenues de nos jours dans l'état de l'industrie de diverses nations. Les manufactures de tous les pays les plus industriels de l'Europe ont été, il y a quelques années, dans un état de détresse effrayant, parce qu'elles ne trouvaient plus de débit pour leurs produits; aujourd'hui (en 1824), elles s'en sont relevées; et c'est l'agriculture qui souffre universellement; parce qu'elle ne trouve point à vendre ses récoltes; mais le soulagement qu'ont obtenu

les manufactures n'est point une preuve du système de M. Ricardo : lorsque l'agriculture éprouvera un soulagement semblable, la vérité de sa théorie n'en sera pas mieux démontrée. Nous savons qu'un marché nouveau, qu'un marché immense s'est ouvert aux Européens dans l'Amérique espagnole. Or, la question n'est pas pour nous de déterminer si des chances de guerre ou de politique ne peuvent pas donner à une nation de nouveaux consommateurs; il faut prouver qu'elle se les crée à elle-même lorsqu'elle augmente sa production. Il y a, tout au moins, de fortes présomptions pour supposer que l'amélioration de l'état des marchés européens tient aux chances de la politique, et non aux progrès naturels de la richesse. Toutes les grandes demandes sont venues de l'Amérique espagnole, où aucun obstacle n'empêche plus l'introduction des marchandises européennes, où la guerre, allumée dans toutes les provinces, consomme beaucoup et produit peu, où de fortes passions populaires, excitées en même temps, font consacrer les capitaux, au lieu des revenus, à l'achat des armes et des marchandises que fournit l'Angleterre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons vu ci-devant, liv. iv, chap. iv, p. 368, quels ont été les résultats de cette activité artificielle, comment les Anglais ont fourni eux-mêmes l'argent avec lequel leurs marchandises ont été achetées et consommées par des étrangers, et comment, depuis qu'ils ont cessé de prêter à leurs chalands, ceux-ci ont cessé d'acheter.



Ce n'est point sur la guerre des colonies, sur l'affranchissement de l'Amérique, sur les emprunts de Colombie et du Chili que M. Ricardo comptait pour donner des chalands aux fabricans d'Angleterre; selon lui, ces fabricans créent eux-mêmes leurs acheteurs. Il disait : « Supposons cent laboureurs produisant mille sacs de blé, et cent fabricans en laine, produisant mille aunes d'étoffe; faisons abstraction de tous les autres produits utiles à l'homme, de tous les intermédiaires entre eux, ne voyons qu'eux dans le monde : ils échangent leurs mille aunes contre leurs mille sacs; supposons par les progrès successifs de l'industrie, les pouvoirs productifs du travail accrus d'un dixième; les mêmes hommes échangent onze cents aunes contre onze cents sacs, et chacun d'eux se trouve mieux vêtu et mieux nourri; un nouveau progrès fait échanger douze cents aunes contre douze cents sacs, et ainsi de suite; l'accroissement du produit ne fait jamais qu'augmenter les jouissances de ceux qui produisent. »

A mes yeux, l'abstraction qu'on nous propose de faire dans ce raisonnement est infiniment trop forte : on veut que nous négligions les détails; mais ce n'est pas simplifier, c'est confondre que de soustraire à notre vue toutes les opérations successives dans lesquelles nous pourrions distinguer la vérité d'avec l'erreur.

Reprenons ce même échange que M. Ricardo exprime en si peu de mots , nous serons étonnés de sa complication ; suivons les marchés divers que fait ou fait faire un seul producteur , en admettant , comme M. Ricardo , que du petit au grand les mêmes opérations sont répétées par tous ; séparons les causes d'avec les effets , et , en négligeant nous-mêmes un grand nombre d'intermédiaires , voyons de combien il s'en faut que les producteurs d'une moitié des richesses soient les consommateurs de l'autre.

Pour étudier ce mécanisme social , nous choisirons l'agriculture , comme exemple , et nous ne verrons dans l'agriculture que le labourage , faisant abstraction de ses autres produits ; nous le prendrons dans son enfance , lorsque l'industrie avait encore fait très-peu de progrès , et que les pouvoirs productifs du travail laissaient très-peu de superflu , après l'entretien de l'ouvrier ; c'est l'hypothèse où le calcul présentera le moins de difficulté , et nous forcera à descendre à moins de détails ; mais en même temps , nous prendrons la société dans son organisation actuelle , avec des ouvriers sans propriété , dont le salaire est fixé par la concurrence , et que leur maître peut congédier , dès qu'il n'a plus besoin de leur travail ; car c'est précisément sur cette organisation sociale que porte notre objection. Enfin ,

nous ferons abstraction du numéraire, comme M. Ricardo.

Supposons un agriculteur qui, sur une étendue donnée de terrain, entretienne dix membres de sa famille, domestiques et ouvriers travaillant pour lui, et qui fasse produire annuellement à son domaine cent vingt sacs de blé. Pour ne pas trop compliquer nos comptes, nous faisons abstraction de tout autre produit de son agriculture, ou nous le représentons par du blé. Supposons encore que le salaire qu'il donne à chacun de ces ouvriers équivaille à dix sacs de blé : de ces dix sacs, l'ouvrier en consommera trois en nature par année; il en emploiera sept à se procurer par des échanges les autres produits, ou de l'agriculture ou des manufactures, qui, après le pain, sont nécessaires à la vie; il restera vingt sacs au chef agriculteur. Pour simplifier toujours plus nos comptes, nous le supposons propriétaire en même temps que fermier. Cependant, dix sacs lui sont nécessaires, trois en nature, et sept en nécessités de la vie, pour vivre à l'égal de chacun de ses ouvriers; dix autres sacs lui fourniront, par des échanges, les jouissances que nous appellerons de luxe, celles qu'il ne partage pas avec tout le reste des hommes travaillans.

Récapitulons : le domaine produit cent vingt sacs de blé, d'entre lesquels trente-trois sont mangés sur place par ceux qui le travaillent,

soixante-dix-sept sont échangés contre les nécessités de la vie ; ils sont donc mangés par ceux qui produisent les marchandises qu'achète le pauvre ; dix sont échangés contre des objets de luxe ; ils sont donc mangés par ceux qui produisent les marchandises qu'achète le riche ; car nous appelons riche celui qui, après avoir pourvu à ses besoins, peut destiner une partie de ses revenus à ses jouissances.

A cette époque, une découverte dans les mécaniques, une machine nouvelle inventée pour labourer la terre, ou l'art de dompter les animaux domestiques, et de leur faire exécuter un travail humain, augmente de cinquante pour cent les produits du travail de l'homme. Si nous avons pris pour exemple une famille de laboureurs propriétaires, dont tous les membres eussent des droits à peu près égaux, la découverte profiterait à tous également ; huit heures de travail suffiraient, pour les onze membres de cette famille, à obtenir les fruits qu'ils obtenaient auparavant avec douze ; et s'il ne se présentait pour eux aucune demande ultérieure de travail qui leur fût profitable à tous également, ils se reposeraient quatre heures de plus par jour.

Mais, nous avons supposé la société avec son organisation actuelle : d'une part, un propriétaire qui dirige seul les travaux, qui en recueille seul les fruits, et qui profite seul des décou-

tes; d'autre part, des manouvriers qui n'ont d'autre propriété que leur aptitude au travail, et d'autre revenu que leur salaire. Chacun des ouvriers de notre agriculteur lui avait produit douze sacs de blé; chacun, d'après la découverte, en pourra produire dix-huit. Cependant, la quantité de blé que l'agriculteur veut produire est limitée, 1°. par l'étendue de ses champs; 2°. par la valeur de son capital agricole; 3°. par la demande du marché auquel il destine le surplus de ses récoltes. Il fait son compte : sept ouvriers, à dix-huit sacs par homme, lui produiront cent vingt-six sacs; c'est six de plus qu'auparavant; pour les vendre, il fera, s'il le faut, un léger rabais sur le prix. Il renvoie donc trois de ses ouvriers, et il continue à mener sa ferme avec la même étendue de champs, le même capital, mais avec sept ouvriers seulement, au lieu de dix, auxquels il conserve d'abord les mêmes gages. Faisons notre compte aussi.

Le domaine produit cent vingt-six sacs; nous avons sept ouvriers et un maître auxquels nous fournissons les nécessités de la vie à raison de dix sacs par homme, total quatre-vingts sacs. Nous avons de plus quarante-six sacs qui restent au maître pour ses jouissances de luxe. Quant au premier lot, vingt-quatre sacs seront mangés en nature sur le domaine, au lieu de trente-trois

qui s'y consomment auparavant ; cinquante-six sacs, au lieu de soixante-dix-sept, seront échangés contre les nécessités de la vie, et mangés par ceux qui produisent les marchandises qu'achète le pauvre ; quant au second lot, quarante-six sacs, au lieu de dix, doivent être échangés contre ce que nous avons appelé des objets de luxe : ils seront donc mangés par ceux qui travaillent aux manufactures de luxe, mais seulement lorsque ces manufactures nouvelles, qu'il faut créer, existeront. Nous avons donc, avec une augmentation très-légère du produit, une diminution très-notable dans la consommation des deux industries existantes, l'agriculture et la manufacture du pauvre ; nous aurons d'autre part presque quintuplé la demande qui se faisait auparavant à une industrie à peine naissante, la manufacture du riche.

Pour rendre plus sensible ce changement dans la consommation, qui résulte d'un progrès dans l'industrie non déterminé par une plus grande demande de travail, envisageons ce même progrès sous un autre point de vue. Nous avons supposé que dix sacs de blé représentaient le salaire convenable d'un homme, qu'il en mangeait trois, qu'il en échangeait sept, et qu'ainsi une partie considérable de son salaire reparaisait comme salaire des ouvriers qui travaillaient pour lui. La ferme, dans son état primitif, produisant cent

vingt sacs de blé, payait donc leur salaire à dix laboureurs, à leur maître, à un ouvrier de luxe, plus quatre-vingt-quatre sacs que ces douze personnes échangeaient avec ceux qui leur fournissaient tous les autres objets nécessaires à la vie, le blé excepté. Cela suppose encore huit ouvriers deux cinquièmes travaillant pour eux. On conçoit que ceux-ci font à leur tour des échanges des sept dixièmes du blé qu'ils ne mangent pas en nature, que ceux qui travaillent pour eux en font aussi, jusqu'à ce que la totalité du blé se soit distribuée entre quarante personnes, à raison de trois sacs par personne. Sur ces quarante personnes, il n'y en a qu'une qui consomme des objets de luxe; il n'y en a qu'une aussi qui les produit.

L'industrie fait alors le premier pas que nous avons supposé; par une découverte en agriculture, le produit du travail des laboureurs est augmenté de 50 pour 100. Le fermier a congédié trois de ses laboureurs, et a porté sa production à cent vingt-six sacs. Sa ferme paie dès lors un salaire de quatre-vingts sacs, à lui-même et à sept ouvriers laboureurs. Entre eux huit, ils font une demande de travail du pauvre égale à cinquante-six sacs, ou à cinq ouvriers et trois cinquièmes; ces ouvriers en appellent d'autres, jusqu'à ce que la totalité des quatre-vingt sacs, qui représentent le travail nécessaire pour faire

maître toute la récolte, ait donné du pain à vingt-six ouvriers et deux tiers, occupés à créer les nécessités de la vie. En comparant cet état à celui qui précède, il y aura donc treize ouvriers et un tiers en souffrance, ou qui n'auront pas encore reçu leur pain. Il est vrai qu'on espère qu'ils le recevront de la manufacture de luxe. En effet, le propriétaire offre quarante-six sacs à échanger contre les produits de la manufacture de luxe, ou de celle qui doit pourvoir à ses jouissances personnelles; et comme ce travail n'existait pas encore, il doit l'encourager par un plus fort salaire: il offre douze, quatorze, quinze sacs de blé, au lieu de dix, à celui qui lui procure les jouissances que sa nouvelle richesse lui fait désirer; tout ce que l'ouvrier de luxe perçoit en sus de son salaire nécessaire, il l'emploie à son tour en jouissances de luxe; le reste revient à la manufacture du pauvre; mais ce n'est qu'après que la manufacture du luxe a été créée, ce n'est qu'après que les quarante-six sacs échus en partage au maître auront passé par les mains de ces ouvriers de luxe, et que le surplus aura été échangé par eux; ce n'est qu'alors, dis-je, que le pain sera rendu à tous ceux qui offrent du travail. Lorsque cette distribution sera accomplie, sur quarante-deux personnes qui désormais auront part à cette récolte, trente-sept trois cinquièmes, au lieu de trente-neuf, travailleront à produire



les objets nécessaires à la vie, quatre deux cinquièmes à produire les objets de luxe, et la population sera augmentée de deux personnes <sup>1</sup>.

Nous arrivons donc, comme M. Ricardo, à trouver qu'à la fin de la circulation, si elle n'est nulle part arrêtée, la production aura créé une consommation; mais, c'est en faisant abstraction du temps et de l'espace, comme feraient les métaphysiciens allemands; c'est en faisant abstraction de tous les obstacles qui peuvent arrêter cette circulation: et plus nous la regardons de près, plus nous voyons que ces obstacles sont multipliés.

Par le changement supposé, trois ouvriers sont renvoyés de l'agriculture, et le gagne-pain de dix, dans les manufactures, qui était auparavant assuré, se trouve plus ou moins compromis; il dépend désormais d'un futur contingent, l'établissement d'une manufacture nouvelle.

<sup>1</sup> Nous avons supposé que dix sacs représentaient tous les objets nécessaires aux ouvriers, travaillant avec le degré d'aisance universel dans leur classe à cette époque. Les quarante-six sacs ne nourriront alors que quatre ouvriers de luxe et deux cinquièmes, de quelque manière qu'ils se distribuent. Si leur salaire monte à quinze sacs, le maître n'emploiera lui-même que trois ouvriers de luxe; mais ces trois-ci en emploieront entre eux un quatrième, et ce quatrième une partie du temps d'un cinquième.

C'est donc de la prompt formation de ces ouvriers de luxe que dépend le rétablissement de l'équilibre. Mais d'abord ils n'existent pas ; il faut les faire naître. Le propriétaire, qui ne gagnait que dix sacs sur sa ferme, était loin de songer à demander le genre de travaux dont il se figure avoir besoin depuis qu'il en gagne quarante-six. Les carrossiers, les fondeurs de glaces, les horlogers, dont il désire les ouvrages, ne sont pas encore nés ; s'il est réduit à les attendre, depuis le moment de leur conception jusqu'à celui où ils pourront gagner leur vie, le procédé paraîtra long aux hommes qui jeûnent, en attendant que ceux-ci sachent travailler. La patience des premiers sera encore mise à une cruelle épreuve, quelque court que nous supposions l'apprentissage des hommes faits qui consentiront à apprendre un nouveau métier.

Voici cependant un autre embarras : pour fonder une nouvelle manufacture, une manufacture de luxe, il faut aussi un nouveau capital ; il faut construire des machines, faire arriver des matières premières, donner de l'activité à un commerce lointain ; car les riches se contentent rarement des jouissances qui naissent sous leurs pas. Où trouverons-nous cependant ce capital nouveau, peut-être beaucoup plus considérable que celui que demande l'agriculture ? L'impulsion a été donnée à toute la machine sociale par

l'invention de la charrue, ou par l'art d'y atteler les animaux ; cette invention n'a fait naître aucun capital nouveau. Nos ouvriers de luxe sont bien loin encore de manger le blé de nos laboureurs, de porter les habits de nos manufactures communes ; ils ne sont pas formés, ils ne sont peut-être pas nés, leurs métiers n'existent pas, les matières sur lesquelles ils doivent travailler ne sont pas arrivées de l'Inde. Tous ceux à qui ils devaient distribuer leur pain l'attendent en vain.

Mais essayons d'une autre supposition. Notre agriculteur propriétaire, au moment où il a fait la découverte qui augmente les pouvoirs productifs du travail, au lieu de renvoyer trois de ses ouvriers, les garde tous les dix. En effet, ces ouvriers qui ne peuvent vivre que de leur travail, ne se résigneront pas à croiser les bras et à mourir de faim. Ils ne savent d'autre métier que le labourage, et tant qu'il leur restera un souffle de vie, ils continueront à offrir le travail de leurs bras au rabais, pour faire du blé, avec les pouvoirs augmentés que leur ont donné les nouvelles découvertes. Cette concurrence fera baisser le salaire de tous les ouvriers de terres : supposons qu'il ne baisse que d'un dixième, et certes ce n'est pas trop, si nous prenons en considération, d'une part, le nombre des journaliers laissés sans ouvrage ; de l'autre la difficulté qu'é-

prouve le maître à augmenter d'un tiers son exploitation <sup>1</sup>.

Dans cette hypothèse nouvelle, la ferme produira cent quatre-vingts sacs, mais les dix ouvriers n'en recevront pour leur part que quatre-vingt-dix, auxquels nous en ajouterons dix, qui représentent la part du maître dans les objets nécessaires à la vie. De ces cent sacs, trente-trois sont consommés en nature sur la ferme, soixante-sept sont échangés avec la manufacture du pauvre. Avant la découverte, celle-ci en consommait soixante-dix-sept. Les salaires s'y trouvent donc réduits dans une proportion plus grande encore qu'ils ne le sont dans l'agriculture; cependant tout le monde vit, tout le monde travaille, et chacun peut attendre l'effet que produiront les quatre-vingts sacs demeurés en partage

<sup>1</sup> On dira peut-être qu'après avoir établi que dix sacs représentent le salaire nécessaire, il est absurde de supposer que les ouvriers se contentent de moins que le nécessaire. Mais nous ne savons point quelle est la quantité requise pour maintenir la vie de l'ouvrier, et ce n'est pas d'elle que nous avons entendu parler. Dans chaque état, plus ou moins prospère de la société, il y a un salaire commun, suffisant pour fournir non-seulement aux besoins, mais encore aux jouissances compatibles avec un travail manuel; c'est ce salaire que, pour abrégér, j'ai nommé nécessaire: on ne saurait dire jusqu'à quel point il peut être réduit, ni jusqu'à quel point la vie de l'ouvrier peut être dépouillée de toute espèce de jouissance.

au propriétaire, et destinés à encourager de nouvelles manufactures de luxe.

Si l'on réussit en effet à créer huit nouveaux ouvriers de luxe, et que ceux-ci, disposant des quatre-vingts sacs qui leur étoient en partage, encouragent à leur tour la manufacture du pauvre; lorsque la circulation sera terminée, la population se trouvera augmentée d'un tiers, et soixante personnes, au lieu de quarante, devront manger le blé de la ferme supposée; mais c'est bien dans cette seconde hypothèse que nous faisons abstraction du temps et de l'espace.

Il faut faire abstraction de l'espace : l'invention nouvelle a rendu sept hommes suffisans pour cultiver l'espace de terrain qui en occupait dix auparavant. Pour ne pas congédier ces trois hommes, pour ne pas les condamner à mourir de faim, il faut supposer qu'il existe un nouvel espace cultivable, de nouvelles terres à défricher, ce qui ne saurait être vrai, d'une manière absolue, de tous les pays et de tous les temps. D'ailleurs, il ne suffit pas que la terre à cultiver existe, il faut encore qu'elle soit en de telles mains, qu'aussitôt qu'on offre à ses propriétaires un profit, ils se déterminent à la mettre en culture. Qu'on examine cependant comment les terres incultes de l'Europe sont liées de manière à les soustraire aux demandes de ceux qui offrent de les mettre en valeur par leur travail. Ici ce

sont des communaux inaliénables ; là, des terres substituées à des gens qui n'ont ni capitaux, ni moyen de donner des garanties à ceux qui leur en prêteraient ; ailleurs, la vanité est intéressée à maintenir tout dans l'état ancien. Les droits de la couronne, de l'Église, de la noblesse, du peuple, sont opposés tour à tour à cette action du marché, sur laquelle ont compté les économistes, et dont la puissance leur a paru irrésistible. Il est en effet plus facile aux Anglais d'aller défricher les déserts du Canada ou ceux de la Cafrerie, que les communaux du voisinage de Londres.

Il faut faire abstraction du temps, lorsqu'on suppose que l'agriculteur qui, par une découverte de mécanique ou d'industrie rurale, trouve moyen d'augmenter d'un tiers les pouvoirs productifs de ses ouvriers, trouvera aussi un capital suffisant pour augmenter d'un tiers son exploitation, pour accroître d'un tiers ses instrumens d'agriculture, ses équipages, son bétail, ses greniers, et le capital circulant qui doit lui servir à attendre ses rentrées.

Il faut faire abstraction du temps, lorsqu'on suppose des ouvriers de luxe, et un capital prêt à fonder des manufactures de luxe, suffisans pour consommer les quatre-vingts sacs qui leur sont destinés cette année, au lieu de dix qu'on leur destinait l'année précédente. Il faut faire abstrac-

tion du temps, lorsqu'on suppose soixante personnes prêtes à manger le blé que produira cette nouvelle récolte, tandis qu'on n'en avait que quarante pour manger le blé de la récolte précédente.

Ainsi, lorsqu'une découverte dans les pouvoirs productifs du travail est appliquée à l'agriculture sans avoir été provoquée par une demande antérieure de travail, lorsque, de plus, la société est organisée de telle sorte, qu'un seul étant propriétaire et tous les autres offrant pour vivre leur travail à l'enchère, un seul profite de la découverte que lui a suggérée le progrès des sciences; les capitaux, les matériaux, les hommes, l'industrie, manquent pour mettre en équilibre tout le reste de la société avec le pas trop rapide que fait l'agriculture.

Nos raisonnemens seraient applicables à toute autre espèce d'industrie, aussi-bien qu'à celle qui produit le blé; mais, si nous avons lieu de craindre que, même pour celle-ci, nos calculs n'aient paru en même temps et trop fatigans et trop hypothétiques, nous aurions dû nous attendre à rebuter encore davantage nos lecteurs, si nous avons pris notre exemple dans une manufacture, parce que la consommation que fait le manufacturier de ses propres produits est beaucoup moins considérable que celle que fait l'agriculteur. Qu'on se figure cependant qu'une

découverte qui épargne un tiers de la main-d'œuvre est introduite successivement dans toutes les manufactures qui produisent toutes les parties des vêtemens, des ustensiles, des ameublemens du pauvre; partout ce sera le chef manufacturier qui en profitera; partout, s'il renvoie trois ouvriers sur dix, il produira une fraction de plus avec un peu moins de monde; partout il diminuera de trois dixièmes la consommation que ses propres ouvriers faisaient de ses propres articles, et il diminuera dans la même proportion la consommation qu'en faisaient ceux qui travaillaient pour ses ouvriers. En sorte que chaque découverte, dans de telles circonstances, diminue la demande aux ateliers déjà existans, et en crée une, en compensation, qui s'adresse à des ateliers qui n'existent point encore. Chaque découverte fait dépendre le maintien d'une partie de la manufacture du pauvre, de la création d'une manufacture de luxe; et cependant, on ne peut créer une manufacture de luxe sans capitaux, sans ouvriers, sans une perte de temps que ceux dont on suspend le gagne-pain ne peuvent supporter <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le chapelier, avec ses dix ouvriers, fabrique au moins douze cents chapeaux par année; lui-même, avec ses ouvriers n'en consomme que onze, et sa circulation n'est accomplie que lorsqu'il a couvert douze cents têtes; cependant, si nous le supposons dans toutes les mêmes



J'entends déjà qu'on se récrie que je me refuse au perfectionnement de l'agriculture, au perfectionnement des arts, à tous les progrès que l'homme peut faire; que je préfère sans doute la barbarie à la civilisation, puisque la charrue est une machine, que la bêche est une machine plus ancienne encore; et que, selon mon système, il aurait fallu sans doute que l'homme labourât la terre avec ses seules mains.

Je n'ai jamais rien dit de semblable, et je demande la permission de protester, une fois pour toutes, contre toute conséquence qu'on suppose à mon système et que je n'ai point tirée moi-même. Je n'ai été compris ni de ceux qui m'attaquent ni de ceux qui me défendent, et j'ai plus d'une fois eu à rougir de mes alliés

circonstances que l'agriculteur, nous le verrons d'abord consacrant onze cents chapeaux et couvrant onze cents têtes, pour procurer le salaire nécessaire à lui-même et à ses dix ouvriers, et échangeant cent chapeaux contre des objets de luxe à son usage. Tandis qu'après la découverte qui augmentera d'un tiers sa puissance productive, sa manufacture ne consommera plus que huit de ses chapeaux; l'échange direct de ses chapeaux avec la manufacture du pauvre et l'agriculture n'en emploiera plus que sept cent quatre-vingt-douze, mais il en offrira quatre cent soixante à la manufacture de luxe, il lui faudra soixante têtes nouvelles pour porter ses chapeaux, et il y aura cependant trois cents pauvres qui devront se passer de chapeaux, jusqu'à ce que la manufacture de luxe, qu'encourage le chapelier enrichi, soit en pleine activité.

comme de mes adversaires. On m'a représenté comme étant, en économie politique, ennemi des progrès de la société, partisan d'institutions barbares et oppressives. Non, je ne veux point de ce qui a été, mais je veux quelque chose de mieux que ce qui est. Je ne puis juger ce qui est qu'en le comparant avec le passé, et je suis loin de vouloir relever d'anciennes ruines, quand je démontre par elles les besoins éternels de la société.

Je prie qu'on y fasse attention ; ce n'est point contre les machines, ce n'est point contre les découvertes, ce n'est point contre la civilisation que portent mes objections, c'est contre l'organisation moderne de la société, organisation qui, en dépouillant l'homme qui travaille de toute autre propriété que celle de ses bras, ne lui donne aucune garantie contre une concurrence, contre une folle-enchère dirigée à son préjudice, et dont il doit nécessairement être victime. Supposez tous les hommes partageant également entre eux le produit du travail auquel ils auront concouru, et toute découverte dans les arts sera alors, dans tous les cas possibles, un bienfait pour eux tous ; car, après chaque progrès de l'industrie, ils pourront toujours choisir, ou d'avoir avec moins de travail un plus long repos, ou d'avoir avec le même travail plus de jouissances. Aujourd'hui, ce n'est pas la découverte

qui est un mal ; c'est le partage injuste que l'homme fait de ses fruits.

Nous sommes, et l'on ne l'a point assez remarqué, dans une condition tout-à-fait nouvelle de la société, sur laquelle nous n'avons point encore d'expérience. Nous tendons à séparer complètement toute espèce de propriété d'avec toute espèce de travail, à rompre toute clientèle entre le journalier et le maître, à ôter au premier toute espèce d'association dans les profits du second. Cette organisation sociale est tellement nouvelle qu'elle n'est pas même à moitié établie, qu'il n'y a que les pays les plus industriels, les plus riches, les plus avancés dans un système que nous essayons à peine ; où le travail de l'agriculture, aussi bien que celui des manufactures, soient faits par des ouvriers qu'on peut renvoyer à la fin de chaque semaine ; c'est là que nous tendons ; c'est là où je signale un danger, et non dans les découvertes des sciences.

Nos yeux se sont tellement faits à cette organisation nouvelle de la société, à cette concurrence universelle qui dégénère en hostilité entre la classe riche et la classe travaillante, que nous ne concevons plus aucun autre mode d'existence, même ceux dont les débris nous entourent de toutes parts. On croit me répondre par l'absurde, en m'opposant les vices des systèmes précédens. Deux ou trois systèmes se sont succé-

dés en effet, quant à l'organisation des classes inférieures de la société; mais, parce qu'ils ne sont pas regrettables, parce qu'après avoir fait d'abord un peu de bien, ils firent peser ensuite d'effroyables calamités sur l'espèce humaine, en peut-on conclure que nous soyons entrés aujourd'hui dans le vrai? que nous ne découvrirons pas le vice fondamental du système des journaliers, comme nous avons découvert celui de l'esclavage, du vasselage, des corps de métiers. Lorsque ces trois systèmes étaient en vigueur, on ne concevait pas, de même, ce qui pourrait venir ensuite : la correction de l'ordre existant aurait paru, de même, ou impossible, ou absurde. Le temps viendra sans doute où nos neveux ne nous jugeront pas moins barbares pour avoir laissé les classes travaillantes sans garantie, qu'ils jugeront, et que nous jugeons nous-mêmes barbares, les nations qui ont réduit ces mêmes classes en esclavage.

Chacun de ces systèmes avait paru, à son tour, être une invention heureuse, être un progrès vers la civilisation. L'esclavage lui-même, tout odieux que soit son souvenir, succédant à un état sauvage de guerre universelle, où l'homme, sans cesse sous les armes, n'avait point de temps de reste pour donner au travail, point de garantie pour les fruits que le travail lui avait procurés; l'esclavage, succédant au massacre des prisonniers, fut

un progrès dans la société : il permit l'accumulation des richesses, il devint, chez les Grecs et les Romains, la base d'une civilisation presque égale à la nôtre. Tant que les maîtres demeurèrent pauvres, tant qu'ils travaillèrent et mangèrent avec leurs esclaves, la condition de ceux-ci fut supportable et la population s'accrut. Les progrès mêmes du système, la richesse des maîtres, leur luxe, leur ignorance de tous les travaux, leur mépris pour cette partie de la population qui les faisait vivre de ses sueurs, leur dureté, leur avarice qui retranchait sans cesse quelque chose à la subsistance de ce bétail humain, semèrent enfin la mortalité dans la classe travaillante. Ils la firent disparaître à l'époque de la plus grande splendeur de l'empire romain, lorsque les économistes, s'il y en avait, applaudissaient peut-être aux progrès constans de l'opulence.

Le chancre rongeur de l'antiquité fut l'esclavage. Ce fut l'état d'oppression et de misère où les esclaves avaient été réduits, qui anéantit la population de l'empire romain, et qui le livra aux barbares : ceux-ci, au bout de quelques siècles, inventèrent un système plus généreux : ils substituèrent des rapports de protection et de clientèle entre le seigneur et son homme, au fouet qui avait été long-temps la discipline des esclaves.

La féodalité eut son temps brillant et prospère,

celui où le vassal armé combattit à côté de son seigneur. Lorsque le seigneur, devenu riche, ne songea qu'à acquérir toujours plus de richesses, et à étaler toujours plus de luxe, il appesantit de nouveau son joug sur le pauvre, et le système féodal devint intolérable.

Les peuples conquirent alors le système de liberté où nous sommes entrés; mais, au moment où ils brisèrent le joug qu'ils avaient long-temps porté, les hommes de peine ne se trouvèrent point dépouillés de toute propriété. Dans les campagnes, comme métayers, comme censitaires, comme fermiers, ils se trouvèrent associés à la propriété du sol. Dans les villes, comme membres des corporations, des métiers, qu'ils avaient formés pour leur défense mutuelle, ils se trouvèrent associés à la propriété de leur industrie. C'est de nos jours, c'est dans ce moment même que le progrès de la richesse et la concurrence, rompent toutes ces associations. La révolution n'est pas même à moitié accomplie. Mais le fermier, devenu riche, cesse de travailler de ses mains; il se sépare du journalier, et il traite avec lui au rabais. Le chef d'atelier, devenu riche, au lieu de travailler sur le même banc avec un compagnon et un apprenti, renonce au travail manuel, rassemble des milliers d'ouvriers dans sa manufacture, et traite avec eux au rabais. Certes, notre expérience est bien récente dans

cet ordre social qui met en lutte tous ceux qui possèdent avec tous ceux qui travaillent ; car cet ordre social ne fait que commencer.

L'espèce d'encombrement des produits de l'industrie humaine que j'ai cherché à expliquer, pouvait à peine se présenter dans les périodes précédentes de la société. Dans l'état de barbarie, lorsque chaque homme ne travaillait que pour lui-même, chaque homme aussi connaissait ses besoins, et il n'était pas à craindre qu'il s'imposât une inutile fatigue pour créer des biens qu'il ne désirait pas. Dans le système de l'esclavage, qui lui succéda, et qui admit le développement d'une assez grande civilisation, le maître ne demandait de même à son esclave que les produits industriels dont il avait d'avance déterminé l'usage. Sa demande avait précédé et alimenté le travail, sa consommation le suivait immédiatement ; l'encombrement ne devint possible que lorsque le maître d'esclaves se fit manufacturier et marchand, comme l'est aujourd'hui le planteur de la Jamaïque. Dans le système féodal, le seigneur demandait à ses vassaux bien plus de services et de combats que de travaux lucratifs : l'industrie, loin d'être excitée, était fortement découragée, et ce n'était pas d'encombrement qu'on était menacé. Dans le système d'association, tous les progrès de l'art, profitant à celui même qui l'exerçait, chacun proportionnait ses efforts au

marché qu'il devait approvisionner ; le cultivateur aimait mieux encore se reposer que de produire du blé qu'il ne pouvait pas vendre , et l'on a souvent reproché aux corporations des villes de n'avoir jamais eu d'autre politique que de restreindre le produit , pour demeurer maîtresses du marché , et de tendre toujours à faire moins de travail qu'on ne leur en demandait , pour le mieux vendre. L'état où nous entrons aujourd'hui est complètement nouveau ; la population travaillante est libre ; mais aucune garantie n'a été donnée à sa subsistance : elle doit vivre de son travail ; mais elle ne voit point , elle ne connaît point celui qui consommera les produits de ce travail ; elle n'a aucun moyen de mesurer ses efforts avec la récompense qu'elle en peut attendre. Lorsque le sort de tant de millions d'hommes repose sur une théorie qu'aucune expérience n'a encore justifiée , il est juste de la considérer avec quelque défiance.

Au reste , qu'on ne croie point que l'antiquité n'avait jamais réfléchi sur la difficulté qui nous occupe , qu'elle n'en avait jamais cherché , jamais trouvé la solution. Si la question fondamentale de l'économie politique est , comme je le crois , la balance de la consommation avec la production ; si c'est une conséquence nécessaire du progrès des arts , de l'industrie et de la civilisation , que chaque homme qui travaille produise plus



que la valeur de ce qu'il consomme, et que, par conséquent, les producteurs seuls ne puissent pas suffire à tout consommer, il faut que, pour chaque accroissement dans les pouvoirs productifs du travail, il y ait un accroissement correspondant dans la consommation d'une classe d'hommes qui ne produisent rien, ou dont les produits ne sont point vénaux. C'est la conclusion à laquelle M. Malthus est arrivé dans son dernier ouvrage d'économie politique; et il y a trouvé un motif d'affirmer que les prodigalités mêmes du gouvernement avaient quelquefois servi la richesse publique, en créant une classe d'oisifs et de consommateurs, sans laquelle la production aurait été bientôt arrêtée par l'encombrement des marchés.

Il me semble que les anciens étaient arrivés beaucoup plus loin que nous dans ces considérations sur la marche générale de la société. Nous n'attribuerons pas plus à leur politique les prodigalités du gouvernement d'Athènes, que celles du gouvernement anglais aux derniers principes de M. Malthus; mais ils avaient reconnu que, pour maintenir cet équilibre essentiel aux sociétés, entre la production et la consommation, trois moyens se présentaient: le premier, d'employer le surplus des productions vénales à nourrir des ouvriers dont le travail ne se vendait pas, et à élever des monumens publics, ou civils ou

religieux ; le second, d'encourager le luxe des riches ; pour qu'ils consommassent le travail des pauvres ; le troisième, de donner à toute la masse des citoyens une occupation d'esprit, une occupation patriotique, pour remplir les heures que les progrès de l'industrie leur permettaient d'épargner sur le travail.

Le premier moyen, qui fut plus ou moins mis en usage par tous les états de l'antiquité, ne se voit nulle part mieux développé que dans l'organisation de l'Égypte. Cette contrée était couverte d'une population agricole dont le nombre étonne l'imagination ; et comme elle réunissait les avantages d'un soleil fécondant, d'un sol fertile, et de l'abondance des eaux, elle tirait de la terre une quantité de nourriture infiniment supérieure à ce qu'elle pouvait consommer. Les Égyptiens avaient une aversion, ou politique, ou religieuse, pour la navigation. Ils cherchaient donc à se suffire à eux-mêmes ; ils avaient très-peu de commerce avec les étrangers ; ils n'exportaient ni leurs blés, ni les produits de leurs manufactures, et celles-ci ne parvinrent jamais à un très-grand lustre. La forme de leur gouvernement n'admettait que peu de grands seigneurs qui consommassent, dans le luxe, ce que leurs semblables avaient produit par leurs sueurs ; et en effet, entre les ruines de tant de temples qui couvrent l'Égypte, il ne

reste pas de palais. Il y avait, il est vrai, une classe nombreuse de prêtres tout-puissans ; mais leur religion leur imposait un ascétisme qui excluait le luxe ; leur consommation personnelle était de peu de chose supérieure à celle des ouvriers. Ces prêtres cherchèrent les moyens de conserver la masse des Égyptiens dans l'habitude d'un travail constant, et d'une abstinence égale à leur industrie. Ils les voulaient toujours ignorans, toujours soumis ; ils voulaient que le loisir ne leur permît point de développer les facultés de leur esprit, au lieu de celles de leur corps ; et ils leur donnèrent la tâche gigantesque de loger dans leurs temples toutes les divinités de l'Olympe. Des monumens, tels que le monde n'en verra plus de semblables, couvrirent la Haute-Égypte ; leurs proportions sont si colossales, qu'on se refuse presque à croire que les forces humaines aient suffi pour les élever ; et leur fini est si délicat, que l'éternité semble avoir appartenu à ceux qui prodiguaient ainsi leur temps pour les accomplir par le travail de générations successives. Les catacombes, les souterrains des montagnes qui bordent la vallée du Nil, ne recèlent pas moins de prodiges ; l'immensité de ces travaux confond nos sens et notre raison. Il a fallu le travail constant de plusieurs millions d'ouvriers, pendant plusieurs centaines d'années, pour créer ce

monde d'enchantemens. Sans doute ; mais il fallait ces millions d'hommes pour manger le blé des guérets de l'Égypte. Il fallait un peuple tout entier de maçons et de tailleurs de pierres pour consommer ce que les industrieux habitans de la vallée du Nil ne cessaient de produire.

L'antique Indoustan recèle aussi des monumens qui égalent presque ceux de l'Égypte en étendue et en perfection. Là aussi la religion commandait un travail inutile , mais colossal , parce que l'organisation sociale avait multiplié les producteurs , et avait presque fait disparaître ceux qui consomment sans rien faire. Les Étrusques , et tous les peuples chez qui les corporations de prêtres exercèrent un grand pouvoir , adoptèrent plus ou moins la même politique. On retrouve à Rome des monumens antérieurs aux premières époques historiques , dont on ne peut guère expliquer la construction , long-temps avant le commencement de l'opulence romaine , que par le pouvoir qu'exercèrent les collèges de prêtres sur les anciens habitans de la contrée. Par cette politique , la totalité de la population pouvait travailler sans encombrer le marché ; les mœurs se conservaient pures , les corps robustes , l'égalité n'était point troublée , chacun participait pour une portion égale à la jouissance de monumens publics élevés par le travail combiné de la nation.

Mais, d'autre part, le travail constant de tous arrêta tous les développemens de l'esprit ; aussi, la nation se trouvait abandonnée sans défense à la caste ambitieuse des prêtres, qui avait entrepris de la gouverner.

Le second système de l'antiquité fut à peu près le nôtre : à Sybaris, à Corinthe, à Syracuse, à Tyr, à Carthage ; et plus tard à Rome, lorsque cette capitale du monde penchait déjà vers sa décadence, on abandonna le commerce et les manufactures à leur cours naturel ; l'excès de la production sur la consommation des producteurs fut immense ; il nourrit d'abord un grand commerce d'exportation ; mais bientôt après il forma une classe de riches luxurieux, dont la seule affaire fut de varier sans cesse leurs jouissances : ces riches vécurent pour se reposer, pour consommer, pour jouir, de même que le reste de leurs concitoyens vivait pour travailler. Comme le travail était accompli presque en entier par des mains serviles, il n'y avait pas lieu à la lutte que nous voyons s'établir de nos jours, pour obtenir au rabais le travail des artisans ; et à supposer que dans quelques métiers le marché se trouvât encombré, les souffrances qui purent en résulter pour les esclaves fixèrent peu les regards des contemporains, et n'ont point laissé de traces dans l'histoire.

Mais les législateurs de l'antiquité, qui avaient

comparé un bien plus grand nombre d'états libres que nous, qui avaient médité bien plus longtemps sur l'idée que le gouvernement n'est institué que pour le bonheur des peuples qui lui sont soumis, pour le bonheur de tous, non pour celui d'une seule classe, réprochèrent complètement le système des Sybarites. Il leur paraissait subversif de l'égalité républicaine, d'établir que les uns travaillaient pour que les autres jouissent. Ils trouvaient que l'excès de la bassesse et de la servilité s'attachait toujours à l'excès de l'opulence; que les âmes s'énermaient dans la mollesse; que le tourbillon des plaisirs était aussi contraire au développement de l'esprit que pouvait l'être la fatigue constante des travaux manuels. Ils estimèrent que s'ils faisaient jouir tous les citoyens de la portion de repos acquise par le progrès de l'industrie, ils ennobliraient leur caractère; que s'ils en livraient un petit nombre à une complète oisiveté, ils les condamneraient en même temps au culte de la volupté. Ils s'accordèrent donc, avec tous les philosophes et les moralistes, avec tous les hommes religieux, et en particulier avec tous les pères de l'Eglise chrétienne, à proscrire le luxe, comme amenant nécessairement la ruine des mœurs et la perte des états. Il est assez étrange que le sentiment unanime des hommes dont nous respectons le plus les décisions sous tous les autres rapports, n'exerce plus aujour-

d'hui, même une légère influence, sur nos opinions en cette matière.

Sur ce principe fut fondé le troisième système, adopté par Athènes aussi-bien que par Sparte, par Rome dans sa vigueur, et par toutes les républiques les plus illustres de l'antiquité. Pour que ceux qui n'ont d'autre revenu que le travail trouvassent une demande suffisante de travail, la république occupa elle-même presque constamment ses citoyens, et les empêcha ainsi d'offrir à leur tour leur travail à vendre. Les législateurs de l'antiquité, loin d'encourager comme les nôtres l'accumulation des fortunes et le luxe, veillaient sans cesse à faire partager également les héritages entre les enfans, à maintenir une sorte d'égalité entre les patrimoines, surtout à réprimer toutes les habitudes de mollesse ou de pompe, à ôter aux citoyens le désir et l'occasion de faire une trop grande consommation, à mettre en honneur la sobriété, la simplicité et l'abstinence. Ils voulurent que, comme chacun avait sa part dans l'activité du corps, chacun eût aussi sa part dans l'activité de l'esprit, et chacun sa part dans les jouissances. Pour maintenir ce partage égal, ils détournèrent les citoyens des occupations manuelles, et ne leur laissèrent consacrer qu'une petite partie de leur temps à l'agriculture, ou à la direction des arts et métiers; ils les appelèrent à la place publique pour

délibérer, aux tribunaux pour juger, à l'académie, au portique, pour aiguiser leur esprit et élever leur âme par de nobles enseignemens; au théâtre, pour former leur goût et leur inspirer l'élégance attique; aux temples, pour charmer leur imagination, et leur faire unir les espérances de l'avenir aux jouissances de la vie.

L'application des mécaniques aux arts et à l'industrie diminua progressivement la quantité de travail nécessaire pour soutenir la vie humaine, mais ce ne fut point une raison pour que l'ordre social élevât un individu chargé de se reposer, de consommer, de jouir pour deux, pour quatre, pour dix, pour cent, pour mille; un individu qui gardât pour lui la totalité du profit, qui travaillât même à réduire la part de l'ouvrier, à mesure que le produit augmentait: l'économie faite sur le travail de tous profitait à tous; le citoyen d'Athènes se contentait, malgré ces progrès de l'industrie, pour manteau de l'étoffe la plus grossière, pour nourriture de pain et de figes sèches. Mais certes, l'absence de tout luxe n'avait pas détruit l'élégance de son esprit ou la finesse de son goût. En proscrivant les jouissances, comme législateur, il n'avait pas perdu l'activité et le ressort de son caractère comme homme privé; et lorsque l'Athénien avait besoin de richesses, non pas pour lui, mais pour la patrie, le sol stérile de l'Attique suffisait aux



armemens de cette république, qui fit trembler l'Asie-Mineure et la Sicile; il suffisait à l'équipement de ces colonies qui répandirent sur les rivages les plus éloignés les principes de la vraie civilisation. Le seul luxe d'Athènes, c'étaient les hommes que la république produisait : heureux le pays qui pourra en produire de semblables ! Heureux le monde entier, si la Grèce qui s'affranchit fait bientôt revivre d'aussi nobles modèles ?

On jugera peut-être que nous nous sommes bien éloignés de la question discutée entre M. Ricardo et nous, et qu'il aurait mieux valu indiquer ce qui nous restait à faire, que ce qu'avait fait l'antiquité. Mais, ce qui reste à faire est une question d'une difficulté infinie, que nous n'avons nullement l'intention de traiter aujourd'hui. Nous voudrions pouvoir convaincre les économistes, aussi pleinement que nous sommes nous-mêmes convaincus, que leur science suit désormais une fausse route. Mais nous n'avons point assez de confiance en nous pour leur indiquer quelle serait la véritable; c'est un des plus grands efforts que nous puissions obtenir de notre esprit, que de concevoir l'organisation actuelle de la société. Quel serait cependant l'homme assez fort pour concevoir une organisation qui n'existe pas encore, pour voir l'avenir comme nous avons déjà tant de peine à voir le présent ? Toutefois, si tous

les esprits éclairés s'accordent enfin à chercher quelle est la garantie que la société doit aux classes chargées de la nourrir, ce qu'un seul ne pourrait faire, peut-être la réunion des lumières de tous pourra l'accomplir.

Achevons donc l'analyse du système dans lequel nous sommes entrés, avant de songer à celui qui devra le remplacer; étudions sa marche, jugeons-le, sans nous laisser distraire par la comparaison avec une théorie toute idéale. Si je présentais ici ce que je jugerais un remède pour les maux actuels de la société, la critique abandonnerait l'examen ou l'appréciation de ces maux pour ne plus apprécier que mon remède, probablement pour le condamner, et la question de la balance des consommations avec les productions ne serait nullement jugée.

Je me permettrai seulement d'annoncer, qu'à supposer que j'eusse porté dans les esprits une conviction assez complète, pour pouvoir obtenir dans la législation tous les changemens que je désirerais, encore je n'aurais nullement la pensée, ou de gêner les progrès de la production, ou de retarder l'application des sciences aux arts et l'invention des machines. Je chercherais seulement les moyens d'assurer les fruits du travail à ceux qui font le travail, de faire profiter la machine à celui qui met la machine en œuvre. Si j'obtenais enfin ce résultat, je me reposerais

ensuite sur l'intérêt des producteurs pour ne pas faire un ouvrage qui ne leur serait pas demandé. Tant que le producteur peut être considéré comme une seule personne, et qu'il est mû par un seul intérêt, il est toujours dirigé par cette maxime proverbiale, qu'il vaut mieux se reposer que de travailler pour rien. Ainsi, toutes les facilités qui lui seront données pour son travail ne le détermineront jamais à produire plus qu'on ne lui demande; il se reposera, il jouira, quand il aura fait son ouvrage, soit qu'il l'accomplisse en douze heures ou en deux. C'est, au contraire, l'opposition d'intérêt entre les producteurs qui concourent au même ouvrage, entre les maîtres et les manouvriers, qui cause seule l'encombrement des marchés; la balance entre eux distrait de l'autre balance plus importante entre les producteurs et les consommateurs. Les maîtres sont déterminés à entreprendre un ouvrage, non point parce que les consommateurs le leur demandent, mais parce que les ouvriers leur offrent de le faire au rabais.

La tâche d'associer de nouveau les intérêts de ceux qui concourent à la même production, au lieu de les mettre en opposition, appartient au législateur : elle est difficile sans doute; mais je ne crois point qu'elle le soit autant qu'on pourrait le supposer. On aurait beaucoup fait déjà, si l'on empêchait la législation d'agir dans une

direction diamétralement opposée à cet intérêt social. Si l'on supprimait toutes les lois qui contrarient la division des héritages, et qui, favorisant la formation ou la conservation des grandes fortunes, empêchent que le capital ou la propriété de la terre se trouvent distribués en petites parties à ceux qui exercent le travail manuel; si l'on supprimait toutes les lois qui protègent les coalitions des maîtres contre les ouvriers; toutes celles qui ôtent aux ouvriers leurs moyens naturels de résistance <sup>1</sup>; l'examen des unes et des autres, l'examen de celles qui pourraient obliger le maître à garantir la subsistance de l'ouvrier qu'il emploie, serait long, difficile, et nous n'y entrerons point aujourd'hui. Il nous suffit d'avoir indiqué que c'est là que nous chercherions un remède aux maux dont la société souffre et à ceux dont elle est menacée.

<sup>1</sup> Au moment même où ceci s'imprimait, en 1824, on lisait dans les journaux qu'à Macclesfield, les ouvriers en soie travaillaient seulement onze heures par jour; et lorsqu'ils trouvaient à travailler douze heures, l'heure de surplus leur était payée. Le samedi 3 avril, les manufacturiers prirent la résolution de faire travailler, à dater du lundi, douze heures par jour, sans payer plus que la journée ordinaire. Les ouvriers ont résisté, on a proclamé contre eux la loi martiale. Quel était cependant le motif des maîtres? la baisse des prix. Parce qu'ils avaient déjà trop de marchandises, ils en ont demandé davantage à meilleur marché.

En attendant l'époque, peut-être bien éloignée, où la réunion des vœux des économistes pourra indiquer à l'autorité souveraine un changement dans le système des lois, il nous semble que la discussion dans laquelle nous venons d'entrer peut avoir dès aujourd'hui quelques résultats pratiques. Nous croyons que, dans la société humaine, la demande croissante de travail est le résultat constant, régulier, annuel des progrès de l'homme. Cette demande est, à son tour, la cause bienfaisante de tous les développemens de l'industrie, de tous les perfectionnemens des arts. Lorsqu'il y aura demande d'un travail nouveau, c'est-à-dire moyen nouveau de le payer, et besoin nouveau de le consommer, tous les progrès que fera la société pour satisfaire cette demande seront avantageux à tous. D'une part, il y aura appel à un accroissement de la population; il y aura plus de mariages, plus d'enfans sauvés dans leur jeune âge, plus d'activité dans leur apprentissage, plus de main-d'œuvre employée par ceux qui sont déjà grands. Tous ces résultats ne s'obtiennent cependant que successivement, dans un espace de temps assez long, de manière à ne point troubler l'équilibre, à ne point causer d'encombrement, et à ce que la population nouvelle, qui, dans le cours de dix, quinze et vingt ans, entrera dans la vie active, y arrive, non pour faire les

travaux demandés aujourd'hui, mais pour servir ceux que les travaux d'aujourd'hui enrichiront dans la suite.

D'autre part, il y aura un appel à l'accroissement des pouvoirs mécaniques de l'homme. Le travail demandé aujourd'hui ne saurait être accompli que par les hommes existant aujourd'hui; il faut donc, ou qu'ils consacrent plus d'heures chaque jour à leur ouvrage, ou qu'ils s'aident de tous les moyens que la science leur donne pour faire plus qu'ils ne faisaient auparavant : chaque accroissement dans leurs pouvoirs productifs, pourvu qu'ils ne dépassent pas la mesure de ce que ceux qui ont demandé le travail peuvent payer et consommer, chaque accroissement, dis-je, créera une richesse nouvelle, qui, à son tour, excitera une nouvelle demande. Le salaire de ces ouvriers, plus habiles ou plus productifs, sera élevé, leurs jouissances croîtront avec leur revenu; ils demanderont à leur tour qu'un plus grand nombre d'ouvriers travaillent pour eux, ou que les mêmes fassent plus d'ouvrage; car ils auront moyen de payer cette augmentation. La même somme qui a demandé et servi à payer un nouveau travail, reparaitra dans une suite de marchés, pour activer tous les anciens travaux. Malgré le progrès des mécaniques, les hommes existans ne suffiront pas à faire tout ce qui leur sera demandé; les êtres nouveaux qui ont reçu

la vie à cette époque, trouveront en grandissant des métiers qui les attendent ; la population s'accroîtra , et l'agriculture devra s'accroître aussi pour la nourrir.

Tous les mouvemens de la société s'enchaînent ; ils résultent tous les uns des autres , comme les mouvemens divers des roues d'une montre ; mais , comme dans une montre aussi , il faut , pour cet enchaînement de mouvemens , que la force motrice agisse là où elle doit agir ; si , au lieu d'attendre l'impulsion qui doit venir de la demande du travail , on pense la donner par la production anticipée , on fait à peu près ce qu'on ferait dans une montre , si , au lieu de remonter la roue qui porte la chaînette , on en faisait reculer une autre ; on casserait alors , on arrêterait toute la machine.

Cependant , la société participe à cette force vitale inhérente à l'homme , qui la fait triompher des dérangemens partiels , et réparer d'elle-même le mal qu'elle éprouve. Lorsque , dans une branche quelconque d'industrie , les produits ont dépassé les demandes , et que le marché est encombré , les ouvriers s'efforcent de changer de métier , de changer de pays , de s'accommoder enfin à leur situation nouvelle , et ils y réussissent presque toujours dans un temps plus ou moins long , pourvu que l'on ne précipite pas la révolution qui s'est opérée dans les intérêts mercantiles.

Dans une crise semblable, les préjugés qui s'opposent à l'adoption d'une invention nouvelle, les difficultés de communication ou d'imitation, les obstacles de tout genre qui semblent ralentir le progrès de la science appliquée aux arts, sont tous avantageux à l'humanité : ils donnent du temps, ils permettent à la force vitale d'agir, ils laissent à ceux qui ont été frappés, le loisir de se relever de leurs chutes, de se guérir de leurs blessures. Ces préjugés, qui dans des occasions nombreuses sont peut-être la plus sûre garantie de la société, opposent en général à l'intérêt individuel un obstacle suffisant pour que l'équilibre se rétablisse. Il arrive souvent sans doute qu'un entrepreneur de manufactures ayant ou inventé une application utile des sciences, ou découvert une pratique avantageuse des étrangers, fonde une industrie nouvelle, et crée des produits qui ne lui sont pas demandés. Il se repose alors sur l'espérance qu'il enlèvera leurs chalands à quelqu'une des anciennes manufactures, *qu'il gâtera le métier*; car le mot est technique, mais qu'il le gâtera pour les autres, et à son profit. Il y a en général une sorte de balance entre les intérêts individuels, qui empêche que l'un d'eux puisse entièrement bouleverser tous les autres. Cet inventeur fera tout son possible pour garder son propre secret et en profiter seul; il éprouvera de plus la résistance de tous ses confrères auxquels il s'efforce



de faire tort, celle de tous les ouvriers qui voient bien qu'il tend à diminuer leur salaire, celle de tous les préjugés populaires et locaux qui tendent toujours à repousser les innovations, celle des capitalistes qui ne prêtent pas volontiers à des entreprises qu'ils ne comprennent et ne connaissent pas. Il triomphera de toutes ces résistances, mais lentement, de manière à ne point causer de secousses, à laisser aux familles qu'il déplace le temps de se ranger, d'acquérir un nouveau gagne-pain, ou même aux consommateurs de former une nouvelle demande de travail.

Aussi, ce n'est pas en général le progrès naturel de l'industrie, tel qu'il est causé par les intérêts personnels, qui a produit l'encombrement des marchés, et qui a condamné au désœuvrement et à la famine des milliers d'ouvriers; c'est par une influence étrangère aux intérêts personnels, que nous avons vu *gâter* systématiquement, et en grand, *les métiers*, tantôt par les gouvernemens, qui mettant en serre chaude toutes les industries, ont voulu que leur nation fit tout ce qu'ils voyaient faire à toutes les autres, et lui ont fait produire ce qu'on ne lui demandait pas; tantôt par des citoyens zélés et des savans, qui ont cru ne pouvoir servir plus utilement leur patrie, qu'en important à la fois toutes les inventions qui faisaient la richesse des autres pays, en attaquant tous les préjugés, en renversant toutes

les habitudes, en répandant rapidement toutes les découvertes aussi loin qu'elles pouvaient aller, et en demandant aux capitalistes, au nom de leur patriotisme, la fondation de manufactures qu'ils n'auraient point obtenues d'eux au nom de leur intérêt.

Pour aujourd'hui nous laisserons en paix les gouvernemens, dont la politique excitante a déjà donné lieu à plusieurs discussions. Nous nous adresserons seulement à ceux que leur philanthropie égare, lorsqu'elle leur fait favoriser de tout leur pouvoir des productions que personne ne leur demande, et auxquelles ils ne trouvent pas eux-mêmes leur intérêt. Si nous avons réussi à les convaincre qu'en faisant produire, on n'est point sûr de faire consommer, nous les ramènerons peut-être à donner plus d'attention au principe sur lequel repose leur propre système d'économie politique. Ils demandent la liberté absolue de l'industrie, parce qu'ils estiment que les intérêts individuels, en se compensant, se réunissent tous dans l'intérêt général; qu'ils voient donc que ce sont eux-mêmes qui troublent cette balance des intérêts individuels; que, lorsqu'ils créent une manufacture par amour de l'art ou de la science, comme ils n'ont point suivi les indications du marché, ils ont souvent sacrifié les hommes et les intérêts réels à une théorie abstraite. C'est l'affaire des savans, de se tenir toujours

prêts, par les progrès des mécaniques, de la chimie, de l'étude de la nature, pour répondre à toutes les demandes du marché; c'est leur affaire d'être à portée de seconder puissamment le travail de l'homme, à l'instant où un travail plus grand lui est demandé; mais, tant que l'organisation actuelle dure; tant que l'existence du pauvre est abandonnée aux effets d'une libre concurrence, ils ne doivent point mettre un poids additionnel dans la balance, en faveur des chefs d'ateliers, contre les ouvriers: ils doivent se rappeler que la maxime fondamentale des économistes, c'est: *laissez faire et laissez passer*; qu'ils laissent aussi aux générations rendues superflues le temps de passer. Autrement, par l'accélération qu'ils donnent, avec un zèle imprudent, à l'adoption de chaque découverte, ils frappent sans cesse, tantôt sur une classe, tantôt sur l'autre, et ils font éprouver à la société entière les souffrances constantes des changemens, au lieu du bénéfice des améliorations.



## ARTICLE III.

Notes sur l'article de M. Say, intitulé *Balance des consommations avec les productions.*

M. SAY ne crut point devoir laisser passer sans réfutation, une doctrine contraire à celle qu'il avait professée. Il avait établi « que les produits » s'achètent les uns les autres, et que leur multiplication n'a d'autre effet que de multiplier » les jouissances de l'homme et la population » des états. » Il me répondit donc, au mois de juillet 1824, dans la Revue encyclopédique ; il le fit avec toute l'urbanité que je devais attendre de son caractère, avec toute la bienveillance que j'attendais de son amitié. Mais il lui arriva ce qui arrive presque toujours à un homme trop plein de son sujet, pour écouter patiemment son adversaire ; il crut me deviner et il ne me comprit point ; du moins il répondit à une doctrine que je ne reconnais point pour être la mienne.

Après avoir admis que l'on peut produire, d'une chose en particulier, une quantité supérieure aux besoins, il ajoute, « que si l'on ob- » jectait que chaque société humaine, au moyen » de l'intelligence de l'homme et du parti qu'il » sait tirer des agens que lui fournissent la na-

» ture et les arts, peut produire de *toutes* les  
 » choses propres à satisfaire ses besoins et à  
 » multiplier ses jouissances, une quantité supé-  
 » rieure à ce que la même société peut en con-  
 » sommer, je demanderais alors comment il  
 » arrive que nous ne connaissions aucune nation  
 » qui soit complètement approvisionnée, puis-  
 » que même chez celles qui passent pour floris-  
 » santes, les sept huitièmes de la population  
 » manquent d'une multitude de produits regardés  
 » comme nécessaires, je ne dirai pas, dans une  
 » famille opulente, mais dans un ménage mo-  
 » deste, etc., p. 20 et suiv. »

Certes, j'ai du malheur si je n'ai pas fait entendre ce que je dis si positivement, liv. II, ch VI, p. 117 : « Alors même que la société  
 » compte un très-grand nombre d'individus  
 » mal nourris, mal vêtus, mal logés, elle ne  
 » veut que ce qu'elle peut acheter, et elle ne  
 » peut acheter qu'avec son revenu. » Ce que je répète dans l'écrit auquel M. Say répond :  
 « Lorsqu'il y aura demande d'un travail nou-  
 » veau, c'est-à-dire moyen nouveau de le payer,  
 » et besoin nouveau de le consommer, tous les  
 » progrès que fera la société pour satisfaire cette  
 » demande seront avantageux à tous, p. 451. »  
 Je ne puis donc admettre, comme preuve que la consommation demande une plus grande production, les besoins, les désirs de ces malheureux,

dont on voit, dans les pays les plus riches, augmenter sans cesse le nombre, qui souffrent toutes les étreintes de la misère à côté des produits accumulés qu'ils n'ont aucun moyen d'acheter. Au contraire, si les choses dont ils ont besoin ne sont meilleur marché, que parce qu'on les a plus mal payés pour les faire, j'y vois une cause de plus pour qu'ils demeurent hors d'état de satisfaire ce besoin.

M. Say dit ensuite, il est vrai : « Ce ne sont » donc point les consommateurs qui manquent » dans une nation, mais le moyen d'acheter. » M. de Sismondi croit que ces moyens seront » plus étendus, quand les produits seront plus » rares, conséquemment plus chers, et que leur » production procurera un plus ample salaire aux » travailleurs. » Je demande pardon; ce n'est point là ma proposition; je crois qu'il faut toujours chercher, parmi les producteurs, le plus grand nombre des consommateurs; je crois, de plus, que les producteurs seront de meilleurs consommateurs, qu'ils auront plus *les moyens d'acheter*, s'ils ont gagné sur la production à laquelle ils ont coopéré, que s'ils ont perdu dessus. Je ne demande point que les produits soient rares, mais qu'ils le soient assez, comparativement à la demande, pour que celui qui les apporte au marché, fasse en les vendant un profit légitime.

M. Say réduit son opinion, sur le point en question, à ceci : « que si la production est plus » active, les procédés expéditifs plus multipliés, » les produits plus abondans en un mot, les na- » tions seront mieux pourvues, plus générale- » ment pourvues. » Puis il me donne en preuve « les pays où les procédés expéditifs sont plus » connus et les produits plus multipliés, comme » les provinces les plus industrieuses de l'Angle- » terre, des États-Unis, de la Belgique, de » l'Allemagne et de la France, qui sont aussi les » pays les plus riches, ou si l'on veut les moins » misérables. » Mais certes, je n'ai jamais nié que la France ait pu doubler sa population, et quadrupler sa consommation, depuis le temps de Louis XIV, comme il me l'oppose, p. 25 : seulement j'ai prétendu que la multiplication des produits était un bien quand elle était demandée, payée, consommée ; qu'elle était un mal au contraire, quand n'étant point demandée, tout l'espoir du producteur était d'enlever un consommateur aux produits d'une industrie rivale. J'ai cherché à faire voir que la marche naturelle des nations était l'augmentation progressive de leur prospérité, l'augmentation en conséquence de leur demande de nouveaux produits, et de leur moyen de les payer. Mais que la conséquence de nos institutions, de notre législation, ayant été de dépouiller la classe tra-

vaillante de toute propriété et de toute garantie, l'avait en même temps poussée à un travail désordonné, qui n'était point en rapport avec la demande ni avec les moyens d'acheter, et qui aggravait en conséquence sa misère. Depuis sept ans j'ai signalé cette maladie du corps social, et depuis sept ans elle n'a pas cessé de s'accroître. Je ne puis voir dans une souffrance si prolongée *les froissemens qui accompagnent toujours les transitions*, et, en remontant à l'origine du revenu, je crois avoir démontré que les maux que nous éprouvons sont la conséquence nécessaire des vices de notre organisation, et qu'ils ne sont pas près de finir.

M. Say me reproche ensuite d'invoquer l'intervention du pouvoir social, puisque, et j'en conviens avec lui, il s'est rarement mêlé de l'administration de la richesse privée sans faire du mal; mais encore faut-il bien qu'il intervienne pour détruire tout au moins le mal qu'il a fait. Or, le législateur qui a institué la propriété, qui règle le partage des héritages, qui protège des monopoles de plus d'un genre, qui résiste à la force en permettant l'adresse, n'est pas resté neutre. C'est pour modifier ce qu'il a créé que je lui demande d'agir encore.

Je terminerai par les paroles mêmes de M. Say : « Ces questions sont immenses, elles » tiennent à toutes les parties de l'économie so-



» ciale , qui a été trop peu connue jusqu'ici ;  
 » mais tout annonce que ce genre de connais-  
 » sance est destiné à faire de grands pas à l'ave-  
 » nir. » Il les fera surtout , si un esprit aussi juste et  
 aussi fort que le sien s'attache à étudier le phé-  
 nomène nouveau que présentent les nations opu-  
 lentes , où la misère publique ne cesse de s'ac-  
 croître avec la richesse matérielle , et où la classe  
 qui produit tout , est chaque jour plus près  
 d'être réduite à ne jouir de rien.

#### FIN DES ÉCLAIRCISSEMENTS.

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

#### LIVRE CINQUIÈME.

##### DU NUMÉRAIRE <sup>1</sup>.

|   | Pages.     |
|---|------------|
| <b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — LE NUMÉRAIRE, SIGNE, GAGE ET MESURE DES VALEURS.</b> . . . . .                              | 1          |
| Le numéraire intervient dans tous les échanges qu'il facilite. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Ce n'est point du numéraire qu'on veut faire usage, mais de la chose dont il est le signe. . . . .                        | 2          |
| Le numéraire est le gage des valeurs qu'il représente, parce qu'il coûte à produire autant qu'il vaut. . . . .            | 3          |
| Le numéraire sert de mesure commune entre des quantités non susceptibles d'être comparées. . . . .                        | 4          |
| Exemples, chez quelques peuples, de la séparation de ces trois fonctions. . . . .   | <i>ib.</i> |
| <b>CHAPITRE II. — DE LA PROPORTION QUI S'ÉTABLIT ENTRE LA RICHESSE ET LE NUMÉRAIRE.</b> . . . . .                         | 6          |
| Aucune propriété ne passe du vendeur à l'acheteur sans qu'une somme égale en écus passe de l'acheteur au vendeur. . . . . | <i>ib.</i> |

<sup>1</sup> Le sommaire des paragraphes ajoutés à cette nouvelle édition est imprimé en caractères *italiques*.

|  | Pages.     |
|--|------------|
| Il s'en faut de beaucoup, cependant, que la valeur du numéraire égale celle des marchandises qu'il transporte. . . . .   | 7          |
| La fréquence des échanges tient plus à la nature des richesses qu'à leur valeur. . . . .   | 8          |
| La richesse territoriale demande moins de numéraire qu'aucune autre, pour accomplir sa circulation. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La moitié des denrées passe de la terre au consommateur sans aucun échange. . . . .  | 9          |
| La propriété du sol ne donne lieu qu'à des échanges centenaires . . . . .  | <i>ib.</i> |
| Le capital circulant du fermier ne subit aussi que peu d'échanges . . . . .  | 10         |
| Un pays tout agricole, quelque riche qu'il soit, ne retiendra que fort peu de numéraire. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Il ne retiendra de même que fort peu de capitaux circulans; presque tous ceux que l'agriculture emploie, elle les fixe. . . . .                                  | 11         |
| Il est fort difficile dans un pays tout agricole de lever tout à coup beaucoup d'argent ou beaucoup de capitaux circulans. . . . .                               | 12         |
| <i>Mobiliser les terres</i> , est une phrase sans signification. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Les terres toujours difficiles à vendre, à cause de cette rareté de capitaux agricoles. . . . .  | 13         |
| La richesse commerciale cause une circulation beaucoup plus rapide de numéraire. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Le numéraire échange sans cesse le fonds capital ainsi que le revenu de cette richesse. . . . .  | 14         |
| La richesse commerciale se renouvelle par l'échange entre plusieurs capitaux circulans, et elle appelle beaucoup plus de numéraire pour un même revenu . . . . . | <i>ib.</i> |

|   |            |
|---|------------|
| CHAPITRE III. — DIFFÉRENCES ESSENTIELLES ENTRE LE<br>NUMÉRAIRE ET LE CAPITAL. . . . .   | 16         |
| Dans le langage commun, le capital est toujours<br>pris pour du numéraire : ce sont cependant deux<br>choses absolument différentes. . . . .                                    | <i>ib.</i> |
| Dans un temps de disette, on dit que l'argent<br>manque, et non l'aliment. . . . .  | 17         |
| Ce n'est pas l'argent qui manque cependant, mais<br>le capital pour faire travailler le pauvre, ou la<br>demande du travail. . . . .  | 18         |
| L'argent n'avait nullement diminué encore que<br>le capital destiné aux salaires eût diminué, ou<br>qu'il fit plus lentement sa circulation. . . . .                            | 19         |
| Lorsque le travail du fabricant s'arrête, il dit que<br>l'argent manque. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Ce n'est pas l'argent qui manque, mais le revenu<br>du consommateur qui ne remplace pas assez ra-<br>pidement le capital. . . . .   | 20         |
| La circulation d'une manufacture pourrait être<br>accomplie avec la centième partie de son capi-<br>tal en numéraire . . . . .  | <i>ib.</i> |
| L'augmentation du capital, et non celle de l'ar-<br>gent est un puissant encouragement au travail. . . . .  | 22         |
| Le capital d'une manufacture consiste surtout dans<br>l'objet fabriqué par cette manufacture, mais<br>non en argent. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Si la circulation de cette manufacture se fait avec<br>le quart de son capital en argent, au lieu de<br>la centième partie, la production n'en sera pas<br>plus active. . . . . | 23         |
| Son bénéfice au contraire en sera moins considé-<br>rable. . . . .  | 24         |
| Le commerce n'en va pas mieux, soit que les ache-   |            |

|   | Pages.     |
|---|------------|
| teurs perçoivent leur revenu en argent ou en nature. . . . .  | 25         |
| De même une nation n'en est pas plus riche si elle perçoit son revenu en argent, et non en nature. <i>ib.</i>   |            |
| C'est encore le revenu en temps ordinaire, le capital en temps de crise, et non l'argent avec lesquels on gouverne les États. . . . .                                       | 26         |
| L'argent ne sert qu'à faire passer les choses consommables des mains des particuliers à celles des agens du gouvernement qui les emploient pour la défense commune. . . . . | 27         |
| Les emprunts du gouvernement sont remplis par les propriétaires de choses consommables, et non par les propriétaires d'argent . . . . .                                     | 28         |
| Quelles choses consommables l'État emprunte, et comment il les rend. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Un emprunt de 400 millions de choses consommables peut se remplir avec 8 millions en écus, tout comme avec 400 millions . . . . .   | 29         |
| Il n'y a aucune sorte d'égalité entre la dette publique ou aucune de ses parties, et la masse du numéraire national. . . . .  | 30         |
| Les banquiers qui prêtent pour l'emprunt ne possèdent point le numéraire. . . . .   | 31         |
| De quoi se compose leur fortune qu'on prend pour du numéraire. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Comment, avec cette fortune en portefeuille, ils achètent au besoin partie du numéraire de la circulation pour effectuer leur prêt. . . . .                                 | 32         |
| <b>CHAPITRE IV. — L'INTÉRÊT EST LE FRUIT DU CAPITAL, ET NON CELUI DE L'ARGENT. . . . .</b>  | <b>33</b>  |
| Celui qui prête le capital prête la cause première du travail. . . . .  | <i>ib.</i> |

|  |            |
|--|------------|
| La proscription de l'usure par les casuistes est donc fondée sur une grande erreur, celle de prétendre que l'argent est improductif. . . . . | 33         |
| L'argent est improductif quand on le garde, mais le capitaliste prête la chose productive contre laquelle il s'échange. . . . .              | 34         |
| Influence de l'interdiction de l'église sur l'économie des pays catholiques . . . . .  | <i>ib.</i> |
| Quand on doublerait la quantité d'argent existante dans l'univers, rien ne serait changé que le nom et le nombre des espèces. . . . .        | 35         |
| L'intérêt du capital fixé par le rapport entre la quantité du travail demandée, et les moyens offerts d'exécuter ce travail. . . . .         | 36         |
| En doublant le numéraire, qui est le signe de ces moyens, on ne changerait rien à cette proportion ni à l'intérêt de l'argent. . . . .       | 37         |
| En important du numéraire acheté, on n'y change rien non plus. . . . .   | 38         |
| Un marchand peut toujours par un sacrifice changer un autre capital en numéraire. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Une nation peut faire la même opération, elle achète alors du numéraire sans devenir plus riche. . . . .                                     | 39         |
| Le numéraire reçu ou donné ne change le taux de l'intérêt qu'autant qu'il n'est point donné en échange, mais gagné ou perdu. . . . .         | 40         |
| Les mines d'or n'enrichissent pas plus une nation que toute autre entreprise productive. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Les mineurs perdent presque toujours leurs premières avances, et c'est ainsi que la mine devient profitable pour d'autres . . . . .          | 44         |
| Les gouvernemens qui thésaurisent ne nuisent point au commerce. . . . .  | 42         |

|  |            |
|--|------------|
| Ils se préparent aux besoins futurs durant la prospérité, tandis que les autres empruntent dans la détresse . . . . .                              | 43         |
| C'est d'après des principes de sûreté et de liberté, non d'économie politique, que les gouvernemens suisses ne doivent point thésauriser. . . . .  | 44         |
| <b>CHAPITRE V. — DU MONNAYAGE.</b> . . . .   | 46         |
| Chaque gouvernement garantit par le monnayage le poids et le titre des métaux précieux qui servent d'étalon commun. . . . .                        | <i>ib.</i> |
| Le monnayage est une manufacture productive dont le gouvernement s'est réservé le monopole. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Quelquefois il a fait sur ce monopole un profit immodéré et ruineux . . . . .  | 47         |
| D'autres fois il a fait sans motif présent au public de tous les frais de monnayage. . . . .   | 48         |
| Un léger droit de monnayage est une imposition fort juste. . . . .   | 49         |
| Par la suppression de ce droit on a voulu attirer ou retenir les métaux précieux. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Proportion naturelle des métaux précieux, qualités propres à l'or, l'argent et le platine. . . .   | 50         |
| Si la demande des métaux précieux était indépendante de la production, leur prix se proportionnerait aux frais d'exploitation des mines. . . . .   | 51         |
| La demande moindre de platine l'a maintenu à plus bas prix. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La demande d'or et d'argent pour l'orfèvrerie ne règle qu'en partie le travail des mines. . . . .  | 52         |
| La société ne demande point de métaux précieux pour les monnaies, et cependant elle est toujours prête à en recevoir une quantité sans bornes. . . | 53         |
| Un produit nouveau fait baisser le prix de la  |            |

|   |            |
|---|------------|
| masse totale, mais ce produit nouveau s'écoule<br>toujours. . . . .   | 54         |
| Le produit nouveau se réduira également en mon-<br>naie, soit qu'il soit en or, soit qu'il soit en ar-<br>gent. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Il importe d'éviter toute fluctuation dans la va-<br>leur qui sert à mesurer toutes les autres. . . . .   | 57         |
| C'est un moyen pour l'éviter que de s'arrêter à une<br>moyenne entre les fluctuations qu'éprouve la<br>production des deux métaux. . . . .                                    | <i>ib.</i> |
| Le commerce recevant indifféremment l'un et l'aut-<br>re, on monnaiera chaque année, en plus grande<br>quantité, celui dont la production aura été plus<br>abondante. . . . . | 58         |
| En déclarant l'un des métaux <i>marchandise</i> , les<br>variations seront plus sensibles sur l'autre, pour<br>chaque altération dans le travail des mines. . . . .           | 59         |
| <i>Quand il y a un cours légal pour les deux mé-<br/>taux, les variations du monnayage maintien-<br/>nent entre eux l'équilibre. . . . .</i>                                  | 60         |
| Le cuivre est aussi employé comme monnaie sub-<br>sidaire, mais avec beaucoup moins d'avantage. . . . .   | 62         |
| La monnaie de cuivre ou de billon n'est propre-<br>ment qu'un billet de banque un peu plus coû-<br>teux, mais aussi un peu plus solide. . . . .                               | 63         |
| Avantages et inconvénients des pièces de cuivre te-<br>nant argent. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Altération des monnaies de billon par le gouver-<br>nement. . . . .   | 64         |
| CHAPITRE VI. — DES LETTRES DE CHANGE. . . . .   | 66         |
| Les lettres de change inventées à cause de l'inter-<br>diction de la sortie des espèces, du danger et des<br>frais de leur transport. . . . .                                 | <i>ib.</i> |



|  | Pages.     |
|--|------------|
| Par une assignation un marchand paye son créancier en lui cédant sa créance sur son débiteur. . .  | 67         |
| La lettre de change est cette assignation, transférable par un endossement. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La lettre de change représente de l'argent, en raison seulement du crédit qu'on accorde à l'accepteur, au tireur et à l'endosseur. . . . . | 68         |
| La lettre de change devient le numéraire du grand marché de l'univers. . . . .   | 69         |
| Elle est aussi une manière facile d'emprunter du capitaliste. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Il n'y a point un rapport nécessaire entre la quantité des lettres de change, et celle de l'argent qui les acquittera. . . . .             | 70         |
| Toutes les lettres de change seraient abolies que la richesse du genre humain demeurerait la même. . . . .                                 | 71         |
| Le porteur d'une lettre de change est copropriétaire du bien de celui qui la doit. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Les lettres de change circulent en même temps comme marchandises contre du numéraire, et comme numéraire contre des marchandises. . .      | 72         |
| La circulation des lettres de change comme numéraire n'est point accélérée, parce que celui qui les garde en perçoit l'intérêt. . . . .    | 73         |
| CHAPITRE VII. — DES BANQUES. . . . .   | 74         |
| L'abus des banques et le papier-monnaie nés de la confusion du numéraire avec le capital. . .  | <i>ib.</i> |
| Épargne sur le numéraire par les viremens à Lyon. . .  | <i>ib.</i> |
| Les banques de compte permirent de faire des viremens à toute heure et pour toute somme. . .   | 75         |
| Banquiers de la ville de Londres, caissiers des négocians. . . . .   | 76         |

|  | Pages.     |
|--|------------|
| Banques de dépôt à Amsterdam, Hambourg, etc.   | 78         |
| Les banques publiques de dépôt renoncèrent au bénéfice sur l'argent mort dans leurs caisses. . .   | <i>ib.</i> |
| Celle d'Amsterdam manqua à cette promesse. . .   | 79         |
| Banques à billets pour simplifier plus encore les viremens. . . . .  | 80         |
| Les banques à billets, ou de circulation, perçurent l'intérêt des fonds qu'elles ne gardaient pas.   | 81         |
| Proprement, elles prêtèrent l'argent qui appartenait déjà aux porteurs de leurs billets. . . . .   | 82         |
| Elles gardèrent seulement une réserve en caisse pour des demandes extraordinaires. . . . .   | 83         |
| Les gros billets sont plus commodes que les espèces, mais les petits ne resteront jamais dans une circulation libre. <i>Exception en Angleterre.</i> . . | 84         |
| Les billets ne peuvent entrer dans la circulation du fabricant, de l'ouvrier, ou du propriétaire qui dépense son revenu. . . . .                         | 85         |
| Ils sont contenus dans la seule circulation des banquiers et du gros commerce. . . . .   | 86         |
| Ils entrent aussi dans une partie de la circulation du revenu public. . . . .  | 87         |
| L'escompte fait entrer naturellement les billets dans ces deux circulations . . . . .  | 88         |
| La réserve des banques monte du tiers à la moitié de leur circulation. . . . .   | 89         |
| CHAPITRE VIII. — LE CRÉDIT NE CRÉE POINT LES RICHESSES DONT IL DISPOSE. . . . .  | 91         |
| Illusion sur les banques par lesquelles on a cru augmenter le capital national. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Le crédit n'emprunte que ce qui existe déjà; il ne crée aucune richesse nouvelle. . . . .  | 92         |

|  | Pages.     |
|--|------------|
| L'abolition des dettes laisserait la société aussi riche qu'auparavant. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Une banque ne prête que ce qu'elle a emprunté : nature du gage qu'elle offre d'abord pour fonder son crédit. . . . .   | 93         |
| La banque ne peut emprunter que les sommes qui circulent par sacs sans se diviser. . . . .   | 95         |
| <i>Détails officiels sur les banques d'Écosse; elles empruntent comme caisse d'épargne à 4 pour cent pour repréter à 5. (Note). . . . .</i>                        | <i>ib.</i> |
| <i>D'où vient que la nation écossaise tout entière a défendu ses banques contre le parlement. . . . .</i>  | 96         |
| La banque d'Angleterre n'a jamais pu emprunter ainsi plus de 5 millions sterling. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La banque de France emprunte de même de 50 à 60 millions de francs. . . . .  | 98         |
| La manie des banques prêteuses n'est cependant point abandonnée. . . . .   | 99         |
| Ruine nécessaire d'une banque qui ferait des avances à des fabricans. . . . .  | 100        |
| Ruine nécessaire d'une banque territoriale. . . . .  | 101        |
| Le gouvernement ne doit point permettre que le numéraire qui est une propriété publique soit emprunté par des débiteurs insolubles . . . . .                       | 102        |
| Quelque solvables que soient les banquiers, on ne peut se confier à leur engagement de reproduire le numéraire, car il ne dépendra pas d'eux de le tenir . . . . . | <i>ib.</i> |
| Dangers auxquels s'expose un État en se défaisant de son numéraire. . . . .  | 103        |
| Il est inutile de retenir le numéraire aux frontières; il faut ne pas le chasser par des billets. . . . .  | 104        |

|  |            |
|--|------------|
| Le billet force l'exportation du numéraire correspondant qu'il remplace. . . . .   | 104        |
| Aux yeux de M. Ricardo, la monnaie est dans l'état le plus parfait quand elle se compose uniquement de papier regardé comme égal à l'or. . . . . | 106        |
| Canons de carton des Chinois qui paraissent aussi remplacer les canons avec économie jusqu'au moment du danger. . . . .                          | <i>ib.</i> |
| Quelles ont été les conséquences de ce danger pour les États-Unis d'Amérique. . . . .  | 107        |
| Multiplication prodigieuse des banques en Amérique, et disparition de tout le numéraire. . .   | 108        |
| Valeur sans cesse variable des billets de banque d'Amérique, et agiotage universel qui en résulte. . . . .                                       | <i>ib.</i> |
| Le gouvernement doit empêcher l'usurpation privée du numéraire, comme il empêche l'usurpation de la voie publique. . . . .                       | 110        |
| Comme maison de prêt, les banques d'Amérique encouragent le goût des spéculations hasardeuses. . . . .   | 111        |
| Les banques qui ont réussi comme maison de prêt perdaient sur leur circulation et gagnaient comme <i>monts-de-piété</i> . . . . .                | 112        |
| Ruine de toutes les autres banques prêteuses qui n'avaient que des billets. . . . .  | 113        |
| Utilité d'une banque sage comme régulatrice de l'escompte. . . . .   | 115        |
| Mais une banque est bien plus encore une machine du gouvernement. . . . .  | 116        |
| C'est parce que le gouvernement s'en sert, qu'il ruine aussi quelquefois l'État pour la servir . .   | <i>ib.</i> |

|   |            |
|---|------------|
| CHAPITRE IX. — DES CRISES QUI CHANGENT LE PAPIER  |            |
| DES BANQUES EN PAPIER-MONNAIE. . . . .  | 118        |
| Les gouvernemens, voyant qu'on leur rapporte les billets de leur banque, ordonnent qu'on les reçoive en paiement, et en font un <i>papier-monnaie</i> . . . . .         | <i>ib</i>  |
| Équation nécessaire entre la masse des valeurs vendues et la somme d'écus qui l'a payée, multipliée par la rapidité de sa circulation. . . . .                          | 119        |
| On n'a nulle part de données précises sur cette rapidité. . . . .   | 120        |
| Quelle qu'elle soit, la multiplication du numéraire ne change ni la valeur des choses vendues, ni la rapidité de la circulation. . . . .                                | 121        |
| Une émission de papier-monnaie ne change point cette équation; le numéraire, avant et après l'émission, est toujours dans le même rapport avec la masse vendue. . . . . | 122        |
| Chaque émission rend donc surnuméraire une quantité d'espèces qu'on exporte. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La circulation du numéraire se ralentit, il est vrai, dans les momens de discrédit, ce qu'on exprime dans le commerce en disant que l'argent se resserre . . . . .      | 123        |
| Le discrédit purement mercantile fait resserrer indifféremment le papier et l'argent; le discrédit du gouvernement repousse le papier et amasse l'argent . . . . .      | 124        |
| Dans ce second cas la banque doit renoncer à un crédit qu'on lui refuse et suspendre ses comptes. . . . .   | 125        |
| Elle ne peut s'obstiner à prêter à d'autres un capital que ses propriétaires lui redemandent. . . . .   | 126        |

|   |            |
|---|------------|
| La cessation des escomptes causera moins d'embarras au vrai commerce qu'on ne l'imagine. . .  | 127        |
| Ceux qui se plaignent alors sont surtout ceux qui comptaient lever de l'argent par circulation . .  | 128        |
| Quoique les lettres de change de ceux-ci puissent être aussi bonnes pour un capitaliste, elles ne sont pas si bonnes pour la banque. . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| Les billets émis pour remplir un emprunt public ne tarderont pas à venir s'échanger contre de l'argent. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Sagesse de la banque de France, d'avoir réduit ses escomptes au premier moment de crise. . .  | 130        |
| Le gouvernement doit veiller à ce qu'une banque ne se mette jamais dans l'impossibilité de racheter ses espèces. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Il ne doit permettre ni une grande multiplication des banques de circulation, ni la création de petits billets qui chassent les écus. . . . .                                 | 131        |
| La somme qu'aurait eu à racheter ou la banque de France ou celle d'Angleterre n'est cependant pas énorme. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Si la banque d'Angleterre y avait procédé de bonne foi en 1797, les marchands anglais auraient fait revenir sur leur crédit tout le numéraire dont elle avait besoin. . . . . | 132        |
| La perte de la banque pour racheter tout le numéraire n'aurait pas passé 500,000 livres sterl.  | 133        |
| Ce qui complique l'opération, c'est la nécessité pour la banque de suspendre en même temps ses escomptes. . . . .   | 134        |
| L'art du directeur des banques consiste à juger bien les crises commerciales, pour proportionner toujours ses escomptes à son crédit. . . .                                   | 135        |

|  | Pages.     |
|--|------------|
| <i>Crises des banques anglaises en 1826. Résolution du gouvernement de rappeler le numéraire. . . . .</i>  | 135        |
| <i>Une circulation en papier de 28 millions sterling avait absolument chassé le numéraire d'Angleterre. . . . .</i>                                      | 136        |
| <i>Commodité des banques, en même temps qu'elles poussaient aux spéculations imprudentes. . .</i>  | 137        |
| <i>Crise de l'agiotage : l'or redemandé aux banquiers qui se sont trouvés hors d'état de le payer. . .</i>   | ib.        |
| <i>Perte énorme des banquiers, de ceux qui ont résisté comme de ceux qui ont succombé. . .</i>   | 138        |
| <i>Convulsion générale dans la nation ; perte des banquiers, des propriétaires, des manufacturiers, des ouvriers. . . . .</i>                            | 139        |
| <i>Que sert à une nation d'économiser sur son numéraire, si elle rend ainsi instable toute sa fortune. . . . .</i>                                       | ib.        |
| <i>Le numéraire métallique d'une nation est de toutes ses dépenses publiques la plus utile, de toutes ses magnificences la plus raisonnable. . . . .</i> | 140        |
| <i>Comment on sacrifie la fin aux moyens quand on prend l'accroissement de la richesse pour le but de la société . . . . .</i>                           | ib.        |
| <b>CHAPITRE X. — DU PAPIER-MONNAIE . . . . .</b>   | <b>142</b> |
| <i>Le papier-monnaie diffère de tous les autres effets publics par la circulation forcée. . . . .</i>  | ib.        |
| <i>Le payement en cuivre, à bureau ouvert, ne change pas la nature du papier-monnaie. . .</i>  | 143        |
| <i>Le papier-monnaie est plutôt un danger qu'un mal, tant que sa masse ne dépasse pas celle du numéraire qu'il a remplacé. . . . .</i>                   | 144        |

|   |     |
|---|-----|
| Dès qu'il n'y a plus d'espèces à exporter, toute émission nouvelle est un impôt sur les précédens porteurs de billets. . . . .          | 145 |
| La circulation du papier-monnaie devient toujours une banqueroute générale . . . . .  | 146 |
| Le papier-monnaie donne une fausse activité au commerce, en faisant exporter tout ce qui a quelque valeur . . . . .                     | 147 |
| C'était probablement le motif du ministère anglais pour garder son papier-monnaie. . . . .  | 148 |
| On ne sort du papier-monnaie que par une secousse; mais, en le supprimant, il faut le changer en dette fondée. . . . .                  | 149 |
| La loi doit aussi établir une échelle de dépréciation pour fixer la valeur réelle des engagements contractés en papier-monnaie. . . . . | 150 |
| Situation de l'Angleterre lorsque son papier est remonté presque au pair. . . . .   | 151 |
| Perte grave qui en est résultée pour l'agriculture.   | 152 |

## LIVRE SIXIÈME.

### DE L'IMPÔT.

|   |            |
|---|------------|
| CHAPITRE I <sup>er</sup> . — QUI DOIT PAYER L'IMPÔT? . . . . .  | 152        |
| Le but des gouvernemens, en étudiant la formation de la richesse, est d'y participer. . . . .                               | <i>ib.</i> |
| Les noms d'impôts direct et indirect n'ont plus de sens hors du système des économistes. . . . .                            | 154        |
| Il n'y a pas moyen d'établir un impôt direct sur le travail d'où naît tout revenu. . . . .                                  | <i>ib.</i> |
| L'établissement social protège le riche plus que le pauvre, il est donc juste que le riche paye plus que le pauvre. . . . . | 155        |



|  | Pages.     |
|--|------------|
| La société dépense plus pour le propriétaire d'immeubles que pour celui de meubles ; il est donc juste que le premier contribue davantage. . . . .                   | 156        |
| Chacun doit contribuer au maintien de la société en raison du revenu qu'elle protège. . . . .  | 157        |
| Il doit contribuer en raison de son revenu , et non de son capital. . . . .  | <i>ib.</i> |
| L'impôt est une dépense que chaque citoyen fait pour une jouissance commune. . . . .   | 158        |
| Il cesse d'être un mal s'il donne autant de jouissances communes qu'il cause de sacrifices. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Mais l'on ne doit point chercher des jouissances avec un capital nécessaire à l'existence même. . . . .  | 159        |
| <b>CHAPITRE II. — COMMENT L'IMPÔT DOIT ATTEINDRE LE REVENU. . . . .</b>  | <b>161</b> |
| L'impôt ne doit jamais détruire que la partie de la richesse qui peut se consommer sans reproduction. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Partie du produit annuel qui doit être consommée, et non pas dépensée. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Cependant le revenu comprend autre chose que le produit net de la terre et des capitaux. . . . .   | 162        |
| Tout revenu naît du travail, mais il se partage en rente, profit et salaire. . . . .   | 163        |
| Le salarié qui a des jouissances doit payer pour la protection de ces jouissances ; s'il n'en a aucune, c'est l'ordre social qui l'en prive qui est mauvais. . . . . | 164        |
| L'impôt ne doit jamais retrancher du nécessaire du citoyen, qu'il soit salarié ou propriétaire. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Mais tout revenu qui procure des jouissances doit payer la jouissance de l'ordre public. . . . .   | 165        |
| Chaque nature de revenu contient une partie né-  |            |

|   |            |
|---|------------|
| nécessaire à sa conservation, que l'impôt ne doit point entamer. . . . .  | 166        |
| Le revenu qu'on détruit le moins en l'imposant est celui des terres. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Tout revenu qui naît des capitaux doit être ménagé, pour ne pas faire exporter les capitaux. . . . .                            | 167        |
| Tout revenu qui naît du salaire doit être plus ménagé encore pour ne pas faire périr les salariés. . . . .                      | 168        |
| Le fisc perd une source d'impôts, lorsque l'ordre social réduit les salariés à l'étroit nécessaire. . . . .                     | <i>ib.</i> |
| Résumé des règles pour l'assiette de l'impôt sur les revenus. . . . .   | 169        |
| <b>CHAPITRE III. — D'UN IMPÔT UNIQUE PROPORTIONNEL</b>  |            |
| <b>AU REVENU. . . . .</b>   | 171        |
| Disposition de l'esprit humain à chercher toujours une règle unique. . . . .  | <i>ib.</i> |
| L'impôt unique ne saurait se prêter aux ménagemens qu'exigent divers revenus. . . . .   | <i>ib.</i> |
| L'impôt unique devrait frapper ou le revenu à sa naissance, ou la dépense. . . . .  | 172        |
| L'impôt sur la dépense ou sur les consommations traité ailleurs. . . . .  | 173        |
| Comment un impôt égal sur le revenu atteindrait-il chaque nature de revenus? . . . . .  | <i>ib.</i> |
| Celui sur le revenu des terres ne souffrirait point de difficultés, et celui sur le revenu des capitaux fixes très-peu. . . . . | 174        |
| Le revenu des capitaux circulans très-difficile à atteindre. . . . .  | <i>ib.</i> |
| L'intérêt de l'argent, quoique très-imposable, échapperait aux recherches du fisc. . . . .                                      | 175        |
| Le profit ne saurait être taxé directement sans in-   |            |

|   | Pages.     |
|---|------------|
| justice, et sans une publicité ruineuse pour le commerce. . . . .   | 176        |
| Le revenu qui naît des salaires est le plus considérable de tous. . . . .   | 177        |
| Il serait injuste et impraticable de le taxer directement. . . . .  | 178        |
| Nécessité de multiplier les impôts, puisqu'un seul ne peut se plier à tout. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Règles d'Adam Smith sur la perception onéreuse des impôts. . . . .  | 179        |
| CHAPITRE IV. — DE L'IMPÔT SUR LES TERRES. . . . .   | 181        |
| L'impôt sur la terre perçu en nature ou en argent. Dîme et contribution foncière. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Facilité de la perception de la dîme, à cause de sa simplicité et de son égalité apparente. . . . .   | <i>ib.</i> |
| La dîme perçue par le clergé, d'après les lois judiciaires, et défendue avec obstination. . . . .   | 182        |
| Vexation résultant des petites dîmes en Angleterre. . . . .   | 183        |
| La dîme, comme imposition publique, serait peu vexatoire, mais fort inégale. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Opinion de M. Ricardo sur l'égalité et la convenance de la dîme. . . . .  | 184        |
| Pourquoi il croit que la dîme n'est pas payée par le propriétaire, d'après son système sur la culture des terres, dans l'ordre de leur fertilité. . . . . | <i>ib.</i> |
| Il croit que le fermier ne la paye pas non plus, d'après son système sur l'égalité des profits, dans toutes les industries. . . . .                       | 185        |
| Impossibilité où est le fermier de passer à une autre industrie. . . . .  | <i>ib.</i> |
| M. Ricardo semble oublier que l'agriculture produit autre chose que du blé. . . . .   | 186        |

|   |            |
|---|------------|
| <i>Effet de la dîme sur le fermier, dont elle entame le capital.</i> . . . . .  | 187        |
| <i>Il cherche à la repousser sur le journalier, le consommateur et le propriétaire.</i> . . . . .   | 188        |
| Les semences, les engrais, les journées de travail qui ont fait naître la récolte sont soumis à la dîme, et ne sont point égaux dans tous les terrains. . . . . | 189        |
| La dîme décourage le cultivateur de faire à la terre des avances qui seront dîmées. . . . .   | <i>ib.</i> |
| <i>Réfutation du système de M. Ricardo sur l'imposition foncière.</i> . . . . .   | 190        |
| La contribution foncière est beaucoup moins contraire aux bonifications. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Souvent elle est intempestive pour le cultivateur; alors elle cause la vente des denrées à bas prix et l'engorgement des marchés. . . . .                       | 191        |
| Quand la première assiette de l'imposition foncière ne serait pas inégale, elle le devient toujours par le laps de temps. . . . .                               | 193        |
| Mais elle a transporté au fisc une partie de la propriété de la terre. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Aussi sa rectification, en rendant justice à la terre, serait fort injuste pour son maître. . . . .   | 194        |
| On ne peut donc corriger son inégalité que par des dégrèvemens, non par une réforme générale. . . . .   | 196        |
| <b>CHAPITRE V. — CONTRIBUTIONS DIRECTES SUR LES AUTRES SOURCES DE REVENUS.</b> . . . . .  |            |
| Les propriétaires d'immeubles payent seuls sur leurs revenus et sur les mutations de leur propriété, et comme les autres sur leurs consommations. . . . .       | <i>ib.</i> |
| Les grands états n'ont pas même tenté de taxer les revenus des capitaux circulans . . . . .   | 198        |

|  | Pages.     |
|--|------------|
| Tentatives des petits états pour le faire, en s'en<br>fiant à la bonne foi des contribuables . . . . .   | 198        |
| Même alors la taxe sur le revenu demeure fort<br>inégale . . . . .   | 199        |
| Facilité et justice apparentes d'une retenue sur les<br>rentes. . . . .  | 200        |
| Mais cette retenue devient une banqueroute de<br>la part du législateur qui l'ordonne. . . . .   | <i>ib.</i> |
| On pourrait accorder tous les droits des contri-<br>buables à ceux qui, se soumettant volontaire-<br>ment à cette retenue, payeraient assez pour<br>être électeurs ou éligibles. . . . . | 201        |
| On caserait ainsi la rente, et l'on acquerrait de<br>bons citoyens actifs, intéressés à l'ordre. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Taxe directe sur le profit du commerce, par les<br>patentes, inégale et insuffisante. . . . .  | 202        |
| Impossibilité de taxer directement le revenu qui<br>procède du salaire. . . . .  | 203        |
| Taxe directe sur les mutations. Elle affecte le ca-<br>pital, non le revenu. . . . .   | 204        |
| Le timbre est un impôt sur les dettes et sur les<br>procès; causes de misère, non de richesse . . . . .  | 205        |
| <b>CHAPITRE VI. — IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION . . . . .</b>   | <b>206</b> |
| Avantages que présentent au premier aspect les<br>impôts sur la consommation . . . . .   | <i>ib.</i> |
| De quoi se compose la dépense imposable de cha-<br>que citoyen, qu'on veut taxer également. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Le loyer d'habitation . . . . .  | 207        |
| Les gages qu'il paye aux domestiques et ouvriers<br>improductifs. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Les équipages, chevaux, meubles et productions<br>des beaux-arts . . . . .   | 20         |

|  |            |
|--|------------|
| Les marchandises nationales, et même domestiques, tout comme les étrangères qu'il consomme.  | 208        |
| Les denrées produites chez lui aussi-bien qu'achetées. . . . .   | 209        |
| Les impôts en usage, la gabelle, la douane, l'acise et l'octroi, n'atteignent pas toutes les consommations à beaucoup près. . . . .        | 210        |
| Le riche échappe à presque tous les impôts sur sa consommation. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Réduire tous les impôts à celui sur la consommation, c'est ramener le système féodal, où le noble et le riche ne payent rien . . . . .     | 211        |
| On a proposé un impôt unique sur la consommation du pain . . . . .   | 212        |
| Vanité du calcul qui réduit la taxe à une capitulation de 30 francs. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Injustice de la gabelle du sel qui était elle-même une capitation. . . . .   | 213        |
| Les cinq sixièmes de la France n'achètent pas leur pain; comment s'y prendrait-on pour lever sur eux cet impôt? . . . . .                  | <i>ib.</i> |
| Ceux qui achètent leur pain sont presque tous si misérables qu'ils cesseraient de vivre si on les taxait encore à 2 sous par jour. . . . . | 215        |
| Les impôts sur la consommation ne peuvent être qu'un supplément aux autres taxes . . . . .   | <i>ib.</i> |
| En établissant un impôt sur la consommation, on ne sait jamais qui le payera. . . . .  | 216        |
| Une partie est ordinairement payée par le producteur, parce que la consommation diminue. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Quelquefois, au contraire, l'ouvrier consommateur se fait rembourser le tout sur son salaire. . . . .                                      | 217        |
| Selon M. Ricardo, les cultivateurs, en suspen-   |            |

|   | Pages.     |
|---|------------|
| dant la production, forcent les consommateurs de leur rembourser tout impôt sur les produits agricoles. . . . .   | 218        |
| Impossibilité pour la classe la plus nombreuse de suspendre la production. . . . .  | 219        |
| Les ouvriers des villes n'auraient pas moins que ceux des champs besoin de quitter leur métier, si le pain était chargé d'impôts, et ils ne le pourraient pas plus. . . . . | <i>ib.</i> |
| L'équilibre entre les professions ne se rétablit pour les capitaux que par la faillite; pour les journaliers, que par la mortalité. . . . .                                 | 220        |
| L'équilibre ne se rétablirait, après un impôt sur le pain, qu'avec le sacrifice de beaucoup de capitaux et de beaucoup de vies. . . . .                                     | 221        |
| Danger des abstractions quand on va décider de la vie des hommes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Fraudes et vexations attachées à la perception journalière des impôts sur la consommation. . . . .  | 222        |
| Quelques taxes irrégulières qui n'affectent ni le revenu ni la dépense . . . . .  | 223        |
| CHAPITRE VII. — DES EMPRUNTS. . . . .   | 224        |
| Importance de l'économie du gouvernement pour le bonheur des nations. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Les monarchies constitutionnelles paraissent moins propres à l'économie que les autres formes de gouvernement . . . . .   | <i>ib.</i> |
| Prodigalités où s'est laissé entraîner la nation anglaise. . . . .  | 226        |
| Funeste invention des emprunts qui ont rendu toutes les prodigalités possibles. . . . .   | <i>ib.</i> |
| En augmentant les forces dont les gouvernements disposent, on rend leurs luttes plus terribles,   |            |

|   |     |
|---|-----|
| sans assurer davantage la résistance des opprimés.  | 227 |
| Les fonds publics ne sont point une richesse qui survive aux emprunts. . . . .  | 228 |
| Ils ne sont qu'une assignation sur le revenu qui naîtra du travail et de l'industrie. . . . .   | 229 |
| Chaque rentier est copropriétaire avec le fermier ou l'artisan dont le travail doit, par des impôts, payer sa rente. . . . .              | 230 |
| On ne retire jamais son capital des fonds publics, on se met seulement à la place d'un capitaliste qui se met à la vôtre. . . . .         | 231 |
| Des hommes d'état célèbres ont regardé les fonds publics comme un capital dont une nation pouvait disposer. . . . .                       | 232 |
| Le capital disponible n'est pas celui des fonds, mais seulement celui des banquiers disposés à en acheter. . . . .                        | 233 |
| Les fonds publics facilitent, il est vrai, l'opération d'emprunter aux étrangers. . . . .   | 234 |
| Mais cet avantage est chèrement acheté par les frais d'administration de l'impôt et de l'emprunt.   | 236 |
| Toutes les créances privées et publiques n'ajoutent et n'ôtent rien à la richesse nationale. . . . .                                      | 237 |
| On a cru perfectionner les emprunts en rejetant toujours plus leur fardeau sur la postérité. . . . .                                      | 238 |
| Les emprunts viagers faisaient rembourser la dette par la génération qui en avait profité. . . . .  | 239 |
| Futilité des objections faites aux emprunts viagers.  | 240 |
| Invention, avantages et dangers des emprunts avec fonds d'amortissement. . . . .  | 242 |
| Ruine qui résulte du fardeau rejeté sur la postérité par les emprunts, parce que les impôts ôtent à chacun son revenu nécessaire. . . . . | 243 |



|  | Pages.     |
|--|------------|
| Grande leçon que donne l'état de l'Angleterre aux autres peuples libres . . . . .                                  | 245        |
| <i>Malgré la sagesse dont le ministère a fait preuve, depuis la paix, les dangers subsistent encore.</i> . . . . . | <i>ib.</i> |
| Peut-être y a-t-il une époque où l'accumulation des capitaux est une cause de souffrance. . . . .                  | 246        |
| Un bien éloigné résulte alors des fléaux qui les détruisent de temps en temps. . . . .                             | 247        |
| Mais l'homme ne doit jamais chercher le mal d'où le bien peut naître. . . . .                                      | 248        |

## LIVRE SEPTIÈME.

### DE LA POPULATION.

|  |            |
|--|------------|
| <b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — DES PROGRÈS NATURELS DE LA POPULATION.</b> . . . . .   | 250        |
| Le but de l'économie politique est de trouver la proportion entre la population et la richesse qui assurera aux hommes le plus de bonheur. . . . . | <i>ib.</i> |
| La race humaine se multipliant dans la prospérité, on a regardé sa multiplication comme un signe de sa prospérité. . . . .                         | 251        |
| Si toutes les circonstances la favorisaient, elle se multiplierait rapidement. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Mais sa volonté de se multiplier n'est point égale à sa puissance. . . . .   | 252        |
| La sympathie ou les affections poussent au mariage; l'égoïsme ou le calcul en détournent. . . . .  | 253        |
| Par sympathie on ne veut pas exposer une femme et des enfans à la misère; par calcul on ne veut pas s'y exposer pour eux . . . . .                 | 254        |
| Ainsi la population se règle et doit se régler sur le revenu. . . . .  | <i>ib.</i> |

- Si la population est tombée au-dessous du revenu ,  
 elle l'atteint bientôt de nouveau . . . . . 255
- Lorsqu'un seul fils se marie entre plusieurs frères ,  
 sa famille est d'autant plus nombreuse que ses  
 frères ne se marient pas. . . . . *ib.*
- Horrible calamité d'une nation quand ses nais-  
 sances surpassent son revenu. . . . . 256
- CHAPITRE II. — COMMENT LE REVENU SERT DE LIMITES  
 A LA POPULATION. . . . . 257
- Le revenu est cette partie de la richesse qui peut  
 être consommée en entier, sans laisser de  
 vide. . . . . *ib.*
- Mais le propriétaire, le capitaliste, l'ouvrier,  
 peuvent laisser un vide par leur consommation. 258
- Dès que le capital diminue, il y a disproportion  
 entre le revenu et la population, et la classe  
 ouvrière souffre. . . . . 259
- Si l'offre du travail pour un même capital et un  
 même revenu augmente, la classe ouvrière  
 souffre également. . . . . 260
- Ainsi, quoique les pauvres aient un revenu, son  
 estimation ne dépend point d'eux. . . . . *ib.*
- Lorsqu'ils ont eux-mêmes une part à la pro-  
 priété, ils peuvent bien mieux évaluer la de-  
 mande de leur travail.* . . . . . 261
- L'artisan qui a une boutique connaît la demande  
 de son marché; l'ouvrier d'une manufacture ne  
 peut la connaître. . . . . 262
- Le cultivateur, pour son compte, connaît la de-  
 mande de son marché; l'ouvrier de campagne ne  
 peut connaître la demande pour son travail. . . . . *ib.*
- Plus le pauvre est dénué de tout, plus il est dis-  
 posé à former une famille. *Les prolétaires.* . . . . 263

|   | Pages.     |
|---|------------|
| On ne voit point les classes riches destiner leurs<br>enfans à un état inférieur au leur. . . . .   | 264        |
| Mais, ceux qui ont vécu au jour le jour comptent<br>que leurs enfans vivront de même. . . . .   | 265        |
| Dans l'extrême de la misère, les enfans, loin d'être<br>une charge, semblent un moyen de revenu. . . . .  | 266        |
| <b>CHAPITRE III. — CE N'EST POINT LA QUANTITÉ DE SUB-</b>   |            |
| <b>SISTANCE QUE LA TERRE PEUT PRODUIRE QUI SERT</b>   |            |
| <b>DE LIMITE A LA POPULATION. . . . .</b>   |            |
| <i>Service rendu à la société par M. Malthus, en</i><br><i>fixant l'attention publique sur l'accroissement</i><br><i>de la population. . . . .</i>                                    | <i>ib.</i> |
| Il suppose la population limitée par la production<br>des subsistances, ce qui ne deviendrait vrai qu'à<br>une époque impossible à prévoir, et qui jamais<br>ne fut atteinte. . . . . | 269        |
| La population, dit-il, croît dans une progression<br>géométrique, et la subsistance dans une pro-<br>gression arithmétique. . . . .   | 270        |
| C'est opposer l'accroissement virtuel de l'une avec<br>l'accroissement positif de l'autre. . . . .  | 271        |
| La faculté d'accroissement des végétaux et des ani-<br>maux suivrait une progression géométrique bien<br>plus accélérée que celle de l'homme. . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| Mais l'accroissement de la race de l'homme, des<br>animaux et des végétaux est soumis à la seule<br>volonté de l'homme. . . . .   | 272        |
| On n'a jamais vu la race humaine dépasser ses sub-<br>sistances et réduite à la petite ration. . . . .  | <i>ib.</i> |
| La noblesse, à qui le pain ne marque pas, loin<br>de s'accroître, diminue. . . . .  | 273        |
| La population des peuples chasseurs demeure sta-<br>tionnaire par la volonté de chaque individu. . . . .  | 275        |

Pages.

|  |            |
|--|------------|
| Leur pays nourrirait un peuple pasteur vingt fois plus nombreux, et la race de leurs troupeaux s'accroîtrait bien plus rapidement que celle de l'homme. . . . .                                | 276        |
| Le préjugé, l'orgueil de famille, la guerre, arrêtent la population des peuples pasteurs, longtemps avant qu'ils aient épuisé les moyens d'accroître leur subsistance. . . . .                 | 277        |
| Trente familles agricoles peuvent vivre sur l'espace qui nourrit une famille tartare. . . . .  | 278        |
| Les peuples agricoles se sont bien gardés de mettre en valeur toutes leurs terres; ils ont toujours un fonds de réserve où la subsistance pourrait croître en progression géométrique. . . . . | <i>ib.</i> |
| La volonté des peuples agricoles, exprimée par leurs lois sur la propriété, arrête la population fort au-dessous du terme des subsistances. . .  | 279        |
| <b>CHAPITRE IV. — QUEL ACCROISSEMENT DE POPULATION EST DÉSIRABLE POUR UNE NATION. . . . .</b>  |            |
| Les propriétaires, en arrêtant la création de nouvelles subsistances, font plus souvent du bien que du mal à la société. . . . .   | <i>ib.</i> |
| La race humaine serait très-malheureuse si elle se réduisait toute entière à faire le plus grand travail pour la moindre subsistance possible. .   | 282        |
| Dans quel cas une augmentation de population est demandée par l'agriculture. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Par les arts industriels. . . . .  | 283        |
| Par les professions gardiennes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Mais il faut que la loi lui permette de se placer dans le cadre qui la réclame . . . . .   | 284        |
| A Rome, elle est repoussée de l'agriculture; ailleurs, des manufactures et de l'industrie. . . .   | <i>ib.</i> |

|  | Pages.     |
|--|------------|
| Dès que le salaire est offert, la population arrive, et la subsistance est créée ou importée par elle.   | 286        |
| Enchaînement nécessaire de l'accroissement de la population avec celui de toutes les parties de la richesse. . . . .   | 287        |
| Chaque peuple souffre lorsqu'un seul gouvernement s'oppose aux progrès de la civilisation. .   | 288        |
| Les nations ont quelquefois le droit de s'immiscer dans le gouvernement d'un peuple voisin, parce qu'elles souffrent elles-mêmes de la tyrannie qu'il éprouve. . . . .       | 289        |
| <i>Plusieurs nations de l'Europe souffrent de ce que leurs gouvernemens ont excité l'accroissement de la population, tandis que la demande de travail diminuait. . . . .</i> | 290        |
| <b>CHAPITRE V. — DE L'ENCOURAGEMENT RELIGIEUX DONNÉ</b>  |            |
| <b>A LA POPULATION . . . . .</b>   | <b>292</b> |
| Les religions, séparant le précepte d'avec son motif, ont continué à encourager la population lorsqu'elle était devenue une calamité. . . . .                                | <i>ib.</i> |
| Les devoirs des pères envers leurs enfans sont d'un ordre de moralité supérieur à celui du maintien de la pureté des mœurs. . . . .  | 293        |
| Les ordres monastiques ne sont point un obstacle aux progrès de la population. . . . .   | 294        |
| Mais la législation des casuistes sur le mariage a des effets journaliers. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Ces mêmes règles se sont conservées dans la religion anglicane. . . . .  | 296        |
| L'homme sage désire que la famille de ses enfans représente la sienne. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Une fois sa famille formée, c'est son devoir en-   |            |

Pages.

|   |            |
|---|------------|
| vers ses enfans et envers les autres hommes à marier, de vivre chastement. . . . .  | 297        |
| La morale demande que tous les hommes se marient, et que tous aient peu d'enfans. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Il suffit que ce précepte soit suivi avec quelque latitude. . . . .   | 298        |
| <b>CHAPITRE VI. — DES ENCOURAGEMENS DONNÉS A LA POPULATION PAR LA POLITIQUE. . . . .</b>  | <b>300</b> |
| Récompenses pécuniaires et distinctions accordées aux pères d'une nombreuse famille. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Obstacles apportés à l'émigration des pauvres, qu'on devrait favoriser. . . . .   | 301        |
| Encouragemens à entreprendre un travail qu'on ne peut continuer. . . . .  | 302        |
| Les variations dans la demande du travail réduisent à la mendicité ceux dont on avait provoqué la naissance. . . . .  | 303        |
| Condition misérable à laquelle se soumettent les pauvres, pourvu qu'on leur permette de vivre. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Ordre social qui, en ôtant au pauvre toute part à la propriété, lui ôte toute possibilité de calculer le revenu qu'il laissera à ses enfans. . . . .              | 304        |
| Encouragement donné à la population par la charité publique. . . . .  | 305        |
| Les enfans des pauvres sont pour eux un revenu, comme moyen de mendicité. . . . .   | 306        |
| Quand le nombre des journaliers est fort restreint, la honte attachée à la mendicité en préserve la société. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Mais il ne peut plus y avoir de honte quand une grande partie de la nation vit dans un état si précaire, que tout revenu peut lui être ôté sans sa faute. . . . . | 307        |

|  |            |
|--|------------|
| La charité publique n'est point prête à recevoir le fardeau qu'on rejetterait sur elle en supprimant la taxe des pauvres. . . . .  | 308        |
| <i>Note sur les obstacles proposés au mariage des pauvres.</i> . . . . .   | <i>ib.</i> |
| Accroissement irrégulier de la population dans les pays qui perdent beaucoup d'hommes par la guerre. . . . .   | 309        |
| État précaire des enfans de la population gardienne.   | 310        |
| <b>CHAPITRE VII. — DE LA POPULATION RENDUE SUPERFLUE</b>   |            |
| PAR L'INVENTION DES MACHINES. . . . .  | 312        |
| Si la demande de travail décroît tandis que la population reste stationnaire, les ouvriers se réduiront au plus misérable salaire. . . . .                                   | <i>ib.</i> |
| La misère du chasseur sauvage n'égale pas celle de l'ouvrier de manufacture, lorsque tous deux meurent de faim. . . . .  | 313        |
| Même sans mourir de faim, la souffrance du pauvre est cruelle. . . . .   | 314        |
| La perte de la liberté contribue à diminuer la demande du travail. . . . .   | 315        |
| Recherche de l'économie de travail dans la production agricole et manufacturière. . . . .  | 316        |
| <i>Une nouvelle découverte dans les arts est toujours utile quand elle procure ou plus de profit ou plus de repos à l'ouvrier.</i> . . . . .                                 | 317        |
| <i>Nos institutions la rendent pernicieuse en diminuant à l'ouvrier le salaire et augmentant le travail.</i> . . . . .   | 318        |
| Si l'imprimerie avait été importée en Europe avant le renouvellement du goût des lettres, elle aurait fait disparaître les copistes et les faibles restes du savoir. . . . . | 319        |

|   |            |
|---|------------|
| A l'époque où elle fut inventée , la demande des livres croissait plus rapidement encore que la production. . . . .                                       | 320        |
| Une découverte dans les arts peut mettre la chose produite à portée d'une classe plus pauvre , et étendre ainsi le marché. . . . .                        | 321        |
| On n'augmente point les jouissances du pauvre en l'obligeant , par l'usage , à consommer des marchandises d'une qualité un peu supérieure.                | 322        |
| L'habillement recherché des pauvres , en Angleterre , n'est point un signe d'aisance. . . . .   | 323        |
| Le prix d'une marchandise ne diminue point en raison directe de la diminution de la main-d'œuvre qui la produit. . . . .                                  | 323        |
| L'économie que fait le consommateur sur le prix de ses bas , faits au métier , lui permet à peine de faire travailler le centième des ouvriers congédiés. | 324        |
| La main-d'œuvre ne fait que le cinquantième du prix des bas produits ainsi. . . . .   | 325        |
| Le perfectionnement des machines diminue le nombre des consommateurs nationaux. . . . .   | 326        |
| Détresse de la population lorsqu'elle est repoussée hors de tous ses emplois. . . . .   | 327        |
| Un état doit-il désirer de faire , avec une moindre population , le même travail qu'il faisait ? . . .  | 328        |
| M. Ricardo regarde toute économie sur le nombre des citoyens comme aussi avantageuse qu'une augmentation de revenus. . . . .                              | 329        |
| En prohibant l'emploi des découvertes mécaniques , on en donnerait seulement le privilège exclusif aux étrangers. . . . .                                 | 330        |
| <i>Contraste entre la richesse de l'aristocratie anglaise et la détresse du pauvre ouvrier. . . . .</i>   | <i>332</i> |



|   | Pages.     |
|---|------------|
| <i>Au moment où le travail surabonde d'une manière effrayante, bizarrerie des récompenses offertes à ceux qui enseignent à s'en passer. . . . .</i>                       | 333        |
| On ne doit plus encourager les découvertes par des privilèges exclusifs pour l'inventeur. . . . .   | 334        |
| Dangers auxquels se trouve toujours exposée la population manufacturière. . . . .   | 335        |
| <b>CHAPITRE VIII. — COMMENT LE GOUVERNEMENT DOIT PROTÉGER LA POPULATION CONTRE LES EFFETS DE LA CONCURRENCE . . . . .</b>   |            |
| Adam Smith avait voulu repousser toute intervention du gouvernement dans le progrès de la richesse publique. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Mais travailler le plus possible, au plus bas prix possible, c'est renoncer aux avantages de la richesse. . . . .   | 337        |
| Le gouvernement protecteur de la population doit mettre des bornes au sacrifice que chacun pourrait faire de lui-même. . . . .  | 338        |
| Dans quel cas la population agricole a besoin de cette protection. . . . .  | 339        |
| On doit surtout protéger les petits cultivateurs contre l'envahissement des grandes fermes. . .   | 340        |
| La population agricole est plus facile à protéger que celle des villes. . . . .   | 341        |
| <i>L'extrême petitesse du terrain affecté à chaque cottage en Angleterre, n'est pas le résultat de la division des héritages, mais l'œuvre de l'aristocratie. . . . .</i> | 342        |
| Incertitude des journaliers des villes sur la demande du travail qui doit les faire vivre. . . .  | 343        |
| Sans rétablir les jurandes, on peut leur emprun-  |            |

|   |            |
|---|------------|
| ter quelque chose de la protection qu'elles accordaient à l'ouvrier. . . . .  | 344        |
| Il faut que le métier d'ouvrier ne soit qu'un degré pour arriver à un état plus certain. . . . .  | 345        |
| <i>Dans toutes les conditions les jeunes gens ne se marient qu'après avoir atteint l'espèce d'indépendance à laquelle ils ont la probabilité de parvenir. . . . .</i> | 346        |
| <b>CHAPITRE IX. — L'OUVRIER A DROIT A LA GARANTIE DE CELUI QUI L'EMPLOIE. . . . .</b>   | <b>347</b> |
| Le même homme pourrait posséder la richesse comme capitaliste, et la mettre en œuvre comme ouvrier. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Il pourrait être propriétaire et laboureur de sa propre terre. . . . .  | 348        |
| La société, en permettant que l'un travaille, que l'autre fasse travailler, ne doit pas en éprouver de dommage. . . . .   | 349        |
| Les grands propriétaires, les grands fermiers ont donné l'existence aux journaliers dont ils ne peuvent se passer. . . . .  | 350        |
| Mais c'est à eux à les maintenir seuls pendant l'interruption du travail comme pendant sa durée. <i>ib.</i>   |            |
| Les maîtres et les seigneurs savaient bien qu'ils devaient seuls maintenir leurs esclaves et leurs serfs. . . . .   | 351        |
| Tous ceux qui travaillent eux-mêmes ne doivent point contribuer à l'entretien d'une classe créée au profit des gros fermiers. . . . .                                 | <i>ib.</i> |
| D'autre part, les fermiers ne doivent point être chargés de l'entretien des pauvres des manufactures. . . . .   | 352        |
| Chaque maître travaille aujourd'hui à réduire le  |            |

|   | Pages.     |
|---|------------|
| salaire et à rejeter les pauvres à la charge de la société, pour obtenir un supplément . . . . .  | 352        |
| Si le fermier savait qu'il sera seul chargé de fournir des secours aux journaliers, il ne les exposerait pas à en avoir besoin. . . . .         | 353        |
| Il donnerait au journalier un intérêt permanent dans la culture, au lieu de rendre sa situation toujours plus précaire. . . . .                 | 354        |
| Ce système de secours ramènerait à préférer la petite culture ou les petites propriétés, et ferait disparaître tous les pauvres ruraux. . . . . | 355        |
| Toute propriété ou ferme modique devrait dispenser de contribuer à la taxe des pauvres. . .   | 356        |
| Toute petite ferme ou propriété ôterait le droit de demander des secours. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Justice d'une pareille loi à l'égard des grands propriétaires. . . . .  | <i>ib.</i> |
| <i>L'Angleterre, en partageant ses communaux entre les journaliers, pourrait donner l'exemple de fermes d'une juste étendue. . . . .</i>        | <i>357</i> |
| A l'origine des métiers, les producteurs de chaque chose n'ont aussi qu'un intérêt. . . . .   | 358        |
| Si le chef du métier peut gagner sur l'ouvrier et non sur le consommateur, c'est aussi à lui à secourir l'ouvrier dans sa détresse. . . . .     | 359        |
| Lutte de tous les manufacturiers pour faire baisser les salaires. . . . .   | 360        |
| Si chaque manufacture devait secourir ses propres ouvriers en détresse; cette lutte cesserait. <i>ib.</i>                                       | <i>ib.</i> |
| Mais cette solidarité est plus difficile à établir dans les manufactures que dans l'agriculture. .  | 361        |
| Elle ferait cesser toutes les souffrances qu'éprouvent aujourd'hui les ouvriers. . . . .  | 362        |

|   |     |
|---|-----|
| En donnant aux métiers un intérêt de corporation, il ne faut pas les soumettre de nouveau aux vexations des jurandes. . . . .                 | 363 |
| <i>En recherchant cette solidarité entre le maître et l'ouvrier, on se sent effrayé des difficultés d'exécution. . . . .</i>                  | 364 |
| <i>Hardiesse imprudente des auteurs du Système coopératif, qui croient pouvoir fonder la société sur des principes tout nouveaux. . . . .</i> | ib. |
| <i>Je n'invoque au contraire que la lente action des lois, pour rappeler sans cesse les pauvres à la jouissance de la propriété. . . . .</i>  | 365 |
| Le système de secours donnés par chaque métier forcerait à renoncer à plusieurs branches d'industrie, qui sont réellement perdantes. . . . .  | 367 |
| La situation critique de l'Angleterre doit servir d'exemple au monde. . . . .   | 368 |

## ECLAIRCISSEMENTS

RELATIFS A LA BALANCE DES CONSOMMATIONS.  
AVEC LES PRODUCTIONS.

|  |     |
|--|-----|
| AVANT-PROPOS. — <i>La production n'est un bien qu'autant qu'elle est suivie d'une consommation correspondante. . . . .</i> | 369 |
| <i>Cette doctrine opposée à celle de M. Say. . . . .</i>   | 370 |
| <i>Et plus encore à celle de M. Ricardo et de M. de Saint-Simon. . . . .</i>   | ib. |
| <i>Elle m'a attiré des réfutations auxquelles j'ai tâché de répondre. . . . .</i>  | 371 |
| <i>Motifs pour reproduire ici ces réponses. . . . .</i>  | 372 |
| ARTICLE I. — <i>Examen d'une Réfutation des nouveaux Principes d'économie politique, publiée</i>                           |     |

|  | Pages. |
|--|--------|
| <i>dans la Revue d'Édimbourg, par un disciple de M. Ricardo.</i> . . . . .   | 373    |
| <i>La nouvelle école d'économie politique en Angleterre se livre trop aux abstractions.</i> . . . . .  | ib.    |
| <i>Obscurité de la théorie de M. Ricardo.</i> . . . . .  | 374    |
| <i>L'encombrement des marchés a donné lieu aux théories hasardées de M. Owen.</i> . . . . .  | 375    |
| <i>Cet encombrement déclaré impossible par un disciple de M. Ricardo (M. Macculloch).</i> . . . . .  | 376    |
| <i>Il déclare mon observation fondamentalement erronée.</i> . . . . .  | 377    |
| <i>Les termes de demande et de production sont, dit-il, corrélatifs et conversibles.</i> . . . . .   | 378    |
| <i>A mes yeux, la demande n'est point l'effet de la production, mais du désir de consommer et des moyens de payer.</i> . . . . .   | 379    |
| <i>L'échange peut être accompli par le commerce sans qu'il y ait encore de consommation.</i> . . . . .   | 380    |
| <i>L'échange des livres fait à la foire de Leipzig les distribue et ne les consomme pas.</i> . . . . .   | 381    |
| <i>M. M..... suppose que l'échange résulte de l'égalité des frais de production, et qu'avec lui la consommation est accomplie.</i> . . . . .   | 382    |
| <i>Cent laboureurs, dit-il, produisent de la nourriture pour deux cents, et cent artisans des habits pour deux cents, et ils échangent leur surplus les uns avec les autres.</i> . . . . . | ib.    |
| <i>Mais c'est supposer un travail sans bénéfice, un échange forcé par le besoin.</i> . . . . .   | 383    |
| <i>Les ouvriers pouvant vivre avec plus ou moins d'aisance, les surplus qu'ils échangent ne sont point toujours égaux.</i> . . . . .   | 384    |
| <i>Divers degrés dans la nourriture, le vêtement, le</i>   |        |

|  |     |
|--|-----|
| <i>travail que les ouvriers donnent ou demandent en échange. . . . .</i>   | 385 |
| <i>Si les uns veulent travailler beaucoup, les autres peu; ou les uns consommer beaucoup, les autres peu; l'égalité supposée dans leurs échanges est détruite. . . . .</i> | 386 |
| <i>L'ouvrier peut avoir raison de vouloir produire moins et jouir davantage. . . . .</i>   | 388 |
| <i>M. M. . . . suppose ensuite mille fermiers faisant le même échange avec mille manufacturiers. . . . .</i>   | 389 |
| <i>C'est toujours supposer un cas impossible, une société sans loisir et sans superflu. . . . .</i>  | 390 |
| <i>Il suppose qu'ensuite, par une application plus ingénieuse du travail, cette société produira des objets de luxe. . . . .</i>   | 391 |
| <i>Mais le perfectionnement des machines produira en plus grande quantité les objets nécessaires que faisaient ces machines, non des objets de luxe. . . . .</i>           | 392 |
| <i>Comment ces objets surabondans seront-ils échangés contre des objets de luxe? . . . . .</i>   | ib. |
| <i>Comment et quand renoncera-t-on à faire ces objets surabondans pour produire les objets de luxe? . . . . .</i>  | 393 |
| <i>Les objets de luxe seront-ils consommés par les maîtres ou par les ouvriers? . . . . .</i>  | 394 |
| <i>Si le salaire des ouvriers est augmenté, ils préféreront plus de repos et moins de luxe. . . . .</i>  | 395 |
| <i>Si le profit est tout pour les maîtres, ils auront peine à consommer tous les objets matériels produits. . . . .</i>  | 396 |
| <i>M. M. . . . prétend qu'il n'y a d'engorgement</i>   |     |

|   | Pages.     |
|---|------------|
| <i>que lorsqu'une sorte de production s'est accrue plus rapidement que l'autre. . . . .</i>   | 397        |
| <i>Qu'en engageant une moitié des nouveaux producteurs à changer de produits, l'équilibre se rétablirait. . . . .</i>   | 398        |
| <i>Danger de raisonner toujours sur des suppositions impossibles. . . . .</i>   | <i>ib.</i> |
| <i>Engorgement du marché aux blés, causé par la culture de nouveaux pays. . . . .</i>   | 399        |
| <i>Impossibilité du remède proposé: comment changer la moitié des agriculteurs en manufacturiers. . . . .</i>   | 400        |
| <i>Engorgement plus fréquent dans le marché des manufactures. . . . .</i>   | 401        |
| <i>Le commerce ne consiste pas seulement dans l'échange des produits des champs contre ceux des villes. . . . .</i>   | 402        |
| <i>M. M. . . . nie la possibilité d'un engorgement universel. . . . .</i>   | 403        |
| <i>Cependant cet engorgement se présente aujourd'hui partout à la fois. . . . .</i>   | 404        |
| <i>Notre but est ici de signaler le danger, et non de montrer le remède. . . . .</i>  | 406        |
| <b>ARTICLE II. — Sur la balance des consommations avec les productions. . . . .</b>   | <b>408</b> |
| <i>Nécessité de revenir à plusieurs reprises sur ce même sujet. . . . .</i>   | <i>ib.</i> |
| <i>Question qui divise les économistes: la demande de travail et le salaire peuvent-ils diminuer, tandis que les objets à échanger s'accroissent? . . . . .</i> | 409        |
| <i>Cette question discutée de vive voix avec M. Ricardo. . . . .</i>  | 410        |
| <i>Faits reconnus: tous les genres d'industrie se</i>   |            |

|  |            |
|--|------------|
| <i>sont plaints à leur tour de l'encombrement des marchés. . . . .</i>   | 411        |
| <i>Nous écartions le cas d'une nation qui vendrait plus aux étrangers qu'elle ne leur achèterait. . . . .</i>  | 412        |
| <i>La recherche d'un tel bénéfice est l'objet du système mercantile, non celui de M. Ricardo. . .</i>  | <i>ib.</i> |
| <i>Celui-ci, dans une nation isolée, croit la consommation toujours égale à la production. . . .</i>   | 413        |
| <i>Des progrès égaux dans deux industries animent entre elles, dit-il, des échanges égaux.</i>   | 414        |
| <i>Souffrances alternatives des manufactures et de l'agriculture, momentanément suspendues par l'ouverture des marchés d'Amérique. . . . .</i>                                 | 415        |
| <i>Echange supposé par M. Ricardo entre l'agriculture et la manufacture. . . . .</i>   | 416        |
| <i>Degrés intermédiaires omis par M. Ricardo; examen plus détaillé du mécanisme social. . .</i>  | 417        |
| <i>Exemple pris dans l'agriculture, dans son état le plus simple; partage du blé produit entre le fermier et ses ouvriers quand le profit est le moindre possible. . . . .</i> | <i>ib.</i> |
| <i>Premier perfectionnement dans les pouvoirs productifs du travail, qui les augmente de 50 pour cent. . . . .</i>   | 419        |
| <i>Si le fermier ne veut produire que la même quantité de blé, il renvoie partie de ses ouvriers. . .</i>  | 420        |
| <i>La consommation d'objets nécessaires à la vie de tous les ouvriers est diminuée, la consommation d'objets de luxe pour lui est augmentée. . .</i>                           | <i>ib.</i> |
| <i>Il y a donc souffrance pour tous les ouvriers jusqu'à ce qu'une manufacture de luxe ait été créée. . . . .</i>  | 421        |



|   | Pages. |
|---|--------|
| <i>Si le fermier garde tous ses ouvriers, et produit moitié de plus de blé qu'il ne faisait auparavant. . . . .</i>   | 426    |
| <i>Même dans ce cas les salaires baisseront. ? . . .</i>  | 427    |
| <i>D'ailleurs où prendra-t-il de nouvelles terres à cultiver, un nouveau capital pour les mettre en culture? . . . . .</i>  | 428    |
| <i>La moitié du produit brut de sa terre devra s'échanger contre des objets de luxe. Long temps qu'il faut pour établir leur manufacture, la souffrance sera universelle jusqu'à ce que ces nouvelles manufactures de luxe soient établies.</i> | 429    |
| <i>Les mêmes difficultés se présentent dans l'accroissement intempestif d'une manufacture. .</i>  | 430    |
| <i>Je ne demande point qu'on rétablisse ce qui a été, mais qu'on fasse mieux que ce qui est.</i>  | 432    |
| <i>Je n'objecte point aux machines, mais à la folle-enchère dont l'ouvrier est victime. . . . .</i>   | 433    |
| <i>L'hostilité entre la classe riche et la classe travaillante est une condition toute nouvelle de la société. . . . .</i>  | 434    |
| <i>Trois systèmes se sont succédé pour le travail des pauvres, avant celui où nous entrons aujourd'hui. . . . .</i>   | ib.    |
| <i>Système de l'esclavage qui fut lui-même un perfectionnement, comparé à un état plus barbare.</i>   | 435    |
| <i>Système de la féodalité qui fut un adoucissement de l'esclavage. . . . .</i>   | 436    |
| <i>Système d'association entre le maître et l'ouvrier.</i>  | 437    |
| <i>L'encombrement des marchés impossible dans chacun de ces trois systèmes. . . . .</i>   | 438    |
| <i>Système, où nous entrons aujourd'hui, de lutte pour faire travailler au plus bas prix possible.</i>  | 439    |

|   |     |
|---|-----|
| <i>M. Malthus a cru nécessaire la prodigalité des riches pour correspondre à l'accroissement du travail des pauvres. . . . .</i>                    | 439 |
| <i>Trois manières usitées par les anciens pour faire cadrer la consommation avec la production.</i>   | 440 |
| 1 <sup>o</sup> . <i>Celle des Égyptiens : demander au peuple des travaux immenses qui n'étaient point destinés à la consommation, . . . . .</i>     | 441 |
| <i>Les architectes des temples de l'Égypte nécessaires pour manger le surplus des blés. . .</i>   | 442 |
| <i>Les prêtres pourvoient ainsi en même temps au maintien du peuple et à sa constante dépendance. . . . .</i>                                       | 443 |
| 2 <sup>o</sup> . <i>Celle des Sybarites ; luxe des riches pour consommer l'excès de produit des pauvres. . .</i>                                    | 444 |
| <i>Ce système condamné par les moralistes, les législateurs et les pères de l'Église chrétienne. . .</i>  | 445 |
| 3 <sup>o</sup> . <i>Celle des Athéniens ; engager le citoyen à vivre dans la sobriété, mais à donner son temps aux travaux de l'esprit. . . . .</i> | 446 |
| <i>Tout le temps que le progrès des arts faisait épargner à l'Athénien, il le consacrait à sa culture intellectuelle . . . . .</i>                  | 447 |
| <i>Difficulté extrême à concevoir une autre organisation sociale que celle que nous connaissons. . . . .</i>  | 448 |
| <i>Ce n'est que par des moyens indirects que la législation peut protéger la classe ouvrière. . .</i>   | 449 |
| <i>Elle doit avant tout détruire la fausse impulsion qu'elle a donnée à la société. . . . .</i>   | 450 |
| <i>Progrès naturel de la société lorsque le revenu et la demande de travail s'accroissent. . . .</i>  | 452 |
| <i>Comment alors la population naît du revenu. . .</i>  | 453 |

|  | Pages. |
|--|--------|
| <i>Mais en voulant forcer les rouages de la société, on les brise. . . . .</i>   | 454    |
| <i>Force vitale de la société, qui diminue l'effet des changemens en les ralentissant. . . . .</i>   | ib.    |
| <i>Aussi c'est la politique excitante des gouvernemens qui a surtout causé le désordre. . . . .</i>  | 456    |
| <i>Les philanthropes, de leur côté, ont excité une industrie que la société ne demandait pas. . . . .</i>  | 457    |
| <i>Ils s'écartent ainsi de leur propre système, celui de s'en fier à l'intérêt bien entendu de tous. . . . .</i>   | 458    |
| ARTICLE III. — <i>Note sur l'article de M. Say, intitulé Balance des consommations avec les productions. . . . .</i>   | 459    |
| <i>M. Say m'a répondu avec urbanité et bienveillance, mais la doctrine qu'il attaque n'est pas la mienne. . . . .</i>  | ib.    |
| <i>Les privations des pauvres ne prouvent point le besoin de plus de production, si on ne leur procure en même temps un revenu pour les acheter. . . . .</i> | 460    |
| <i>Les progrès naturels des nations industrielles ne prouvent point l'avantage des progrès désordonnés. . . . .</i>  | 461    |
| <i>L'intervention de l'autorité est nécessaire, tout au moins pour détruire le mal qu'elle a fait. . . . .</i>   | 463    |